TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 572 — 44 PAGES — VENDREDI 26 JANVIER 1979

LE CHANCELIER SCHMIDT SOULIGNE L'OPPORTUNITÉ DE LA PRÉSENTATION D'« HOLOCAUSTE » PAR LA TÉLÉVISION ALLEMANDE

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 165 F CFA; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 L ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 16 din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Gromyko chez le pape

A la veille de son départ pour le Mexique, Jean Paul II a pris le temps de recevoir, pendant près de deux heures, mercredi 24 janvier, M. Gromyko. La nouvelle en soi n'a plus rien d'extraordinaire : après l'avoir rencontré à l'ONU en 1965, le ministre soviétique des affaires étrangères avait, à l'occasion de voyages en Italie, rendu visite à quatre reprises à Paul VI. Les dirigeants soviétiques ne peuvent plus se permettre de traiter par le mépris, comme le faisait Staline, le chef de l'Eglise catholique.

Mais le nouveau pape pose des questions particulières aux représentants du camp socialiste. Ceux-ci connaissaient bien la « politique à l'Est » de Paul VI, soucieux que les communautés de croyants puissent pratiquer leur religion. Cette politique, mise en œuvre par le cardinal Koenig, archevêque de Vienne, et Mgr Casaroli, de la secrétairerie d'Etat, était à base de souplesse. Si Jean Paul II s'en tient à la ligne générale de son prédécesseur, il n'est pas sûr qu'il l'appliquera de la même façon. Personne n'a oublié le cri de ce pontife : « N'ayez pas peur, ouvrez les frontières ! »

Jusqu'à l'an dernier, le Vatican jugeait que la discrétion était nécessaire à l'efficacité. Le cardinal Wojtyla, lui, a appris que, pour se faire entendre d'un pouvoir communiste, la hiérarchie catholique devait, à l'occasion, parler haut.

Le communiqué du Saint-Siège publié à l'issue de la rencontre du 24 janvier indique qu'il a été question « de la paix, de la coexistence pacifique, de la coopération internationale ». Sur ces chapitres, les deux interlocuteurs n'avaient guère lieu de se quereller, surtout si, comme il est vraisemblable, la conversation n'est pas allée au-delà de l'exposé des principes ou des considérations humanitaires. Plus délicates sont « les questions concernant la vie de l'Eglise en Union soviétique ». Le communiqué ne précise rien d'autre à ce sujet, mais les milieux du Vatican estiment très positive cette partie de l'entrevue. Le simple fait que M. Gromyko admette publiquement avoir parlé de ces problèmes avec le pape est déjà très important.

Dès le début de son pontificat Jean Paul II a indiqué qu'il jugeait intolérable la situation des quelque trois millions de catholiques de Lituanie. Dans la plupart de ses interventions publiques, il a insisté sur le respect des droits de l'homme, notamment le droit de pratiquer sa religion.

Une question encore plus difficile a sans doute été abordée : celle d'un prochain voyage du pape dans son pays d'origine. M. Gromyko ne pouvait certes pas trop s'appesantir sur ce sujet, qui est de la compétence des autorités polonaises. Mais on peut penser que ce n'est pas tout à fait un hasard si M. Gierek a reçu pendant quatre heures à Varsovie le cardinal Wyszynski le jour même où le ministre soviétique se rendait au Vatican. Paul VI avait fait savoir qu'il souhaitait aller en pèlerinage en Pologne ; le gouvernement de Varsovie l'avait dissuadé de réaliser un tel projet. Jean Paul II, lui, a annoncé publiquement qu'il comptait célébrer à Cracovie, au mois de mai, le neuf centième anniversaire de la mort de saint Stanislas.

Les autorités de Varsovie — et les Soviétiques — sont embarrassés. Un refus ferait scandale. Mais le voyage du pape ne risquerait-il pas de provoquer ce que le cardinal Kœnig a appelé un « tremblement de terre psychologique » ? Les dirigeants polonais savent combien est précaire leur position. Ils font ce qu'ils peuvent pour assurer une vie décente à la population, mais ils ne parviennent ni à venir à bout des difficultés économiques ni à satisfaire toutes les aspirations d'une nation qui a un sens aigu de sa dignité et ne craint pas de le dire. Dans un tel contexte, les autorités redoutent d'être débordées par un voyage du pape. Mais elles auront de la peine à l'amener à y renoncer de lui-même.

(Lire nos informations p. 7.)

L'ayatollah Khomeiny reporte son départ pour Téhéran

M. Bakhtiar n'exclut pas l'instauration d'une République

L'épreuve de force engagée entre l'ayatollah Khomeiny et les autorités de Téhéran a été marquée ce jeudi matin 25 janvier par un léger recul du chef de l'opposition religieuse : son porte-parole a annoncé en fin de matinée à Neauphle-le-Château que l'ayatollah avait décidé de repousser à dimanche son départ pour l'Iran. A l'origine, l'ayatollah devait partir de Paris vendredi, mais mercredi soir, les autorités militaires iraniennes ont annoncé la fermeture pour trois jours de tous les aéroports du pays.

Le chef du gouvernement, M. Bakhtiar, a d'autre part confirmé qu'il avait envoyé un message à l'ayatollah pour lui demander de retarder de trois semaines son départ de Paris. Dans une interview accordée à Radio-Monte-Carlo, M. Bakhtiar a notamment déclaré ce jeudi : « Nous lui avons conseillé de nous laisser le temps d'organiser sa sécurité, étant donné le nombre de personnes qui veulent venir à l'aéroport. » *Le chef du gouvernement a ajouté :* « Plus le temps passe, plus les gens comprendront que notre programme est exactement celui que M. Khomeiny préconise. (...) A partir du *moment où nous respectons* la Constitution, tout est envisageable, y compris la création d'une Assemblée constituante et d'une République. Et c'est un telle assemblée qui décidera de mon sort ainsi que de celui de M. Khomeiny, le peuple étant souverain. »

A Téhéran, quarante mille manifestants environ défilent ce jeudi matin dans les rues de la ville en criant des slogans favorables au chah et à M. Bakhtiar.

A Marrakech enfin, on indique que le chah envisagerait de demeurer provisoirement au Maroc.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — A moins d'un renversement spectaculaire de la situation, il est maintenant presque certain que l'ayatollah Khomeiny ne sera pas de retour à Téhéran vendredi. Après une « journée de dupes » fertile en rebondissements, un communiqué du gouverneur militaire de Téhéran, publié dans la nuit de mercredi à jeudi et annonçant officiellement que tous les aéroports iraniens seraient fermés pendant trois jours, a mis fin aux espoirs de ceux qui pensaient encore qu'un compromis de dernière minute pourrait permettre le déroulement du « vol révolutionnaire » Paris-Téhéran.

La journée du mercredi 24 janvier s'est déroulée sous le signe de l'hypocrisie. Le communiqué du gouverneur militaire de Téhéran n'évoque même pas le nom de l'ayatollah Khomeiny. Diffusé par la radio deux heures après une déclaration officielle des autorités affirmant que l'aéroport de Téhéran était de nouveau ouvert à la navigation aérienne, il assure que la décision de fermer tous les aérodromes du pays pour une durée de trois jours est motivée par des raisons « *techniques* ». Il s'agirait, d'une part de « *la grève du personnel de l'aviation civile assurant le contrôle aérien* », et d'autre part, du fait que « *certaines compagnies aériennes, comme la Lufthansa ou Air France, éprouvent des difficultés à poursuivre leurs vols vers l'Iran dans les conditions actuelles* ». Ce qui était déjà le cas depuis plus de trois semaines.

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 3.)

Les deux Corées échangent des appels évoquant la reprise du dialogue

Le gouvernement sud-coréen étudie une proposition de la Corée du Nord de réunir début septembre une conférence pour la réunification de la péninsule. Cette proposition est une *réponse à un* appel lancé la semaine dernière par le président Park pour une reprise du dialogue.

Mais le ministre sud-coréen pour l'unification nationale, M. Lee Yong-hee, a précisé jeudi 25 janvier que les autorités du Nord se doivent de répondre directement au projet de M. Park et non par l'intermédiaire de leur agence de presse, comme cela a été fait.

Selon l'A.F.P., on souligne à Séoul que la proposition nord-coréenne contient peu d'éléments nouveaux. Une précédente tentative de dialogue avait échoué. Cependant, à Tokyo, des responsables du ministère des affaires étrangères soulignent que le texte diffusé par les Nord-Coréens ne contient, pour la première fois, aucune critique contre le gouvernement de Séoul, signe, selon eux, d'un assouplissement de la position de Pyongyang.

La possibilité de pourparlers entre Pyongyang et Séoul est évoquée alors que M. Deng Xiao-ping, vice-premier ministre chinois, va commencer, à partir du 29 janvier, sa visite aux Etats-Unis. Il est très probable que Chinois et Américains discuteront, à cette occasion, des relations entre leurs alliés coréens respectifs.

De notre correspondant

Tokyo. — La Corée du Nord a rendu publique, mercredi 24 janvier, une proposition en quatre points en vue de la reprise des pourparlers avec le Sud en réponse à l'initiative du président Park qui, le 19 janvier, au cours d'une conférence de presse, s'était déclaré prêt à renouer à « *n'importe quel moment* » le dialogue en vue de la réunification de la péninsule.

Pyongyang, après avoir, par l'intermédiaire de son agence de presse, qualifié l'initiative de Séoul de « *réponse positive à notre souhait invariable de garder la porte ouverte au dialogue* », a énoncé quatre « *conditions* » qui sont une sorte de calendrier pour la reprise des pourparlers : 1) Réaffirmation le 1er février des principes du communiqué du 4 juillet 1972 (charte du dialogue entre le Nord *et le Sud*) ; 2) Arrêt des campagnes de « *calomnies réciproques* »; 3) Cessation à partir du 1er mars de toutes actions militaires qui constituent une menace pour l'autre côté, et de la course aux armements ; 4) Convocation en septembre à Séoul ou à Pyongyang d'un « *congrès national* » composé de tous les partis et de toutes les organisations sociales du Nord et du Sud.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 6.)

La hausse des prix a été inférieure à 10 % en 1978

M. Monory espère la ramener à 8,5 % cette année

(LIRE PAGE 41.)

Le comportement du policier doit être exemplaire

déclare M. Giscard d'Estaing à l'École des inspecteurs

M. Giscard d'Estaing a visité ce jeudi 25 janvier, en compagnie de M. Bonnet, ministre de l'intérieur, l'Ecole nationale des inspecteurs de police de Cannes - Ecluse (Seine-et-Marne).

Venant de Paris par hélicoptère, le chef de l'Etat s'est fait présenter un détachement de quatre cents policiers, représentatifs de l'ensemble des personnels de la police nationale, avant de rendre hommage à la mémoire de l'inspecteur Jacques Capela — tué le 31 juillet dernier, lors d'une prise d'otages à l'ambassade d'Irak à Paris — en dévoilant une plaque commémorative apposée à l'entrée d'un des amphithéâtres de l'école.

Lors de son allocution, M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré : « *Le comportement du policier doit être exemplaire. Les Françaises et les Français attendent de leur police un exemple permanent de dévouement, de maîtrise de soi et de sens de l'intérêt public. C'est leur demander beaucoup. Mais il faut savoir que tout ce qui affaiblit la dignité des policiers affaiblit la police dans sa mission de sécurité et atteint la considération à laquelle elle aspire.*

« *Vous exercerez votre métier dans une République,* a ajouté M. Giscard d'Estaing, *qui n'exige de vous, à la différence des régimes autoritaires qui recouvrent une trop large partie du monde, que de veiller au respect de la loi. Ceci vous assure, à l'avance, l'estime de vos concitoyens.*

» *Vous y trouverez la satisfaction la plus profonde que puisse apporter, au fil des années à venir, la vie professionnelle : le sentiment de travailler pour le bien de tous.* »

(Lire page 44.)

Une semaine avec Rhône-Alpes

- **La restructuration de Renault-Véhicules industriels :** 1 000 licenciements prévus
- **Un entretien avec le préfet de Rhône-Alpes:** Le gouvernement refuse de créer une administration régionale

(Lire pages 13 à 19.)

AU JOUR LE JOUR

TERRE ET CIEL

En ce même jeudi, le pape Jean Paul II s'envole pour le Mexique, tandis que l'ayatollah Khomeiny voudrait faire de même à destination de l'Iran. Dans un cas comme dans l'autre, ce n'est pas seulement pour distribuer des indulgences ou réciter des versets du Coran que ces grands chefs spirituels entreprennent des voyages qui font l'actualité.

Evidemment, ce n'est pas encore demain la veille du jour où les Eglises régenteront à nouveau le temporel de la planète, mais on ne peut se défendre d'éprouver l'impression qu'en ce début d'année le pouvoir spirituel est dans l'air.

BERNARD CHAPUIS.

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

D'autres lambeaux de liberté

par PIERRE DROUIN

De l'autre côté du spectacle parfois tragi-comique que se donnent à propos de l'Europe, en France surtout, des hommes politiques sincères ou en mal de public, il y a une face cachée. Celle où convergent, à travers syndicats ou partis, des forces d'impulsion nouvelle. Ainsi, la marche vers la réduction du temps de travail semble irrésistible. Le parti travailliste, le S.P.D. allemand, le parti socialiste français en ont fait leur cheval de bataille ainsi que la Confédération européenne des syndicats. Même s'ils ne sont pas exactement arrivés à leurs fins, les sidérurgistes allemands, après quarante-quatre jours de grève, ont lancé un brûlot dans les jambes du patronat allemand. Grève qualifiée d'« *historique* » parce qu'on n'avait rien vu de tel depuis cinquante ans. Historique aussi parce que les travailleurs ont attaqué un secteur en crise (la sidérurgie allemande a vu sa production baisser de 25 % en quatre ans), n'ayant pas craint, alors que le chômage sévit là plus qu'ailleurs, de prendre le risque d'alourdir les prix de revient du secteur, et donc d'entraîner de nouvelles mises à pied.

Il est au reste significatif que c'est moins pour procurer des emplois à plus de monde que pour satisfaire un important besoin qualitatif que cette bataille des « *trente-cinq heures* » a été engagée outre-Rhin.

Une modulation délicate

En France également, l'« objectif des trente-cinq heures » est pour le parti socialiste une « finalité en soi » (1). Il ne s'agit de rien moins que de la conquête d'un peu plus de liberté. Ce progrès en vaut bien d'autres. Les salaires *européens — la France*, hélas, ne figure pas dans le « peloton de tête » — ont grimpé assez allègrement depuis vingt ans, mais la réduction du temps de travail a été plus lente. On entend d'ici les réactions : « *Evidemment, il n'est pas possible de triompher sur les deux tableaux : il faut choisir entre gagner plus ou travailler moins.* »

L'alternative ne vaudrait que s'il y avait un écart considérable entre ses deux termes — c'est-à-dire si, par exemple, une personne prétendait travailler à mi-temps pour le même salaire, ce qui serait économiquement insupportable. Il n'en est pas de même lorsque la discrimination de travail s'opère par degrés, et qu'elle est compensée par les progrès de productivité. Il est alors tout à fait légitime de revendiquer à la fois un raccourcissement de la période d'activité salariée et le maintien de la même rémunération.

On ne s'avise pas assez de la différence de comportement des agents économiques suivant l'évolution de leur pouvoir d'achat et selon qu'ils accomplissent un travail subi ou un travail choisi. Si les seconds, trouvant des satisfactions dans l'exercice de leur profession, ne demandent pas la compression des horaires de leurs tâches, les premiers s'aperçoivent très vite que le temps libre prend une *valeur* d'autant plus grande que leur salaire croît. Ce qui est fort compréhensible.

(Lire la suite page 40.)

(1) *Les Trente-Cinq Heures : un objectif de lutte*, par Gérard Bapt et Jean Laurain (*le Monde* du 20 décembre 1978).

LE CORBUSIER « DESIGNER »

Des meubles pour une architecture

« Il semble que les maisons doivent s'éloigner de plus en plus *des rues, les espaces devenant de* plus en plus vastes, les constructions devront prendre de la hauteur, doubler, tripler leur hauteur... » Ainsi parlait Le Corbusier en 1925, l'année où il présentait au Salon des décorateurs son plan Voisin pour une cité d'affaires de trois millions d'habitants au centre de Paris.

Il avait eu la vision de l'industrialisation de l'architecture et de son changement d'échelle. Repenser les fonctions de l'architecture de A à Z, de la poignée de porte à la ville, en passant par l'appartement et ses meubles, était son grand dessein. L'industrialisation selon ses critères n'a pas eu lieu, mais le changement d'échelle si.

Aujourd'hui, on lui impute toutes les tares de l'urbanisme *contemporain. Les grands* ensembles inhumains, c'est lui. Le gigantisme, l'uniformité, c'est encore lui. *Même la violence qu'engendrerait* l'urbanisme moderne, selon le rapport Peyrefitte, c'est toujours Le Corbusier. On ne prête qu'aux riches. On l'a mal compris, mal imité et on a dénaturé ses idées.

La mécanisation de l'architecture, Le Corbusier l'a en vérité davantage rêvée que réalisée. Et entre la formulation de ses idées et leur assimilation, il y a un décalage d'une génération entière.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 34.)

Le Monde

idées

INDOCHINE

Le Cambodge au futur antérieur

par GÉRARD BRISSÉ (*)

PHNOM-PENH est tombée. La nouvelle ne date pas de mars 1970, mais du 7 janvier 1979. Les coupables ? Ce ne sont plus les troupes du général sud-vietnamien Nguyen van Hieu, appuyées par le corps expéditionnaire américain, mais celles du général Giap, équipées et entraînées par l'Union soviétique. Qui, huit ans plus tôt, aurait pu pronostiquer une pareille échéance? Hanoï et Moscou se comportant comme leurs adversaires « impérialistes et néo-colonialistes » de la veille ?

Voilà donc le Cambodge ramené plus d'un siècle en arrière, à cette année 1864 qui marqua la signature du traité de protectorat avec la France. Ce protectorat si souvent décrié, parfois avec juste raison, mais qui évita au royaume le sort qui est le sien *aujourd'hui*.

Aussi bien le Vietnam que la Thaïlande réalisent à présent, en apparence du moins, des ambitions séculaires longtemps mises en sommeil grâce à la pression concertée des grandes puissances. Hanoï concrétise un vieux rêve d'extension de son territoire jusqu'au Mékong.

Ce jugement doit être passé au crible d'autres réalités : le démon de l'expansionnisme vietnamien n'a-t-il pas été chatouillé par les maladresses des régimes successifs de Lon Nol et de Pol Pot ? Lon Nol n'a jamais dissimulé son désir d'utiliser l'aide militaire américaine pour reconquérir les territoires perdus de l'ex-Cochinchine, « jusqu'à la pointe de Camau ». Les troupes de Pol Pot n'ont pas manqué, un temps, d'opérer de larges incursions en territoire vietnamien sous le prétexte d'attaquer des camps de réfugiés cambodgiens.

L'existence d'une importante communauté « Khmers krom » — les « Khmers d'en bas », par opposition aux « Khmers kandal » — les Khmers de la *plaine* — et aux « Khmers leu » — les populations des hauts plateaux — au Vietnam du Sud a toujours *constitué une pomme de discorde* entre les deux pays.

M. Son Sann, qui fut tour à tour ministre des finances, premier ministre et conseiller privé du prince Sihanouk, et qui préside aujourd'hui, à Paris, l'association générale des Khmers à l'étranger, explique la genèse de cette affaire dans la dernière édition de la *Lettre d'information* de son association : « *En 1949, M. Paul Coste-Floret, au nom du gouvernement français de l'époque, avait cédé la Cochinchine à l'empereur Bao Daï, malgré les protestations énergiques de la délégation cambodgienne, composée de MM. Chhean Vâm, Sonn Voeunsaï, Thonn Ouk et Son Sann, avec l'appui des membres cambodgiens de l'assemblée de l'Union française : S.A. Ping Peang Yukanthor, M. Sim Var, M. Sok Chong... L'assemblée de l'Union française avait émis un avis défavorable à cette cession de la Cochinchine, terre cambodgienne habitée encore à l'époque par une importante minorité cambodgienne...*

» *Le Conseil de la République française, après de longs débats, a renvoyé le texte en deuxième lecture à l'Assemblée nationale qui a voté le texte, mais avec la motion de M. Gaston Defferre, demandant au gouvernement français de régler au préalable et à l'amiable toutes les questions pendantes entre le Cambodge et la Cochinchine, avant la cession de cette colonie (frontières, statut des Cambodgiens de Cochinchine, etc.). Ce qui n'a jamais été fait. D'où les graves incidents de frontières entre les deux pays et les tentatives d'assimilation de nos compatriotes du Kampuchéa Krom...* »

La revanche des Khmers vietminh

Ces malheureux « Khmers krom » furent utilisés par les Etats-Unis comme troupes d'« élite » de l'armée du « maréchal » Lon Nol. Ils constituèrent également les meilleures recrues des « Khmers serei » — les Khmers libres — de M. Son Ngoc Thanh, groupe naguère financé par la C.I.A.

Aujourd'hui reconvertis à la cause de Hanoï, ils forment les bataillons de choc, avec les quelque trois cent cinquante mille réfugiés ayant fui le régime de M. Pol Pot, du FUNSK — le Front uni de salut national du Kampuchéa — et lui confèrent une légitimité de façade — les cadres en étant les Khmers vietminh.

Qui sont ces Khmers vietminh ? Un rappel historique s'impose. Le Cambodge, seul pays indochinois ayant acquis son indépendance en novembre 1953, soit quelques mois avant la signature des conventions de Genève de 1954, fut également le seul à sortir uni de ces accords internationaux, alors que le Laos et le Vietnam étaient partagés en deux zones, l'une pro-socialiste et l'autre pro-occidentale ? Repliés sur Hanoï au lendemain de Genève, les Khmers vietminh, qui ne cessèrent d'alimenter des maquis à l'intérieur du Cambodge à partir de 1960, tentèrent de revenir en force après 1970. Mais ils furent bien vite supplantés par « le groupe de l'U.E.K. » — l'ancienne Union des étudiants khmers — interdite par Norodom Sihanouk, formés au marxisme, au quartier Latin.

Aujourd'hui, le Khmers vietminh prennent leur revanche. Installés à Phnom-Penh avec l'appui de Hanoï et de l'Union soviétique, ils vont tenter d'implanter *des structures calquées* sur le voisin vietnamien. Mais pour combien de temps ?

Il est probable que, face à cette *avance des Vietnamiens* vers ses frontières, la Thaïlande ne demeurera pas inactive. Elle dispose elle aussi sur son territoire de *plusieurs dizaines de milliers de* réfugiés cambodgiens fort encombrants, qui piaffent d'impatience de regagner leur pays.

M. Pol Pot annonce un retour à la guerre de guérilla. Mais le régime déchu continuera-t-il à bénéficier d'un soutien populaire actif après les trois années d'exactions forcenées et de collectivisation, voire de déportations forcées qui ont terni son image de marque ? Le peuple cambodgien, rendu exsangue par neuf années de guerre ininterrompue, n'a-t-il pas payé un tribut assez lourd aux ambitions des uns, aux intrigues des autres ?

La *solution ne saurait* être que diplomatique. Il faut en revenir à cette politique de neutralité, de non-ingérence réciproque et *de démilitarisation* qui *constitua* l'« esprit de Genève » et qui fit les beaux jours du « club des non-alignés ».

Et qui est mieux habilité à faire prévaloir cette politique que celui qui en fut l'animateur incontesté dans cette région du monde, à savoir le prince Norodom Sihanouk ?

(*) Journaliste et correspondant de presse à Phnom-Penh de 1963 à 1968.

Le socialisme pris au piège du nationalisme

par TRINH VAN THAO (*)

LE conflit entre le Vietnam et les pays voisins prend les dimensions d'un événement historique. (...) Quelle aubaine pour la presse occidentale pour vider ses vieilles rancœurs contre les peuples révolutionnaires — qui, contrairement aux « démocraties libérales » n'ont pas droit à l'erreur ! — car, ne nous trompons pas, le Vietnam n'est pas seul à être mis sur le banc de l'accusation mais avec lui, les Khmers de Pol Pot, la Chine, l'Union soviétique. Le socialisme coupable du viol des droits des gens après avoir violé les droits de l'homme. Un crime en efface un autre et la prise de Phnom-Penh a redonné à l'Amérique de M. Carter la pureté virginale de l'honneur retrouvé (malgré l'Iran, le Nicaragua, le Chili, l'Afrique du Sud) !

Il n'empêche que ce qui se passe actuellement en Indochine, au-delà même d'une campagne de dénigrement systématique contre notre peuple, constitue indubitablement un des échecs les plus graves du mouvement révolutionnaire mondial. L'éclatement du conflit entre deux pays socialistes et la « solution » qui en découle démontrent l'incapacité du système socialiste à établir de nouvelles règles internationales pour régler dans le respect du droit et de la justice les conflits entre les nations. Une des idées-forces de Marx et d'Engels dans la lutte opiniâtre qu'ils ont opposée aux grands « nationalistes » du dix-neuvième siècle (Napoléon III, Bismarck d'un côté, Mazzini et Bakounine de l'autre) — la solidarité internationale des peuples et classes opprimés comme dépassement des conflits de nationalité, la fraternité révolutionnaire et généreuse contre les égoïsmes nationaux — a trouvé par trois fois son tragique démenti dans les faits : Budapest (1956), Prague (1968) et Phnom-Penh (1979).

Que les adversaires du marxisme se réjouissent bruyamment du spectacle du déchirement du monde socialiste relève de l'ordre des choses. Que les gouvernements socialistes tombent à leur tour dans le piège des nationalismes exacerbés en se livrant une lutte sans merci, cela ne peut qu'inquiéter tous les hommes épris de progrès, de justice et de liberté.

La remontée des idéologies chauvines, nationalistes, raciales et leur « récupération » par certains Etats « marxistes » laisseraient rêveur si tout cela ne masque pas une vérité plus grave : celle de plus en plus impitoyable de la lutte que se livrent l'U.R.S.S. et la Chine pour la conquête du monde socialiste. Les conséquences qui en découlent sont prévisibles : affaiblissement du camp progressiste, renaissance des empires régionaux, sacrifice des mouvements de libération nationale, partage du monde, rechute de certains régimes socialistes dans l'orbite contre-révolutionnaire.

Un échec spectaculaire

Pour le Vietnam, que sa situation géo-politique, les options idéologiques de ses dirigeants et les nécessités économiques conduisent à une alliance militante avec l'U.R.S.S., l'opération de Phnom-Penh est proprement catastrophique. Le recours à la force pour régler un contentieux historique avec un pays voisin constitue déjà en soi un échec spectaculaire. Il fait apparaître un vide politico-idéologique et un recul dans la marche du Vietnam vers le socialisme. Pour la première fois dans son histoire, le parti communiste vietnamien n'a pas réussi à joindre les anneaux d'une même chaîne, les deux « moments » d'un même processus d'analyse conjoncturelle : le moment « technico-militaire » (la victoire sur le terrain) et le moment « politico-militaire » (la transformation de la victoire militaire en succès politique susceptible de changer qualitativement le rapport des forces).

Au lendemain de la prise de Phnom-Penh, le problème demeure entier et le choix entre deux lignes reste à faire :

— Ou bien le Vietnam utilise la force pour maintenir un rôle prépondérant dans la région, et il participe de gré ou de force à un affaiblissement généralisé du rapport de forces dans le monde au détriment des autres mouvements révolutionnaires (exaspération du conflit avec la Chine et du rapport entre celle-ci et l'Union soviétique, consolidation de l'axe Washington-Pékin-Tokyo) ; corrélativement, la dynamique de l'expansion le conduit à s'enfermer pour longtemps encore dans un « communisme de guerre » qui, comme en Russie soviétique, finit par lui imposer sa propre logique : la lente et inexorable bureaucratisation de l'Etat oppresseur ;

— Ou bien retrouver sa vocation historique d'être toujours à l'avant-garde du mouvement révolutionnaire, en conservant le crédit inestimable de confiance et d'admiration du monde entier, en mettant en œuvre avec sa ténacité et sa persévérance légendaires une vaste zone de paix, de neutralité et d'indépendance avec le concours des autres peuples d'Indochine.

Au lieu de s'enfoncer dans un état de guerre permanent dont l'issue reste incertaine, la recherche d'un règlement pacifique et durable avec les véritables représentants des pays voisins sous contrôle international représente le gage le plus sûr pour l'avenir commun de nos peuples et le seul moyen efficace pour lutter contre la résurgence des idéologies réactionnaires et des forces qu'elles masquent.

Dans la conjoncture nationale et internationale, notre cœur et notre raison meurtris nous dictent leur choix : pour une véritable négociation entre les peuples vietnamien, khmer et lao pour l'instauration d'une zone de paix, de neutralité et d'indépendance en Indochine. Plus que jamais chaque socialiste doit méditer cette mise en demeure qu'Engels avait adressée à ses propres compatriotes, en 1848 : « L'Allemagne se libère dans la mesure où elle rend à la liberté les peuples voisins. »

(*) Doyen de l'U.E.R. de philosophie et des sciences humaines d'Amiens, auteur ou coauteur d'*Aliénation aujourd'hui* (Anthropos 1973), *la Mort aujourd'hui* (Anthropos 1977), *K. Marx et F. Engels et le journalisme révolutionnaire* (Anthropos 1978).

Réplique à... François Ponchaud

Pas de croisade antivietnamienne

Ancien député à l'Assemblée nationale du Vietnam du Sud, ancien conseiller de l'Union française, M. Cao Van Chieu nous a adressé, en réponse à l'article de François Ponchaud (Le malheur d'être khmer, le Monde *du 10 janvier), une longue lettre dont voici l'essentiel :*

M. Ponchaud fustige vigoureusement l'agression des forces nord-vietnamiennes contre le Kampuchéa ; c'est dans le droit fil de son action et de sa ligne politique. Mais pourquoi faut-il que, par la même occasion, il jette l'anathème sur tout le Vietnam et sur tous les Vietnamiens !

Bien plus il remonte le cours de l'histoire : « Dans leur inexorable marche vers le sud, écrit-il, les Vietnamiens ont bousculé toutes les populations qu'ils rencontraient, colonisant les territoires conquis *d'une manière extrêmement brutale, supprimant physiquement tous les hommes* » (1).

Il ne faut flatter personne, pas même son pays et ses compatriotes. Nous nous devons cependant de rétablir la vérité et de souligner le caractère normal et pacifique de cette progression vers le sud.

Sous la poussée irrésistible de l'énorme masse chinoise, dépossédée de ses anciens territoires, devenus depuis les provinces méridionales de la Chine, le peuple vietnamien n'a dû sa survie qu'à une « fuite en avant ». Mais cette marche vers le sud, imposée par le sens de l'histoire, s'est effectuée de façon pacifique, sans génocide délibéré, sans « suppression physique » des individus de manière systématique.

Certes, des conflits armés avaient éclaté à l'origine entre les peuples ainsi mis en présence, et, *comme dans toute guerre ancienne et moderne*, des violences, des excès étaient inévitables, *de part et d'autre*. Mais une fois la paix rétablie, les uns et les autres faisaient bon ménage et s'accommodaient parfaitement entre eux. Un code de coexistence pacifique s'établit, des *mariages* mixtes unissaient les nouveaux colons et les anciens occupants. Un vaste mouvement de brassage *confondait* les races, les ethnies, et cette lente assimilation a donné naissance à une nouvelle race, issue des souches *vietnamienne, chinoise, chame*, cambodgienne, ainsi que des tribus montagnardes des Hauts-Plateaux.

D'ailleurs, ne se laissaient assimiler que ceux qui le voulaient bien. D'autres, réfractaires à l'assimilation, sont restés intacts sur place, sans pression d'aucune sorte, constituant des îlots d'autochtones, avec leur personnalité et leurs traditions propres, comme ces minorités chames dans les provinces Phan-Rang, Phan-Thiêt du Centre-Vietnam, ou ces peuplades montagnardes des Hauts-Plateaux, ou encore ces denses minorités khmères des provinces frontalières du Sud-Vietnam, lesquelles, notons-le, n'ont jamais manifesté *le* désir de rejoindre leur ancienne patrie, ou de réclamer leur autonomie, sous quelque forme que ce soit.

Par ailleurs, devenus indépendants depuis 1945, les gouvernements successifs du Vietnam ont reconnu tous les ressortissants, à quelque ethnie qu'ils appartiennent, comme des citoyens à part entière. Et même avec certains *avantages aux populations* appartenant aux minorités ethniques. C'est ainsi que ces dernières sont représentées, selon leur importance numérique, dans les assemblées nationales et locales, et ont des gouverneurs (chefs de provinces) issus de lieux d'origine.

S'il en était autrement, si le peuple vietnamien avait pratiqué une politique d'ostracisme et d'élimination systématique des autres ethnies, par la *« suppression physique de tous les hommes »*, il ne resterait plus trace des races autochtones ou il y aurait des rébellions épisodiques contre le pouvoir établi. Le fait que de fortes minorités subsistent à travers le pays, conservant toute leur vitalité, leurs traits ethniques, leur propre personnalité, qu'elles témoignent d'un loyalisme indéfectible envers les autorités constituées, apporte indéniablement la preuve du contraire.

Quant aux affrontements entre Cambodgiens et Vietnamiens en ces derniers temps, dont se préoccupe M. François Ponchaud, ils résultent des ambitions hégémoniques des superpuissances communistes soviétique et chinoise qui se font la guerre par petits peuples interposés. *« Lorsque les bœufs et les buffles se heurtent, ce sont les mouches et les moustiques qui se font écraser »*, dit un proverbe de chez nous. Les malheurs du peuple cambodgien, mais aussi les souffrances du peuple vietnamien, en sont l'illustration évidente.

Que demain cessent les causes, que disparaissent les hégémonies, et tout rentrera dans l'ordre.

Les vrais amis des peuples indochinois, soucieux de leur liberté et de leur bien-être, devraient travailler à réconcilier les peuples, à gommer tout antagonisme racial, à ramener la paix dans les cœurs et les esprits, au lieu d'attiser les rivalités séculaires, de jeter l'huile sur le feu qui, hélas ! est en train de ravager les pays de la péninsule indochinoise et risque d'embraser le monde.

(1) C'est nous qui soulignons.

D'illusions en illusions...

par JACQUES ELLUL (*)

ON comprend certes l'émoi qui a saisi les fervents du Vietnam, du fait des actions militaires au Cambodge (voir en particulier *le Monde* du 17 janvier), mais il suscite quelques réflexions :

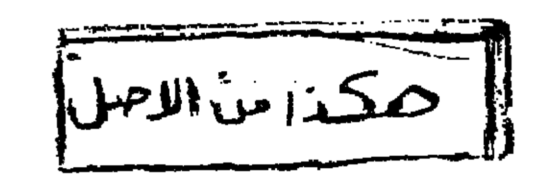
1) Il n'est pas question de douter de l'héroïsme du peuple vietnamien mais l'héroïsme ne justifie pas tout : l'Allemagne nazie a été héroïque de la même façon de 1944 à 1945. Ce n'est pas parce que le Vietnam du Nord a gagné la guerre contre la France et a obligé les Etats-Unis à abandonner qu'il était un pur modèle populaire. On paraît stupéfait que le Vietnam idéalisé, monde socialiste parfait, attaque soudain ses voisins. Mais enfin, on sait que, depuis toujours, le Tonkin était nationaliste, militariste, belliciste et a toujours attaqué ses voisins : l'invasion du Vietnam du Sud par le Vietnam du Nord n'était déjà en rien la « réunification » d'un même pays, mais la poursuite de la poussée impérialiste du Tonkin vers le Sud.

Que le Vietnam conquière le Cambodge, après avoir annexé le Laos (mais de cela, personne ne semble s'être inquiété !) c'est la continuation d'une permanence historique. Le Vietnam n'est pas devenu saint et juste parce que communiste ! Et s'il a pu résister victorieusement, cela tient sans doute à son courage mais, au moins autant, à l'armement fourni par l'U.R.S.S. Et si les Etats-Unis n'ont jamais tenté d'envahir le territoire nord-vietnamien, c'est que l'U.R.S.S. en était le bouclier ! Comment imaginer dans ces conditions, que devenu indépendant, le Vietnam cesserait d'être un fidèle soutien de l'U.R.S.S., menant la politique de celle-ci dans l'Asie du Sud-Est ?

2) Seconde remarque, on dit que si le Vietnam a changé, c'est par contagion de la « société de consommation, avec ses valeurs perverses, urbanisation, *modernité*, etc. » provenant bien entendu de l'Occident. La question me paraît plus fondamentale : il s'agit de la *technicisation*. Ce n'est pas une idéologie mais le fait de l'industrialisation et de l'application des techniques dans tous les domaines (et d'abord militaire au Vietnam du Nord !) qui a modelé le Vietnam. Ce n'est en rien « un modèle imposé par *l'Occident* », mais une passion dans le tiers-monde d'imiter ce qui a donné à l'Occident sa suprématie. Bien entendu, le Vietnam *ne pouvait* gagner ses guerres que dans la mesure où il se développait techniquement au niveau occidental. Mais cela entraîne toujours les mêmes conséquences : croissance de puissance qui, au Vietnam du Nord, s'est trouvé en conjonction avec une volonté ancestrale de domination.

3) Le Vietnam a été un dernier avatar de ces pays merveilleux dont les intellectuels *communisants* ont besoin pour assurer leur foi. En 1929, l'U.R.S.S. était parce que l'on n'en savait pas grand-chose, le pays des miracles. En 1950, ce fut la Yougoslavie, puis Cuba, puis la Chine, mais au fur et à mesure que l'on était un peu renseigné, *on devait abandonner* l'image idyllique : nulle part un communisme pur et dur, égalitaire et honnête n'avait pu se créer. *Restait le bienheureux* Vietnam : de lui non plus on ne savait rien..., maintenant on sait... Mais il n'était pas très difficile *de savoir et d'analyser avant*, à condition d'abandonner l'attitude mythologisante. Et demain quel va être le pays lointain, mystérieux, socialiste qui portera tous les espoirs de nos intellectuels ? ... l'Angola peut-être ?

(*) *Professeur à l'université de Bordeaux-I.*



Le Monde

étranger

LA CRISE IRANIENNE

L'ayatollah Khomeiny reporte son départ

(Suite de la première page.)

Tout a *commencé* mercredi vers 0 h. 20, lorsque l'armée a investi l'aéroport de Mehradab. Des tanks lourds furent placés aux principales entrées de l'aéroport et plusieurs camions militaires et véhicules de pompiers furent disposés en travers de la piste d'atterrissage, la rendant impraticable. Manifestement, tout ce dispositif avait pour but d'empêcher le départ pour Paris du « vol révolutionnaire » de Iran-Air, c'est-à-dire le départ de l'avion qui devait aller chercher l'ayatollah Khomeiny. Les grévistes de cette compagnie assurent même que tous les appareils susceptibles d'effectuer ce vol avaient été *minutieusement sabotés* par des spécialistes de l'armée de l'air, qui avaient démonté et emporté certaines parties de l'équipement électronique indispensables à toute navigation aérienne.

L'ayatollah Taleghani, qui, à la tête d'une délégation d'ulemas de Téhéran, s'était rendu à l'aéroport pour saluer le départ du « vol révolutionnaire », a été éconduit sans ménagements par les militaires, non sans avoir déclaré à la foule de près de cinq mille personnes qui s'était massée aux abords de l'aéroport, que la réaction populaire à cette grave provocation ne saurait tarder. « *Il semble*, a-t-il dit, *que le gouvernement n'a pas eu la sagesse nécessaire pour faire face avec sang-froid aux problèmes auxquels l'Iran est confronté.* »

Les officiels, pour leur part, se sont réfugiés toute la journée dans des déclarations ambiguës, évoquant tour à tour « *le mauvais temps* », « *la nécessité de protéger les installations de l'aéroport* » contre des « *initiatives malveillantes* », avant d'annoncer, en fin de soirée, et sans craindre le ridicule, que « *la fermeture de l'aéroport n'avait finalement été décidée que pour deux heures et demie seulement* ». Le communiqué du gouverneur militaire de Téhéran, diffusé par la radio vers minuit, devait mettre un point final à cette déplorable comédie.

La « malheureuse affaire Tehrani »

Du côté du premier ministre, le mutisme a été de rigueur. Mais, selon *Keihan International*, M. Bakhtiar, interrogé par un journaliste, avait déclaré que « *les « militaires avaient agi à son insu et qu'il n'était au courant de rien* ». Plus tard, il aurait été plus explicite, affirmant : « *Si Khomeiny et Taleghani en avaient fait la demande, je leur aurais envoyé dix avions. Je ne veux prendre aucune responsabilité personnelle à ce sujet. Si l'avion explose en l'air, c'est moi qui serai blâmé.* »

S'adressant ensuite aux députés du Majlis, M. Bakhtiar a levé en partie le voile sur ses intentions, en affirmant qu'il avait envoyé un émissaire « *à Neauphle-le-Château avec une lettre personnelle pour l'ayatollah Khomeiny* ». Il a refusé toutefois de révéler le contenu de cette missive, mais on croit savoir que M. Bakhtiar, *tout en réaffirmant qu'il demeure* toujours « *le seul premier ministre légitime* » du pays, aurait poliment, mais fermement, demandé à Khomeiny de retarder de trois semaines son retour à Téhéran.

Il semblerait donc que l'objectif de toute cette opération serait d'obliger l'ayatollah Khomeiny à reconnaître la « légitimité » du gouvernement de M. Bakhtiar en engageant avec lui des négociations sous une forme ou une autre concernant les modalités, aussi bien techniques que politiques, de son retour en Iran. M. Bakhtiar aurait été particulièrement ulcéré par la manière dont a été traité à Neauphle-le-Château le président du conseil de régence, le « vénérable » Tehrani, qui a dû subir toutes sortes d'humiliations et d'avanies avant d'être reçu par Khomeiny, non sans avoir, au préalable, renié M. Bakhtiar et démissionné de la présidence du conseil de régence.

La « *malheureuse affaire Thrani* » a donc été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et explique, en partie, le durcissement de M. Bakhtiar, qui craint, à juste titre d'ailleurs, que l'arrivée de l'ayatollah Khomeiny à Téhéran ne donne le signal d'une nouvelle série de défections spectaculaires, aussi bien au sein du conseil de régence qu'au Majlis et à l'intérieur même de son gouvernement.

Il est maintenant prouvé que les militaires n'ont nullement l'intention d'abandonner le chef du gouvernement à son sort. Ce soutien comporte cependant des aspects inquiétants pour l'avenir du gouvernement de M. Bakhtiar, qui risque de plus en plus de devenir « *le prisonnier des militaires* ».

Ces derniers *sont* de plus en plus actifs et n'ont apparemment pas abandonné l'idée de jouer un rôle politique. Ce sont eux qui inspirent les partisans d'un retour du chah, lesquels agissent maintenant ouvertement, mais sous le couvert de la défense de la Constitution monarchique. Mardi, plus de trois mille personnes s'étaient rassemblées dans le stade d'Amjadieh, pour écouter les interventions enflammées en faveur de la Constitution de personnalités qui n'ont pas voulu décliner leur identité. Malgré les appels répétés à la prudence, la manifestation s'est rapidement transformée en meeting enthousiaste en faveur du chah. Un immense portrait du souverain a été rapidement escamoté par les organisateurs, qui ont, en vain, demandé à la foule de s'abstenir de crier «*Jav'd chah!*»(«*Vive le chah!*»). Ce jeudi matin, les « *nouveaux défenseurs de la Constitution* », qui comprendraient essentiellement des membres de familles de militaires, devaient organiser un meeting de masse place Barestan, devant le Majlis, avec la bénédiction des autorités, qui ont permis une marche à travers la ville. Mardi, une confrontation avec des éléments de l'opposition avait été évitée de justesse. Le risque d'incidents graves demeure plus rel que jamais.

JEAN GUEYRAS.

Atmosphère de veillée d'armes à Neauphle-le-Château

Partira ? Partira pas ? L'annonce, mercredi 24 janvier, des incidents survenus à l'aéroport de Téhéran a attiré à Neauphle-le-Château (Yvelines), où réside depuis le début du mois d'octobre l'ayatollah Khomeiny, une foule de visiteurs et de fidèles.

Petite localité de banlieue, Neauphle vit au rythme des nouvelles venues d'Iran. Colombey ou l'île d'Elbe ? Rien ne paraît en tout cas devoir entamer la résolution du vieil homme, hiératique et impénétrable, qui, deux fois par jour, traverse la rue pour disparaître dans un crépitement de flashes sous la tente où il prie.

Cette tente, dont les exilés ont fait leur mosquée, sert d'école coranique et de réfectoire. A midi et demi, un haut-parleur placé à l'extérieur diffuse des versets du Coran et l'enseignement en persan des ulemas. C'est l'heure où le chef religieux fait sa première apparition, encadré d'inspecteurs des renseignements généraux et des quelques fidèles chargés de sa protection, tandis que la petite foule, tenue à distance respectueuse, scande : « Allah Akhbar ! » (Dieu est grand).

Cette ferveur contraste avec l'atmosphère bon enfant qui règne le reste de la journée. Depuis trois mois et demi que dure l'exil français du chef religieux, une sorte de fraternité forgée par le froid, l'attente et les incertitudes, est née entre les exilés de Neauphle-le-Château, la police qui veille sur leur sécurité et les très nombreux correspondants de presse français et étrangers (on en a compté jusqu'à deux cent cinquante dans une même journée) qui campent nuit et jour sur place.

D'expérience, chacun sait qu'il vaut mieux être chaussé de mocassins, qui peuvent se retirer facilement, pour accéder au petit pavillon qui fait face à celui de l'ayatollah. Assis en tailleur sur des tapis usés, fidèles, journalistes et curieux s'y réchauffent avec du thé brûlant. Parfois un mollah passe parmi les groupes qui stationnent dans la rue, un plateau de dattes fourrées à la main. Cette solidarité dans l'épreuve est poussée assez loin : le radiateur électrique qui brûle en permanence dans la voiture des renseignements généraux est directement branché sur la maison de l'ayatollah…

Dans l'un des pavillons, derrière des tentures où le public n'est pas admis, un poste à ondes courtes permet de capter les nouvelles d'Iran. Des étudiants s'y relaient, écoutant aussi la radio française et analysant la presse mondiale. Une seule ligne téléphonique reliait jusqu'à présent la retraite de l'ayatollah à son pays. Après plusieurs semaines de délai, une seconde ligne vient d'être installée.

La population locale, après un moment de curiosité et une certaine satisfaction d'amour-propre, s'est lassée. Le commerce n'a que peu profité de ces trois mois et demi d'allées et venues. Beaucoup de maisons voisines sont des résidences secondaires. Les gosses, plus intéressés par les camions de télévision que par les messieurs en turban qui font la navette entre les deux pavillons, se font rares.

BERTRAND LE GENDRE.

(Dessin de KONK.)

AIDE AMÉRICAINE… EN PÉTROLE

Washington (Reuter). — Les Etats-Unis prennent des dispositions en vue de la livraison *de 200 000* barils de pétrole pour aider le gouvernement de M. Bakhtiar à maintenir en état de fonctionner les véhicules militaires et gouvernementaux. Le *département* d'Etat américain a indiqué mercredi 24 janvier que 150 000 barils de carburant *diésel et 50 000* barils d'essence seraient transportés par une *société américaine* depuis un port du golfe Persique dans les prochains jours. Le système bancaire iranien étant désorganisé, les Etats-Unis ont consenti à ouvrir à l'Iran un crédit de 4 millions de dollars.

LES CAPITAUX TRANSFÉRÉS EN SUISSE DEVRONT ÊTRE RESTITUÉS AU PEUPLE »

demande un conseiller de l'ayatollah Khomeiny

Bâle *(A.F.P.)*. — Les capitaux transférés d'Iran en Suisse *devront* être restitués au peuple iranien, « *auquel ils appartiennent* », a déclaré M. Banisadr, conseiller économique de l'ayatollah Khomeiny, dans une interview publiée, le 25 janvier, par le quotidien suisse *Basler Zeitung*. « *Cet argent appartient à notre peuple et la Suisse doit le rendre* », souligne M. Banisadr, qui précise qu'il s'agit de milliards de dollars. « *Tout le monde sait qu'il s'agit d'argent volé. J'espère vivement que le gouvernement suisse ne permettra pas aux banques de son pays de thésauriser le produit de vols. Nous sommes un pays pauvre et nous avons besoin d'argent* », indique-t-il. M. Banisadr n'estime pas nécessaire d'imposer à la Suisse un boycottage pétrolier pour récupérer l'argent et considère qu'il est plus utile d'en appeler à l'opinion mondiale.

Interrogé par le *quotidien*, le département de justice et de police *suisse* a *précisé*, pour sa part, que des mesures contraignantes ne pouvaient pas être prises pour ramener ces capitaux en Iran puisqu'il n'existait pas de traité d'entraide juridique entre la Suisse et l'Iran. Quant à l'Association *suisse des banquiers*, également interrogée, elle a souligné que la Suisse ne constituait pas le seul pays d'exil des capitaux iraniens, les Etats-Unis étant davantage prisés.

LE PROJET DE TRAITÉ ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

La visite de M. Atherton à Jérusalem aurait abouti à de maigres résultats

De notre correspondant

Jérusalem. — Après huit jours *de discussions* qu'il *ne pensait* pas devoir être aussi longues et pénibles, l'ambassadeur *itinérant* américain, M. Atherton, a quitté mercredi soir 24 janvier Jérusalem pour Le Caire. Les résultats de son séjour en Israël ne paraissent pas très probants. Mais il aurait toutefois obtenu de nouvelles propositions à propos de l'article 4 du projet de traité élaboré en novembre dernier. Israël accepterait maintenant la possibilité d'une révision à terme des condi*tions de sécurité dans le* Sinaï après l'évacuation, comme le souhaitait l'Egypte.

Cependant, Israël n'aurait pas du tout changé de position sur l'article 6 qui implique, estime-t-on *ici, la primauté du traité de* paix sur tous les autres engagements pris par l'Egypte vis-à-vis des pays arabes, en cas de conflit. Après ses entretiens au Caire, M. Atherton devrait revenir à Jérusalem — vraisemblablement samedi.

Personne, à Jérusalem, ne se *hasarde* à dire si, après sa navette entre les deux capitales, M. Atherton parviendra à établir les conditions favorables à la reprise de la négociation à un plus haut niveau, *notamment* sur la fameuse question du lien entre le futur traité et la mise en place de l'autonomie dans les territoires occupés.

Après une réunion extraordinaire du conseil des ministres, *mercredi matin*, M. Begin a déclaré que des « *divergences* » subsistaient encore à propos des seuls sujets abordés actuellement par la mission américaine. Plus tard, le premier ministre a ajouté que les pourparlers avec l'Egypte étaient « *une très longue histoire.* » Il a ajouté : « *Aujourd'hui, nous ne pouvons pas prévoir quand les négociations reprendront ni quand elles finiront.* » F.C.

A travers le monde

Espagne

- **LE PRINCE CARLOS HUGO DE BOURBON**, président du parti carliste, s'est déclaré, mercredi 24 janvier à Madrid, en faveur d'un nouveau modèle de socialisme autogestionnaire. *Présentant à la presse* le programme que défendra son parti aux *élections législatives* du 1er mars, le prince s'est prononcé « *pour un syndicalisme fort, responsable et capable de participer à la planification économique* ». Le parti carliste, a-t-il poursuivi, *croit* que la *pacification* du Pays basque passe par l'octroi des prérogatives véritables aux autorités de cette région. Des polices autochtones devraient être créées et placées sous la responsabilité exclusive des *gouvernements régionaux*. — *(A.F.P.)*

Finlande

- **LE MINISTRE FINLANDAIS DES AFFAIRES ETRANGERES** a affirmé que les pays *nordiques* ne s'étaient pas consultés en vue de reconsidérer leur aide au Vietnam après les récents événements au Cambodge, *contrairement* à ce qu'avait affirmé à un journal new-yorkais le premier ministre suédois. Le Vietnam est un des principaux bénéficiaires de l'aide finlandaise, et la présence des communistes au gouvernement rend la question d'une éventuelle suspension de cette assistance plus délicate que dans les autres pays scandinaves. — *(Corresp.)*

Pérou

- **DE VIOLENTS AFFRONTEMENTS** ont opposé le *mercredi 24 janvier* à *Lima* des groupes de choc armés du parti APRA (*Alliance populaire* pour la révolution américaine) de *M.* Haya de la Torre à des militants du parti chrétien-populaire de M. Bedoya. Les groupes de choc apristes ont coutume d'intervenir par la force contre toute personne osant critiquer leur *leader au Parlement. Les autres* formations politiques ont décidé de constituer aussi leurs propres milices armées. — *(Reuter.)*

République d'Afrique du Sud

- **M. CONNIE MULDER**, ancien ministre sud-africain de l'information, écarté du gouvernement à la suite d'un scandale sur l'emploi de fonds secrets *(le Monde* du 4 novembre 1978), a *annoncé mercredi* 24 janvier qu'il démissionnait de son siège de *député* du Parti national. M. Mulder a déclaré dans un communiqué qu'il avait cédé à l'insistance du premier ministre, M. Botha, mais qu'il gardait « *la conscience tranquille* ». — *(Reuter.)*

Somalie

- **LE PARTI SOCIALISTE REVOLUTIONNAIRE SOMALIEN**, réuni en congrès extraordinaire à Mogadiscio, a adopté à l'unanimité mercredi 24 janvier une nouvelle Constitution de cent quarante-quatre articles destinée à remplacer celle *qui avait été abrogée* lors de la prise du pouvoir par le président Syaad Barre, après le coup d'Etat militaire d'octobre 1969. — *(Reuter.)*

Vietnam

- *L'AUSTRALIE* a *coupé* son aide au Vietnam mardi 23 janvier pour protester contre l'invasion du Cambodge et, la politique délibérée du gouvernement de Hanoï d'« exporter » des réfugiés. L'aide *australienne s'élevait à environ* 7 millions de dollars. Le gouvernement de *M. Fraser* a annoncé que des mesures sévères seraient *prises* contre les capitaines de bateaux transportant des réfugiés illégaux dans les eaux territoriales australiennes. — *(Corresp.)*

EUROPE

Italie

APRÈS L'ASSASSINAT D'UN SYNDICALISTE

Le P.C.I. demande un « sursaut de conscience démocratique » contre le terrorisme

De nombreuses grèves et manifestations ont été organisées en Italie pour protester contre l'assassinat de Guido Rossa, représentant syndical de l'Italsider et membre du parti communiste, survenu à Gênes, le mercredi 24 janvier (nos dernières éditions). On soupçonne les Brigades rouges d'être à l'origine de cet attentat inédit, mais elles ne l'avaient pas officiellement revendiqué ce jeudi.

Réunis à Rome la veille, les secrétaires généraux de la Démocratie chrétienne et du parti communiste n'ont pu que constater leurs divergences. Un sommet des cinq formations de la majorité aura lieu vendredi 26 janvier, et il sera probablement suivi de la chute du gouvernement de M. Andreotti.

De notre correspondant

Rome. — L'assassinat de Guido Rossa a provoqué un choc dans la gauche italienne. C'est la première fois qu'on assassine un ouvrier communiste au nom de la révolution. Il y avait bien eu deux agressions à coups de feu contre des membres du P.C.I. — un journaliste de *l'Unita* à Turin et un cadre d'entreprise à Gênes — mais personne, pas même les *néo-fascistes, n'étaient allé jusqu'à* abattre froidement un délégué syndical. En franchissant le pas, les terroristes « rouges » défient ouvertement le mouvement ouvrier italien dont ils prétendent être « l'avant-garde armée ».

« C'est un fait très grave, mais il ne nous étonne pas », dit M. Ugo Pecchioli, qui est considéré comme le « ministre de l'intérieur » du parti communiste : *« Depuis l'automne dernier, les brigades rouges avaient annoncé l'ouverture des hostilités. »*

En effet, leur *« résolution stratégiques numéro 5 »*, datée de septembre 1978, laissait entendre que les *« Berlinguericns »* et les *« bureaucrates syndicaux »* figureraient parmi leurs victimes aux côtés des cadres d'entreprises, des magistrats, des hommes politiques démocrates chrétiens, des policiers, des gardiens de prisons et des journalistes. Deux autres documents avaient été diffusés le mois suivant dans les établissements Fiat de Turin et Italsider de Gênes. Ils s'étendaient longuement sur les « Berlinguerlens » qui seraient des *« représentants du front bourgeois »* dans les usines, mais aussi des *« espions »* et des instruments de l'*« Etat impérialiste des multinationales »*. Avec la *collaboration des « bonzes syndicaux »*, ces révisionnistes pratiqueraient *« la délation contre les avant-gardes révolutionnaires »* ; ils chercheraient *« d'abord à déstabiliser puis à anéantir la résistance de la classe ouvrière »*.

On a donc tout de suite soupçonné les Brigades rouges et fait crédit à un premier coup de téléphone anonyme. En tout état de cause, les assassins de Guido Rossa se sont inspirés de la « résolution stratégique numéro 5 ». C'est à Gênes qu'elle a été appliquée : la ville laboratoire des terroristes, le théâtre des grandes « premières » : on y a enlevé le juge Sossi en avril 1974, puis assassiné son collègue Coco, en juin 1976.

« Le masque est tombé, dit-on au P.C. : *les Brigades rouges montrent que leur véritable ennemi est le mouvement ouvrier.*

Guido Rossa était menacé de mort depuis plusieurs mois. N'est-ce pas ce syndicaliste de quarante-quatre ans qui, au cours d'une ronde, avait surpris Franco Berardi en train de distribuer des tracts des Brigades rouges à Italsider ? Le conseil d'usine aussitôt réuni décida de dénoncer le terroriste aux carabiniers. Guido Rossa se chargea de cette tâche ingrate puis témoigna contre Berardi lors du procès qui le condamna à quatre ans et demi de prison.

« Ce communiste a fait son devoir, dit M. Hugo Pecchioli. *Beaucoup d'autres l'imiteront. Il faut dénoncer les terroristes qui ne doivent bénéficier ni de l'impunité ni de l'omertà (loi du silence) comme dans les territoires de la Mafia. L'indifférence n'est pas tolérable. Ce nouvel épisode criminel exige un sursaut de conscience démocratique. »*

Comme au temps de la « stratégie de la tension » (1969-1974) et de l'affaire Moro, le P.C.I. et les syndicats répondent par la seule arme dont ils disposent : la mobilisation populaire. C'est une condition nécessaire mais non suffisante pour neutraliser les terroristes. Elle les impressionne mais ne les désarme pas. La mobilisation des masses doublée d'une « vigilance » dans les entreprises n'est déterminante que si les pouvoirs publics sont en mesure de conduire une répression efficace et de s'attaquer par des réformes courageuses aux racines de la violence.

Aux yeux d'un certain nombre d'Italiens qui doutent encore de ses intentions, le P.C.I. peut acquérir un brevet de démocratie. Si *on l'attaque, n'est-ce pas la* preuve qu'il est du bon côté ? Mais les critiques n'en diminueront pas pour autant. On continuera à *l'accuser d'avoir engendré le* terrorisme parce que les Brigades rouges s'affirment marxistes-léninistes, parce qu'il affaiblissait hier les structures de l'Etat en étant dans l'opposition, parce qu'il ne les combat pas suffisamment aujourd'hui étant dans la majorité... Bref, M. Berlinguer doit se battre sur tous les fronts, y compris contre une partie de ses propres troupes, qui en ont assez de cette situation.

Est-ce un hasard si Guido Rossa a été assassiné le jour même où les secrétaires généraux de la D.C. et du P.C.I. devaient *constater leurs divergences* et donner le coup d'envoi à une crise gouvernementale ? On ne le pense pas. *« Ces criminels sont des maniaques du symbole*, constate M. Pecchioli. *Rappelez-vous l'affaire Moro. Pour eux, chaque mort doit signifier quelque chose. »*

L'émotion provoquée par l'assassinat de Gênes n'a pas suffi à ressouder la majorité parlementaire. On donne pour acquise la chute du gouvernement démocrate-chrétien de M. Andreotti avec ou sans vote de confiance au Parlement. La formule-miracle qui permettait d'éviter des élections anticipées en mai ou en juin n'est pas encore trouvée.

ROBERT SOLÉ.

● *La police italienne* aurait découvert l'endroit où Aldo Moro a été détenu pendant cinquante jours par les Brigades rouges avant d'être assassiné. Il s'agirait d'une petite maison de campagne isolée, située dans la région de Rieti, *à 60 kilomètres environ* au nord de Rome. Elle aurait été louée il y a cinq ans par un architecte. Mais, d'après la des*cription des voisins*, la police serait convaincue d'être en présence du « portrait robot » d'un important extrémiste d'extrême gauche, *actuellement recherché*. Son identité n'a pas été révélée. Aldo Moro a été enlevé à Rome le 16 mars 1978. Son cadavre a été retrouvé le 9 mai dans la capitale italienne. — *(A.F.P.)*

Portugal

DANS L'ALENTEJO

Les ouvriers agricoles ont observé une grève de vingt-quatre heures pour « défendre la réforme agraire »

De notre correspondant

Lisbonne. — « Une journée de grève pour la défense de la réforme agraire » : ce thème a mobilisé, mercredi 24 janvier, la presque totalité des ouvriers agricoles de la moitié sud du pays (essentiellement l'Alentejo). Leur mouvement a reçu l'appui du P.C., de l'Union démocratique et populaire et de l'Union de la gauche pour la démocratie socialiste. Par solidarité, les unions syndicales des régions de Lisbonne et de Setubal ont demandé à leurs adhérents d'observer des arrêts de travail qui, selon les branches d'activité, ont varié entre trente minutes et quatre heures. Une pétition portant deux cent mille signatures a été remise au président de la République. Elle exige *« le rétablissement du dialogue entre le gouvernement et les travailleurs »* pour assurer le succès de la réforme agraire, *« élément essentiel du régime démocratique et constitutionnel »*.

Cette journée de grève avait été décidée au début de l'année par les syndicats agricoles et par les directions des exploitations collec*tives pour dénoncer la « politique réactionnaire »* du ministère de l'agriculture.

Après l'approbation en juillet *1977 de la loi Barreto, qui rempla*çait le régime en vigueur depuis l'été 1975, environ 130 000 hectares de terres ont été restitués aux *anciens propriétaires. Ces restitu*tions ont suscité une vive opposition de la part des organisations agricoles. Le malaise en Alentejo *s'est aggravé avec la nomination* en août de M. Vaz Portugal au ministère de l'agriculture. Personnalité très conservatrice, le ministre a choisi comme secrétaire d'Etat M. Amaral, membre du parti monarchiste, très lié aux intérêts des grands propriétaires fonciers. La Garde nationale républicaine a été dépêchée sur les lieux afin de *« veiller à l'application de la loi »*.

Rien n'a été fait pour assurer la survie des exploitations collectives amputées d'une partie de leurs terres, souvent la meilleure, à la *suite des restitutions*.

D'autre part, les mesures gouvernementales destinées à garantir l'emploi dans la région sont *insuffisantes. Lors de l'occupa*tion des propriétés, les organisatios agricoles avaient donné la priorité à la résorption du chômage, considérablement aggravé en raison de l'arrêt de l'émigration, de la fin de la guerre en Afrique et de la crise du bâtiment.

JOSÉ REBELO.

Belgique

La réforme de la Constitution

LE ROI BAUDOUIN ADRESSE UNE MISE EN GARDE AUX CORPS CONSTITUÉS

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Six semaines après les élections législatives, alors que le président des sociaux-démocrates flamands, M. Wilfried Martens, en est toujours à chercher une formule de gouvernement, le roi Baudouin a adressé, le mercredi 24 janvier, aux corps constitués une mise en garde contre la confusion créée par les projets de réforme de la Constitution. « Chaque Belge, a-t-il dit, doit savoir qui le commande et qui le sert. »

Le roi Baudouin a évoqué trois événements : les élections législatives du 17 décembre, les élections européennes du 10 juin et le cent cinquantième anniversaire de l'indépendance nationale, qui se situe en 1980. Ces événements, dit-il, invitent *« à faire l'Europe, à fortifier les institutions nationales et à établir les pouvoirs régionaux »*. Le roi constate que l'évolution veut que la nation attribue aux institutions européennes *les domaines qui seront* mieux gérés à ce niveau et confie aux communautés culturelles et régionales les droits qu'elles exerceront mieux que le pouvoir central. Mais, estime-t-il, tous les pouvoirs, qu'ils soient européens, nationaux, ou régionaux, doivent être complémentaires sans exclusivité, *« car il ne faut pas permettre que le citoyen soit tiraillé entre des pouvoirs antagonistes et concurrents »*.

Le roi a ensuite évoqué les conditions indispensables pour que la réforme de l'Etat réussisse. Il faut, a-t-il dit, renforcer l'esprit d'union entre les Belges, et il a lancé un appel au dialogue entre les responsables. Il est aussi indispensable que l'on aboutisse à une meilleure cohésion, à une plus grande simplification des institutions. Les pouvoirs doivent être plus accessibles et plus cohérents. Enfin, le souverain a insisté sur la définition précise des compétences et la prévention des conflits entre les divers exécutifs et assemblées qui vont être créés. — P. de V.

République fédérale d'Allemagne

Le chancelier Schmidt approuve au Bundestag la projection d'« Holocauste »

De notre correspondant

Bonn. — Au cours du débat du mercredi 24 janvier, au Bundestag, le chancelier Schmidt est intervenu dans les controverses touchant le film *Holocauste*, qui est actuellement diffusé par la télévision ouest-allemande. Ce programme a eu, jusqu'ici, un retentissement bien plus considérable qu'on ne l'avait prévu (*le Monde* du 25 janvier).

Le chancelier a insisté sur le fait que ce film est diffusé dans son pays. Il a remarqué que, dans cette œuvre, *« bien des choses peuvent être inexactes, mais beaucoup sont vraies »*. Après avoir indiqué que lui-même n'a vu que des passages du film aux Etats-Unis, et seulement un bref extrait de la diffusion en cours, le chancelier a poursuivi : *« De toute manière, ce film contraint à un retour en arrière critique, à une méditation d'ordre moral, ce qui n'est pas inutile si l'on tient compte de la décision que chacun d'entre nous doit prendre, dans le cours de cette année, à propos du problème de la prescription légale. »* Cette dernière allusion vise la prescription des crimes de guerre qui doit, en principe, intervenir l'an prochain.

« Je voudrais, a poursuivi le chancelier, *encore ajouter ceci : en vérité, ce film devrait aussi pouvoir être montré dans l'autre partie de l'Allemagne ; eux également ont le droit d'être encouragés à une réflexion touchant notre commune histoire allemande. »*

Lundi soir, onze millions de téléspectateurs auraient suivi le premier épisode ; ce chiffre s'élevait à treize millions le lendemain. En même temps, cinq mille deux cents spectateurs le premier jour et sept mille trois cents le second ont téléphoné au studio, où le film était suivi d'une discussion pour poser des questions ou exprimer leurs sentiments. Bien qu'un jugement d'ensemble soit encore prématuré, les indications données par le W.D.R. (*Westdeutscher Rundfunk*) suggèrent que la majorité des appels auraient approuvé la diffusion de ce film en République fédérale.

JEAN WETZ.

Union soviétique

POUR LA REVUE « TEMPS NOUVEAUX »

Le colloque du P.S. sur le stalinisme était marqué par « l'esprit de la guerre froide »

De notre correspondant

Moscou. — Le colloque tenu par le parti socialiste français sur « les problèmes du stalinisme » (*le Monde* du 16 janvier) est *« une entreprise menée dans l'esprit de la guerre froide »*, écrit l'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux*, cité mercredi 24 janvier par l'agence Tass. Il dénonce les *« méthodes indignes »* des organisateurs du colloque, qui, au plus fort de la crise du monde capitaliste, n'ont *« rien trouvé de mieux à faire que de s'occuper de problèmes imaginaires, inexistants »*. Selon l'auteur de l'article, puisque le parti communiste soviétique a condamné — il y a bien longtemps — le « culte de la personnalité », il serait interdit de revenir sur le problème du stalinisme. L'interdiction ne semble toutefois pas s'étendre à Staline lui-même, puisque le calendrier officiel publié cette année par la *Pravda* indique, à l'occasion de son centième anniversaire, que le célèbre Géorgien fut *« un éminent dirigeant du P.C. de l'U.R.S.S., de l'Etat soviétique, du mouvement communiste et ouvrier international, un théoricien et propagateur du marxisme-léninisme »*.

Pour la doctrine officielle soviétique, *« le culte de la personnalité ne pouvait pas modifier l'essence de l'édification du socialisme »*. Aussi *Temps nouveaux* rappelle que *« le socialisme existe réellement en U.R.S.S. depuis soixante ans »*, que c'est le socialisme soviétique qui a *« sauvé les peuples d'Europe, et donc le peuple français, de la barbarie hitlérienne »*, que l'U.R.S.S. et ses alliés sont un *« bastion solide de la paix et de la détente »*. Tout cela a été *« oublié »* par les orateurs du colloque, de même que par M. François Mitterrand dans une intervention *« marquée du sceau de l'ambiguïté »*.

L'auteur reproche surtout au parti socialiste d'avoir voulu faire une opération de politique intérieure en essayant de forcer la main au parti communiste français. *« Cela a-t-il donné un résultat quelconque ? »*, s'interroge *Temps nouveaux*. *« Si résultat il y a, c'est plutôt le contraire de ce qui était espéré : les communistes français ont riposté à ces tentatives. »* Ce bon point décerné au P.C.F. contraste avec la critique virulente que le même hebdomadaire avait faite il y a quelques semaines du livre *l'U.R.S.S. et nous*, dont la lecture avait été recommandée par le bureau politique du parti français.

DANIEL VERNET.

AFRIQUE

Tunisie

UN AN APRÈS LES ÉMEUTES DU 26 JANVIER

Les problèmes demeurent malgré un calme apparent

La Tunisie a apparemment retrouvé le calme un an après la grève générale, les émeutes sanglantes et la proclamation de l'état d'urgence, le « jeudi noir » 26 janvier 1978, ressenti comme un véritable séisme par la société tunisienne. La rentrée universitaire s'est déroulée normalement, il ne semble plus y avoir de grèves et s'il y en a, personne n'en parle.

L'ordre règne donc dans le pays. Tout au plus décelait-on à *l'approche de l'anniversaire*, une certaine « nervosité » au niveau du pouvoir tandis que la police se montrait plus vigilante. Et les *dirigeants ont saisi l'occasion du* détournement d'un avion tunisien vers Tripoli le 12 janvier, jour du cinquième anniversaire de la fu*sion manquée tuniso-libyenne*, pour appeler la population à faire preuve de cohésion.

La condamnation, en octobre dernier, de M. Hachib Achour, ancien secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens, continue de provoquer, à l'étranger, des meetings de l'opposition. Aux yeux du régime, ces manifestations, pour irritantes qu'elles soient, sont cependant compensées, à l'intérieur, par la « récupération » de vétérans du P.S.D. qui avaient pris leurs distances il y a un an ou plus. C'est le cas, notamment, de MM. Chatti, ancien ministre des affaires étrangères, et Mongi Kooli, ancien ministre de la santé. Ils ont écrit au président Bourguiba pour faire amende honorable et sont rentrés dans le giron destourien.

Autre sujet de satisfaction pour le pouvoir : les divisions, réelles ou apparentes de *l'opposition*. Sans le menacer d'éclatement, des querelles ont surgi au sein du parti des démocrates-socialistes de M. Mestiri, qu'un fossé continue à séparer du Mouvement de l'unité populaire de M. Ben Salah. A Paris, cette dernière formation n'a pas réussi à s'entendre avec le collectif tunisien du 26 janvier, qui regroupe la plupart des courants de l'opposition, pour organiser une *manifestation commune* à l'occasion du premier anniversaire des émeutes. Le P.C.T. qui affirme entretenir de bons rapports avec le *P.D.S. et avec le* M.U.P. a proposé aux différents mouvements de définir une plateforme commune sur la défense des libertés, *mais son appel n'a* toujours pas abouti à un résultat concret.

Tout en critiquant le régime, les principales formations de l'opposition évitent de lui « claquer la porte au nez ». Issues du « système » dont elles connaissent les rouages et les roueries, elles estiment, peut-être, que des possibilités qu'il convient de ne pas gâcher, s'offriront à brève échéance.

Pour le pouvoir, la « grande affaire » de l'année est la préparation du dixième congrès du P.S.D., prévu le *3 septembre*, qui doit être suivi par les élections législatives fixées au premier dimanche de novembre. Une fois de *plus, le problème du « multipartisme »* sera posé. Quelle réponse apportera le P.S.D. ? Il n'est pas exclu que tout en réaffirmant le principe du parti unique, il s'ouvre à d'autres courants. Mais jusqu'où et comment se fera cette ouverture ? Le P.S.D. acceptera-t-il de faire figurer sur ses listes électorales des *candidats indépendants* ? La perspective de la succession du chef de l'Etat met en relief l'importance de ce *congrès* et peut expliquer le « retour » des uns et l'attentisme des autres.

Le calme apparent que connaît la Tunisie masque mal, cependant, les problèmes qui demeurent : le traumatisme provoqué par les événements du 26 janvier n'a pas disparu ; la santé du président Bourguiba, rentré à Tunis le 10 janvier après deux mois et demi de soins à l'étranger, est toujours préoccupante ; la lutte pour le pouvoir, pour être moins voyante, n'en est pas moins âpre ; un malaise est perceptible au sein de l'U.G.T.T., transformée en « section sociale » du P.S.D. et dont les dirigeants réclament plus volontiers un accroissement de la productivité que des augmen*tations de salaires*.

Sur le plan économique, le premier ministre lui-même, M. Hedi Nouira, estime que la situation *« n'inspire ni pessimisme ni optimisme démesurés »*. Il n'en demeure pas moins que les résultats des deux années du plan quinquennal 1977-1981 se sont situés *« en deçà des espérances »*, que des rectificatifs devront être apportés, que certains projets devront être abandonnés et que la Tunisie ne pourra plus vivre sur la rente des acquis antérieurs. Que la Banque mondiale ait estimé que la Tunisie était un des rares pays du tiers-monde dont la progression était honorable est une consolation, mais ne constitue pas une garantie suffisante pour l'avenir.

PAUL BALTA.

DIVERSES ORGANISATIONS DEMANDENT LA LIBÉRATION DES SYNDICALISTES EMPRISONNÉS

Un millier de personnes environ ont répondu *mercredi soir* 24 janvier à l'appel du Collectif tunisien du 26 janvier, à l'occasion du premier anniversaire du « jeudi noir ». C'est par la lecture d'une lettre de M. Achour, acheminée clandestinement, que M. Khémaïs Chamari, animateur du collectif, a ouvert la séance. Le dirigeant syndicaliste y décrit les conditions de sa détention depuis son arrestation et son transfert, le 11 décembre, avec son adjoint, M. Adberrazak Ghorbal, de la prison de Tunis au *« bagne de Nador »*, où ils sont incarcérés.

Des messages de soutien au Collectif et à l'U.G.T.T. *ont été* adressés par de nombreuses organisations ouvrières et politiques, notamment la Fédération syndicale mondiale, la Confédération européenne des syndicats, la Confédération internationale des syndicats arabes, la Fédération internationale des droits de l'homme, le parti socialiste français, les partis communistes arabes et européens, etc. Tout comme les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. présents dans la salle, ils demandent *« la libération et l'amnistie totale et inconditionnelle des syndicalistes arrêtés et le rétablissement des dirigeants de l'U.G.T.T. dans les postes de responsabilités auxquels ils avaient été légalement élus »*. A *ce propos*, M. Chamari a donné lecture d'une lettre ouverte adressée par l'Union générale des travailleurs algériens, au président *Bourguiba pour formuler une demande analogue.*

DIPLOMATIE

LES DISCUSSIONS SUR LE DÉSARMEMENT ET LEURS RÉPERCUSSIONS

A Genève

La session du nouveau Comité débute par une offensive pour l'arrêt de tous les essais nucléaires

De notre envoyé spécial

Genève. — Dès la première réunion du comité du désarmement des Nations unies, mercredi 24 janvier, la France, qui faisait sa rentrée dans le forum du désarmement, après une longue absence, a dû faire face à une offensive attendue en faveur de l'interdiction totale des essais nucléaires. Cette interdiction s'adrresserait, en principe, à tout le monde, mais comme jadis, le traité interdisant les essais atmosphériques, elle n'aurait d'effets pratique qu'envers les puissances qui ont encore besoin de faire des expériences, pourporter leur arsenal nucléaire à sa pleine capacité : la France et la Chine.

En créant le comité, l'assemblée de l'ONU lui a recommandé d'étudier cette question en priorité. M. Waldheim l'a rappelé, dans un message lu à la séance inaugurale, et les premiers orateurs (Mexique, Suède, Australie, Sri Lanka) en ont fait autant. Depuis 1977, une négociation est en cours entre Moscou, Londres et Washington pour un traité interdisant tous les essais et le bruit court, au Palais des nations, que son aboutisement sera annoncé pendant la présente session du comité.

Interrogé sur l'attitude de la France dans cette éventualité, le ministre des affaires étrangères français a répondu : *« Il est évident que si des expériences sont indispensables* (à la dissuasion française) *eles devront avoir lieu. Ce n'est pas contradictoire avec notre souci du désarmement ».*

Il n'empêche que le concours de la Chine dans cette affaire, c'est-à-dire sa participation au comité, arrangerait bien les affaires françaises. Apparemment, M. François-Poncet ne désespère pas de l'obtenir. Avec la présence du représentant français, la chaise vide du délégué chinois était la grande attraction de la réunion. M. Yi Suchih, représentant adjoint de la Chine, à Genève, était cependant venu *« en observateur »* dans la salle. Il a entendu la plupart des orateurs, même M. Issraelyan (U.R.S.S.) réclamer sa participation, ce dernier dénonçant incidemment *« la position négative »* des Chinois.

« Dites moi dans le creux de l'oreille quand vous viendrez au comité » a dit le ministre français en accueillant M. Yi Suchih, à une réception. *« En temps opportun »* a répondu en riant le diplomate chinois. Du côté français, on croit que les Chinois veulent surtout observer une période de « radâge ».

Dans son discours devant le comité, M. François-Poncet a dénoncé *« deux tentations »*, celle *« de geler les équilibres internationaux à travers la permanence des blocs exprimant des hégémonies »*, et celle *« de croire possible dans le monde tel qu'il est, un désarmement général et complet »*. Rappelant les propositions de M. Giscard d'Estaing à l'ONU, il a insisté sur *« le droit de chacun à la sécurité ». « Le désarmement,* a-t-il ajouté, *doit porter en priorité sur deux facteurs d'instabilité : le caractère excessif des arsenaux stratégiques des superpuissances par rapport aux nécessités de leur dissuasion mutuelle : l'accumulation déséquilibrée des armements conventionnels en Europe. »*

Il a poursuivi : *« Tant que l'existence de capacités nucléaires de destruction aussi surabondantes* (que celles des deux grandes puissances nucléaires) *laissera subsister la possibilité d'une élimination totale de l'humanité, le désarmement restera une vue de l'esprit. »* La France approuve que les superpuissances cherchent à limiter leurs armements stratégiques, mais rappelle que leur objectif doit être *« la réduction substantielle de leurs arsenaux et le gel de leur compétition technologique sans que soit compromise la sécurité des deux partenaires et de leurs alliés ».*

Il va de soi, a ajouté M. François-Poncet, que le problème se pose *« d'une toute autre manière pour les puissances nucléaires moyennes comme la France »* en raison de la *« disproportion évidente »* des forces. En terminant le ministre a lancé un avertissement au comité. S'il *« s'éloignait du principe du droit universel à la sécurité pour revenir à des compromis bipolaires, la France serait ramenée à ses réserves du passé ».*

Le comité est présidé en janvier par l'Algérie, premier état membre par ordre alphabétique. Son ministre des affaires étrangères, M. Bouteflika, venu à Genève pour l'occasion, accueillit par une accolade son collègue français. Au début de son discours, M. François Poncet s'est félicité de la présence de l'Algérie à cette place et de *« l'autorité, la compétence et l'éclat »* de son représentant. M. Bouteflika l'a chaleureusement remercié.

MAURICE DELARUE.

(Dessin de PLANTU.)

L'ÉVOLUTION DE LA STRATÉGIE AMÉRICAINE

La « doctrine Carter » tend de plus en plus à la destruction des objectifs militaires

Washington. — La conclusion relativement proche d'un accord SALT oblige le gouvernement américain à préciser sa position sur un certain nombre de systèmes d'armes et ranime les discussions sur la doctrine d'emploi des armes stratégiques. La presse se fait l'écho de fuites plus ou moins organisées sur les études entreprises au sein de l'administration et impliquant une « révision » de la doctrine stratégique américaine. Derrière ces études se profilent les questions qui agitent les experts depuis une bonne vingtaine d'années ; Faut-il chercher plutôt à empêcher la guerre — toute guerre — ou se préparer à la gagner si elle éclate tout de même ? Sur quels objectifs doit-on pointer les milliers d'armes nucléaires dont on dispose ? A quel moment, selon quelle séquence, à partir de quelles bases de départ ces armes doivent-elles être mises en œuvre ? Faut-il se protéger et comment ? M. Carter a certes affirmé récemment que sa politique reste fondée sur la dissuasion, mais le contenu de cette notion continue d'évoluer.

De notre correspondant

Cette évolution est difficile à dater. Ainsi, la doctrine de Foster Dulles est souvent présentée comme celle des représailles massives. En réalité, le secrétaire d'Etat d'Eisenhower ne préconisait pas une politique du « tout ou rien ». Comme il l'expliquait dans un article de *Foreign Affairs* en avril 1954, la dissuasion exigeait *« la souplesse et les ressources permettant d'envisager diverses réponses ». « Le monde libre,* ajoutait-il, *ne doit pas se placer dans une situation où la seule réponse disponible sera la guerre générale. »* Simplement, Dulles tenait à ce que toute agression soviétique soit sanctionnée par une « punition » dont les Etats-Unis choisiraient eux-mêmes le lieu — pas forcément là où le méfait aurait été commis ou préparé — *et dont la gravité surclasserait* à l'avance tous les bénéfices escomptés par le Kremlin. Il y avait bien escalade de la part des Etats-Unis, mais pas forcément aux extrêmes.

Les idées de M. McNamara

De même, la doctrine de la *« destruction mutuelle assurée »* avancée par M. McNamara quelques années plus tard n'avait-elle pas la lumineuse simplicité qui lui a été attribuée. Sans doute le ministre de la défense de Kennedy fondait-il sa thèse sur la nécessité de garder toujours en réserve, même après une attaque générale de la part de l'U.R.S.S., de quoi infliger à l'agresseur un *« niveau de destruction intolérable par tout pays industriel »* (il évaluait ce niveau à deux tiers de sa capacité industrielle et entre un quart et un tiers de sa population). Mais il nuançait son propos en parlant de « réponse sélective » et en y ajoutant la notion plus confuse de « capacité de limitation des dommages » dont les Etats-Unis devraient se doter.

Quant à la « réponse flexible » qui devait être incorporée à la doctrine de l'OTAN en 1967 pour la défense du territoire européen, elle était également valable au niveau stratégique central. Ainsi M. Laird, secrétaire à la défense de M. Nixon, écrivait dans son rapport annuel de février 1972 : *« Pour maintenir la souplesse nécessaire, nous projetons nos forces de manière à disposer d'alternatives stratégiques utilisables en fonction de la nature et du niveau de la provocation. Cela signifie que nous devons être capables d'asséner une réponse appropriée sans recourir nécessairement à une destruction massive des villes et des industries. »*

Cet aspect « sélectif » et « non urbain » de la réponse a été renforcé par la suite, tout particulièrement par M. Schlesinger, chef du Pentagone de 1973 à 1975. *Il* introduit, le premier, encore que prudemment, la notion de capacité « anti-forces » que doivent avoir les Etats-Unis. *« L'objectif,* écrit-il dans son rapport de février 1975, *est de disposer d'une force qui, en réponse à des actions soviétiques, pourra mettre en œuvre une variété d'options limitées et préparées à l'avance, réagir rapidement à des ordres de changement d'objectifs de manière à dissuader contre toute la gamme d'attaques ultérieures que pourrait envisager l'ennemi potentiel. Cette force devrait avoir une certaine capacité de détruire des « cibles dures »* (Hard Targets). *Bien que nous préférerions voir les deux côtés éviter de se doter d'importantes capacités anti-forces (1). »*

Une « cible dure » par excellence

Le peu que l'on sait de la « doctrine Carter » ne peut que *renforcer cette évolution* vers une stratégie « militaire » plus que de dissuasion tout court. L'intérêt porté par la Maison-Blanche à la défense civile poursuit la ligne de *« limitation des dommages »* dont parlait M. McNamara et confirme qu'un échec de la dissuasion n'est plus impensable. Les études en cours auraient pour idée directrice de donner la « priorité » aux objectifs militaires soviétiques, en commençant par les concentrations de troupes et de chars pour finir par les silos à missiles. C'est un pas de plus par rapport à M. Schlesinger, qui mentionnait les objectifs militaires, *mais* sans leur donner la priorité.

Ces idées ne sont pas reprises telles quelles dans les proclamations officielles, mais elles n'en sont pas exclues non plus. M. Brown, secrétaire à la défense, déclarait l'an dernier à un groupe d'étude de la chambre des représentants sur les *SALT, qui vient* de publier son rapport : *« La destruction assurée ne peut être la seule réponse mise à la disposition du président. »* Il précisait : *« La crédibilité ne peut être maintenue par une combinaison de forces rigides et une stratégie de pures représailles urbaines et industrielles, qui nous effraie tout autant que l'adversaire. »* Le ministre de la défense demandait donc *« une souplesse permettant de répondre à un niveau approprié »* et, dans ce cadre, de *« lancer des contre-attaques contrôlées contre un vaste éventail d'objectifs tant civils que militaires ».*

L'accent est mis sur les cibles militaires, au détriment, si l'on peut dire, des objectifs civils. De la dissuasion par la terreur, on a glissé dans un système nouveau, celui qui vise à *« mener et gagner une guerre »*, à « contrer » plutôt qu'à punir. Sans doute ces deux notions ne sont-elles pas antinomiques. Selon le vieil adage, le meilleur moyen d'avoir la paix est de préparer la guerre : les dirigeants politiques auront d'autant plus de chances de considérer celle-ci comme exclue que les militaires, eux, y croiront davantage. Toutefois, les calculs des seconds ont fini par déborder sur les préoccupations des premiers, et la guerre est redevenue « pensable ».

En outre, l'idée sous-jacente à la *« conduite de la guerre »* est celle de la limitation de la guerre. Il faut *« faire quelque chose »* devant une agression soviétique, *mais sans* exposer le territoire des Etats-Unis à une attaque dévastatrice. Pour les Européens, cela confirme la fin de la garantie américaine absolue, celle qui promettait de raser les centres vitaux soviétiques en riposte à une agression sur le vieux continent.

Il est d'autant plus douteux que *M. Carter renverse cette* évolution que celle-ci est devenue inévitable *depuis bien longtemps sous l'effet* de trois facteurs au moins.

1) Le premier est le renforcement de la puissance soviétique, qui conduit les Etats-Unis à une attitude de plus en plus prudente. Sans doute ceux-ci sont-ils prêts à utiliser tous leurs moyens si leur territoire venait à être attaqué, *mais cette option ne peut plus* offrir de solution au problème que *leur posent — et à eux seuls,* en tant que puissance responsable d'une alliance — l'extension de la dissuasion à d'autres pays, la nécessité de répondre à des empiètements soviétiques à la périphérie de leur sphère d'influence.

2) Un autre facteur a été la constatation que les stratèges *soviétiques n'avaient jamais* partagé les concepts américains de *« destruction mutuelle assurée »,* voire de dissuasion. Sans doute ce jugement repose-t-il sur des interprétations uniquement américaines d'une littérature soviétique embryonnaire. Mais l'important est que les principaux responsables des Etats-Unis *« perçoivent »* ainsi leur partenaire.

De même, pour la plupart des Soviétiques, les dirigeants du Kremlin ne cherchent pas tant à dissuader leur partenaire américain d'une agression, à laquelle ils ne croient d'ailleurs pas, qu'à *neutraliser le barrage de la dissuasion que Washington oppose à leurs ambitions, afin de passer* à une stratégie de coercition. Obtenir les mains libres en Europe, par exemple, en faisant sauter le verrou de la protection américaine, tel serait leur objectif. Dans ces conditions, les Etats-Unis ne peuvent pas, eux non plus, se contenter d'une dissua*sion devenue inopérante : il faut* se préparer à *« conduire la guerre »*, mais, à la différence de ce que préconisait Foster Dulles, d'une manière limitée et sur le terrain que choisira l'adversaire.

3) Le dernier facteur est d'ordre technologique, voire bureaucratique. La prolifération des vecteurs, dans les années 60, puis, avec l'apparition des fusées à ogives multiples, des têtes nucléaires, a mis à la disposition des états-majors une *telle quantité de* charges opérationnelles (quelque *dix mille* dans l'arsenal américain) qu'il fallait bien leur trouver un *emploi*. Comme le nombre des villes soviétiques « valant la peine » d'être détruites ne dépasse guère deux cents, l'intérêt s'est porté vers les objectifs économiques d'abord, militaires ensuite. En outre, la précision toute nouvelle que les techniciens ont donné aux engins modernes devait bien servir à quelque chose. Quelle plus belle cible trouver qu'un missile dans son silo bétonné, dont la destruction exige un impact à moins de 200 mètres ?

MICHEL TATU.

(1) Les cibles « dures » ou « durcies » *sont des* installations militaires protégées, fixes ou mobiles, comme des aérodromes, des stocks stratégiques, des P.C., les silos de missiles adverses ou des installations civiles vitales, comme des barrages, des centrales nucléaires ou des centres industriels de services publics.

BIBLIOGRAPHIE

« LA 6e COLONNE, SI LES RUSSES ATTAQUAIENT »

Une nouvelle version du « coup de poignard dans le dos »

Pentecôte 198.. Soudain, profitant du *répit de ces courtes* vacances, l'armée rouge attaque en Europe occidentale. *Les Etats-Unis* refusent de s'engager aux côtés de leurs alliés européens dans un conflit mondial. L'Europe et, bientôt la France, envahies par les chars et les avions soviétiques en moins de quatre jours.

En France, le seul pays à disposer *d'une arme* nucléaire dont l'emploi est resté en toute indépendance *sous l'autorité* du chef de l'Etat, le président de la République consulte. *Il* tergiverse. Le temps pour les dirigeants du parti communiste et des officiers du K.G.B. — les services secrets soviétiques — qui les conseillent d'en appeler à la foule des militants et sympathisants pour assiéger l'Elysée.

Le chef de l'Etat, prisonnier, a donné sa démission. *« Les Russes sont à Paris »*, en quelques heures. L'armée française, bousculée, culbutée, n'a pas reçu l'ordre d'engager ses moyens nucléaires. Dans une ferme, au bord du canal de la Marne au Rhin, où il s'est réfugié, le lieutenant-colonel Georges Brioude, un ancien sous-officier qui a réussi à monter dans la hiérarchie à force de volonté et de compétence, tire la leçon des événements devant l'agriculteur qui s'apprête, avec son fils écologiste, à faire de la résistance.

« Faute de pouvoir détruire nos missiles ou leurs rampes de départ à coup sûr, explique l'officier supérieur, *ils* [les Soviétiques] *ont visé plus haut. Au niveau de ceux qui décident de tirer. Ils étaient encore plus assurés de gagner la partie. Il suffisait, en effet, d'isoler le président, les ministres, les généraux. C'est une manœuvre géniale. Pendant ce temps, pauvres cons, nous attendions en vain un ordre qui ne pouvait plus venir. »*

La dissuasion nucléaire tournée par la manipulation politique. Tel est le thème du « roman sans fiction » intitulé *la 6e Colonne, si les Russes attaquaient,* qu'un auteur, prénommé François, qui a tenu à garder l'anonymat, vient de publier aux éditions Stock. *Nouvelle* version de la trahison de l'arrière ou du fameux « coup de poignard dans le dos », ce livre est vraisemblablement l'œuvre d'un militaire ou d'un auteur sensible aux états d'âme anticommunistes d'une partie des cadres de l'armée.

Sans discrimination ni subtilité, le P.C.F. y est décrit comme le parti de l'étranger, le parti de l'anti-France, le parti des saboteurs, le complice des envahisseurs et, avec lui, des journaux, comme *le Monde*, dont le progressisme du temps de paix en fait un allié inconscient des communistes manipulés, de main de maître, par les espions soviétiques.

Présenté par l'éditeur comme *« une critique sévère de ceux qui ont fondé la défense de la France sur le tout ou rien nucléaire, au détriment des forces classiques », la 6e Colonne* témoigne, en réalité, des seules obsessions de son auteur et d'une perception pessimiste ou consternante — comme l'on voudra — de la vie politique française réduite à des clichés manichéens.

JACQUES ISNARD.

★ *La 6e Colonne, si les Russes attaquaient,* par François. Stock, 380 p., 48 F.

LA SÉCURITÉ EN EUROPE

M. Luns : il faut à l'OTAN suffisamment de forces pour attendre les renforts américains

L'Union soviétique n'a pas *l'intention de déclencher* une troisième guerre mondiale, mais les intentions de *Moscou* peuvent changer et les Soviétiques veulent être prêts à toute éventualité : c'est, en substance, ce qu'a déclaré le secrétaire général de l'OTAN, M. Joseph Luns, de passage à Paris, mercredi 24 janvier, *devant* les invités du cercle de l'Union interalliée pour lesquels il a *expliqué l'effort* de guerre de l'U.R.S.S. et ses conséquences sur la sécurité en Europe.

Néanmoins, a estimé l'ancien ministre néerlandais des affaires étrangères *« l'Union soviétique peut croire qu'avec une petite poussée militaire, elle aura de grands succès politiques, grâce à la présence des partis communistes dans plusieurs des pays européens ».*

A propos des rapports de forces entre l'Est et l'Ouest, le secrétaire général de l'OTAN a estimé que *« l'équilibre actuel entre l'OTAN et le pacte de Varsovie est suffisant pour organiser une défense »*. Analysant le rôle d'une défense européenne, M. Luns a expliqué : *« Il nous faut avoir assez de forces pour permettre aux Etats-Unis d'amener en quelques jours les grands renforts dont nous aurions besoin*

« Seule, l'introduction de la puissance militaire américaine peut permettre de rétablir l'équilibre entre l'Europe et l'Union soviétique », a ajouté le secrétaire général de l'OTAN, qui a insisté sur la nécessité du *« lien transatlantique de sécurité »*. Selon M. Luns, *« la Russie a toujours eu un besoin excessif de protection et son appareil militaire dépasse de loin le besoin de cette protection. Parce qu'elle a une foi inébranlable en la victoire du communisme mondial, l'idéologie soviétique est expansive et elle repose sur un puissant moyen militaire d'intimider les autres pays dans le monde ».*

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par jugement du 31 mai 1978, le Tribunal de Grande Instance de Paris, 1re Chambre, a condamné l'hebdomadaire *l'Express* à verser à l'association Domus 1 F de dommages-intérêts à la suite de la publication, dans le numéro du 21-27 mars 1977 de cet *hebdomadaire*, d'un article intitulé « Spaggiari et ses amis », dont un passage constitue une imputation diffamatoire à l'égard de l'association Domus.

Par jugement du 31 mai 1978, le Tribunal de Grande Instance de Paris, 1re Chambre, a condamné l'hebdomadaire *l'Express* à verser à l'association « Groupe de Recherche et d'Etudes pour la *Civilisation Européenne* », dite GRECE, 1 F à titre de dommages-intérêts à la suite de la publication, dans le numéro 1341 du 21-27 mars 1977 de cet hebdomadaire, d'un article intitulé « Spaggiari et ses amis », dont les termes constituent une imputation diffamatoire à l'égard de l'association GRECE.

Par jugement du 31 mai 1978, le Tribunal de Grande Instance de Paris, 1re Chambre, a condamné l'hebdomadaire *l'Express* à verser aux époux Michel Faye, demeurant 145, rue de Longchamp, à Neuilly-sur-Seine, la somme de 10.000 F à titre de dommages-intérêts à la suite de la publication, dans le numéro du 21-27 mars 1977 de cet hebdomadaire, d'un article consacré aux mouvements d'extrême droite et intitulé « Spaggiari et ses amis », dont un passage constituait une imputation diffamatoire à l'égard des époux Michel Faye.

Par jugement du 31 mai 1978, le Tribunal de Grande Instance de Paris, 1re Chambre, a condamné l'hebdomadaire *l'Express* à verser à l'association « Groupe de Recherche et d'Etudes pour la *Civilisation Européenne* », dite GRECE, la somme de 1 F à titre de dommages-intérêts à la suite de la publication, dans le numéro 1337 du 21-27 février 1977 de cet hebdomadaire, d'un article intitulé « L'Internationale noire ».

ASIE

DÉSIREUX DE RENTRER EN FRANCE

Le prince Sihanouk affirme qu'il « n'a plus rien à voir » avec le régime de M. Pol Pot

Dans une interview accordée à la chaine de télévision américaine A.B.C., le prince Sihanouk, qui se trouve à New-York, a renvoyé dos à dos les deux régimes qui se disputent le Cambodge. Il a réaffirmé, mercredi 24 janvier, son intention de se rendre en France pour y « passer plusieurs mois ou quelques années ». « J'ai rempli, a-t-il dit, avec quelque succès, je pense, ma mission aux Nations unies. Je ne suis plus mêlé au gouvernement et aux affaires de Pol Pot. Je suis un homme libre. (...) Je n'ai plus rien à voir avec les affaires d'Etat du Cambodge. (...) Les deux côtés — Pol Pot et les Vietnamiens — sont mauvais. » Il a ajouté qu'il aurait préféré vivre en Chine, « mais comme la Chine continue de soutenir Pol Pot et son régime opposé aux droits de l'homme, je ne puis rentrer à Pékin. » — (U.P.I.)

Les atouts à court terme des Vietnamiens

De notre correspondant

Bangkok. — Les combats d'arrière-garde, livrés par les Khmers rouges pour retarder la progression vietnamienne et permettre à leurs dirigeants de regrouper des forces éparses dans les forêts d'où ils avaient surgi en 1975, paraissent être moins intenses depuis le début de la semaine.

Parallèlement, la poignée de *dirigeants installés* à *Phnom-Penh* par les troupes de Hanoï tentent de s'organiser. Une *fois* la situation stabilisée par des mesures administratives de nature à satisfaire momentanément la population et une fois célébrées au Vietnam, dans une atmosphère de victoire, les fêtes du Têt (le Nouvel An), le premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, doit se rendre à Phnom-Penh, indique une source diplomatique à Bangkok. Cette visite pourrait être mise à profit pour établir avec le nouveau régime khmer ces « relations spéciales » que le Vietnam avait nouées en juillet 1977, avec le Laos et que M. Pol Pot avait rejetées, y voyant le prétexte à une hégémonie vietnamienne sur son pays.

Du côté de la résistance, on semble se préparer à une phase de repli et de réorganisation qui pourrait laisser le champ relativement libre aux nouvelles autorités. La radio mise par la Chine à la disposition de M. Pol Pot appelle la population « *à chercher refuge dans la profondeur des forêts et des montagnes et à se préparer à une longue lutte pleine de courage et de patience* ». Selon des réfugiés, les Khmers rouges, suivant la politique de la « terre brûlée » qu'ils pratiquaient de 1970 à 1975, auraient forcé des villages entiers à les suivre. Ils s'assurent ainsi un soutien populaire qui risquerait de ne pas être librement consenti et une main-d'œuvre productive indispensable à leur survie. Il est impossible d'estimer précisément les effectifs khmers rouges qui ont échappé soit à l'anéantissement, soit à la capture, pas plus que l'importance du matériel qu'ils ont pu emporter dans leur retraite vers des bases *aménagées et approvisionnées* depuis plusieurs mois avec l'aide de conseillers chinois.

On parle de « *quelques dizaines de milliers* » de rescapés, sur une armée de cent mille hommes, qui seraient scindés en trois groupes, respectivement sous le commandement de MM. Pol Pot, premier ministre, Khieu Samphan, chef de l'Etat, et Son Sen, ministre de la défense. Ils seraient retranchés, dans les anciennes places fortes de la guerre anti-américaine : les massifs occidentaux des Cardamomes et de la chaîne de l'Eléphant et la région nord, de Stung-Treng à Odar-Meanchey, à proximité de la frontière thaïlandaise et des « *zones libérées* » du P.C. thaïlandais, qui pourraient servir de bases de repli et pour l'appui logistique.

La neutralité de Bangkok

Si une telle dispersion était confirmée, ele risquerait de poser des problèmes de coordination et, éventuellement, de direction.

A défauts d'arguments politiques, la radio du P.C. khmer a repris le thème dont M. Pol Pot avait tiré profit au maximum, depuis plus d'un an : celui de la haine raciale anti-vietnamienne. Cet argument séculaire suffira-t-il à susciter l'adhésion après la sanglante expérience précédente ?

La résistance des Khmers rouges dépendra beaucoup de l'attitude de la Taïlande. Les Chinois se sont déclarés prêts à les aider. Mais comment, compte-tenu de la vigilance vietnamienne le long des côtes occidentales du Cambodge, faire passer l'approvionnement dans les maquis ? Le gouvernement de Bangkok, soumis aux *pressions contradictoires* de Pékin et de Hanoï, a réaffirmé sa neutralité avec vigueur. Il semble difficile qu'il s'en défasse officiellement, sauf changement de régime (*le Monde* du 17 janvier). La tentation, pour ceux *qui souhaitent aider* les Khmers rouges, serait alors forte d'avoir recours à « *des groupes amis sans attaches officieles et difficilement contrôlables* », estime un diplomate bien informé.

Le Vietnam dispose d'atouts importants pour consolider sa victoire et perpétuer son influence au Cambodge. Sans doute la justification essentielle que Hanoï donne de son soutien à ses nouveaux alliés khmers. C'est-à-dire *le renversement d'un régime qui* assassinait son peuple, est-elle bien tardive.

Mais l'effet de libération devrait logiquement constituer, dans l'immédiat, le meilleur atout des forces d'occupation. Après un si long cauchemar, un peuple décimé, exsangue et disloqué a-t-il les moyens de se montrer regardant sur la qualité de celui qui le libère ? Que le sentiment de soulagement, voire de reconnaissance, soit temporaire est une toute autre affaire. Si les Vietnamiens et leurs collaborateurs du FUNSK rétablissent un minimum *de libertés et laissent suffisamment* de riz dans les greniers khmers, s'ils rétablissent rapidement les bonzes dans leurs pagodes et rouvrent les écoles et les marchés, s'ils permettent la réunion des *familles*, des millions de Khmers y verront, par comparaison, une amélioration considérable de leur vie quotidienne.

Paradoxalement, M. Pol Pot a facilité la tâche de ses pires ennemis. A cela, il faut ajouter ce phénomène qui a joué en faveur des Khmers rouges et devrait jouer pour Hanoï : la soumission séculaire d'un large secteur du peuple khmer à l'autorité, à la force.

Ceci étant, il faut tenir compte d'un ombrageux et violent nationalisme et de la haine tenace pour le Vietnamien « *avaleur de terre cambodgienne* ». « *Tôt ou tard*, dit un spécialiste du Cambobge, *l'animosité ressurgira. Surtout si elle est alimentée par un mouvement de résistance lavée du sang qui colle aux dirigeants khmers rouges. Souvenez-vous que, pour la première fois dans l'histoire du pays, en mers 1970, le prince Sihanouk, en exil à Pékin, avait lancé un appel à la collaboration avec les Vietnamiens.*

» *J'ai vu, dans plusieurs villages, la population faire bon bon accueil et nourrir les soldats de Hanoï qui combattaient le régime Lon Nol. Or, un an après, ils ne laissaient pas passer une occasion de liquider ces mêmes soldats ; et les communistes khmers, alliés aux Vietnamiens, les y encourageaient.* » Hanoï se refuse dans sa propagande à prendre en considération ces antagonismes historiques et raciaux, ou les met exclusivement au compte du régime khmer rouge. Mais empêchera-t-il leur résurgence ?

R.-P. PARINGAUX.

L'INDOCHINE SELON HANOÏ : « LES TROIS COURANTS D'UN MÊME FLEUVE »

« Notre repas est frugal, mais nos visages sont radieux. Nous venons à toi, Oncle Ho, comme si tu étais encore en vie. Tu es content et tu dis : « C'est bien. » Le fleuve a trois courants, mais c'est un *même fleuve. Les trois* ensemble s'épaulent, déplacent les montagnes et saluent l'avenir ! »

Ces vers de M. To Huu, le poète officiel vietnamien, membre suppléant du bureau politique du P.C.V., ont été publiés le mardi 23 janvier dans le numéro spécial du Nhan Dan, *le quotidien du parti, à l'occasion du Nouvel An, le Têt. Ils se réfèrent à l'union des trois pays indochinois — le Vietnam, le Laos et le Cambodge — qui sont redevenus, avec le retour du Cambodge dans l'orbite vietnamienne, les* « trois courants d'un même fleuve ».

L'allusion à Ho Chi Minh — l'« Oncle Ho » *— et à sa satisfaction posthume devant la nouvelle situation rappelle, s'il en était besoin, le but que se sont fixés depuis un demi-siècle les révolutionnaires vietnamiens : l'union de l'Indochine autour du Vietnam, sous forme de « fédération » avant 1951, et depuis lors au moyen de* « relations spéciales » *ou de* « coopération dans tous les domaines ».

Les deux Corées échangent des appels évoquant la reprise du dialogue

(Suite de la première page.)

Le texte nord-coréen précise que la délégation du Sud doit inclure des représentants des partis opposés au régime Park (1). Ce « congrès national » devrait « *discuter les conditions d'une collaboration dans les domaines politique, économique et culturel ainsi que (...) de la liberté d'action des partis politiques du Nord et du Sud* ».

Bien que Séoul n'ait pas encore, ce jeudi, fait connaître sa réponse à la proposition de Pyongyang, les milieux sud-coréens à Tokyo estiment qu'elle ne contient rien de nouveau et qu'il sera *difficile* au gouvernement Park d'en accepter toutes les conditions.

Quelle que soit la réaction de Séoul, les observateurs, à Tokyo, estiment qu'il est prématuré d'envisager un progrès rapide des relations entre les deux Corées ; ils n'en soulignent pas moins que la proposition de mercredi témoigne d'une « *nouvelle flexibilité* » de Pyongyang.

Le dialogue, entamé en 1972, avait pour toile de *fond* le communiqué de Shanghaï de 1971, qui consacrait le rapprochement sino-américain, et se situait à la veille de la normalisation des relations entre Pékin et Tokyo. Les premiers contacts de 1972 étaient dus à la volonté de Pyongyang et de Séoul de s'adapter à un nouvel environnement international. Un an plus tard, les pourparlers étaient rompus : entre-temps, le régime de Séoul avait décrété l'état d'urgence et, *liant réunification* et référendum constitutionnel, instaurait un système qui garantissait le maintien au pouvoir, tant qu'il le désirait, du général Park et réduisait à l'impuissance toute opposition sérieuse. *En 1973, la Corée du Nord*, qui avait profité de son attitude conciliante pour renforcer sa position dans le tiers-monde, boycottait les pourparlers, demandant l'abrogation des lois anticommunistes au Sud et la *réunion d'une « convention nationale »* regroupant toutes les formations politiques et sociales des deux pays.

Entre Moscou et Pékin

C'est aussi dans un contexte de changement — signature du traité d'amitié sino-japonais, la *normalisation des relations entre* Pékin et Washington, prise du Cambodge par des forces pro-vietnamiennes — que se situent les initiatives des deux Corées en vue d'une reprise du dialogue.

En fait, *le système d'alliances* qui, pendant trente-trois ans, a servi de cadre à la confrontation entre Séoul et Pyongyang, mais aussi garantissait le *statu quo* dans la péninsule est devenu de plus en plus ambigu. De Corée du Sud se retirent progres*sivement les troupes américaines* ; d'autre part, Pyongyang se trouve dans une situation diplomatique de plus en plus délicate : elle est paralysée par une double alliance avec Pékin et avec Moscou.

La Corée du Nord, qui, lors de *sa naissance, en 1945, était* un satellite de l'U.R.S.S., a mené pendant près de trois décennies une politique d'équilibre entre les deux « grands » communistes, le président Kim Il-sung jouant en fait l'un contre l'autre pour asseoir son contrôle sur le pays. Ces deux dernières années s'est dessiné un rapprochement avec Pékin, *confirmé par la critique* de l'intervention vietnamienne au Cambodge.

Très *dépendants cependant* de l'aide militaire *soviétique*, les Coréens du Nord peuvent, semble-t-il, difficilement aller beaucoup plus loin. *Il* reste que la Chine, menacée au nord par l'U.R.S.S. et, désormais, au sud, par le Vietnam, *ne tient pas à voir se constituer* un troisième « front » de 320 kilomètres au nord-est. En se rapprochant des Etats-Unis, c'est apparemment le risque qu'ont pris les Chinois et c'est pourquoi ils défendent avec la dernière énergie la *position* de Pyongyang, alors que Moscou ne le fait que du bout des lèvres et flirte avec Séoul. Le 9 janvier, par exemple, recevant une délégation de sénateurs américains, M. Deng Xiaoping a déclaré qu'il ne voyait au*cun inconvénient* au renforcement de la présence militaire américaine en Extrême-Orient, sauf en Corée du Sud, d'où les Etats-Unis devaient retirer leurs troupes.

Pyongyang ne s'en trouve pas moins aujourd'hui dans une situation délicate. Ses alliances militaires avec Pékin et Moscou supposent que la Corée du Nord ne s'engagera *dans aucune activité* hostile à l'une ou à l'autre des parties. Or, chacune peut théoriquement arguer de son alliance pour exiger de Pyongyang un soutien. En définitive, les alliances de la Corée du Nord bloquent désormais *toute initiative de sa* part. Il ne lui reste apparemment qu'une solution, c'est, par l'intermédiaire des Chinois, de tenter d'améliorer ses relations avec Washington et Tokyo, ce qui suppose une diminution de la tension *dans la péninsule et donc une* reprise du dialogue avec le Sud.

PHILIPPE PONS.

(1) Il existe, en Corée du Sud, un important parti d'opposition — le Nouveau Parti démocrate — dont la marge de manœuvre est réduite mais qui a progressé lors des dernières élections législatives (*le Monde* du 15 *décembre*). *Le principal* adversaire de M. Park, M. Kim Dae-jung, a bénéficié, avec quelques centaines de détenus politiques, d'une mesure *d'amnistie. La Corée du Nord*, quant à elle, vit sous un régime strict du parti unique. — (*N.D.L.R.*)

AMÉRIQUES

États-Unis

Avant la visite de M. Deng Xiaoping

L'« ACCUEIL SOIGNÉ » D'UN GROUPUSCULE MAOISTE

Les militants maoïstes du Parti communiste révolutionnaire, un groupuscule gauchiste américain, ont formé un « comité pour un accueil soigné » en prévision de la visite aux Etats-Unis du vice-premier ministre chinois, M. Deng Xiaoping, à partir du 29 janvier. Ce dernier n'est pour eux qu'un « révisionniste », un « lécheur de bottes » et un « traître à la révolution mondiale ».

Quatre membres de cette organisation ont été arrêtés, mercredi 24 janvier dans l'après-midi, après une poursuite en voiture : ils venaient de lancer de la peinture, des morceaux de métal et un mannequin représentant, sous des traits peu flattés, M. Deng Xiaoping, contre la façade de brique rouge de la mission de liaison chinoise à Washington, qui doit se transformer, le 1er mars prochain, en ambassade à part entière.

Des vitres, ainsi que des portes en verre ont été brisées. Un gardien de l'immeuble, appartenant aux services secrets américains, affirme qu'un des assaillants l'a menacé de son arme. En revanche, il n'y a pas eu de coups de feu, comme les premières informations en provenance de Washington l'avaient annoncé.

Mme Anita Stockman, porte-parole du département d'Etat, a exprimé ses « regrets » et indiqué que des mesures appropriées allaient être prises pour renforcer la sécurité des dignitaires chinois et de D. Deng Xiaoping lors de la visite.

DROITS DE L'HOMME

En Uruguay

Un prisonnier politique pour 450 habitants...

La commission des droits de l'homme de l'ONU siégera, du 6 février au 10 mars prochain, à Genève. Le cas de l'Uruguay, un des *plus tragiques sans doute* (ce petit pays compterait un détenu politique pour quatre cent cinquante *habitants*), est inscrit à son ordre du jour. Le Comité de défense des prisonniers politiques en *Uruguay* (1) a donné, mercredi 24 janvier, une conférence de presse à *Paris pour préparer l'opinion à* cet événement.

Les responsables du comité *estiment qu'il y a actuellement* environ six mille prisonniers politiques en Uruguay. La *torture, l'emprisonnement arbitraire*, l'exil forcé, sont couramment pratiqués, même si la répression se *fait souvent « plus subtile ». Une insécurité permanente* pèse sur tous les citoyens : elle est *volontairement entretenue par* des méthodes diverses d'intimidation. Plusieurs dizaines de *milliers d'Uruguayens, qui sont* passés par les centres de torture et ont été libérés, hésitent *entre l'exil et une vie précaire.*

Les témoignages d'anciens détenus de la prison de la Libertad *sont accablants pour les autorités* uruguayennes. Des médecins tiennent à jour des fiches *sur les prisonniers pour mieux* connaître leurs « failles », physiques ou morales, et les transmettent aux tortionnaires. M. Juan Pablo Mirza, militant Tupamaro, qui est resté six ans à la Liber*tad et a été libéré en juin* dernier, a décrit les cellules de 2 mètres de long et 2,5 mètres de large, où *il* est interdit de parler, où la très hypothétique promenade quotidienne de cinquante minutes « saute » au gré des humeurs des gardiens et où la menace d'une « visite » à un centre de torture (dans une caserne) plane constamment. « *Le but est la destruction physique et morale de l'individu incarcéré. On ne torture que de temps en temps, par roulement, ou sans ordre apparent, pour maintenir la terreur* », a-t-il expliqué.

Les punitions sont innom*brables et sans motif. Certains* prisonniers sont harcelés par le bruit (on frappe à la porte métal*lique de leur cellule plusieurs* fois par nuit) jusqu'à en perdre la raison : d'autres sont soumis *à un isolement complet.*

Mme Maria Elena Curbelo, qui a été elle-même très dure*ment torturée, a rappelé l'état* critique dans lequel se trouve M. Raul Sendic, l'un des leaders *historiques des Tupamaros. Le* sort de M. *Adolfo* Drescher, dirigeant du parti communiste, *uruguayen, ainsi que de* MM. Alberto Mechoso et Hector Romero, qui *auraient été transférés de la Libertad vers une destination* inconnue, est également inquiétant. De même, pour Mme Ma*ria Espinola, responsable du* P.C.U., âgée de vingt-neuf ans.

Enfin, le comité a indiqué que *trois Uruguayens, arrêtés le* 3 janvier à Bogota, en Colombie, risquent d'être extradés en Uru*guay où ils seraient* imman*quablement* soumis aux pires sévices. Il s'agit de MM. Sergio Betarte et *Raul Leone*, et de Mme Maria Londonio. — Dh. D.

(1) Comité de défense des prisonniers politiques en Urugay, 67, rue du Théâtre, 75015 Paris.

L'enlèvement de deux ressortissants uruguayens à Porto-Alegre embarrasse les autorités

De notre correspondant

Brasilia. — L'affaire de la disparition, en territoire brésilien, de deux citoyens uruguayens, M. Universindo Diaz et Mme Lilian Celiberti, aujourd'hui détenus à Montevideo, embarrasse les autorités des deux pays. Au fur et à mesure que la presse brésilienne révèle de nouveaux détails, la version officielle des autorités de Montevideo, suivant laquelle les deux personnes auraient été arrêtées en tentant de pénétrer clandestinement dans le pays, apparaît de moins en moins plausible. Tout porte à croire que M. Diaz et Mme Celiberti ont bien été enlevés à Porto-Alegre, dans le Sud du Brésil, par des membres des services de sécurité uruguayens aidés par des policiers brésiliens, et emmenés ensuite en Uruguay.

Le mutisme des autorités brésiliennes contraste avec les efforts déployés à la fois par la presse et l'ordre des avocats du Brésil (O.A.B.), dont l'enquête parallèle a permis d'importantes révélations. Au vu des premiers articles publiés à ce sujet, la police fédérale avait finalement décidé, le 27 novembre dernier, d'ouvrir une enquête. Elle n'en a pas encore fait connaître les résultats. La police de Porto-Alegre s'est contentée de nier sa participation à l'affaire.

Les éléments de preuve, cependant, deviennent plus précis. Interrogé à Montevideo par des journalistes brésiliens, puis par une délégation de l'O.A.B. venue de Porto-Alegre, le fils de Mme Celiberti, Camilio, âgé de huit ans, a formellement reconnu, sur des photographies, deux de ses ravisseurs : MM. Pedro Seelig, chef de la division de sécurité du DOPS (la police politique) de Porto-Alegre, et Orandir Lucas, un ancien joueur de football devenu agent du DOPS.

L'affaire met en lumière les agissements de certains éléments passablement douteux de la police de Porto-Alegre qui dirigèrent, autrefois, la lutte contre la subversion. M. Seelig, l'un des prin*cipaux responsables locaux du* DOPS, fut autrefois mis en cause par une commission parlementaire d'enquête pour avoir tué sous la torture, dans les locaux du DOPS, son fils adoptif, qu'il suspectait de vol. Le crime ne fut jamais éclairci. M. Seelig dirigea, dans la région, la lutte contre le terrorisme, et fut accusé par plusieurs prisonniers *politiques* d'avoir pratiqué couramment la torture.

Les autorités sont visiblement divisées. A Porto-Alegre, le gouverneur du Rio-Grande-do-Sul, M. Sinval Guazzeli, est apparem*ment plus désireux* que certains de ses subordonnés d'élucider l'affaire. Le ministère des affaires étrangères, lui, *garde le mutisme* le plus complet. C'est à lui qu'il appartiendrait d'exiger des autorités uruguayennes la restitution de deux personnes enlevées en territoire brésilien, et dont on peut craindre qu'elles ne soient *torturées* dans une prison militaire de Montevideo.

THIERRY MALINIAK.

CORRESPONDANCE

La détention d'un Français à Montevideo

Nous avons reçu de Mme Catherine Fleury la lettre suivante, relative aux conditions de détention en Uruguay de son frère, dont* le Monde *s'est déjà fait l'écho :

Depuis avril 1974, date de l'arrestation de mon frère, Franck Oswald, nous n'avons cessé d'espérer des autorités un traitement correspondant aux faits qui lui sont reprochés. Photographe venant de France, il a accepté dans un but *humanitaire de falsifier* soixante cartes d'identité. Après quatre mois de « caserne », il a été déféré devant le juge d'instruction, puis devant le juge d'instance en août 1975. Celui-ci a ramené à neuf ans la peine de dix *ans réclamée* par l'avocat général. Or la loi uruguayenne accorde une réduction de peine très importante pour les étrangers.

La moitié de la peine de mon frère étant purgée, on nous laissait espérer sa sortie pour les fêtes. Les autorités font état d'une seconde instance composée de cinq juges militaires. Voilà trois ans qu'on l'invoque sans cesse.

Nous avons fini par supposer qu'elle n'était qu'un prétexte et que seul le mauvais état physique de mon frère justifiait toute cette mécanique subtile et compliquée.

Je suis partie pour l'Uruguay en décembre dernier bien décidée à obtenir la visite spéciale de Noël. Je pus ainsi vérifier que nos craintes n'étaient pas vaines. Bien que, par mesure de « sécurité », les visites dites « rapprochées » soient entourées au propre et au figuré, d'une protection exceptionnelle (tireur dans les miradors, hommes armées de mitraillettes, chiens dressés), je n'ai pas hésité à marcher un peu avec mon frère. J'ai reconnu, en lui, durant la promenade, tondu, squelettique, le déporté de toujours, marchant difficilement, boitant, jambes écartées et légèrement tordues, insistant néanmoins pour dire qu'il marchait bien...

Les sévices de toute sorte sont quotidiens. Le camp est surveillé à tour de rôle par les trois armes et les traitements sont nettement *différenciés selon le groupe de* militaires qui les garde

En réalité rien ne s'oppose vraiment *en droit à l'expulsion* immédiate de mon frère.

Pour moi, mon frère, c'est l'honneur de la France. Un jour, ceux qu'il a sauvés se souviendront. Aujourd'hui, c'est lui qu'il faut sauver.

JEAN PAUL II EN AMÉRIQUE LATINE

L'escale de Saint-Domingue constitue un atout sérieux pour le président Guzman

Jean Paul II a quitté Rome ce jeudi 25 janvier, à 7 h. 20 (heure locale), à bord d'un DC-10, pour l'Amérique latine. Accueilli à l'aéroport de Rome-Fiumicino par M. Giulio Andreotti, le chef du gouvernement italien, *le pape a déclaré* que son voyage est « avant tout un pèlerinage de foi », ajoutant qu'il se rendait « *dans certaines* zones du Nouveau Monde comme messager de l'Evangile pour des millions de frères et de sœurs qui croient dans le Christ ».

***Première escale de Jean Paul II en* route pour le Mexique : Saint-Domingue.**

Si le pape ne doit rester qu'une journée dans ce pays, la portée exceptionnelle de *cette* visite *symbolique* et politique a été aussitôt mise en valeur par un gouvernement démocratique, encore fragile malgré le soutien des Etats-Unis, et menacé *quotidiennement* par les *amateurs* de putsch de la police et de l'armée.

Les fonctionnaires ont été autorisés à déserter leurs bureaux le 25 janvier, proclamé « jour de liesse populaire ». Les *entreprises privées sont incitées à libérer* leur personnel afin que l'accueil populaire soit aussi spectaculaire que possible. Des visiteurs étrangers, en grand nombre, sont attendus des pays voisins et même des Etats-Unis. *Le vendredi 26* étant déjà férié — fête de Pablo Duarte — c'est aussi un long week-end que la visite *papale apporte aux Dominicains.* Et des milliers de policiers en civil vont assurer la sécurité, au siège de la nonciature, où *doit résider Jean Paul II,* au palais du gouvernement, où deux entretiens sont prévus avec le chef de l'Etat, M. Antonio Guzman, et aux abords de la cathédrale, *la plus ancienne des deux Amériques.*

L'histoire contemporaine de la République Dominicaine a été marquée *par deux tragédies : la tyrannie, longue de trois* décennies, de Léonidas Rafael Trujillo, César des Caraïbes, potentat cruel, tout-puissant dictateur dispos*ant presque jus*qu'à sa fin amère, en mai 1961, du soutien de l'Eglise officielle ; le sou*lèvement civil et militaire* d'avril 1965 écrasé sous les bottes de quelque quarante mille soldats d'élite des Etats-Unis, effrayés à la perspective *de voir surgir un second Cuba* en Méditerranée américaine. Le pouvoir extravagant de Trujillo a été renforcé par la complaisance d'un épiscopat *dominicain plus préoccupé, dans sa* majorité, de prébendes et d'honneurs, que de charité à l'égard des plus humbles. Mais la chute de Trujillo a *été accélérée, dans les derniers* mois, par la révolte de quelques *évêques ulcérés par les méthodes sanguinaires de répression de la* politique politique *de la dictature.*

En 1965, la majorité des évêques dominicains ne souhaitent certainement pas le triomphe d'une insurrec*tion populaire, dont le but était la* restauration du régime constitutionnel de Juan Bosch, renversé en septembre 1963 par un coup d'Etat. Mais *un évêque au moins, le courageux* Mgr Polenco, de Santiago, participa activement aux pourparlers de cessez-le-feu, aux côtés du nonce apostolique. En revanche, l'archevêque de Saint-Domingue se réfugia, dès le *premier jour, dans une ambassade* latino-américaine. Positive ou négative, l'influence de l'Eglise dominicaine a *été constante et importante dans ce pays où les élites d'origine* espagnole et les masses créoles restent très marquées par le catholicisme.

La visite de Jean Paul II*, aussi* brève soit-elle, n'est pas un mince atout pour le gouvernement de *M. Antonio Guzman. La victoire de* ce dernier à l'élection présidentielle, le 16 mai 1978, a été contestée jusqu'à la dernière minute par les *partisans militaires et civils du* Dr Joaquin Balaguer, héritier tenace de Trujillo. Sans une intervention diplomatique énergique des Etats-*Unis, mettant en garde les chefs des* forces armées et le clan Balaguer contre toute velléité de coup de force, M. Guzman n'aurait *pu accéder normalement à la présidence* le 16 août dernier. Symboliquement, M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, assistait ce jour-là à la *cérémonie d'investiture, à la tête* d'une nombreuse délégation américaine.

Candidat d'un parti révolution*naire dominicain (P.R.D.) assagi* — le même dont son fondateur, Juan Bosch, a préféré s'éloigner. — M. Antonio Guzman est un libéral paisible et rassurant qui n'a pas inquiété les milieux d'affaires et les *conservateurs* modérés. Rien de « révolutionnaire » dans son programme de gouvernement qui s'inspire de la social-démocratie. Outre l'*administration Carter, ses soutiens* les plus fermes, à l'étranger, sont aussi la social-démocratie allemande *et les partis socialistes* européens de tendance modérée.

Pourtant les nostalgiques de l'ère Trujillo prolongée par le Dr Balaguer *n'ont manifestement pas désarmé.* Des rumeurs de coup d'Etat ont jalonné les premiers mois du gouvernement Guzman. La semaine der*nière, un officier de police a pris* d'assaut une station de radio privée de Saint-Domingue. Retenant les employés en otage, il a lancé un appel à l'*insurrection des forces* armées contre le « *gouvernement communiste d'Antonio Guzman* ». Pour *survivre, M. Guzman a dû limoger* vingt-trois officiers généraux depuis son accession au pouvoir. Dernière charrette la semaine dernière : une *douzaine de généraux* et deux cent cinquante officiers subalternes ayant plus de vingt ans de service. La vieille garde militaire trujilliste n'avait *pas été aussi durement secouée de*puis 1965. Les effets de cette « purge » ne sont pas encore évidents, mais la volonté de M. Guzman de construire une armée moderne, plus efficace et « professionnelle », *se heurte aux vieilles habitudes de* corruption et d'intervention politique des cadres militaires et policiers, *« gâtés » par Trujillo et Balaguer.*

La visite de Jean Paul II *confirme,* d'autre part, les liens personnels excellents qui existent entre *le pape et le nouveau chef de l'Etat dominicain.* La famille de ce dernier a assisté à l'intronisation de Jean *Paul II à* Rome et des promesses *discrètes de soutien du Vatican auraient* été renouvelées à cette occasion. M. Guzman est très lié à l'uni*versité catholique Madre-Maestra, qui a formé* quelques-uns des actuels dirigeants et qui est administrée par des proches du président dominicain.

MARCEL NIEDERGANG.

Le pape accepte d'agir en médiateur dans le conflit entre le Chili et l'Argentine

Le directeur de la salle de presse du Saint-Siège, le père Roméo Panciroli, a annoncé, le mercredi 24 janvier, que Jean Paul II a accepté d'agir en médiateur entre le Chili et l'Argentine, *qui s'affrontent* à propos du canal de Beagle. Il a pris cette décision à la suite d'une requête des deux gouvernements intéressés. A Buenos-Aires, le gouvernement a aussitôt manifesté sa gratitude et exprimé l'espoir qu'une « solution définitive » pourrait être trouvée au conflit. La dernière médiation politique d'un pape remonte à 1885, lorsque *Léon XIII* est intervenu entre l'Allemagne et l'Espagne à propos des îles Caroline, dans le Pacifique.

On ne sait pas encore quand, *et sous quelle forme,* la médiation de Jean Paul II commencera, mais le Vatican peut *déjà* être *crédité* de l'apaisement de la querelle entre Santiago et Buenos-Aires, et ce, grâce à la mission de *bons offices de* l'envoyé du pape, le cardinal Antonio Samoré, qui a *fait la navette* entre l'Argentine et le Chili, le mois dernier.

Le cardinal a obtenu des deux pays leur accord pour reprendre les négociations. Un compromis avancé par l'envoyé du pape, *prévoit* la *création* d'une zone démilitarisée dans la région contestée. Le Chili garderait le *contrôle des trois îles inhabitées* qu'un arbitrage britannique lui a accordé en 1977. L'Argentine recevrait des enclaves sur des îles proches et le cap Horn.

● *Au Brésil,* le gouvernement a démenti, le mercredi 24 janvier, avoir exercé des pressions contre l'Eglise. Le porte-parole officiel a fait cette déclaration, à Brasilia, à la suite de la publication, mardi, par l'archevêché de Sao-Paulo, d'un *document intitulé* « Répression contre l'Eglise au Brésil. Reflet d'une situation d'oppression *1968-1978* ».

Un appel de catholiques argentins

Nous avons reçu de Buenos-Aires un message rédigé par un groupe de catholiques argentins et adressé à Jean Paul II à la veille de son départ pour le Mexique.

« Saint Père,

» En tant que membres de l'Eglise catholique argentine, nous avons appris que le Vatican a proposé sa médiation dans le conflit du canal du Beagle. Cette nouvelle nous a fait plaisir parce qu'elle marque l'intérêt de Votre Sainteté pour nos peuples d'Amérique latine.

» Mais, en même temps, nous avons ressenti une profonde peine de voir que Votre Sainteté était impliquée dans des affaires qui, même si elles sont importantes, sont secondaires pour le peuple argentin et, nous le supposons, également pour le peuple chilien.

» Saint Père, le problème frontalier du canal du Beagle est, à la limite, peu important pour nos peuples pour deux raisons :

» Premièrement : parce que le fait de résoudre ce problème n'apporte rien à l'amélioration (...) des droits humains les plus élémentaires. (...) Deuxièmement : puisque l'on veut éviter une effusion de sang, il faut rappeler qu'elle existe depuis plus de deux ans au Chili comme en Argentine, où des milliers de citoyens ont été tués, ont disparu ou subissent la torture, avec l'accord de ces deux gouvernements. (...)

» Malheureusement, bien que tout cela se sache, aucune mission comparable à celle du cardinal Samore n'a été accomplie par le Vatican à ce jour. Ce silence, que les simples chrétiens de nos pays interprètent comme un appui à ces régimes qui, en despotes, brisent le plan de Dieu, est un contre-témoignage qui est attribué indirectement à Votre Sainteté.

» L'important (...) est le sort de ces millions d'Argentins et de Chiliens — catholiques à 96 % — qui subissent une répression arbitraire, qui sont privés de leurs droits humains et qui continuent de disparaître (leur nombre atteint plusieurs milliers) sans laisser de traces pour le seul « crime » d'avoir pensé à voix haute et exprimé le désir d'une société plus conforme au plan de Dieu. (...)

» Nous attendons tous que soient libérés les prisonniers politiques, que cesse la torture, que la liste de tous ceux qui sont morts soit connue et que les prisons cessent d'être un enfer. Sans votre médiation, l'autre médiation pour le canal du Beagle est un contre-témoignage, parce qu'elle fait apparaître Votre Sainteté comme un allié de ces gouvernements militaires, au même niveau qu'un Videla ou qu'un Pinochet. »

En Pologne

M. Gierek s'est entretenu pendant quatre heures avec le cardinal Wyszynski

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Au moment même où *M. Gromyko s'entretenait,* le mercredi 24 janvier au Saint-Siège avec le pape Jean Paul II, *M.* Edouard Gierek, premier secrétaire du Parti ouvrier unifié polonais, recevait à Varsovie le cardinal Wyszynski, primat de l'Eglise catholique. Cette rencontre, la deuxième entre les deux *hommes depuis 1970 — la* première avait eu lieu en octobre 1977 — s'est déroulée au siège de la Diète *(Parlement). Elle a duré* quatre heures.

Bien qu'aucune information *n'ait été diffusée à ce sujet,* d'un côté ou de l'autre, il est plus que probable que l'éventualité d'un voyage du pape en *Pologne* a tenu une place importante dans cet entretien (1).

La *longueur* de la rencontre entre M. Gierek et Mgr Wyszynski laisse penser qu'ils ont abordé *aussi d'autres questions* au cours de leur entrevue. Meilleures qu'il y a quelques années, les relations entre l'Eglise et l'Etat polonais continuent cependant de se heurter aux mêmes obstacles de principe qui empêchent une véritable normalisation. La demande de l'Eglise d'obtenir un statut juridique est certes à l'étude depuis des mois, mais concrètement rien n'a encore été *fait* pour satisfaire la demande du primat. Dans le domaine de la presse, la censure reste toujours *aussi tatillonne,* y compris à l'égard des allocutions et documents émanant de Jean *Paul II,* ce qui a déjà conduit à des frictions. L'épiscopat, lors de sa cent *soixante-sixième conférence,* en décembre, a renouvelé son exigence de voir supprimer cette *institution qu'il juge intolérable.*

Des tentatives de dialogue entre marxistes et chrétiens ont été *lancées ces derniers temps,* notamment par l'hebdomadaire *Polityka.* Des intellectuels catho*liques de renom ont été associés* à certains débats concernant les problèmes socio-économiques du pays. *Mais si* ces démarches sont encourageantes, elles sont nécessairement menées avec beaucoup *de prudence* et elles ne semblent pas avoir encore débouché sur les résultats qu'on en attend dans les milieux catholiques libéraux.

MANUEL LUCBERT.

(1) De Varsovie, l'A.F.P. signale qu'avant l'entrevue Gierek - Wyszynski, on tenait pour « *hautement probable* » la venue du pape en Pologne en mai prochain. On indiquait que, devant le silence des autorités, une « *certaine impatience* » s'était fait jour au sein de l'Eglise et qu'elle n'aurait pas manqué de s'exprimer lors de la prochaine conférence épiscopale prévue pour la fin de janvier ou le début de février. Selon l'agence PAP, la coopé*ration entre l'Eglise et l'Etat* est « *dans l'intérêt de l'unité de la Nation et du renforcement de la position de la Pologne dans le monde* ».

A LA TÉLÉVISION

Le voyage de Jean Paul II en Amérique latine à l'occasion de la conférence de Puebla sera large*ment « couvert » par la télévision* française. L'arrivée du pape à Saint-Domingue est retransmise en direct jeudi 25 janvier, de 18 heures à 18 h. 30 sur TF 1, de 18 heures à 19 heures sur A 2, et *son arrivée à Ciudad-del-Mexico* le lendemain sera présentée, également en direct, au cours des *journaux télévisés* de 20 heures sur TF 1 et A 2, réalisés sur place.

Samedi 27 janvier, les cérémo*nies de Notre-Dame-de-Guadalupe* seront retransmises en direct, en fin d'après-midi : le trajet jusqu'à la cathédrale, sur TF 1, de 17 h. 15 à 18 heures ; la messe, sur A 2, de 19 heures à 20 h. 30. Celle-ci sera diffusée de nouveau sur TF 1 le dimanche matin au cours de l'émission « Le jour du Seigneur », de 10 h. 30 à 12 heures.

TF 1 retransmettra en outre le lundi 29 janvier, de 18 h. 55 à 19 h. 55, la visite de Jean Paul II à Oaxaca et, au cours de son journal de 23 heures, la messe célébrée dans la cathédrale. *Le* mercredi 31 janvier, enfin, TF 1 diffusera, de 22 h. 50 à 23 h. 20, des images de la cavalcade donnée pour le départ du pape.

Le Monde le débat européen

L'exécutif du parti travailliste britannique a mis au point un manifeste violemment anti-européen

De notre correspondant

Londres. — En marge de la crise sociale, M. Callaghan doit faire face à une nouvelle offensive des « anti-européens » du parti travailliste. Majoritaires au sein de l'exécutif, ceux-ci ont approuvé, mercredi 24 janvier, par *19 voix contre 4* (M. Callaghan s'est abstenu), un projet de manifeste pour les élections européennes de juin, extrêmement critique de la Communauté européenne et de son fonctionnement.

Ce *document*, très agressif de *ton*, indique que l'appartenance de la Grande-Bretagne à la Communauté a affaibli les pouvoirs de la Chambre des communes et a « *profondément déçu* » le peuple britannique. Il recommande des *réformes fondamentales* concernant la politique agricole, la répartition du budget communautaire, les transferts de ressources, ainsi qu'un amendement de la loi britannique de 1972 visant à rétablir le droit des Communes à rejeter les décisions communautaires. Le document précise encore que le gouvernement britannique doit s'engager à promouvoir la semaine de trente-cinq heures.

A la demande de M. Tony Benn, le ministre de l'énergie, et de l'uni des leaders de la gauche anti-européenne, un paragraphe a été ajouté, contenant la menace à peine voilée d'un retrait de la Grande-Bretagne du Marché commun au cas où les réformes proposées ne seraient pas adoptées par la Communauté. M. Callaghan est intervenu avec vigueur pour obtenir la suppression de ce paragraphe, mais la majorité de l'exécutif a décidé de le maintenir

La discussion a ravivé les vieilles divisions travaillistes sur l'Europe. Les membres pro-européens du groupe parlementaire se proposent maintenant de remettre en question ce projet de manifeste sur lequel il n'ont pas été consultés. Ils soulignent que la plupart de ses recommandations ne seront pas reprises dans le programme du parti pour des élections générales. En effet, le Labour pourrait alors avoir à livrer deux batailles électorales sur deux programmes différents et même contradictoires. Néanmoins, le courant anti-européen au sein du Labour est renforcé par la menace d'une hausse des prix agricoles, après l'accord franco-allemand sur l'élimination progressive des montants compensatoires. M. Callaghan, informé mercredi par téléphone, a décidé immédiatement d'envoyer M. Silkin, ministre de l'agriculture, à Berlin, pour participer à la discussion des ministres de la Communauté. M. Silkin serait prêt à opposer son veto à l'ensemble de l'accord sur les prix agricoles.

H. P.

LES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES « NEUF » SE RÉUNIRONT LE 5 FÉVRIER

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — C'est finalement les 5 et 6 février, à Bruxelles, qu'aura lieu la prochaine session du conseil des ministres de l'agriculture des Neuf. Ces dates ont été officiellement annoncées, mercredi 24 janvier en fin de matinée, par la présidence française. « Les travaux du conseil, indique le communiqué, seront consacrés, notamment, aux questions relatives à la fixation des prix pour la prochaine campagne, et aux mesures agromonétaires. »

Les « giscardiens » accusent M. Chirac de diviser la majorité

Les propos tenus par M. Jacques Chirac au cours de sa conférence de presse du 23 janvier étaient marqués, d'une part, par un souci de modération dans le ton et, d'autre part, par une fermeté confirmée sur le fond (« le Monde » du 25 janvier). A l'exception de M. Jacques Blanc, qui fait allusion à la « violence atténuée des mots », tous les responsables des partis non gaullistes de la majorité se sont attachés à faire porter leurs commentaires sur le deuxième aspect du discours du chef du R.P.R., plutôt que sur le premier. M. Chinaud (P.R.) comme M. Stasi (C.D.S.), M. Bariani (parti radical) comme M. Pinton (U.D.F.), cherchent dans les paroles du maire de Paris des raisons de s'inquiéter et de le faire apparaître comme responsable de la division de la majorité.

La réaction la plus surprenante était, mercredi, celle de la « Lettre de l'U.D.F. », qui faisait mine d'avoir attendu les déclarations de M. Chirac pour abandonner l'espoir d'une liste unique de la majorité aux élections européennes. Cela, alors que ceux qui ont véritablement cru à une telle éventualité sont bien peu nombreux au sein de l'U.D.F., et alors que les négociations pour la constitution de la liste giscardienne sont *déjà* largement engagées.

L'organe du R.P.R., la « Lettre de la Nation », met, jeudi matin, ces commentaires au débit d'une « conjuration des bêtas », dont les réactions sont, selon elle, « marquées plus du sceau de la bêtise que de celui du bon sens ».

Pour le moins, la réponse de l'U.D.F. paraît un peu courte et la dénonciation bien peu renouvelée. En tout cas, rien n'est dit pour faire pièce aux arguments de M. Chirac sur le processus d'intégration de l'Europe. Cette lacune peut fort bien être interprétée comme le signe d'un embarras. — N. J. B.

La majorité des militants centristes souhaitent la constitution d'une liste C.D.S.

M. André Diligent, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux, a déclaré jeudi 25 janvier : « *L'U.D.F. a rendu public le rapport Deniau sur l'Europe. C'est un document de base. C'est, à notre sens, une énumération, un catalogue de projets concrets sur lesquels tout le monde ne peut pas ne pas être d'accord. Le C.D.S. ne peut s'en satisfaire.* » Le dirigeant centriste souhaite que le conseil politique de son parti, qui siège samedi 27 et dimanche 28 janvier, élabore un projet qui protège l'acquis communautaire et précise de quelle façon « *il faut faire des pas en avant* »

La direction du C.D.S. avait adressé aux militants un questionnaire, dans le cadre de la préparation du conseil politique. Selon les responsables, le dépouillement des réponses ferait apparaître qu'une majorité de militants est favorable à une liste du C.D.S. aux élections européennes (1).

Interrogé jeudi par l'A.F.P. sur l'intention prêtée à Mme Simone Veil de conduire la liste des « européens de la majorité », M. Diligent a répondu : « *Je n'ai rien contre Mme Veil, mais avancer un nom aujourd'hui, aussi digne soit-il, me paraît prématuré.* »

(1) La question était : « *Quelle est, pour la constitution de la liste, la structure politique à laquelle vont vos préférences ?* » Suivant cinq options : liste C.D.S. ; U.D.F. pure et simple ; U.D.F. élargie à des personnalités du monde socio-professionnel ; liste unique de la majorité ; liste rassemblant tous ceux qui soutiennent la politique européenne du gouvernement, y compris des personnalités venues du gaullisme ou de la gauche libérale. La première option (*liste C.D.S.*) serait « *largement* » majoritaire ; viendrait ensuite « U.D.F. élargie ».

M. PINTON : les Français sont las des combines.

M. Michel Pinton, délégué général de l'Union pour la démocratie française, écrit jeudi 25 janvier dans *U.D.F. 1*, lettre d'information de ce mouvement :

« *Voyons les grands titres de l'actualité de ce mercredi : le P.C. publie une liste pour les élections européennes, à cinq mois de l'échéance, comme si les salariés de ce pays n'avaient pas, dans l'immédiat, d'autres inquiétudes et n'avaient pas besoin d'autres sollicitudes. A l'autre extrême, Jacques Chirac convie la presse en son Hôtel de Ville, reprend ses diatribes sur l'Europe et, entre deux mauvais procès, lance quelques idées de gadgets électoraux. Ailleurs.*

» *Si le premier souci de Jacques Chirac était l'emploi, la sidérurgie ou la hausse des prix, il en aurait parlé mardi pendant l'heure et demie de son show... Pas un mot. (...)*

» *Les Français sont las des querelles de personnes et des « coups de gueule », las de la petite politique et de ses combines...* »

EN MARGE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Foyer (R.P.R.) veut renforcer le contrôle du Parlement français sur l'action du gouvernement

Constatant qu'à partir du 10 juin, date de l'élection directe, tout lien juridique entre l'Assemblée des communautés européennes et les Parlements nationaux sera rompu et que, par conséquent, le Parlement français cessera d'être directement *informé* sur les travaux en cours au niveau communautaire comme il l'est actuellement par les membres des délégations désignés en leur sein par l'Assemblée nationale et le Sénat pour siéger à l'Assemblée des Communautés, M. Jean Foyer, député R.P.R. de Maine-et-Loire, estime que le Parlement ne saurait accepter une diminution de son information « *alors que la construction communautaire commande une vigilance accrue de sa part* ».

Le président de la commission des lois relève que dans certains pays existent déjà des mécanismes permettant aux parlements nationaux d'être informés des travaux en cours à Bruxelles, voire d'exercer une influence directe sur l'action des gouvernements dans leurs négociations au niveau communautaire.

Aussi demande-t-il, dans une proposition de loi, que soit constituée à l'*Assemblée nationale* et au Sénat une délégation parlementaire pour les Communautés européennes dont les membres seraient élus de manière à assurer une représentation proportionnelle des groupes politiques.

Ces délégations auraient pour mission d'informer leurs assemblées sur tous les aspects de l'évolution de la construction communautaire. A cet effet, le gouvernement leur communiquerait tous les documents établis par les différentes institutions ou organes des Communautés et les informerait de tout projet d'acte devant être délibéré en conseil des Communautés. Les délégations pourraient également être consultées ou rendre des avis de leur propre initiative sur tous les projets d'actes communautaires. *Leur consultation serait* obligatoire sur *tout* projet d'acte communautaire impliquant une adaptation de la législation nationale. *Leurs avis* seraient transmis aux présidents des assemblées.

Au *terme* de chaque session, ces délégations présenteraient à la commission des affaires étrangères de leurs assemblées respectives un rapport annuel d'information.

Dans l'exposé des motifs, M. Foyer estime que, plus que l'extension des pouvoirs de la future Assemblée des Communautés, ce qui est à craindre, « *c'est que la Commission, et dans une certaine mesure le conseil, ne s'appuient sur celle-ci pour consolider politiquement leur propre pouvoir de réglementation* ». A son avis, la procédure qu'il propose renforcera la position de négociation du gouvernement au conseil des Communautés lorsqu'il disposera du soutien du Parlement.

LES RÉACTIONS

● *M. Jacques Blanc*, secrétaire général du P.R., a regretté, mercredi 24 janvier, sur TF 1, que M. Chirac « *s'enferme dans une position de division de la majorité, dans une position partisane où il en est réduit à faire appel à ses vieux réflexes de nationalisme étroit* ».

Après avoir souligné que, « *si la violence des mots s'est atténuée, les attaques demeurent toujours aussi vives* », M. Blanc a ajouté : « *En proposant que les députés se succèdent à l'Assemblée européenne,* [M. Chirac] *préconise le système du tourniquet. Je m'interroge, car je sais que, pour arriver à être efficace et faire du bon travail au sein d'une assemblée, il faut au moins un an de présence. J'ai peur que, pour des raisons tactiques, on sacrifie là les intérêts réels de la France.* »

● *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. à l'Assemblée nationale, a déclaré mercredi 24 janvier à France-Inter : « *M. Chirac est sorti des limites d'une certaine décence politique, d'un certain sérieux politique et des limites d'action d'un homme qui pourrait être considéré — et pourquoi ne le serait-il plus, sinon par sa faute ? — comme un homme d'Etat.*

» *A l'U.D.F., nous sommes très déçus qu'il n'ait pas compris qu'il fallait faire autre chose que de changer de ton.*

» *Je voudrais savoir quel est le Chirac qui est responsable : celui qui exerce les responsabilités nationales ou celui qui est tenté de donner la priorité à des motifs partisans ?* »

● *M. André Rossi*, député U.D.F. de l'Aisne, membre du bureau du parti radical :

« *Au lieu d'entrer dans l'Europe avec une vigueur offensive pour y jouer un rôle de leader, Jacques Chirac nous propose le rôle du traînard hésitant qui n'arrivera pas à se faire entendre.*

» *Quant à l'idée d'une délégation « rotative », il faut ne pas connaître la complexité d'une assemblée à neuf nationalités et surtout les difficultés des problèmes européens pour croire que les intérêts de la France pourraient être valablement défendus par des députés stagiaires.* »

● *M. Jean Charbonnel*, président de la Fédération des républicains de progrès, a déclaré le 24 janvier, à Lyon : « *Les positions prises par Jacques Chirac au cours de sa conférence de presse ne le font pas sortir de ses contradictions. Jacques Chirac est toujours enfermé dans cette situation qui l'amène à rester dans la majorité tout en critiquant le gouvernement au plan international et notamment européen. Il a confirmé Cochin. Le R.P.R. n'est plus un parti gaulliste, mais un simple vecteur pour les ambitions personnelles de Jacques Chirac, notamment présidentielles.* »

● *M. Gilbert Granval*, président de l'Union travailliste : « *Jacques Chirac a tenté de justifier les termes insultants de sa déclaration de Cochin. Il n'a, en fait, réussi qu'à mettre une nouvelle fois en évidence l'incohérence de ses positions successives et qu'à donner un avant-goût du nationalisme maurassien qui animera sa campagne.* »

● *M. Didier Bariani*, secrétaire général du parti radical, député de Paris : « *Malheureusement, l'interprétation maximaliste du discours de Cochin se trouve confirmée. Cette position force les clivages et accuse les contrastes au sein de la majorité d'une manière en partie artificielle et surtout dangereuse. Le président du R.P.R. a précisé qu'il voulait faire de la France une très grande puissance, il n'a pas le monopole de cette ambition et en tout cas il n'en propose pas les moyens. Pour nous, l'Europe, contrairement au repliement national, reste la meilleure chance de maintenir à la France son rang de grande puissance.* »

● *La Fédération pour une démocratie radicale* (F.D.R.) et l'Union nouvelle pour une Europe de progrès (UNEP), clubs regroupant les amis de M. Robert Fabre, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, ont décidé mardi 23 janvier de tout mettre en œuvre pour la constitution d'une liste en vue des élections européennes rassemblant tous ceux qui souhaitent une Europe fédérale et sociale. Dans cette perspective, ils tiendront à Paris les 3 et 4 mars les « *Etats généraux pour une Europe unie* ».

● *M. Francisque Collomb*, sénateur (non-inscrit), maire de Lyon, a déclaré, mardi 23 janvier : « *Je n'ai pas qualité pour interdire la réunion publique organisée à Lyon, le 6 février, par le mouvement Eurodroite (...). C'est seulement dans la mesure où l'ordre public viendrait à être gravement menacé que j'aurais le devoir de demander au préfet délégué pour la police d'user des pouvoirs qui lui ont été dévolus par la loi.* »









Le Monde

politique

Le R.P.R. revendique 760 000 adhérents

Ainsi qu'il l'a annoncé dans sa conférence de presse, M. Chirac sollicitera un nouveau mandat de président du R.P.R. au cours des assises nationales que ce mouvement tiendra le samedi 31 mars, à la porte de Champerret, à Paris. *Elu pour deux ans, le 5 décembre* 1976, au moment de la fondation du R.P.R., M. Chirac doit statutairement remettre son mandat en jeu.

Les assises, qui devront également élire les cent délégués « *nationaux* » au *comité* central et voter une motion relative à la politique générale et à l'Europe, constituent l'instance délibérative suprême du R.P.R. La préparation de cette réunion va commencer dès le début de février. *M. Chirac*, dans des instructions données à la direction d umouvement, souhaite *que*, à l'occasion du renouvellement statutaire de toutes les instances élues du R.P.R. le nombre des délégués soit accru et que les jeunes et les femmes y soient *davantage représentés. Ainsi* l'effectif des porteurs de mandats aux assises, actuellement fixé à douze cents, serait porté à environ trois mille. Le R.P.R. revendique sept cents soixante mille adhérents alors que — selon le *secrétariat général* — le nombre des militants était de quelque six cent cinquante mille au moment des élections législatives de mars 1978.

Un comité central convoqué pour le 10 février mettra au point un *dossier* sur les *problèmes* européens, qui sera envoyé aux fédérations afin que celles-ci en débattent et renvoient leurs suggestions à Paris. Un nouveau comité central, le 10 mars, enregistrera les réponses des fédérations *et élaborera le texte de la motion* relative à la politique générale et à l'Europe qui sera soumise aux assises du 31 mars.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

BAS-RHIN : l'affrontement Bord-Hoeffel aura de nombreuses répercussions

De notre correspondant

Strasbourg. — *L'affrontement entre M. André Bord, R.P.R., pré*sident sortant du conseil général du Bas-Rhin, et M. Daniel Hoeffel, U.D.F., secrétaire d'Etat chargé de l'action sociale, pour l'élection dans le septième canton de Strasbourg, celui de Strasbourg-Meinau, constituera à n'en pas douter l'événement majeur des prochaines cantonales dans le Bas-Rhin.

Le 13 janvier dernier, M. Hoeffel faisait savoir qu'il se présenterait *dans* un canton *strasbourgeois*. Le lendemain, le R.P.R. *annonçait* par *son porte-parole* qu'il considérait une telle candidature comme une déclaration de guerre au niveau de tout le département. Il conseillait au secrétaire d'Etat d'affronter à Schiltigheim le maire socialiste de cette ville pour garder le canton à la majorité. On se souvient aussi au R.P.R. que M. Daniel Hoeffel, candidat sans étiquette à l'époque, *conduisait une liste d'entente* centriste-gaulliste lors des élec*tions sénatoriales* de septembre 1977 et qu'il fut élu par les voix de toute la majorité. Son suppléant, M. J.-P. Hammann, devenu sénateur à son tour, a adhéré pour sa part au R.P.R. Dans son annonce de candidature, *lundi dernier* à Strasbourg-Meinau, le secrétaire *d'Etat insistait* sur *le fait qu'elle* n'était dirigée contre personne du moment que la succession y était vacante et qu'il souhaitait représenter tous les électeurs de la majorité. Mais le canton fait partie de la deuxième circonscription législative, celle de M. André Bord.

En abandonnant le huitième canton, également renouvelable, celui de Strasbourg-Neudorf pour le septième, l'ancien secrétaire d'Etat aux anciens combattants se retrouve en pays de connaissance. Il y a passé toute sa jeunesse et y a sa résidence. Il y *bénéficie d'une solide implanta*tion grâce à son mandat de député et à sa présidence du Racing Club de Strasbourg, actuel leader du championnat de France de football de première division, dont le stade se trouve précisément à la Meinau. La partie s'annonce d'ores et déjà *serrée pour* M. Hoeffel du fait *de la composition électorale et* sociologique du canton. 37,5 % y ont voté pour la gauche aux dernières législatives. Des centristes strasbourgeois bien informés font remarquer que la candidature de M. Hoeffel a été téléguidée par les milieux proches de l'Elysée. L'objectif est de faire pièce au lieutenant de M. Jacques Chirac, qui entraîna les six représentants R.P.R. *alsaciens dans l'abstention* au moment du vote du budget à l'Assemblée nationale, et aussi de faire basculer si possible la majorité au sein du conseil général (le R.P.R. devrait perdre cinq sièges à cet effet). Le conseil général du Haut-Rhin étant déjà à majorité U.D.F., la longue emprise *gaulliste sur l'Alsace* prendrait alors fin pour être *relayée par un centrisme renaissant* mais giscardisé.

Les retombées de l'affrontement entre les deux leaders de la majorité ne manqueront pas de se répercuter dans les autres *enceintes où U.D.F. et R.P.R. se* partagent le pouvoir, en premier lieu au conseil régional d'Alsace, dont le président sortant, M. Pierre Schiélé, sénateur U.D.F., pourrait, en raison de la situation actuelle, solliciter le renouvellement de son mandat. Mais elles seront sensibles au niveau *du conseil municipal et sur*tout du conseil de la communauté urbaine de Strasbourg, où les amis de M. Bord détiennent la majorité. Le pacte d'entente municipale cher au maire, M. Pierre Pflimlin (U.D.F.), pourrait en subir les contrecoups. On n'a pas oublié qu'en 1970 déjà *M. Bord briguait* la mairie de Strasbourg.

J.-C. HAHN.

Dans les Yvelines

DEUX SÉNATEURS NE SE REPRÉSENTENT PAS

Deux sénateurs des *Yvelines*, MM. Jean Béranger, M.R.G., et Bernard Hugo, P.C., ne solliciteront pas le renouvellement de leur mandat de conseiller général aux élections cantonales de mars prochain. Tous deux entendent ainsi manifester concrètement leur hostilité au cumul des mandats.

« *Nombreux sont les hommes politiques qui s'affirment hostiles au cumul des mandats au-delà d'une fonction locale et d'une fonction nationale, ou de deux mandats locaux (...). J'ai la volonté de mettre mes actes en conformité avec mes principes* », a expliqué M. Béranger, maire de Marly-le-Roi.

Quant à M. Bernard Hugo, maire de Trappes, il estime qu'il lui est devenu difficile d'agir efficacement en qualité de maire, conseiller général et parlementaire.

Les deux sénateurs ont choisi de soutenir des femmes pour leur succéder. M. Béranger appuie la candidature de Mme Christiane Stolz, M.R.G., adjoint au maire de Marly-le-Roi, et M. Hugo, celle de Mme Jeanine Thomas, maire de Clayes-sous-Bois.

D'autre part, Mme Jacqueline Thome-Papenôtre (M.R.G.), maire de Rambouillet, qui avait été battue lors des élections législatives de mars 1978, a décidé de ne pas solliciter, en mars prochain, le renouvellement de son mandat de conseiller général du canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Mme Thome-Patenôtre siégeait au conseil général depuis 1947. — D.R.

LA FÉDÉRATION DE PARIS DU P.C.F. S'OPPOSE A LA RÉINTÉGRATION DE M. KONOPNICKI

Le secrétariat de la fédération de Paris du P.C.F. a publié, mercredi 24 janvier, une mise au point dans laquelle il « *approuve la prise de position du comité du vingtième arrondissement à l'égard de Guy Konopnicki, qui n'est plus membre du P.C.F. depuis qu'il l'a quitté avec éclat, voici trois mois pour combattre sa politique et sa direction* ». Il ajoute : « *Les communistes parisiens qui poursuivront et amplifieront, à l'approche du vingt-deuxième congrès, la discussion démocratique indispensable pour approfondir et faire passer dans la vie leur politique, s'opposent à cette tentative de venir poursuivre de l'intérieur, en abusant de la bonne foi des communistes, une opération de désagrégation de leur parti.* »

M. Konopnicki avait réintégré sa cellule à la demande de ses camarades (*le Monde* du 24 janvier) en expliquant notamment qu'il se battait pour une « *déstalinisation réelle* » de son parti.

M. Konopnicki a précisé, après la *publication de la mise au point* de la fédération de Paris, qu'il n'a « *abusé personne* » puisque, à l'assemblée de reprise des cartes de sa cellule, il est « *longtemps intervenu pour exposer ses positions et que Lucien Villa, député du vingtième arrondissement, lui a longuement répondu, et ce sur le ton fraternel qui convient aux communistes* ».

Il ajoute : « *Ma reprise de carte n'a donc aucune raison statutaire d'être réexaminée, attendu que je n'entre dans aucun des cas pour lesquels l'adhésion fait, selon les statuts du parti, l'objet d'un examen préalable...* »

« L'HUMANITÉ » S'ÉLÈVE CONTRE LES DÉCLARATIONS DE M. ELLEINSTEIN

Dans *l'Humanité* du 25 janvier, Pierre Durand répond, en précisant qu'il portait le matricule 49 749 à Buchenwald, aux déclarations de M. Elleinstein rapportées dans *le Monde* daté du même jour. L'historien communiste expliquait qu'il n'a rien en commun avec des P.C. « *qui nous sont aussi étrangers que le furent Hitler ou Mussolini* ». Pierre Durand réplique :

« *Les communistes français ne sauraient accueillir sans indignation une aussi scandaleuse profession de foi.* A fortiori *lorsqu'ils sont de ceux qui combattirent Hitler et Mussolini aux côtés des communistes d'U.R.S.S. et des pays occupés par les assassins nazis. (...)*

» *Jean Elleinstein a donc perdu une nouvelle occasion de se taire. Quant à nous, nous n'avons pas la mémoire aussi courte. Et, pour reprendre son expression, nous n'avons rien de commun avec ceux qui osent mettre un signe d'égalité entre les partis communistes des pays socialistes et les criminels hitlériens.* »

LE TROISIÈME CONGRÈS DE LA L.C.R.

Les trotskistes sont divisés sur l'attitude à adopter vis-à-vis de la gauche et de l'extrême gauche

Le troisième congrès de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste, section française de la IVe Internationale) s'ouvre à huis clos jeudi 25 janvier à Saint-Gratien (Val-d'Oise). Il s'achèvera dimanche 28 janvier par l'élection du comité central et du bureau politique de l'organisation. Ce scrutin devrait permettre un assez large renouvellement des instances dirigeantes, afin de tenir compte du nouveau rapport des forces qui prévaut au sein de la L.C.R.

Celle-ci est en effet divisée en cinq tendances, mais l'essentiel des débats doit porter sur les amendements proposés par la tendance III au texte de la direction sortante (« le Monde » du 29 décembre).

Les congressistes doivent également décider la création d'une organisation de jeunesse, les Jeunesses communistes révolutionnaires (J.C.R.), et fixer le sort du quotidien « Rouge », qui connaît de graves difficultés financières.

Aux yeux de la direction de la L.C.R., le troisième congrès devait être celui de « *l'homogénéisation* » d'une *organisation jusqu'alors* fractionnée à l'excès. Dans cette perspective, les responsables des deux principaux courants, jusque-là concurrents, avaient pris les devants. La « recomposition » des organes dirigeants qu'ils avaient engagée s'est traduite par l'élaboration d'un projet de thèses (*le Monde* du 8 novembre). Le congrès a été préparé à partir de ce projet. Les débats ont alors mis en lumière l'existence de cinq tendances.

Les scrutins organisés lors des congrès fédéraux ont permis de constater que le rapport des forces n'est pas en faveur de la *direction « recomposée »*. Celle-ci, regroupée au sein de la tendance IV, a en effet recueilli 38,5 % des mandats. La tendance III en a obtenu 39 %, la tendance I 18,5 %, les tendances II et V recueillant respectivement 2 % et 1 %.

La mise sur pied d'une ligne *politique de synthèse* souhaitée par la direction actuelle n'est pas, pour autant, remise en cause. En effet, les congrès de la L.C.R. ne sont pas le simple reflet des congrès des fédérations. Il n'existe pas de véritable discipline de tendance. Les délégués sont donc susceptibles de se réclamer différemment pendant les débats.

Surtout, le cadre général de la *discussion* politique, tel qu'il a été tracé par la direction, a *été* approuvé par 80 % des militants. Les débats du congrès font donc centrés sur les amendements au projet de thèses déposés par la tendance III, alors que les autres tendances, largement minoritaires, présentent des contre-projets.

La tendance III s'est constituée à partir d'une réaction de méfiance, *mais non de défiance*, à l'égard de la « *recomposition* » de la direction. Elle se distingue de cette direction sur trois questions : l'appréciation du rapport de forces entre la gauche et la droite dans le pays, les relations avec la gauche, et l'organisation de l'extrême gauche.

Sur le premier point, la tendance III reproche à la direction (ou tendance *IV*) d'être *trop optimiste*, de surévaluer la combativité de la classe ouvrière, et donc les possibilités d'engager le combat contre le gouvernement.

Les modalités d'application de la politique « *d'unité ouvrière* » font également l'objet d'un amendement de la part de la tendance *III. Celle-ci estime* que *la* direction cherche à privilégier *l'unité des appareils politiques* et syndicaux de la gauche.

L'attitude que doit avoir la L.C.R. à l'égard des autres organisations d'extrême gauche constitue un troisième point de friction. La *tendance* III dénonce une politique qu'elle juge trop restrictive à l'égard des autres *formations révolutionnaires*, elle craint également un rapprochement, voire une fusion avec un autre mouvement trotskiste, jugé par elle sectaire, l'Organisation communiste internationale (O.C.I.).

De son côté, la direction sortante craint l'isolement de l'extrême gauche et dénonce l'illusion que constitue l'idée d'un « *front révolutionnaire* » conçu *comme une étape intermédiaire* entre l'unité d'action, que chacun préconise, et la fusion. Elle estime que la « *bataille* » pour la fusion n'est pas exclue, mais sous certaines conditions qui sont difficilement réalisables aujourd'hui.

Il reste que les tendances III et IV s'accordent sur les grandes orientations que le congrès devrait adopter, à savoir l'énoncé *de revendications susceptibles* de poser les jalons d'une véritable « *unité de travailleurs* », afin d'aboutir à une grève générale et au renversement du gouvernement.

Dans ces conditions le congrès devrait permettre de *confirmer* qu'une certaine « *homogénéisation* » est bien amorcée, même si elle doit être retardée.

Enfin, la composition du nouveau comité central qui, traditionnellement, doit donner à la tendance majoritaire les moyens de diriger seule l'organisation, *pourrait être l'occasion de faire* progresser cette volonté de synthèse. Il n'est donc pas exclu que le comité central soit élu selon la règle de la représentation proportionnelle. Le renouvellement qui ne manquera pas d'intervenir ne devrait toutefois pas conduire à la mise à l'écart des chefs « *historiques* » de la ligue, notamment de M. Alain Krivine.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LA SITUATION AU SEIN DU P.S.

M. Chevènement : le congrès de Metz offre une grande chance aux militants

A l'occasion de la publication aux éditions Christian Bourgois d'un ouvrage intitulé *le CERES par lui-même*, et qui rassemble les principaux textes élaborés depuis douze ans par ce courant politique, M. Michel Charzat, membre du bureau *exécutif* du P.S., a déclaré : « *Le CERES n'est pas l'aile gauche de la social-démocratie, mais l'axe d'un parti nouveau. C'est par rapport à cet axe que le P.S. avance ou recule depuis 1971.* »

Il a donné des estimations sur le rapport des forces entre les courants du P.S. avant le congrès de Metz. Selon lui, MM. Mauroy et Rocard rassembleraient deux mille sept cents mandats environ, *soit* 40 % des voix ; M. Mitterrand, 35 % (environ deux mille trois cents mandats), et le CERES 25 % (mille huit cents mandats). Les animateurs du CERES insistent sur le fait qu'il n'y aurait en réalité que trois courants importants avant le congrès. Ils estiment en effet que les dissidents du CERES, groupés derrière MM. Pierret, député des Vosges, et Wolf, maire de Mons-en-Barœul (Nord), ont d'ores et déjà échoué. M. Charzat évalue à 2 % l'influence de ce courant, intitulé « *Union pour l'autogestion* », et M. Chevènement ne lui attribue que 1 % des mandats.

Comme, malgré tout, les amis de M. Christian Pierret *menacent* le CERES dans la fédération de Paris, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, a précisé : « *La fédération de Paris restera dans les mains du CERES.* » Il a rappelé un point du règlement du P.S. : si un courant n'atteint pas 5 % des mandats au niveau national, ses voix ne sont pas décomptées localement, *même si, dans telle ou* telle fédération, il dépasse ce niveau. Comme le CERES se déclare convaincu que M. Pierret n'atteindra pas les 5 %, il affirme que la menace qui pèse sur lui à Paris n'est pas sérieuse.

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, a pour sa part déclaré :

« *Le congrès de Metz offre une grande chance aux militants socialistes, car, pour une fois, les jeux ne sont pas faits à l'avance. Nous ne participerons pas à la direction du parti si les conditions d'une nouvelle dynamique ne sont pas réunies. Il convient de ne pas maintenir le flou artistique.*

» *Quand Mauroy appelle à la synthèse, sans le CERES, il entend reconduire la direction issue du congrès de Nantes. Il veut mettre la gauche du parti à l'écart pour gouverner le parti au centre, c'est-à-dire de plus en plus à droite.* »

LES ASSISES DE BORDEAUX DU P.S.

A la suite du commentaire consacré dans le Monde *du 23 janvier aux assises interrégionales organisées à Bordeaux par le parti socialiste, M. Michel Ferillot, secrétaire administratif de la fédération socialiste de la Gironde, nous a adressé les précisions suivantes :*

« La fédération de la Gironde précise que cette manifestation n'était pas une manifestation publique puisque n'étaient conviés que les seuls animateurs des sections socialistes de la Gironde. Donner à croire que le premier secrétaire du parti ne réunissait plus en Aquitaine des foules importantes a été démenti le jour même à Mont-de-Marsan, dans les Landes, où des centaines de militants et sympathisants n'ont pu pénétrer dans la salle en raison de l'affluence. *Malheureusement*, il est de bon ton pour certains de ne trouver dans les manifestations du parti socialiste que matière à disserter sur les débats internes, voire à les transformer en lutte d'influence pour la plus grande satisfaction de nos adversaires. »

Aux orateurs des assises qui ont été cités, il convient d'ajouter M. Claude Cheysson, commissaire à Bruxelles.

POLITIQUE

La médaille de la Résistance de Mme Giroud

Le parquet du tribunal de grande instance de Paris a décidé de ne pas poursuivre Mme Françoise Giroud du chef d'usurpation de titre pour avoir fait figurer celui de médaillée de la Résistance sur certains documents (1).

Une affaire classée

M. Barbaroux, procureur de la République, explique ainsi cette décision de classement dans une lettre du 12 janvier 1979 à Mme Marie-Madeleine Fourcade, médaillée de la Résistance :

« Un magistrat du parquet a personnellement procédé à une enquête au sujet de ces faits. Les recherches effectuées dans les archives de la grande chancellerie de l'ordre de la Libération et dans celles de la commission nationale de la médaille de la Résistance n'ont permis de retrouver aucun décret ou proposition d'attribution au nom de l'intéressée. Mme Giroud a affirmé que, sur la foi de certaines assurances qui lui avaient été données en son temps, elle s'était toujours considérée comme effectivement titulaire de cette décoration.

» Le chancelier de l'ordre de la Libération, président de la commission nationale de la médaille de la Résistance, également saisi des faits et considérant que la bonne foi de l'intéressée avait pu être surprise, n'a pas estimé devoir déposer plainte. Dès lors qu'elle avait appris qu'aucune trace n'existait du dossier relatif à la médaille dont elle se croyait titulaire, Mme Giroud lui avait fait savoir qu'il allait de soi qu'elle ne saurait désormais s'en prévaloir. La chancellerie de l'ordre avait ainsi été amenée, pour ce qui la concerne, conformément à un usage généralement suivi, à considérer l'affaire comme close.

» Après les investigations très complètes du magistrat enquêteur, qui a procédé à l'audition de nombreux témoins proposés de part et d'autre, sans qu'il en résulte des certitudes, mon parquet, constatant que les éléments d'une poursuite pénale n'étaient pas réunis en l'espèce, puisqu'il n'apparaissait pas que Mme Giroud avait agi de mauvaise foi, a pris, dans cette procédure, une décision de classement. »

Mme FOURCADE : une satisfaction morale

Mme Fourcade a répondu le 22 janvier à M. Barbaroux en écrivant :

« Vos explications permettent de prendre acte du fait que l'enquête, à laquelle vos services ont procédé, a établi que Mme Françoise Giroud n'a jamais reçu la médaille de la Résistance française. Nous prenons acte aussi du fait capital qu'elle n'a pas été l'objet d'une proposition pour l'attribution de cette distinction. De même que nous prenons acte de ce que Mme Françoise Giroud, reconnaissant ainsi son absence de droits, a déclaré qu'elle ne saurait désormais se prévaloir de ce titre. Il ressort de l'enquête que les faits que nous avions portés à votre connaissance étaient parfaitement exacts.

» Nous négligerons donc toutes autres considérations accessoires et d'ailleurs assorties d'aucune preuve, avancées par Mme Françoise Giroud, pour les besoins de sa défense.

» Quoi qu'il en soit, nous n'entendons pas prolonger davantage une discussion désormais inutile, puisque nous obtenons la satisfaction morale que nous recherchions. Cela est pour nous l'essentiel. »

(1) Durant la campagne pour les élections municipales de Paris en 1977, où elle se présentait dans le XV[e] arrondissement, Mme Giroud, alors secrétaire d'Etat à la culture, avait indiqué sur ses affiches qu'elle était titulaire de la médaille de la Résistance (*le Monde* du 11 et 12 mars 1977).

M. JACQUES MOSSION (C.D.S.) ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE PICARDIE

(De notre correspondant.)

Amiens. — M. Jacques Mossion (C.D.S.), sénateur (apparenté au groupe de l'Union centriste), conseiller général, maire de Doullens (Somme), a été élu, mercredi 24 janvier, président du conseil régional de Picardie par vingt-neuf voix contre douze à M. Daniel Le Meur (P.C.), député de l'Ainsne, maire de Saint-Quentin. Il succède à M. Max Lejeune, ancien ministre, président du Mouvement démocrate socialiste de France (M.D.S.F.), sénateur, maire d'Abbeville et président du conseil général de la Somme, qui avait décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat.

[M. Jacques Mossion est né le 25 décembre 1927 à Saint-Valéry-sur-Somme. Géomètre expert, diplômé du Conservatoire des arts et métiers, il est maire de Doullens depuis 1967. La même année, M. Mossion avait été élu conseiller général et réélu en 1973. Il est sénateur depuis 1977 et occupait jusqu'à présent les fonctions de vice-président du conseil régional de Picardie, dont le bureau comprend huit représentants de la majorité (deux « centre gauche », deux mod. maj., un C.D.S., un M.D.S.F., un P.R., un radical) et quatre membres de l'opposition (deux P.S., deux P.C.]

● *« La lettre de l'unité »*, éditée par le P.S., note dans son numéro du 24 janvier, à propos de l'élection du conseil régional d'Aquitaine : *« Compte tenu de l'arithmétique régionale, présenter au premier tour un candidat du P.C. était prendre le risque d'assurer la réélection de Chaban-Delmas. Ils l'ont fait tout de même. Maintenir leur candidat au second tour, bloquant ainsi quatre voix de gauche, alors que le représentant de la droite était arrivé en tête au premier tour, était choisir délibérément de le sauver. Ils l'ont fait tout de même. Ça avait marché la dernière fois ; ça n'a pas marché hier. Mais le crime politique n'en a pas moins été commis ».*

● *M. Serge Patient* a été réélu à l'unanimité des présents (onze voix sur onze), président du conseil régional de Guyane. Il occupe ce poste depuis la mise en place des assemblées régionales en Guyane en 1975. Conseiller général de Kourou, la ville du centre spatial, M. Serge Patient est non-inscrit, favorable à la majorité. — *(Corresp.)*

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, mercredi 24 janvier 1979, au palais de l'Elysée. Au terme de la séance, le communiqué officiel suivant a été rendu public :

● LE SYSTÈME MONÉTAIRE

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des derniers développements relatifs à la mise en œuvre du système monétaire européen. La France, qui détient actuellement la présidence des Communautés, est décidée à rechercher activement, dans un cadre communautaire, un accord qui rendra cette mise en œuvre possible rapidement, sur la base des résolutions du conseil européen des 5 et 6 décembre.

● L'ÉDUCATION

Le ministre de l'éducation et le secrétaire d'Etat ont exposé devant le conseil un ensemble de mesures dont le ministère de l'éducation prépare la mise en œuvre et l'application dans le cadre d'une politique de déconcentration administrative.

Ces mesures tendront, conformément aux objectifs du gouvernement, à donner plus d'ampleur à la déconcentration déjà largement appliquée en matière de gestion, à alléger les procédures, à rapprocher des administrés l'autorité qui prend les décisions, à rendre celles-ci plus simples, à développer à tout niveau l'initiative et à préciser les responsabilités des administrateurs. D'une manière plus générale, l'autorisation préalable fera place au contrôle a posteriori : ces mesures sont inspirées des principes qui ont présidé à l'élaboration du projet de loi pour le développement des responsabilités des collectivités locales soumis à l'examen du Parlement.

Elles contribueront, par une répartition nouvelle et plus rationnelle des compétences des divers échelons administratifs, à réduire les interventions de l'administration centrale et à créer les conditions d'un fonctionnement plus rapide et plus efficace de la gestion du système éducatif.

Ainsi, les décisions relatives à la carte scolaire du second degré, qui relèvent actuellement de la compétence du ministre, incomberont désormais aux recteurs. La déconcentration de la gestion de certaines catégories de personnel au profit des recteurs sera achevée. Ceux-ci répartiront entre les départements de leur académie les moyens en personnels du premier degré.

Les inspecteurs d'académie seront seuls compétents pour la nomination des personnels de l'enseignement élémentaire, l'ouverture et la fermeture des classes et des écoles primaires et maternelles.

Enfin les chefs d'établissement verront leurs responsabilités accrues dans différents domaines du fonctionnement et de la vie des lycées et collèges.

(Lire page 12.)

● MISSIONS AUX ANTILLES

Le ministre du commerce et de l'artisanat a rendu compte de son récent déplacement aux Antilles et en Guyane.

Les chambres de commerce et d'industrie et les chambres de métiers de ces départements disposent maintenant des ressources nécessaires pour jouer pleinement leur rôle dans le développement économique

L'installation des artisans sera facilitée par un crédit plus accessible et mieux adapté ; un effort particulier sera en outre engagé en faveur des métiers d'art de ces départements, pour faire renaître les traditions locales, former les artisans, et trouver des débouchés sur le marché international et en métropole.

Les problèmes relatifs au régime d'assurance maladie des travailleurs indépendants des Antilles et de Guyane seront examinés prochainement, lors d'une « table ronde » réunissant les administrations et les représentants professionnels concernés.

Tout doit être mis en œuvre pour que le commerce, l'artisanat et la petite et moyenne industrie contribuent au développement économique de ces départements.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation a également rendu compte de son voyage aux Antilles.

L'effort d'investissement en matière de constructions scolaires sera poursuivi de telle sorte que, dans un délai de trois ans, des progrès très substantiels soient accomplis. Parallèlement, la formation des maîtres sera développée, et un plan de formation et d'encadrement pour l'enseignement technique sera mis en place. Le secrétaire d'Etat a annoncé, par ailleurs, la création d'un centre régional de documentation pédagogique et d'un centre de télé-enseignement. (*Le Monde* du 19 janvier.)

● LES EXPORTATIONS AGRICOLES

Le ministre de l'agriculture et le ministre du commerce extérieur ont présenté une communication sur les exportations agricoles et alimentaires françaises.

En 1978, la valeur des exportations a progressé beaucoup plus rapidement (29 %) dans ce secteur que celle des importations (8 %), en particulier grâce à nos ventes de céréales, de vins et spiritueux, de produits laitiers de marque et de sucre. Cependant, l'excédent de notre commerce extérieur agricole — environ 1,1 milliard de francs — est inférieur à nos possibilités dans ce secteur.

C'est pourquoi le gouvernement entend accroître la compétitivité de notre agriculture et de notre industrie alimentaire, notamment par le démantèlement des montants compensatoires monétaires, et multiplier le nombre et les moyens des entreprises exportatrices. La politique des contrats de croissance et des plans professionnels, déjà lancée sous l'égide du Conseil supérieur des exportations, sera développée et le projet de loi d'orientation agricole permettra la promotion des produits agricoles et alimentaires.

NOMINATIONS

Le conseil des ministres a adopté, mercredi 24 janvier, sur proposition du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, les mesures suivantes :

● Mme MARIE-LOUISE DOGUET, directeur de l'administration générale, du personnel et du budget au ministère de la santé et de la famille, et au ministère du travail et de la participation, est nommée membre titulaire, représentant de l'administration du conseil supérieur de la fonction publique en remplacement de M. Pierre Pascal ;

● M. CHRISTIAN CHAPUIS est nommé, sur proposition de l'organisation syndicale de fonctionnaires, membre titulaire du conseil supérieur de la fonction publique, en remplacement de M. Adolphe Ricco ;

● M. CLAUDE TEBOUL est nommé, sur proposition de l'organisation syndicale de fonctionnaires, membre suppléant du conseil supérieur de la fonction publique, en remplacement de M. Christian Chapuis.

HOMMAGE A Mme AURIOL

Au cours du conseil des ministres, M. Valéry Giscard d'Estaing a rendu hommage à la mémoire de Mme Vincent Auriol, décédée dimanche 21 janvier (*le Monde* du 24 janvier), qui a assumé à l'Elysée, avec générosité, ouverture d'esprit et élégance, la fonction de première dame de France. Il a exprimé, en son nom personnel et au nom du gouvernement, ses condoléances à la famille de Mme Auriol.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Le Monde

société

DES ÉTUDIANTS BÉNÉVOLES DANS LES PRISONS

Enseigner ceux qui « vivent par procuration »

Un président de la République pour géniteur, un secrétaire d'État pour tuteur (M. Lionel Stoléru, qui finance), le ministre de la justice pour logeur : cela fait *beaucoup de soutiens officiels* pour une association d'étudiants *bénévoles* qui se proposent d'agir par l'enseignement sur le plus clos, donc le plus méfiant, des univers, la prison. Tel est le vécu, sur fond de paradoxe, du GENEPI (Groupement étudiant national pour l'enseignement des *personnes incarcérées*), fondé en février 1975 sur l'initiative de M. Valéry Giscard d'Estaing *(le Monde* du 23 mars 1975).

Un patronage aussi prestigieux ferait craindre aussi la rencontre de bons jeunes gens de bonnes *familles, bien convenables*, et qui vont catéchiser les détenus comme *leurs* grands-parents en idéal, Camille et Madeleine de Fleurville ou Paul de Pitray, faisaient la charité aux pauvres de la chère comtesse, née Rostopchine.

De bonnes familles bourgeoises, ils le sont tous, à l'origine du GENEPI, élèves des écoles supérieures de commerce, qui ne recrutent que peu dans le prolétariat. Les adhérents plus récents (l'ensemble du GENEPI comptant environ deux cent cinquante *personnes) viennent d'autres* établissements tout aussi pourvus en jeunes gens convenables : Sciences-Po, droit, génie.

La moitié au moins de la *direction nationale (cinq garçons* et une fille) se dit croyante et *pratiquante*. En fait d'engagement politique, seul François Gomez, le président, un fort intelligent jeune homme, laisse entendre que sa « sensibilité », *comme on dit aujourd'hui, est à* gauche.

Le clivage politique n'est pas leur premier souci ni leur première explication, car tous *opinent vivement* quand Pierre Fèvre, le trésorier, souriant, *posé mais non poseur*, laisse tomber : « *Gauche et droite pratiquent une politique de pouvoir. Pour eux, la prison c'est la délinquance, donc ils s'en moquent. Les partis répondent ce qu'attendent les Français.* » Un autre observe : « *La prison, c'est difficile à changer parce que la société trouve que ça tourne assez bien comme ça.* »

La question : « *Est-ce que la prison satisfait à son but légal de réinsertion sociale ?* », ne provoque qu'un ricanement. Geneviève Perrin, sensible visiblement à sa relation avec des droguées de Fleury-Mérogis, demande : « *Pourquoi un déviant doit-il être réinséré ?* » De moins en moins convenables, ces jeunes gens, avec leurs questions sulfureuses. Les remarques se *multiplient, qui sont de la même* eau : « *Nous essayons de faire tache d'huile, car plus de gens (ordinairement libres) entreront en prison, et plus de gens sauront ce qu'il en est des prétendues prisons-trois étoiles.* »

Mais eux-mêmes, avant le GENEPI ? « *Notre milieu*, expliquent-ils, *n'avait pas à croiser la prison. Si le GENEPI n'avait pas existé, nous ne nous en serions pas préoccupés.* » « *J'y suis entrée*, précise Mlle Perrin, *pour sortir d'un milieu trop facile, l'école. Si autre chose s'était présenté avant, peut-être l'aurais-je choisi. Car la prison, d'ordinaire, on n'y pense même pas. C'est une telle institution, l'administration pénitentiaire...* »

« Une autonomie à double tranchant »

Pourtant, son directeur est de droit coprésident du GENEPI. Le GENEPI est hébergé au ministère de la justice (dans le local des photocopieuses...). Chaque *membre déplore « cette impression d'être parrainé »*, mais ajoute : « *Ça nous aide pour les petits problèmes quotidiens. D'autant qu'il y a toujours dans une prison un directeur qui a un peu peur.* » Ils indiquent spontanément que *c'est « une autonomie à double tranchant »*, et M. Gomez, le plus politique du groupe : « *C'est révélateur du fait que nous n'entrons en prison que parce qu'on le veut bien.* »

C'est ce « *on* » qui maintenant les soucie, à proportion de ce qu'ils ont compris. Ils avaient accoutumé jusqu'à présent de se taire quoi qu'ils aient vu... ou fait (« *chacun d'entre nous a son secret* », glisse Tim Newman, Britannique de Sciences-Po, qui offre un thé indigne de sa nationalité). Les GENEPI ont dû convenir qu'un conflit peut toujours *survenir et que leur protection* — c'est-à-dire leur survie, — dépendra de leur notoriété. D'où un recours à *la publicité, non* par vedettariat après quatre ans de discrétion, mais par une connaissance assez précise de ce qu'est un rapport de forces.

Le produit de leurs travaux passés est visiblement faible au regard du strict enseignement. Encore qu'ils citent quelques résultats réellement brillants. Les détenus, jeunes le plus souvent, viennent moins pour apprendre *que pour accéder à « un lieu de rencontre avec ceux de l'extérieur ». « C'est ainsi*, explique M. Gomez, *qu'à Loos-lès-Lille on me demandait de raconter ma semaine. Les détenus avaient alors l'impression de vivre par procuration. Pour eux, nous étions nécessairement heureux à cent pour cent parce que nous avions la liberté d'aller et venir. En fait, ce sont des hommes presque comme nous, impossible à caser dans une catégorie. Ils sont détenus. Pas nous. C'est tout.* »

Pour ces étudiants, âgés en *moyenne de vingt-deux ans*, qui achèvent leurs études — on cesse au même moment d'être *au GENEPI*, — *se pose la question du futur*. Si aucun d'eux « *n'avait de réflexion sur la prison avant d'y entrer* », ce n'est plus le cas. Chacun voudrait *continuer* dans ce domaine, à l'exception des cours, sans pour *autant s'expliquer sur cette exception* qui vise curieusement le but officiel de l'association. Exclus du GENEPI par le jeu des statuts, ils envisagent une action *en direction des détenus libérés*, comme cela a été tenté à Grenoble, une ville où le Groupement va se réunir en congrès le 31 mars et le 1ᵉʳ avril prochains.

Les congressistes auront l'occasion de faire entendre cette fraîche et profonde expérience *qui, d'une ignorance encore* récente, les conduit aujourd'hui à dire : agir auprès des sortants, oui, « *mais en faisant activement participer les ex-détenus* ».

N'ont-ils pas compris l'essentiel ?

PHILIPPE BOUCHER.

★ GENEPI, 251, rue Saint-Honoré, 75008 Paris. Téléphone : 261-80-22.

JUSTICE

POURSUIVI APRÈS UN ACCIDENT DE TRAVAIL

M. Jean Chapron est définitivement relaxé par la Cour de cassation

M. Jean Chapron, l'industriel du *Nord* que *M. Patrice de Charette*, juge d'instruction à Béthune avait fait incarcérer après le décès accidentel, le 23 janvier 1975, d'un *ouvrier*, M. Wuillaume (*le Monde* du 1ᵉʳ octobre 1975), *et qui avait été libéré peu* après par la chambre d'accusation de la cour de Douai (*le Monde* daté 5-6 octobre 1975), est définitivement relaxé du délit d'homicide involontaire.

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Mongin, a en *effet* rejeté, mardi 23 janvier, les pourvois formés par l'union régionale de la chimie C.F.D.T. et le *syndicat C.G.T. des produits* chimiques de Vendin-le-Vieil contre l'arrêt de la cour de Douai du 24 mars 1977 qui les avait déboutés de leur action civile contre M. Chapron (*le Monde* du 26 mars 1977). *Statuant sur le rapport de* M. Malaval, conseiller, les observations de Mᵉˢ Guinard, Nicolas, Boré et Delvolvé, et les conclusions de M. Elissalde, avocat général, la Cour suprême a estimé *que les magistrats* de la cour de Douai avaient pu à bon droit *« écarter l'imputation faite à M. Chapron d'avoir, par une négligence personnelle ayant entraîné la mauvaise organisation du travail, contribué à la mort de la victime ».*

En revanche, M. Chapron et M. Georges Tredez (le directeur *de* l'agence de travail temporaire qui avait mis M. Wuillaume à la *disposition* de l'entreprise Chapron) devront être rejugés par la cour d'appel d'Amiens pour diverses infractions au code du travail n'ayant aucun lien de causalité avec le décès de la victime.

La chambre criminelle de la Cour de cassation, admettant le pourvoi du Syndicat C.G.T. produits chimiques de Vendin-le-Vieil, a, en effet, cassé l'arrêt de la cour de Douai du 24 mars 1977 en ce qu'il a relaxé MM. Chapron et Tredez, pour contravention aux dispositions de l'article L 124-4 du code du travail selon lequel le contrat liant l'utilisateur à l'entrepreneur de travail temporaire doit énoncer les caractéristiques particulières du travail, ce qui n'était pas le cas en l'espèce car, dit la Cour de cassation *« l'absence de préjugés... ne saurait faire disparaître la contravention ».*

L'arrêt de la cour de Douai est également cassé en ce qu'il n'a pas retenu contre M. Chapron le fait de n'avoir pas soumis M. Wuillaume à une surveillance médicale particulière, comme le prescrit l'article D 241-15 du code du travail pour les ouvriers affectés à des risques comme *« l'exposition aux brais ».*

L'arrêt de la cour de Douai est enfin cassé aussi en ce qu'il n'a pas retenu contre M. Tredez la contravention à l'article D 241-23 du code du travail pour *n'avoir pas porté à la connaissance* de M. Chapron l'avis *d'inaptitude à l'exposition* des toxiques formulé par le médecin *du travail au sujet de M.* Wuillaume, bien que cette contravention *n'ait pas été à l'origine du* décès de celui-ci.

Mais MM. Chapron et Tredez ne seront jugés que sur le plan civil, *les relaxes prononcées sur* le plan pénal par la cour de Douai restant acquises puisque le procureur général de la cour de Douai n'avait pas formé de pourvoi contre l'arrêt du 24 mars 1977.

Condamnés pour avoir refusé de servir à boire à un Marocain.

MM. Michel Ponce, cinquante ans, président-directeur général de la brasserie La Coupole, à Reims, Robert Luciani, cinquante-quatre ans, directeur général, Jean-Louis Vayron, vingt-huit ans, et André Sonntag, quarante ans, gérants, ont été condamnés mercredi 24 janvier, par le tribunal correctionnel de Reims, à payer chacun, pour les deux premiers, 10 000 francs d'amende, et 1 000 francs respectivement pour les deux derniers. Ils avaient refusé de servir une consommation à un client de nationalité marocaine le 13 mai dernier. Le *Mouvement contre le racisme et* pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) a *obtenu* 800 F de dommages et intérêts. Le *tribunal a ordonné l'affichage du* jugement à la porte de l'établissement et son insertion dans la presse locale.

« Il s'agit d'une bavure, d'une erreur regrettable, mais il faut comprendre le personnel, excédé par la clientèle nord-africaine qui, à plusieurs reprises, a perturbé le fonctionnement de l'établissement », avait expliqué M. Ponce.

M. Régis Delorme, substitut, a rejeté la thèse de la bavure : *« Cette affaire n'est pas une bavure, elle résulte de l'attitude concertée et proprement intolérable des quatre prévenus. »* Ces derniers ont décidé de faire appel du jugement. — *(Corresp.)*

● *Les poursuites contre le professeur Lortat-Jacob après la mort d'un malade.* — La chambre d'accusation de Paris a ordonné, lundi 22 janvier, un supplément d'information dans le cours des poursuites engagées contre le professeur Jean-Louis Lortat-Jacob et trois autres inculpés, sur plainte des parents de M. Alain Farçat, décédé à l'âge de vingt-quatre ans le 25 septembre 1973, après soixante-douze jours de coma, consécutif à une ablation des amygdales. Les inculpés contestent la validité de la deuxième expertise pratiquée dans cette affaire, l'un des experts, le *professeur* Huguenard, ayant examiné le jeune homme le 28 juillet 1973.

● *Collision en Haute-Saône : dix-sept blessés.* — Dix-sept personnes ont été blessées lors d'une collision survenue le 24 janvier dans l'après-midi à Echavanne (Haute-Saône) entre deux autocars transportant des ouvriers. Les blessés, onze dans le premier car et six dans le second, y compris les deux chauffeurs, ont été acheminés vers les hôpitaux de Belfort et d'Héricourt.

● *Les douaniers de l'aéroport d'Orly* ont saisi, mardi 23 janvier, 1 kilo 600 de cocaïne qu'un garagiste colombien, arrivant de Bogota, *M. Aldana Quinceno*, transportait dans sa valise.

Le trublion

Il a vingt-huit ans et travaille *depuis deux ans aux restaurants* du comité d'entreprise des *grands magasins Au Printemps*. Son employeur est satisfait et entend *continuer* à *utiliser* ses services. De nationalité malienne, M. Mody Konaté possède une carte de travail ; sa carte de séjour est en état de validité. Le 16 octobre 1978, on lui signifie, verbalement, qu'il a huit jours *pour quitter le territoire français*. Un arrêté d'expulsion a été *pris contre lui, le 4 octobre*, affirmant, sans autre explication : *« D'après les renseignements recueillis, la présence de l'étranger est de nature à troubler l'ordre public. »* M. Konaté, qui estime n'avoir jamais troublé l'ordre public *et qui n'est pas connu des* services de police, décide de rester en France.

Interpellé lors d'un contrôle d'identité dans le métro, le 7 novembre, alors *qu'il se rendait* avec des amis à un *cours d'alphabétisation*, il est condamné le 6 décembre à trois *mois d'emprisonnement ferme* pour infraction à l'arrêté d'expulsion. Il fait appel de cette décision, formule une requête en annulation devant le tribunal *administratif* de Versailles, et son avocat, Mᵉ Francis Jacob, saisit le *Conseil d'État d'une demande* de sursis à exécution de la décision d'expulsion.

Néanmoins, le jeudi 18 janvier, il est libéré et immédiatement *conduit à l'aéroport, pour être* expulsé. Faisant valoir la requête déposée devant le Conseil d'État, il *refuse de monter dans l'avion* qui doit le ramener au Mali. Pour lui, le retour au pays, c'est le chômage et la misère pour ses parents, impotents, aux *besoins* desquels il pourvoit. Le 19 janvier, il passe en audience de flagrant délit à Bobigny. Son affaire est renvoyée au 26 février. *Depuis, M. Mody Konaté* attend, à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, sa comparution.

POLICE

PLUSIEURS SYNDICATS DEMANDENT L'ANNULATION DE LA SUSPENSION D'UN DÉLÉGUÉ C.G.T. D'ORLY

Dans un communiqué publié mercredi 24 janvier, plusieurs organisations syndicales de policiers (C.G.T., C.F.D.T., *Fédération* autonome des syndicats de police, Syndicat national autonome des policiers en civil) « *protestent énergiquement* » contre la mesure de suspension qui frappe M. Jean-Pierre Jause, délégué syndical C.G.T. de la police de l'air et des frontières d'Orly (*le Monde* du 23 janvier). Selon les signataires, M. Jause « *n'avait fait qu'exprimer sa solidarité aux travailleurs en lutte pour leurs conditions de travail* ». Ils demandent en conséquence au ministre de l'intérieur « *qui, par cette sanction, porte gravement atteinte à l'exercice des droits syndicaux dans la police, de l'annuler* ».

Auparavant, M. Claude Toulouse, secrétaire général de la Fédération générale de la police nationale C.G.T., avait, au cours d'une conférence de presse, évoqué les trois problèmes de fond posés par cette sanction : celui du droit syndical dans la police, celui de l'existence même d'un syndicat C.G.T. au sein de cette administration, enfin celui de « *l'orientation gouvernementale s'opposant à tout rapprochement entre policiers et travailleurs* ».

La solidarité joue pourtant, à Orly, en faveur de M. Jause, observe-t-on à la C.G.T., puisque, le lundi 22 janvier, une manifestation a réuni mille cinq cents personnes de divers services de l'aéroport dans l'aérogare sud. D'autres manifestations sont prévues dans la région parisienne.

● *Le Front national comprend l'inquiétude de la police.* — Le Front national accuse, dans un communiqué, le gouvernement de « *laxisme* » face aux « *violences et exactions multiples des extrémistes de gauche* ». Le Front national, qui comprend « *la légitime inquiétude exprimée par la police parisienne* », avertit que « *la carence des pouvoirs publics, si elle se prolongeait, mettrait notre pays, à brève échéance, à la merci de la subversion marxiste* ».

La question de la peine de mort devant le comité d'études parlementaires

« DROIT A LA VENGEANCE » ET « LOTERIE »

Le comité d'études parlementaires pour les problèmes posés par l'abolition de la peine de *mort* s'est réuni, le 24 janvier, sous la présidence de M. Pierre Bas, *député R.P.R.* de Paris. Il a entendu une communication de *M. Taron*, président de la Ligue nationale contre le crime et pour l'application de la peine de mort, qui a protesté contre l'attitude *hostile* des grands moyens d'information à l'encontre des partisans *du maintien* de la peine de mort. Selon lui, cette attitude ne correspond *pas* au *sentiment* de l'immense majorité des Français.

Pour M. Taron, la peine de mort doit être maintenue car « *elle garantit une authentique réparation pour les parents ou les ayants droit de la victime* » ; il faut reconnaître à ceux-ci le « *droit à la vengeance* ». « *Aucune autre peine ne peut présenter un caractère aussi dissuasif : seule la peine capitale et la peur qu'elle entraîne peut faire reculer le criminel. Une suppression de la peine de mort aboutirait inévitablement à une escalade dans la criminalité.* »

Selon M. Taron, la peine de mort répond enfin à « *un impératif de sécurité pour la société. Certains individus dangereux et irrécupérables doivent être éliminés comme l'on ampute un membre atteint de gangrène, afin qu'il ne communique pas le mal à l'ensemble du corps* ».

M. Taron a, pour conclure, déploré que l'« *on tienne plus compte de la vie des assassins que de celle des victimes éventuelles* ».

L'abbé Jean Toulat, intervenant ensuite, a dénoncé le caractère « *inopérant et répugnant* » de la peine de mort. Il s'est référé aux statistiques de la criminalité dans les pays d'Europe où la suppression de la peine de mort n'a pas modifié la courbe de la criminalité. « *Au contraire*, a-t-il dit, *là où elle est maintenue, elle est inefficace : la peine de mort, c'est la ligne Maginot du crime.* »

L'abbé Toulat a ensuite souligné « *les risques de l'erreur judiciaire* », dénoncé « *l'aspect loterie d'une condamnation à mort* », souhaité qu'une « *chance de réhabilitation soit laissée à tous les criminels, qui sont aussi des êtres humains* », et mis en cause les pouvoirs publics, qui « *ne luttent pas efficacement contre les facteurs criminogènes de la société* ». L'abbé Toulat a conclu son propos en « *requérant la peine de mort contre la guillotine* ».

● *Les femmes et la vie politique.* — Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, a reçu, lundi 22 janvier, une délégation de l'association Femmes avenir, proche du R.P.R. Mme Pelletier a indiqué à *ses* interlocutrices qu'« *elle était très préoccupée par la participation effective des femmes à la vie politique* » et qu'elle proposerait diverses mesures concrètes en ce sens au gouvernement. On précise au cabinet de Mme Pelletier que celle-ci *fera* une communication sur ce sujet au conseil des ministres, le 31 janvier.

● *Choisir contre la réouverture éventuelle des maisons closes.* — Le mouvement Choisir, que préside Mme Gisèle Halimi, estime que la proposition de loi de M. Joël Le Tac, député (R.P.R.) de *Paris*, tendant à la réouverture des maisons closes, est « *une atteinte à la dignité des femmes, une insulte et une régression* ».

Les femmes de Choisir « *rappellent leur opposition formelle à la prostitution qui fait de la femme un produit de consommation et un objet d'exploitation (...). On pourrait combattre ce fléau si les droits des femmes à l'éducation et à une véritable formation culturelle et professionnelle étaient respectés* ».

CORRESPONDANCE

Après la condamnation de quatre autonomes

Après les incidents du samedi 13 janvier dans le quartier de Saint-Lazare, à Paris-9ᵉ, et le procès du lundi 22 janvier, nous avons reçu diverses lettres et témoignages. Nous publions des extraits de deux d'entre eux :

Les Vitrines

M. Jean Jolivet, de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), écrit :

Le 20 janvier, un homme mûr, traduit devant la cour d'assises du Calvados pour avoir tué un jeune homme qui lui cassait ses *vitrines*, a *été condamné* à un an de prison avec sursis.

Dans la nuit du 22 au 23 janvier, à Paris, le tribunal correctionnel a *condamné* quatre jeunes gens (entre dix-huit et vingt-*deux ans)* à des peines de prison de trois et quatre ans : quatorze *années en tout pour eux quatre*, dont treize ferme. Cela, pour des *vitrines cassées dans le quartier* Saint-Lazare.

Cette peine est considérablement plus lourde que la précédente : *non seulement trois et quatre sont* plus grands que un, mais il n'y a pas de commune *mesure* entre la prison qu'on fait et la prison qu'on ne fait pas. Il est notable aussi qu'en l'occurrence le président de la *République* et, dès avant lui, le ministre qui siège à sa droite avaient *tenu* à rappeler de quelles *foudres* le livre des lois menaçait les coupables.

Ainsi donc, au milieu de la *place où nous autres*, peuplade libérale avancée, déroulons nos danses *rituelles*, il y a les Vitrines. C'est à ces déesses froides et fragiles qu'honnêtes gens, *jurés* et magistrats immolent, chacun *selon ses moyens*, des jeunes.

Saint-Lazare terminus espoir

M. Pierre Weyland, parrain de M. Vincent Hervoir, l'un des condamnés, témoigne :

Je ne connaissais pas le Palais de justice.

Je viens d'y passer quatorze heures parce que quelqu'un dans ma famille, un très gentil garçon, relativement autonome, a bénéficié lourdement de tous les avantages du flagrant délit. (...)

Vers 17 heures, je peux me glisser à l'intérieur *sous prétexte* de parenté. La salle est petite, boisée. Un va-et-vient, une *circulation* indistincte, deux groupes immobiles ; sur le côté droit, les quatre prévenus, vaguement tristes, vaguement goguenards, probablement très fatigués.

Le petit garçon que j'ai toujours connu est là, déguisé en homme de vingt-deux ans, pâle, attentif et lointain.

Défilé des témoins de la défense. Des mères dignes, des amis fidèles, des proches abasourdis. Deux avocats demandent de l'argent pour les dégâts, *sans* emphase.

Le procureur de la République *commence son réquisitoire*, argumenté, clair, lent, balancé.

Il *parle* au *nom* de la société, à laquelle il s'identifie avec une *imposante bonne conscience*.

Il y a des glaives dans ses mots et le *lointain murmure du tonnerre* gronde derrière ses suavités.

Dans cette enceinte où l'enfantillage, au mieux le romantisme *noir, semblait former la toile* de fond des débats, il déchire brutalement le voile et arrête l'anesthésie en quelques mots : « *Préméditation, action concertée menée à force ouverte, violence.* »

Les avocats de la défense plaident en fonction du comportement *des jeunes gens qu'ils* défendent.

L'audience est suspendue pour un long moment.

La cour revient, l'audience reprend et, dans un silence épais, les condamnations tombent.

Le procès était joué d'avance.

Il est presque deux heures du matin.

Merci, monsieur le président de la République, je viens de voir de la « *décomposition sociale* » *in vitro*. *(...)*

Merci à tous les chefs d'orchestre invisibles qui ont présenté mon filleul et ses trois camarades comme des gouapes dangereuses et sanguinaires qui tenaient la République entre leurs pattes criminelles.

Merci à tous ceux qui ont œuvré pour que cette fâcheuse aventure de Saint-Lazare devienne une affaire « exemplaire », bien que je trouve ambigu l'exemple qu'elle donne.

Merci pour l'éducation carcérale qui se prépare.

Merci à la nuit, tombée depuis longtemps pour ensevelir cette mauvaise action.

Je ne me sens guère autonome. Mais solidaire devant l'injustice, oui, profondément.

● *Les quatre jeunes gens condamnés*, mardi 23 janvier, *par* le tribunal correctionnel de Paris, après les incidents qui avaient eu lieu, dix jours plus tôt au *quartier Saint-Lazare*, seront jugés en appel, le jeudi 8 février, par la *dixième chambre de* la cour de Paris.

MM. Lionel Gracindo, 18 ans, lycéen, et Vincent Hervoir, 22 ans, étudiant, avaient été condamnés à quatre ans de prison ; M. *Patrick Pennognon*, 22 ans, étudiant, à trois ans de prison et M. *Frédéric Bougnoux*, 21 ans, pompiste, à trois ans, dont un avec *sursis (le Monde* du 24 janvier).

ÉDUCATION

La division des administrateurs socialistes paralyse la Mutuelle nationale des étudiants de France

Le conseil d'administration de la Mutuelle nationale des étudiants de France (M.N.E.F.) qui devait siéger vendredi 19 janvier pour élire un nouveau président, en remplacement de M. Serge Lagauche, démissionnaire, n'a pu se réunir. La salle dans laquelle il devait siéger a été, en effet, occupée par le service d'ordre du P.C.F. ayant notamment à sa tête le fils de M. Paul Laurent, député de Paris. Le service d'ordre des trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme (A.J.S.) s'étant également déplacé, les administrateurs de la mutuelle étudiante ont préféré annuler leur réunion. Devant cette situation le bureau exécutif du P.S. s'est penché mercredi 24 janvier sur le dosier. La division des administrateurs socialistes de la M.N.E.F. interdit en effet l'élection d'un nouveau président.

Cette nouvelle péripétie illustre les difficultés permanentes que connaît, depuis des années, la M.N.E.F. Avec trois cent quatre-vingt mille adhérents (dont elle gère notamment le régime de sécurité sociale), six cents salariés et un budget de fonctionnement qui avoisine 90 millions de francs, la mutuelle a toujours suscité la convoitise des forces politiques et syndicales désireuses d'agir en milieu étudiant. Le fichier et les moyens financiers de la mutuelle sont, traditionnellement, utilisés à des fins qui ne répondent pas toujours à la préoccupation prioritaire d'améliorer la santé des étudiants de France. Les étudiants du P.S.U., qui avaient poussé ces pratiques particulièrement loin, s'effacèrent, en 1972, devant ceux du CERES. Les socialistes, partisans des thèses de M. Chevènement, ont trouvé dans cette structure des moyens pour s'implanter et construire leur organisation.

En 1975, ont interféré dans la vie de la M.N.E.F. les luttes de tendance au sein du P.S. Au début de cette année, à l'occasion du congrès de Pau de ce parti, l'alliance entre le CERES et M. Mitterrand s'est, en effet, trouvée rompue. Or le président de la mutuelle, M. Serge Lagauche, et dix des vingt-trois administrateurs socialistes (1) ont alors quitté le CERES pour demeurer au sein de la majorité du P.S. Ils avaient, en effet, besoin de conserver le soutien de la direction du P.S. pour éviter que les difficultés financières permanentes de la M.N.E.F. ne débouchent sur une situation de faillite. MM. Mitterrand et Mauroy ont d'ailleurs imposé à la mutuelle un directeur général, M. Bernard Montanier, chargé de mettre en place un plan de redressement financier. En dépit des résultats obtenus, la M.N.E.F. demeure débitrice de 14 millions de francs auprès de la Caisse nationale d'assurance-maladie.

Force ouvrière détenant la présidence du conseil d'administration de cette caisse bénéficie donc d'une capacité de pression importante sur la M.N.E.F., de même que la FEN (Fédération de l'éducation nationale), grâce à la puissante Mutuelle générale de l'éducation nationale qui vient en aide à la mutuelle étudiante. Or, MM. André Bergeron et André Henry, respectivement secrétaire général de F.O. et de la FEN, réclament le départ de M. Lagauche. Ni M. Mitterrand ni M. Mauroy, qui eux aussi souhaitent écarter le président de la M.N.E.F., n'avaient pu, jusqu'à présent, obtenir ce résultat.

Il est vrai que les attaches du président de la M.N.E.F. avec le monde étudiant sont très théoriques. Agé de trente-neuf ans, il est adjoint au maire de Créteil et conseiller général. En outre, ses méthodes sont de plus en plus contestées. Alors que le conseil d'administration de la mutuelle doit être renouvelé par tiers tous les deux ans, aucune élection n'a été organisée depuis juin 1975. Au printemps dernier, la direction de la M.N.E.F. avait été amenée à interrompre le processus électoral et à faire appel à un administrateur judiciaire pour les organiser (*le Monde* du 26 mai 1978). Les communistes, d'une part, ont toujours mis en cause le caractère démocratique de ces consultations, ce qui les a d'ailleurs conduits à refuser de siéger au conseil d'administration de la mutuelle. Ces retards successifs ont, d'autre part, permis à M. Lagauche de se maintenir en place.

Une solution semblait en vue

La solution semblait en vue dès lors que les directions du P.S., de F.O. et de la FEN non seulement s'étaient mises d'accord pour écarter l'actuel président, mais avaient trouvé un successeur convenant à tous, M. Jean-Michel Grosz, vice-président de la M.N.E.F. et animateur du Mouvement de la jeunesse socialiste. Les trotskistes de l'A.J.S. s'étaient, eux aussi, ralliés à cette candidature.

M. Grosz se range, au sein du P.S., parmi les partisans de M. Pierre Mauroy et le Mouvement de la jeunesse socialiste (M.J.S.) est dirigé par une coalition entre les amis du premier secrétaire et ceux du maire de Lille. En face d'eux existent deux oppositions internes, d'une part les jeunes du CERES, d'autre part ceux qui soutiennent M. Rocard et qui tous deux réclament pour le M.J.S. un statut d'autonomie. Comme cette géographie politique, au niveau des jeunes socialistes, ne correspond plus à celle qui existe au P.S., des distorisions se produisent qui pouvaient mettre en cause la désignation de M. Grosz.

Dans un premier temps, M. Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire du M.J.S., et partisan de M. Mitterrand, s'était lui aussi porté candidat, puis il a renoncé notamment en raison des réticences des organisations syndicales qui le trouvaient trop « marqué » politiquement. Une autre candidat est également apparu, à l'initiative de M. Lagauche, M. Jean Veillon. Il a reçu le soutien des douze administrateurs socialistes qui se réclament du CERES. Dès lors que le groupe des socialistes se divise, il n'y a plus de majorité possible au sein du conseil d'administration, et c'est ce qui explique que le bureau exécutif du P.S. soit contraint de se saisir du dossier. Mercredi 24 janvier, à l'unanimité, le secrétariat national du P.S. a confirmé que M. Jean-Michel Grosz doit succéder à M. Lagauche. Le CERES a été informé de cette décision le soir même à l'occasion de la réunion du bureau exécutif du parti. La minorité du P.S. n'a toujours pas donné son accord à cette solution.

L'option du CERES s'explique notamment par le fait que, sous le règne de M. Lagauche, il a continué à bénéficier de facilités de la part de la M.N.E.F., non seulement comme courant politique mais surtout au niveau de son action dans le cadre du syndicalisme étudiant. Le CERES est, en effet, associé au P.C.F. au sein de l'UNEF (ex-Renouveau). C'est semble-t-il cette alliance qui explique la présence d'un service d'ordre communiste lors de la réunion du conseil d'administration de la M.N.E.F. En outre, les administrateurs CERES étaient absents, ce qui empêchait d'atteindre le quorum à cause d'autres absences et ils avaient délégué un huissier pour vérifier la qualité d'étudiant de M. Grosz. A l'inverse, l'A.J.S. (qui anime l'autre UNEF) redoute par-dessus tout que, derrière un candidat CERES, ce soit le P.C.F. qui se profile à la M.N.E.F.

THIERRY PFISTER.

(1) La composition politique du conseil d'administration de la mutuelle est la suivante : 23 P.S. (dont 12 CERES), 7 trotskistes A.J.S., 4 membres de l'ex-Mouvement d'action syndicale (dont 2 « rocardiens »), 1 P.S.U. et 1 « indéterminé » (membre toutefois du P.S.).

LE TRANSFERT DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Glissement très progressif du pouvoir...

En présentant à la presse les vingt-trois mesures de « déconcentration » proposées au gouvernement par le ministère de l'éducation (le Monde du 25 janvier), *M. Beullac n'a pas hésité à qualifier certaines d'entre elles de* « révolutionnaires ». *Pour le ministre, il est, en effet, presque subversif d'opérer des transferts de pouvoir dans* « un système atteint de gigantisme et de monolithisme » *qui s'efforce, depuis ses bureaux parisiens, de gérer treize millions d'enfants scolarisés, près d'un million de fonctionnaires et soixante-dix mille établissements.*

En neuf mois de fonctions, le ministre a mesuré toute la « pesanteur » *d'un système, où* « les habitudes de pensée et de comportement font que tout remonte à l'échelon supérieur, généralement le plus élevé ». *Et il a pris conscience d'une contradiction au moins apparente : l'éducation est* « très centralisée sur le plan administratif » *et très autonome sur le terrain* (« l'enseignant fait pratiquement ce qu'il veut dans sa classe »).

Que faire pour éviter la thrombose et surmonter les contradictions du système ? Trois choses, selon M. Beullac : rationaliser la gestion ; adapter le système à la diversité des situations ; relancer l'initiative. D'où les transferts de compétence proposés, qui permettent, par des délégations de pouvoir en chaîne, de rapprocher administrateurs et administrés.

En fait, ce sont surtout les inspecteurs d'académie, « hommes-charnières qui connaissent tous les établissements et, en même temps, le ministre », *qui sont les véritables* « bénéficiaires » *des mesures proposées. Seuls responsables désormais des nominations d'instituteurs, des ouvertures et fermetures de classes et, dans un deuxième temps, des postes budgétaires dans les collèges, les inspecteurs d'académie détiendront pratiquement tous les pouvoirs au niveau départemental. A terme, M. Beullac veut leur confier* « la gestion des moyens de la scolarité obligatoire ».

Les prérogatives nouvelles accordées aux recteurs et aux chefs d'établissement ne modifient guère leur rôle actuel. Pour les recteurs, les mesures proposées consacrent des pouvoirs déjà largement reconnus. Quant aux chefs d'établissement, la dispense d'autorisation préalable (pour les autorisations d'absence, les voyages et l'élaboration de l'emploi du temps) ne fait que réduire des délais et les navettes de « liasses » *administrative.* « C'est bien de nous confier les dossiers de congés de maladie de nos personnels, *observe un principal,* mais aurons-nous plus de moyens en secrétariat pour cette gestion ? »

En opérant ces transferts de compétence, M. Beullac impose une charge nouvelle pour beaucoup : la responsabilité. Mais il leur donne rien en échange, sinon ce qu'il appelle « le droit à l'erreur » *qui* « n'est pas infini ». *Le cadeau, s'il n'est pas empoisonné, est bien mince.*

ROGER CANS.

PROCHAINE ÉTAPE : les constructions scolaires

L'une des vingt-trois mesures annoncées au conseil des ministres du 24 janvier concerne la construction des collèges et lycées : la désignation de l'architecte et de l'entreprise incomberait désormais, non plus au ministère de l'éducation, mais aux préfets.

Cette mesure n'est qu'une étape vers une décentralisation véritable des équipements scolaires. Le ministre de l'éducation, M. Beullac, et son secrétaire d'Etat, M. Pelletier, veulent, en effet, que la construction des collèges soit prise en charge par les départements (conseils généraux) ou les communes, afin de « *responsabiliser* » les collectivités locales et les rendre « *propriétaires de leurs collèges comme elles le sont de leurs écoles* ».

Dès la rentrée 1979 « *au plus tard* », le ministère envisage de retirer la maîtrise d'ouvrage à l'Etat pour la construction des collèges. Cela implique de savants calculs si l'on veut éviter que les finances locales fassent les frais de l'opération. Le ministère devra calculer le montant de sa subvention en fonction des aléas inévitables, de l'inflation et de tous les impondérables qui viennent alourdir la note entre le moment où l'on décide de construire et celui de la réception de l'édifice.

C'est ce risque dont le ministère souhaite se décharger, en espérant que les entreprises seront plus raisonnables si elles sont surveillées par les élus locaux.

● *Le P.S. et les déclarations de M. Beullac.* — « *Les déclarations et initiatives successives de M. Beullac constituent une véritable série noire pour l'éducation nationale* », déclare, dans un communiqué, M. Louis Mexandeau, député du Calvados, délégué à l'éducation au parti socialiste. Ce sont « *les mesures qui frappent les différents centres de formation des maîtres et notamment les suppressions effectives de postes de proofesseurs dans les écoles normales* » (M. Mexandeau en évalue le nombre à six cent cinquante-cinq, le budget en prévoit quatre cents), « *l aliquidation des instituts de recherche pour l'enseignement des mathématiques (IREM) et le refus de prendre en compte les stages de formation dans le temps de service des enseignants* », que dénonce le député socialiste. Le P.S. va poursuivre et renforcer à l'occasion des élections cantonales, « *la campagne qu'il mène de façon très concrète pour expliquer aux enseignants et aux parents les conséquences néfastes d'une politique éducative de plus en plus directement inspirée par M. Giscard d'Estaing lui-même* ».

PRESSE

A LA MESSE ANNUELLE

« Je perçois une nouvelle façon d'être journaliste »

déclare le cardinal Marty

Au cours de la messe annuelle de la presse, concélébrée à l'Institut catholique de Paris, le 24 janvier, par Mgr Jean Badré, président de la commission épiscopale de l'opinion publique, et Mgr Paul Poupard, recteur de l'Institut catholique, le cardinal François Marty, archevêque de Paris, qui présidait la célébration, a prononcé une homélie sur « l'étonnante mission du journaliste ».

Après avoir remercié ses auditeurs pour le travail difficile accompli au cours d'une année riche en événements religieux, avec la mort et l'élection de deux papes, le cardinal Marty s'est demandé si le fait d'être informateur religieux « *ajoute une difficulté supplémentaire* » à ce travail.

Faisant allusion à la récente enquête sur l'Eglise et la publicité qui a révélé la méfiance des chrétiens devant l'utilisation de techniques publicitaires pour l'annonce de l'Evangile, l'archevêque de Paris a néanmoins rappelé que « *les mas media se situent en première ligne dans l'évangélisation du monde moderne* ». Et d'affirmer : « *Il me semble percevoir une nouvelle façon d'être journaliste.* »

Le primat du vécu sur les spéculations

« *Chez certains d'entre vous,* poursuit le cardinal, *une évolution se dessine. Le signe en est un plus grand respect de l'homme et de la femme. Nous rejoignons ici la référence à l'Evangile.*

» *De nombreux lecteurs ou auditeurs cherchent non pas le spectaculaire, mais la vie quotidienne. Faut-il à tout prix répondre à leur attente ? Les colonnes des journaux ou les émissions peuvent proposer davantage d'éléments de réflexion concernant faits ou choses sur lesquels chacun a prise. La forme peut rester piquante, le fond devient important.*

» *Il ne s'agit pas d'abandonner la grande mission d'information, mais d'approfondir, de réfléchir aux besoins réels des hommes, d'être le canal des expériences, des témoignages. Le primat du vécu sur les spéculations s'affirme.* »

Et l'archevêque de Paris tire la conclusion suivante : « *A travers le fait divers, comme aussi dans le sensationnel, l'homme se pose les questions de sa destinée, de la mort, de la violence, de la vie. Nous savons, nous chrétiens, que ces questions sont les vraies ; notre foi nous donne une lumière nouvelle pour regarder l'actualité, permettre aux lecteurs ou auditeurs d'en découvrir un sens qui demeure trop souvent caché. Les journalistes chrétiens n'ont-ils pas à travailler avec persévérance dans cette direction ? Vous avez un témoignage à donner auprès de vos confrères comme auprès des lecteurs.* »

Informateur ou apôtre ?

Le cardinal Marty soulève un vaste — et vieux — débat. Il pose deux questions essentielles. La première, d'ordre général, est de savoir si la presse ne devrait pas parler moins du « spectaculaire » et plus de la « vie quotidienne » ; accorder le primat du « vécu » par rapport aux « spéculations ».

Plus crûment — et c'est un grief fait souvent par les hommes d'Eglise aux informateurs religieux — pourquoi parler de « ce qui va mal » dans le monde (et dans l'Eglise) plus souvent que de « ce qui va bien » ? Pourquoi cet approche négative ?

La *réponse — classique elle aussi, mais il faut la rappeler,* — c'est que l'information est composée le plus souvent de ce qui sort de *l'ordinaire : c'est l'évêque qui plaide* en faveur du mariage des prêtres ou celui qui ordonne des séminaristes contre la volonté du pape, et non les centaines d'autres qui défendent le célibat et prêchent l'obéissance.

La deuxième question de l'archevêque de Paris s'adresse plus spécifiquement au chroniqueur religieux. Doit-il, comme le suggère le cardinal, « éclairer le lecteur grâce à sa foi » et « porter un témoignage auprès de ses confrères et de ses lecteurs » ?

C'est sans doute vrai pour une minorité de journalistes militants des organes de presse confessionnels. Mais, pour la majorité des informateurs religieux, leur foi religieuse personnelle, ou leur absence de foi, est indifférente à l'exercice de leur métier.

Leur devoir est d'informer le lecteur aussi honnêtement que possible sur le phénomène religieux dans toutes ses dimensions, et non pas de le convertir à leurs propres convictions. Le chroniqueur religieux est un informateur à qui on demande compétence et rigueur, non pas un apôtre qui sera tenté de faire du *prosélytisme* en *prêchant* pour son saint.

ALAIN WOODROW.

Des cross « sauvages » pour la défense du sport scolaire

Pour protester contre le « plan Soisson » et en particulier contre la réduction de trois à deux heures du forfait affecté à l'animation du sport scolaire (en dehors de l'emploi du temps), les enseignants d'éducation physique ont organisé le 24 janvier une « journée d'action ». A l'appel de syndicats de la Fédération de *l'éducation nationale* (SNEP, SNEEPS et SNES) et avec l'appui de la Fédération de parents d'élèves Cornec, les « profs de gym » ont fait participer leurs élèves à des compétitions sportives dans toute la France, afin de prouver la vitalité du sport scolaire du mercredi.

A Paris, les associations sportives s'étaient donné rendez-vous au stade de la Plaine de Vaugirard. Elèves, enseignants et parents ont *participé à diverses épreuves de cross pour* « sauver le sport scolaire ».

« On a gagné ! »

On n'avait sans doute jamais vu ça dans la ville nouvelle d'Evry. Plus de cinq mille jeunes, *filles et garçons, de la* sixième à la terminale, lâchés par grappes colorées et au pas de course sur un circuit empruntant les rues piétonnes qui sillonnent les nouveaux quartiers ; 5 kilomètres pour une sorte d'énorme « happening » sportif, mi-compétition officielle, mi-course sauvage.

C'est ainsi que, le mercredi *24 janvier, les professeurs d'éducation* physique de l'Essonne — qui sont au nombre de quatre cent soixante — protestaient contre le « plan Soisson », en particulier contre l'abaissement du crédit d'heures affecté à l'animation du sport scolaire. « Nous avons voulu montrer, explique un des organisateurs de la journée, le dynamisme et l'importance du sport scolaire qui se pratique en général le mercredi après-midi. »

Pour la circonstance, nombre de municipalités du département avaient, en guise de soutien, affrété des cars permettant aux *enfants de leurs écoles* d'être présents, et offert des coupes pour les vainqueurs. Mais, à part quelques autocollants revendicatifs arborés par les « profs », cette journée chaleureusement « décontractée », si elle fut l'occasion d'une démonstration de force, n'a jamais pris de tournure explicitement contestataire. « Une *journée super-sympa* », a *résumé* un lycéen, en montrant à ses camarades le « brevet » qui venait de lui être attribué pour avoir achevé son parcours.

Après la proclamation des résultats au milieu d'une joyeuse pagaille, les professeurs d'éducation physique ont réuni une conférence de presse en présence de nombreux élus. « On a gagné ! On a gagné ! », hurlaient les élèves en grimpant dans les cars.

STPHANE BUGAT.

CORRESPONDANCE

Les heures supplémentaires dans l'académie de Grenoble

Nous avons reçu de M. N. Deny, directeur régional de la jeunesse et des sports, la mise au point suivante :

Un article du *Monde*, paru le 6 décembre 1978 sous la signature de MM. Berge et Rouyer, fait allusion à la réalisation des heures supplémentaires dans l'académie de Grenoble et indique qu'« *une enquête officielle estimait récemment que 10 % des heures supplémentaires disponibles étaient utilisées depuis la rentrée* ».

Je tiens à préciser que ce pourcentage, destiné uniquement à justifier la thèse des auteurs de l'article, est erroné. En effet, si je m'en tiens à l'effectif global des enseignants d'éducation physique et sportive de l'académie de Grenoble, les heures supplémentaires réellement assurées représentent 24 %.

Par contre, si je ne tiens compte que des seuls enseignants d'éducation physique et sportive tenus de donner des heures supplémentaires (enseignants exerçant dans des établissements deficitaires), ce pourcentage de réalisation des heures supplémentaires passe à 62 %.

Cette mise au point est de nature à corriger les informations inexactes données aux lecteurs du *Monde* par les dirigeants du Syndicat national de l'éducation physique.

Le Monde

une semaine avec RHÔNE-ALPES

Près de mille emplois encore supprimés chez Renault-Véhicules industriels

Restructuration...

APRES l'« *allègement* » de neuf cent cinquante emplois auquel elle procède depuis le mois de décembre dernier, selon des modalités qui favorisent les départs volontaires, la direction de Renault-Véhicules industriels (R.V.I.) annoncera, lors du prochain comité central d'entreprise convoqué pour le 30 janvier au siège social à Lyon, qu'elle se trouve dans l'obligation de réduire encore les effectifs de neuf cent trente-huit postes (1).

L'information a été donnée par des membres de la section *C.F.D.T.* de l'usine R.V.I. (Saviem) à Blainville, près de Caen, auxquels le dossier, conformément au plan social, avait été *communiqué par la direction.* Celle-ci a qualifié l'information de « *prématurée* ».

Dans cette crise qui frappe de plein fouet l'industrie des *poids lourds français depuis* quatre ans, R.V.I. a choisi sa méthode : mille huit cents licenciements un jour, neuf cent cinquante départs volontaires « provoqués » un autre jour, huit cent soixante-dix suppressions aujourd'hui.

Cette nouvelle réduction d'emplois qui porte à plus de quatre mille les suppressions prononcées au cours des trois dernières années était prévisible, et elle relève bien de causes *différentes : d'un côté, la crise* économique ; de l'autre, la fusion de Berliet et de la Saviem.

Les propositions faites par la *direction viseraient essentiellement* des postes faisant « double emploi » dans les établissements *à forte proportion de services* comme celui de Suresnes (mille huit cents personnes au total), dans la région parisienne. *Cette restructuration entraînera, semble-t-il,* un recentrage de la société sur Lyon. Ainsi, la direction des *services commerciaux* pourrait être installée à Vénissieux, ne laissant dans la région *parisienne* qu'une « *direction régionale* ».

Il pourrait en être de même de la comptabilité et des services informatiques qui rejoindraient ainsi la direction des achats à Lyon.

Pour les services étude et prototypes de Suresnes, le mouvement *de rapprochement* avec la direction des études et recherche installée à Saint-Priest *(Rhône) s'effectuera sans doute* un peu plus lentement, les investissements importants comme les bancs d'essais réalisés récemment, ne pouvant être transférés que progressivement.

BERNARD ÉLIE.

(1) *Les 938 postes supprimés concerneraient 199 cadres, 322 employés, 354 techniciens et 63 agents de maîtrise. 63 postes étant créés à l'occasion de cette restructuration, le solde définitif s'établirait à 870 suppressions d'emplois.*

Usine occupée à Vénissieux

Une assemblée générale sera organisée le vendredi 26 janvier à Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise, pour que les salariés *de la Société nouvelle des ateliers* de Vénissieux (SNAV), filiale du groupe Renault, se décident *sur la poursuite de l'occupation* de l'usine commencée il y a quinze jours, sur l'initiative des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. Cette *occupation a été décidée* après l'annonce de cent quarante licenciements sur un effectif total de neuf cent *cinquante* personnes.

L'usie, qui fabrique notamment des wagons et des containers, *est occupée vingt-quatre heures sur vingt-quatre et un piquet de* grève est installé devant les grilles. La direction de l'usine *aurait accepté de reprendre les* négociations avec l'intersyndicale, au cas où les syndicalistes *accepteraient de rouvrir le portail,* afin que le personnel qui souhaite travailler — environ deux cents *personnes,* — puisse *rejoindre* les ateliers

Une autre usine — l'usine Richier — installée à Lyon et occupant quatre cents salariés environ est aussi occupée actuellement.

Eurodif à mi-parcours

Le nucléaire des années 80 est en chantier au Tricastin

MEME lorsqu'ils filent sur *l'autoroute A 7, pressés* de rejoindre les rivages méditerranéens, les automobilistes *ne* peuvent pas ignorer le site nucléaire du Tricastin. Entre *Pierrelatte et Bollène, les deux* tours de réfrigération d'Eurodif (1), épaulées par les quatre réacteurs d'E.D.F., *forment* une forteresse de béton ; au pied de celle-ci *le canal de Donzère* est à ce château fort du vingtième siècle ce qu'étaient autrefois les douves aux *ouvrages* du Moyen Age...

Depuis longtemps l'atome a droit de cité dans cette région. Mais les installations du C.E.A. *(Commissariat à l'énergie atomique)* — à vocation militaire — se tapissaient dans la plaine. L'usine européenne de séparation isotopique à vocation civile, elle, pourrait *difficilement* se faire discrète : ses tours mesurent 120 mètres et l'usine de *revêtement de surface* où est réalisé le nickelage de toutes les pièces destinées à Eurodif a des dimensions telles que deux navires comme le *France* pourraient y pénétrer.

Commencée en 1974, l'usine d'enrichissement d'uranium et la centrale électrique destinée à lui fournir l'énergie indispensable (2) seront donc au grand rendez-vous nucléaire des années 80-85. Fin 1979, l'usine devrait tourner à 25 % de sa *capacité* de production. La centrale E.D.F. a pris, elle, un retard sensible sur le planning d'origine. La première des quatre tranches de 925 MW ne sera *couplée qu'en août 1979,* avec un décalage de neuf mois sur le calendrier. « *Mais ce retard sera complètement rattrapé au moment de l'entrée en fonctionnement de la quatrième tranche, fin 1980* », assure M. René Cousyn, chef d'aménagement des installations.

Sur ce double chantier — l'un des plus grands d'Europe, — la phase de décompression a commencé. La courbe des effectifs ne remontera plus au maximum atteint au troisième trimestre *1978, avec sept mille sept cent* trente-huit personnes employées sur le site (3). Electromécaniciens, monteurs, soudeurs relèvent depuis plusieurs mois déjà charpentiers et maçons. Une partie de ces derniers sont remontés vers le nord pour participer à la construction des centrales de Cruas-Meysse ou de Saint-Alban - Saint - Maurice - l'Eglise. D'autres, parmi lesquels des travailleurs immigrés, hésitent : de Pierrelatte, ils étaient à moins de deux heures par le train du *vieux port de Marseille ou de la* rue de la République, à Lyon... Pour toutes ces raisons, le chômage commence à apparaître dans une *région* qui traversait gaillardement la crise jusqu'à présent. A Pierrelatte, dans un foyer de la Sonacotra de trois cents lits, on compte déjà plus d'un tiers de chômeurs. A Bollène, la municipalité élue en 1977 sous l'étiquette Union de la gauche s'inquiète : le nombre des *demandeurs d'emploi* est passé de deux cent cinquante à cinq cents en dix-huit mois. Après l'euphorie, l'inquiétude commence à s'installer. De quel béton la *région* se nourrira-t-elle dans deux ans ?

BERNARD ÉLIE.

(Lire la suite page 16.)

(1) Eurodif est une société de droit privé dont le capital est détenu par l'Espagne (11,1 %), la Belgique (11,1 %), l'Italie (25 %), la société française Cogema, filiale du C.E.A. (27,8 %), et la Sofidif (Société franco-iranienne de diffusion) — où l'Iran détient 40 % et la Cogema 60 % des actions — (25 %). *La France détient ainsi près* de 43 % du capital d'Eurodif. Celle-ci contrôle trois sociétés, la Socatri (Société auxiliaire du Tricastin) chargée de la construction de l'usine, Eurodif production, chargée de l'exploitation, et Coredif (Compagnie pour la réalisation d'une nouvelle usine de diffusion). La maîtrise d'œuvre de l'usine du Tricastin est assurée par la société Usi (Usine de séparation isotopique), qui a réalisé autrefois l'usine militaire de Pierrelatte et a reçu mission de préparer le projet Coredif.

(2) *Les quatre tranches de la centrale* représentent une puissance installée de *3 700 MW* au total, supérieure à celle nécessaire au fonctionnement d'Eurodif *(3 100 MW)*. En raison des contraintes d'entretien, une partie de l'énergie nécessaire à l'usine d'enrichissement devra être importée (environ 400 MW pendant huit mois de l'année).

(3) En août *1978, le nombre de* travailleurs directement concernés par le chantier était de *5 541 (57 %* pour E.D.F. soit 3 160 personnes, 43 % pour Eurodif, soit 2 381 personnes), les 2 000 autres étaient des emplois induits.

AUJOURD'HUI

LA PRESSE (*page* 15)
La plus grande concentration de la presse régionale : une seule agence mais sept titres.

RADIO (page 15)
Unique en France : la quasi-totalité des chaînes de radio sont présentes à Lyon.

TOURISME (page 17)
Le « palais idéal » du facteur Cheval : une bonne affaire mais des héritiers négligents.

SPORTS (page 18)
Des universitaires deviennent sportifs en toute liberté au Grenoble Université Club.

GASTRONOMIE (page 15)
Aux fourneaux du Vivarais se mitonnent les fines cuisines du terroir.

L'ARDÈCHE (page 19)
Ces petits pays dans un même et fier département.

Un entretien avec le préfet de Rhône-Alpes

● Le gouvernement ne veut pas que se constitue une administration régionale

● Il est urgent de revenir sur le cumul des mandats

A CINQUANTE-QUATRE ans, M. Olivier Philip est, depuis le mois de juin 1978, préfet de la région Rhône-Alpes après avoir été préfet de la région Limousin de 1967 à 1972, *puis* de la région Bretagne. Cet ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, né à New-York, *est le fils de l'universitaire et homme politique* André Philip, décédé en 1970, qui fut notamment plusieurs fois ministre après la Libération et qui avait été député S.F.I.O. du Rhône en 1936, mandat qu'il retrouva de 1945 à 1951, après ses *activités de résistant* en France puis à Londres et Alger.

M. Olivier Philip nous livre ici ses réflexions sur l'évolution et les perspectives des institutions régionales, fort de son expérience bretonne et de sa récente connaissance de Rhône-Alpes.

« Vous êtes préfet de la plus importante région provinciale de France et préfet du département du Rhône, qui compte 1,45 million d'habitants. N'est-ce pas trop pour un seul homme ?

— Vous savez, je consacre à peu près 55 % de mon temps au *département* et 45 % à la région. Pour ce qui est de mes tâches régionales, elles sont très claires : d'abord je gère les crédits d'équipement de l'Etat qui sont dé*concentrés. Cela représente* ici 1,5 milliard de francs par an, à pe uprès. Je les répartis entre les départements ; c'est une tâche essentiellement économique. Ma seconde compétence régionale consiste à préparer et à exécuter le budget de l'établissement public régional. Mais ce *n'est pas moi qui le décide.* Vous voyez la nuance, ce sont les élus. Nous sommes là dans la décentralisation. Ce budget *représente* 325 millions de francs de crédits qui débouchent par effet d'enlraînement sur 725 millions de francs de travaux.

— Vous faites la distinction entre décentralisation et déconcentration. Mais, pour le public, pour le Français, c'est « blanc bonnet et bonnet blanc ».

— Il est vrai que dans les faits cette distinction que font, de manière très nette et même brutale, les professeurs de droit est rapidement dépassée. Le budget *de la région,* c'est de la décentralisation, mais il est fait avec ma collaboration. J'ai évidemment une certaine influence dans l'affectation des crédits. De même pour la *répartition* des crédits d'Etat, dont je suis le gérant, j'ai l'obligation de consulter les assemblées régionales. Toutes ces procédures et ces actions se croisent et se rejoignent.

Propos recueillis par FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 14.)

Les municipalités reconquièrent leurs stations

La neige des maires

DESCENDRE à pied le long du canal qui *domestique* la rivière, en compagnie du maire de Val-d'Isère, M. Yvon Mattis, c'est faire *connaissance* avec un aspect déplaisant de la capitale du ski français : la promotion immobilière débridée. Cet immeuble, construit depuis *plusieurs années, n'a jamais* supporté de taxe d'habitation. Cet autre empiète de façon irrégulière *sur* le domaine public. Ici, le promoteur s'est offert un *étage supplémentaire non prévu* au permis de construire. Là, le permis autorisait de la parahôtellerie ; ce fut la résidence secondaire traditionnelle qui sortit de terre...

Cette foire d'empoigne est perceptible lorsqu'on arrive à Val-d'Isère par la route de l'Iseran. Robustes maisons de Tarentaise au toit de lauze, chalets à une pente des années 50, cubes à étage des années 60 et Daille *glaciale et urbaine commise en* 1970 emmêlent leurs lignes et juxtaposent leurs façades sans aucune harmonie. Les treize mille lits de la station de sports d'hiver de *France* où l'on trouve les pistes « noires » les plus variées, dans un domaine skiable de première qualité, ont poussé sans autres plans que ceux tirés à court terme.

Jusqu'en 1977, une municipalité qui croyait encore à la vertu du béton délivrait au pays de l'or blanc des permis de construire ne comportant pas les infrastructures indispensables, et notamment des parkings.

« C'est malheureux à dire, mais c'est la catastrophe de 1970 (1) qui a ramené tout le monde à la réalité de la montagne, explique M. Yvon Mattis. *On en était à parler de construire des villes à deux mille mètres d'altitude, par exemple Val-Pariond et Val-Tovière. On avait oublié la montagne, et elle s'est rappelée à notre bon souvenir. Je n'accorde, désormais, aucun permis de construire dans les endroits où je ne dormirais pas. »*

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 17.)

(1) Une avalanche partie du Dôme envahit, le 10 février 1970, le rez-de-chaussée du chalet de l'Union des centres de plein air situé en bordure de la route nationale. Trente-neuf vacanciers périrent dans la catastrophe.

TRIBUNE

Le chant des sirènes autonomistes

QUE pense un jeune parlementaire de l'institution du conseil régional ? Pour parler un peu brutalement, je dirai que le conseil régional m'est apparu, au premier abord, comme une sorte de « passoire à subventions », et je crains que l'obstination de l'homme politique pour récolter des avantages pour sa commune ou son département risque de détourner l'institution de sa vocation, et la région de son objectif. Est-ce à dire que le conseil régional devrait être une sorte de super conseil général visant à aspirer certaines compétences, par ailleurs déjà trop limitées, des départements ou des communes ?

J'y suis personnellement fermement opposé, trouvant là une nouvelle occasion de faire référence au principe de base de toute démocratie : le principe de subsidiarité qui commande de ne confier à une institution supérieure que les tâches outrepassant les possibilités des institutions inférieures.

S'agit-il alors de conférer au conseil régional des prérogatives d'Assemblée législative ? Ce serait, à mon avis, une grave erreur, et aussi séduisantes que puissent être les sirènes autonomistes, il reste que le législatif doit rester l'apanage de la nation si l'on entend garder à la France son unité.

A l'écart de ces trois écueils, le conseil régional se doit d'être avant tout une assemblée se préoccupant des problèmes quotidiens des habitants d'une région donnée. Il doit être l'expression d'une solidarité géographique pour la définition d'une politique concertée en matière d'aménagement du territoire et du cadre de vie. Concrètement, c'est dans le cadre spécifique d'un conseil régional que doivent pouvoir se définir une politique d'aménagement de la montagne, un schéma régional des voies de circulation et des transports, une politique de rénovation des petites villes et des villes moyennes. C'est dans ce cadre que doivent se coordonner, pour ne pas se contredire ou se chevaucher, les politiques d'urbanisme, d'action sociale ou sanitaire, de tourisme ou de loisirs... qui relèvent de la compétence de plusieurs collectivités géographiques ou de différents ministères.

Le conseil régional de la région Rhône-Alpes a d'ailleurs entrepris des actions fort intéressantes à ce point de vue : la politique de l'emploi rural, la politique des contrats villes moyennes et petites villes. On peut imaginer un renforcement de cette politique grâce à une déconcentration financière effectuée par les ministères parisien, déconcentration qui ne serait pas ponctuelle et au cuop par coup, mais dans le cadre de projets globaux, dont la définition incomberait au conseil régional lui-même. J'ai d'ailleurs décelé cette inspiration dans les travaux de la commission chargée de l'agriculture en montagne. J'espère que le conseil régional pourra saisir la chance qui lui est offerte par la préparation du VIII[e] Plan.

Puisse le conseil régional répondre à cette attente en définissant des projets concrets et de dimension régionale, adaptés tant à la conjoncture générale du pays qu'aux caractéristiques de notre région.

Traités à ce niveau, on peut espérer que les problèmes des Français — et, pour ce qui nous concerne, des Rhône alpins — seront vus avec assez de hauteur pour ne pas s'abîmer dans le trop immédiat, mais avec assez de réalisme pour ne pas s'envoler dans les nuées. C'est le niveau idéal pour que soit pris en considération le discours quotidien des Français.

CHARLES MILLON,
député (P.R.) de l'Ain, maire de Belley.

Troublés après « Cochin », les fidèles de M. Chirac ont repris confiance

L'Ain du R.P.R.

JACQUES CHIRAC est bien celui qu'ils croyaient : énergique et mordant, compétent et « technique ». « *Habile dans l'allusion comme dans la critique directe.* » Après la conférence de presse tenue le mardi 23 janvier par leur chef, les militants R.P.R. de la fédération de l'Ain sont rassurés. « *Nous allons pouvoir nous engager sérieusement* », disent-ils.

Qu'attendaient-ils ? Que redoutaient-ils ? « *Après l'appel de Cochin*, explique l'un d'eux, *tout paraissait à la fois trop rapide et trop compliqué : notre position sur l'Europe, notre attitude à l'égard des choix du président de la République, nos querelles internes.* »

Les propos de M. Jacques Chirac ont eu un effet apaisant sur ses troupes. Le mal, il est vrai, n'avait pas été très grave à Bourg-en-Bresse. A peine quelques doutes, le plus souvent inexprimés. Une gêne qu'on gardait pour soi et qui n'avait pas entamé la confiance de la base. Car, « *ici, nous sommes tous derrière Chirac* », explique M. Georges Brunaud, secrétaire départemental du R.P.R., un enseignant de mathématiques âgé de quarante ans. Fédération modeste — douze cents adhérents, selon le R.P.R. — l'Ain doit ses succès au maire de Paris et au « *gaullisme moderne* ». Malgré un fort pourcentage d'anciens résistants et de militants du R.P.F. dans ses rangs, elle a dû attendre 1978 pour avoir son premier député depuis 1958 : M. Jacques Boyon, ami et condisciple de Jacques Chirac, élu dans la première circonscription, une terre traditionnellement centriste.

Un seul guide donc. Une foi solide qui puise une part de sa force dans la reconnaissance, mais qui n'est pas cependant à l'abri des aléas nationaux du R.P.R. Ainsi, les militants de l'Ain éprouvent encore, malgré la seconde explication de M. Jacques Chirac, certaines difficultés à définir avec précision la ligne actuelle de leur mouvement. L'image du « parti de l'étranger », par exemple, subit ici quelques variantes. Pour M. Jacques Boyon, « *en font partie ceux qui disaient en 1940 que les Allemands n'étaient pas si mauvais que ça* ». « *Ce n'est pas la cinquième colonne, mais plutôt un courant de pensée défaitiste, informe et dangereux* », estime M. Brunaud. Et pour M. Dusonchet, ancien membre du R.P.R., « *le parti de l'étranger* » désigne « *les responsables français prêts à accepter que la France tombe entre des mains étrangères* ».

Les militants le reconnaissent, montrer l'Allemand du doigt est trop simpliste. « *Surtout dans la Bresse, où la guerre a laissé des blessures profondes.* » Mais mettre l'accent sur les dangers d'une Europe supranationale, d'une « *Allemagne économique omniprésente* » est bien compliqué. Les « dangers européens » sont peu sensibles à Bourg-en-Bresse, plutôt théoriques et lointains : les militants ne cachent pas qu'ils préféreraient « *persuader les électeurs des mérites de la position du R.P.R. dans le domaine social* » ou affiner leur « *rhétorique antigouvernementale* » *en vue des prochaines élections présidentielles* ».

Pour un gaulliste de la première heure comme M. Dusonchet, capable de rappeler que le général de Gaulle avait déjà « *livré une dure bataille en 1954 contre un projet d'armée européenne* », on trouve, dans l'Ain, une majorité de militants R.P.R. mal préparés à expliciter les méandres des positions chiraquiennes. Ce n'est pas que le cœur n'y soit pas. Simplement, les exemples locaux manquent à une démonstration nationale déjà complexe. « *Pendant nos réunions*, explique M. Boyon, *nous devrons baser notre argumentation sur les défauts de l'Europe agricole et les dangers des montants compensatoires.* »

Pour le reste, la fédération de l'Ain compte davantage sur l'aura personnelle de M. Jacques Chirac. « *Lorsque le maire de Paris est venu nous rendre visite, en janvier 1978, cent nouveaux adhérents nous ont rejoints les jours suivants* », se souvient avec émotion un militant. Jacques Chirac devra donc revenir. Après tout, « *c'est à lui d'expliquer sa propre ligne* ».

PHILIPPE BOGGIO.

Un entretien avec le préfet de région

(Suite de la page 13.)

— En Aquitaine, hier, la défaite de M. Chaban-Delmas et les commentaires qui ont suivi semblent démontrer que les assemblées régionales sont des assemblées politiques.

— Evidemment, les conseils régionaux sont des assemblées politiques puisque 100 % des personnes qui y siègent sont des hommes politiques. Il est évident et naturel qu'elles baignent dans un climat politique. Mais, au plan du droit, ces assemblées n'ont pas de pouvoirs politiques législatif ou réglementaire, bien que le vote du budget soit un acte politique. Ce que le gouvernement ne veut pas, et c'est très important, c'est que se constitue une administration régionale. Une telle administration serait source de pagaille et de conflits. La question numéro un c'est de savoir *comment sont exercés le commandement et les pouvoirs*. Croire, comme c'est l'attitude de certains élus, qu'on est un chef parce qu'on a autour de soi une équipe de fonctionnaires est une erreur, et c'est absurde.

— Mais, vous-même, vous avez une mission et il existe une OREAM (1) autour de vous.

— Je vous arrête : les membres de l'OREAM sont autant à la disposition des élus qu'à ma disposition. Les études qu'ils font ne sont pas mon exclusivité.

— Comment, selon vous, améliorer les dispositions de la loi de 1972 sur les régions sans la bouleverser ?

— Des réformes ont été accomplies déjà dans le sens du transfert aux assemblées régionales des pouvoirs précédemment exercés *par le préfet. Par exemple* pour la distribution et la gestion des crédits de l'enseignement primaire, du secteur socio-éducatif, de l'actinn sanitaire et sociale ou de l'équipement rural. Mais on pourrait fort bien aller plus loin et transférer toutes les compétences. Cela ne me gênerait pas beaucoup et ne changerait pas grand-chose dans la pratique quotidienne. Il faudra toujours que la collaboration s'exerce entre les fonctionnaires et les responsables politiques élus.

Autre réforme qui me semble indispensable : le cumul des mandats. Quatre ou cinq mandats, y compris à l'Assemblée européenne, c'est vraiment trop. Dans ces conditions, les élus n'ont pas le temps de siéger aux *commissions, d'étudier les dossiers* et ils ne viennent qu'aux séances plénières. Le cumul des mandats est une forme d'abdication des élus politiques dans les mains de l'administration.

Les réformes, il faut les voir *en terme d'évolution*. A l'origine, en 1972, il était bon que les parlementaires siègent de droit dans les assemblées régionales, sinon *on aurait constitué des régions* contre les parlementaires. C'eut été courir le risque d'introduire dans tous les partis des sentiments antirégionalistes, mais maintenant et pour l'avenir les parlementaires pourraient fort bien être remplacés, par exemple, par leurs suppléants. En tout cas il est plus important de faire siéger dans les assemblées régionales tous les maires des grandes villes plutôt que tous les parlementaires.

— Su run problème plus spéficiquement lyonnais : M. Charles Hernu, maire socialiste de Villeurbanne, a proposé lundi, lors de la séance de la Communauté urbaine, d'installer dans les locaux de la gare des Brotteaux le siège de l'établissement public régional. Qu'en pensez-vous ?

— Actuellement les assemblées régionales sont installées à Charbonnières. Elles y ont de la place, de la verdure, e tc'est un cadre agréable et commode pour travailler. Bien sûr le loyer des *locaux est assez cher, mais pour*quoi et comment voulez-vous installer les assemblées régionales au milieu et au-dessus des rails et des trains qui passent encore à la gare des Brotteaux ? »

Propos recueillis
par FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Organisation régionale d'étude des aires métropolitaines.

L'ENERGIE DANS LA REGION RHONE-ALPES

De nos jours, l'énergie sous toutes ses formes fait l'objet d'échanges et de transferts inter-régionaux et encore plus internationaux. Il est toutefois indispensable d'établir des bilans énergétiques par région car le problème de l'énergie est tellement important pour l'avenir qu'il n'est pas possible de parler de la situation d'une région sans évoquer sa situation énergétique.

RHONE-ALPES, une région à vocation énergétique

Le développement économique de la région RHONE-ALPES s'explique non seulement par une position géographique privilégiée, mais aussi par une situation énergétique très favorable.

Jusqu'à une période récente où le transport de l'énergie sous quelque forme que ce soit était encore chose coûteuse et assez peu usitée, l'essor industriel de la région a été facilité par l'importance des ressources énergétiques locales : bois, charbon et eau.

Ce lien entre développement énergétique et croissance industrielle, perçu très tôt dans la région comme une expérience positive, a généré une politique de développement énergétique alors même que les ressources locales tendaient à s'épuiser et qu'il devenait nécessaire d'importer l'énergie. Aussi, plus récemment, l'essor s'est-il poursuivi avec l'importation de produits pétroliers et même de charbon étranger.

Aujourd'hui, le démarrage rapide du programme régional de production *d'énergie électrique d'origine nucléaire peut également, en partie,* s'expliquer par le consensus assez large d'une population habituée à voir lié l'essor industriel au développement des ressources énergétiques régionales.

Ainsi donc, RHONE-ALPES, *domaine privilégié de l'hydro-électricité,* deviendra demain le plus important centre de production d'électricité. Il produira en 1980 près de la moitié de l'électricité d'origine nucléaire en France. Cette part décroîtra naturellement avec rapidité lorsque de nouvelles installations seront mises en service dans d'autres régions. RHONE-ALPES aura, pourrait-on dire, achevé son équipement nucléaire, alors que certaines régions ne feront que commencer le leur.

La situation énergétique de RHONE-ALPES

En RHONE-ALPES, la consommation d'énergie est un peu supérieure à 10 % de la consommation nationale — pour une population à peu près égale à 9 % de la *population française — ce qui le place au second rang* derrière la région parisienne et reflète son poids économique dans la nation. On peut remarquer également que, à cause de la forte implantation d'usines électro-chimiques et électro-métallurgiques, grosses consommatrices d'électricité, la part de cette forme d'énergie est notablement supérieure à la moyenne nationale (33 % au lieu de 24 %). Cette tendance doit aller en s'accentuant et passer à 50 % dans les prochaines années avec la mise en service de l'usine européenne d'enrichissement de l'uranium, EURODIF, à TRICASTIN, dans la Drôme.

Actuellement, la région est importatrice pour 2/3 de sa consommation énergétique (6,1 Mtep[1] de ressources propres pour une consommation de 15,6 Mtep).

En 1985, elle deviendra légèrement exportatrice, selon les prévisions suivantes :

— charbon (400 000 tonnes)	0,3 Mtep
— électricité hydraulique (26 TWh)[2]	5,8 Mtep
— électricité nucléaire (100 TWh)	22,2 Mtep
soit une production de :	28,3 Mtep
pour une consommation estimée à :	25,7 Mtep

En fait, la situation sera plus complexe : produits pétroliers et gaz devront toujours être importés pour satisfaire différents besoins particuliers dans la région, alors que l'électricité — hydraulique et nucléaire — permettra d'équilibrer le bilan déficitaire des régions voisines, souvent moins favorisées pour l'implantation des centrales nucléaires.

Cet équilibre traduit une situation assez exceptionnelle qu'il importe de bien noter et dont les conséquences mériteraient une analyse approfondie au niveau des responsables de l'économie de la région.

Une analyse par secteur de la production régionale d'énergie fait ressortir les points suivants :

Charbon :

La production actuelle correspond au maximum raisonnablement possible. Elle provient des bassins du Dauphiné et de la Loire. A terme, seul restera rentable le premier bassin (bassin de LA MURE).

Par ailleurs, il faut souligner que la majeure partie est utilisée actuellement à faire de l'électricité, à un prix de revient nettement supérieur à celui de l'électricité nucléaire.

Electricité hydraulique :

La région RHONE-ALPES avait, à fin 1976, une puissance installée totale de 6 500 MW[3] — *soit 1/3 du total national — dont* 1 500 MW provenant de la Compagnie Nationale du Rhône (C.N.R.) ; la productibilité était de 22 TWh, dont un peu moins d'un tiers pour les centrales de la C.N.R. Le gisement économiquement valable est maintenant presque entièrement équipé.

Le C.N.R. achève l'aménagement du Rhône, à l'aval de LYON avec PEAGE de ROUSSILLON et VAUGRIS, soit 240 MW et 1,20 TWh. Par ailleurs, elle engage l'équipement des dernières chutes du Haut Rhône (CHAUTAGNE, BREGNIER-CORDON, BELLEY, SAULT-BRENAZ et LOYETTES), soit au total 360 MW et 1,75 TWh.

Electricité de France, de son côté, porte maintenant son effort sur les *installations de transfert d'énergie par pompage, qui permettent parfois* aussi une certaine récupération d'énergie gravitaire : LA COCHE (320 MW, a été mis en service en 1978) — ARC-ISERE (480 MW, sera mis en service en 1979).

Enfin, sont prévus pour les années 1985 : GRAND-MAISON (1 200 MW) et SUPER-BISSORTE (600 MW).

Il faut compter enfin les petites centrales des auto-producteurs, dont la productibilité *globale ajoutée ne paraît guère susceptible de dépasser* 0,5 TWh.

La puissance installée en 1985 atteindra 3 000 MW, la plus grande partie de l'accroissement étant due à des centrales de pompage. *L'accroissement modeste de production gravitaire sera essentiellement* dû à l'achèvement de l'aménagement du Rhône.

Electricité nucléaire :

La région RHONE-ALPES, avec la présence du Rhône et sa géologie favorable offre de nombreux sites à l'implantation de centrales nucléaires. D'ores et déjà, des aménagements ont été réalisés, tant à MARCOULE qu'à BUGEY[4]. Actuellement, sont en cours de réalisation : à CREYS-MALVILLE, le surrégénérateur Super-Phénix (1 200 MW — 1983) et, à TRICASTIN (4 × 900 MW — 1980), CRUAS (4 × 900 MW — 1983) et Saint ALBAN-Saint MAURICE (2 × 1 300 MW — 1984) des centrales nucléaires P.W.R. classiques.

Avec ces seuls sites, c'est une puissance de plus de 15 000 MW qui sera disponible vers les années 1985, correspondant à une production *d'électricité de l'ordre de 4 fois celle des aménagements hydroélectriques* régionaux.

Si l'uranium consommé ne provient pas de la région, deux maillons essentiels du cycle de combustible, par contre, sont régionaux. Il s'agit :

- des usines de fabrication d'éléments combustibles de S.I.C.N., à ANNECY et VEUREY, et F.B.S.C.F., à ROMANS ;
- de l'usine européenne d'enrichissement de l'uranium, EURODIF, à TRICASTIN, *près de PIERRELATTE.*

Pétrole et gaz :

La région ne dispose d'aucune ressource brute, ni en pétrole ni en gaz, mais participe assez largement aux opérations de traitement, de stockage et de commercialisation.

Pour le pétrole, la raffinerie de FEYZIN va surtout devoir s'adapter à l'évolution en qualité de la consommation pour accroître la part des produits légers.

Pour le gaz venant de LACQ ou importé, le doublement prévu de la consommation pose le problème de l'amélioration et de la création des moyens de distribution et de stockage. La capacité du stockage devrait passer à 700 millions de m³, soit 3 mois de consommation, en aménageant les structures géologiques très favorables de TERSANNE, au nord de ROMANS, et d'ETREZ, au nord de BOURG.

Enérgies nouvelles et récupération d'énergie :

Dans les énergies nouvelles, il faut distinguer celles qui ont un caractère local, comme la géothermie, et celles à caractère universel, comme l'énergie solaire.

Pour la géothermie, un gisement a été reconnu près de BOURG-en-BRESSE. Les études sont en cours sur l'intérêt de sa mise en œuvre, ainsi que sur les solutions à adopter éventuellement.

Pour l'énergie solaire, des expériences variées d'application au chauffage des maisons et bâtiments, ainsi que de l'eau chaude sanitaire, font l'objet d'un certain nombre de réalisations sous l'impulsion de sociétés et organismes régionaux.

Enfin, des projets d'utilisation pratique des eaux chaudes sortant des centrales nucléaires et des installations industrielles font l'objet d'études poussées, notamment pour la centrale nucléaire de BUGEY et l'usine d'enrichissement d'uranium d'EURODIF, à TRICASTIN.

L'avenir énergétique en RHONE-ALPES : l'électricité

L'équipement électronucléaire et l'installation de stations de transfert d'énergie par pompage restent bien les opérations énergétiques régionales majeures des prochaines années.

Les aménagements nucléaires à mettre en service d'ici 1985 doivent *permettre une augmentation notable de la production régionale d'électricité* (20 % environ de la production française), ainsi qu'une réduction sensible de l'importation de produits pétroliers et de la dépendance énergétique de la France, ce qu'aucune autre source d'énergie n'est techniquement en mesure de faire actuellement.

Les stations de transfert d'énergie par pompage — véritable stockage d'électricité — permettront, au prix d'une certaine perte d'énergie, de concentrer la fourniture pendant les heures où la consommation d'électricité est la plus forte, donc « d'ennoblir », si l'on peut dire, une partie de la production régionale.

RHONE-ALPES est aujourd'hui l'une des rares régions françaises dont les perspectives énergétiques à moyen terme sont, grâce à l'électricité, satisfaisantes. Il est évident, cependant, qu'elle ne peut, à elle seule, assurer le solde énergétique du reste du pays, d'autant qu'elle a et aura d'importants besoins énergétiques propres à satisfaire. D'ailleurs il ne faut pas surestimer les mérites et les capacités de l'interconnection et croire que l'électricité pourrait être toujours et partout présente, alors qu'elle ne serait produite nulle part ailleurs.

Aussi, l'ensemble du pays doit-il entamer un effort d'équipement harmonieusement et rationnellement réparti sur le territoire.

(1) Mtep = million de tonnes d'équivalent pétrole = 4,5 milliards de kWh
(2) TWh = 1 milliard de kWh
(3) MW = millier de kW
(4) Une tranche a uranium naturel de 540 MW, en fonctionnement depuis 1972, 4 tranches P.W.R. de 900 MW chacune, dont les mises en service s'étagent entre 1978 et 1979.

La plus grande diversité et la plus grande concentration

Sept titres sur un matin

SI la presse écrite devait désigner une ville qui la symbolise, Lyon s'imposerait à plus d'un titre. Elle s'enorgueillit en effet de posséder avec *le Progrès*, fondé en 1859, un des plus vieux journaux français. Jusqu'à la déclaration de la dernière guerre mondiale, l'image du quotidien de la famille Delaroche se confond avec la IIIe République et le

Chaque matin l'ensemble des sept quotidiens de la région tire à un million d'exemplaires. Pluralisme ? Le même produit dans des emballages différents ?

radicalisme triomphant d'Edouard Herriot.

Sous l'occupation, Lyon devient le centre névralgique de la presse parisienne « repliée » en zone Sud, mais aussi de la presse clandestine : *Combat, Libération, Franc-Tireur, la Marseillaise, les Cahiers de Témoignage chrétien*, y sont publiés grâce à l'abnégation d'une poignée d'imprimeurs courageux. A Grenoble, *les Allobroges*, communistes, seront supplantés, en 1958, par *le Dauphiné libéré*, quotidien socialisant à l'époque... A Lyon, *le Progrès* obtiendra, à la Libération, l'autorisation de paraître pour s'être sabordé en 1942.

La région Rhône-Alpes, après avoir fait l'enjeu dans les années 55-60 d'une lutte farouche entre *le Progrès et le Dauphiné libéré*, se singularise encore le 1er juillet 1967 en devenant le berceau du plus grand groupe régional de presse français. Renonçant à une guerre commerciale dans laquelle les deux grands quotidiens s'épuisent, *le Progrès* et *le Dauphiné libéré* signent ce jour-là un armistice et décident d'unir leurs efforts sur le plan technique, rédactionnel et commercial. L'accord est fondé sur l'égalité entre les deux groupes et, à l'intérieur de la société Delaroche *(le Progrès)* sur l'égalité entre les deux sœurs Delaroche, Mme Brémond et Mme Lignel. Le conflit qui oppose les deux familles (*le Monde* du 25 janvier) pourrait avoir, nous l'avons vu, des incidences sur l'avenir du groupe.

Politique en liberté

Sans être réellement les initiateurs du système de la concentration dans le secteur presse — système qui devait être poussé à son paroxysme par M. Robert Hersant — les deux quotidiens de la région Rhône-Alpes en ont sans doute créé l'archétype. L'usine de Chassieu, inaugurée en octobre 1965, devient la Mecque de ce formidable complexe de journaux groupant sept titres : *le Progrès, le Dauphiné libéré, le Journal Rhône-Alpes, la Tribune, Dernière heure lyonnaise, l'Espoir, la Dépêche*. Sept vitrines pour présenter chaque matin à un peu plus d'un million d'exemplaires les reflets d'une actualité essentiellement régionale débordant d'ailleurs largement les limites administratives de Rhône-Alpes. Sept quotidiens (1) pour cinq millions d'habitants. Est-ce l'expression d'un pluralisme sans précédent ou un stratagème pour vendre le même produit sous des emballages différents ? Ni l'un ni l'autre en réalité.

Certes ces sept quotidiens sont édités par deux sociétés — Delaroche S.A. et Le Dauphiné libéré S.A. — liées depuis 1966 par des accords techniques, publicitaires et rédactionnels. Ainsi les quatre cent quatre-vingt-dix journalistes travaillant dans les différentes rédactions appartiennent tous à la même société de services, AIGLES. En cela au moins, on peut dire que ce groupe détient un monopole sur l'information. Chaque jour, des pages entières d'informations générales ou locales sont communes à plusieurs éditions de ces quotidiens.

L'orientation politique des titres est laissée, cependant, à l'appréciation des deux sociétés éditrices qui les possèdent. Editoriaux, commentaires de politique étrangère ou française, grandes enquêtes, sont donc, la plupart du temps, distincts les uns des autres. Par cet aspect, le pluralisme est sauvegardé. L'exemple le plus récent en ce domaine a été donné par la société le Dauphiné libéré. Celle-ci a créé le 1er février 1977 *le Journal Rhône-Alpes*, que dirige MM. Jean Gallois (2) et Henri Amouroux, avec *une étiquette « centre droit »* tout en faisant glisser à gauche un autre de ses titres : *Dernière Heure*, édition lyonnaise du *Dauphiné libéré*. M. Gallois n'est pas peu fier de cet effort de diversification *« qui*, dit-il, *contrairement à une idée reçue, n'a été possible que grâce à la concentration. Nous avons prouvé ainsi*, ajoute M. Gallois, *la capacité du groupe à créer une saine émulation interne. »*

Malgré ces efforts, le groupe *le Progrès-le Dauphiné* enregistre globalement une baisse régulière et sensible de sa diffusion. De 460 227 exemplaires vendus en 1968, *le Progrès* est tombé à 394 268 en 1978, et *le Dauphiné* est revenu dans le même temps de 380 386 à 358 278 (source O.J.D.). Si l'on observe la vente moyenne journalière (c'est-à-dire les numéros diffusés hors abonnement) le phénomène est net : *sur l'agglomération lyonnaise, le Progrès* a perdu plus du quart de ses acheteurs en dix ans, *et sur l'agglomération grenobloise le Dauphiné*, plus de 10 % en huit ans.

Le Journal Rhône-Alpes qui a adopté une formule tout à fait nouvelle pour la presse régionale — privilégiant les informations économiques et politiques (étrangères et nationales), développant les rubriques culturelles, le tout au détriment des faits divers — a, en revanche, légèrement progressé sur Lyon mais n'atteint pas encore les cinq mille exemplaires (*plus les abonnements*). L'édition grenobloise lancée le 16 novembre 1977 n'a pas connu le même succès : la vente moyenne a été inférieure à deux cents *exemplaires par jour* en 1978.

S'il est incontestable que l'initiative prise par *le Dauphiné libéré* visait d'abord à « occuper le terrain », le lancement du *Journal*, comme la nouvelle orientation de *Dernière Heure*, ont quelque peu relancé, parmi les journalistes d'AIGLES, un esprit de compétition que menaçait le confort d'une situation de monopole.

Face à ce puissant groupe régional, un seul quotidien, *le Courrier de Bourg-en-Bresse et des pays de l'Ain*, imprimé en offset depuis 1972, a réussi à se maintenir avec une diffusion de sept mille exemplaires (chiffre fourni par la direction).

Le parti communiste, qui contrôlait à la Libération le journal *les Allobroges a tenté, en* 1977, dans la perspective du succès de la gauche aux élections législatives de mars 1978, de relancer un quotidien : *le Point du jour*. L'entreprise a échoué au bout de cinq mois, et le P.C. s'est rabattu sur une formule de compromis : réaliser deux pages régionales insérées dans l'*Humanité*. La même formule est utilisée par le quotidien *Libération*.

La presse d'opinion dans la région Rhône-Alpes est également représentée par plusieurs périodiques : le mensuel *Métropol et Résonance*, bimensuel qui a une vocation plus régionale.

Six hebdomadaires relèvent de la presse diocésaine, même si la plupart d'entre eux sont parvenus à s'affranchir d'une influence excessive de la hiérarchie, telle *la Voix de l'Ain* (tirage vingt-cinq mille exemplaires). Parmi les autres périodiques citons encore *le Messager* à Thonon-les-Bains (tirage cinquante mille exemplaires), *le Pays roannais* à Roanne (quarante mille), *la Tribune* à Montélimar (quarante mille exemplaires), et le plus récent de tous, *Actualités Dauphiné* à Grenoble (douze mille).

Au chapitre des disparitions, les plus spectaculaires ont été sans doute celles de *l'Express Rhône-Alpes* (édition mensuelle de *l'Express*) et, plus récemment, de *Ville ouverte* à Grenoble.

CLAUDE DURIEUX et BERNARD ÉLIE.

(1) *Le Progrès* réalise en plus une édition du soir : *le Progrès-Soir*.

(2) Egalement directeur général du *Dauphiné libéré*.

LE CAS AIGLES

L'information dans une seule main

LA naissance du groupe de presse *le Progrès-le Dauphiné libéré* — plus connu sous le sigle AIGLES (Agence d'informations générales locales, économiques et sportives) — date du 23 septembre 1966. Selon ses signataires — *essentiellement les responsables du Dauphiné libéré et du Progrès de Lyon* — l'accord a pour objectif de *« réaliser une union la plus étroite possible entre les moyens techniques, publicitaires, commerciaux et rédactionnels des titres sans nuire à l'intégrité et à l'autonomie des parties en cause »*.

Plusieurs sociétés *ont été fondées*, notamment :

— Entreprise de presse n° 1 (E.P.1), qui imprime les journaux du groupe dans quatre centres techniques (Chassieu, Grenoble, Veurey *et Saint-Etienne*) ;

— *Une régie publicitaire* P.P.1 *(Province-publicité n° 1, qui s'est* modifiée après les accords passés avec Havas et Publicis) ;

— L'agence de presse AIGLES proprement dite, dont l'objet est *« la recherche (...) des éléments d'une information complète et objective et la fourniture quotidienne aux journaux (...) à l'abonnement ou à la pige d'une information de toutes matières... »* ;

— Une *société de diffusion* Rhône-Alpes-Diffusion.

L'agence AIGLES, dont le P.-D.G. est M. Louis Richerot et le directeur général (démissionnaire) *M. Jean Brémond, est une société anonyme à participation ouvrière* (forme d'actionnariat donnant droit à une participation aux bénéfices et à la présence de cinq membres du personnel sur les onze personnes composant le conseil de l'agence).

M. Alfred Delsart *dirige l'agence* AIGLES, qui emploie quatre cent quatre-vingt-dix journalistes et quelque deux cents pigistes, auxquels s'ajoutent trois mille huit cents *correspondants et informateurs répartis dans plus de soixante-dix bureaux* d'agences locales. Son service de dépêches fournit l'essentiel des informations régionales et locales paraissant dans les sept quotidiens du groupe : *le Progrès, le Dauphiné libéré, Dernière heure lyonnaise, Journal Rhône-Alpes, l'Espoir, la Tribune* et *la Dépêche* (de Saint-Etienne).

L'agence AIGLES, qui a passé des accords d'échange d'informations avec l'agence France-Presse, « couvre » quinze départements français.

RADIOS

Tous à l'antenne

LA région Rhône-Alpes est le lieu géométrique — le seul *en France* — où s'affrontent toutes les stations de radio (1) : Europe 1, R.T.L., Radio-France, les émissions régionales de FR 3, mais aussi Radio-Monte-Carlo qui, depuis la mise en route de l'émetteur de *Roumoules* (Alpes de Haute-Provence) en 1974, est parti à la conquête de la vallée du Rhône.

R.T.L. était pourtant la première « sur le terrain », grâce à un *correspondant permanent, Robert Daranc*, chargé de faire des interventions quotidiennes à l'antenne pour évoquer les sujets constituant l'actualité dans la région Rhône-Alpes. *Puis les animateurs-vedettes de la station* étaient « descendus » de Paris pendant une semaine, afin de promouvoir R.T.L. à Lyon. Mais en *dépit* de ces efforts de régionali*sation*, un certain manque de « confort d'écoute » du poste périphérique s'est traduit par une chute d'audience au baromètre des sondages.

Radio-Monte-Carlo, le mieux *entendu de tous dans l'ensemble* de la région depuis quatre ans, a fait au contraire une percée spectaculaire qui se manifeste chaque matin à l'antenne à 8 h. 30 en par*ticulier. Trois journalistes, dont* Claude Régent, incarnent la participation lyonnaise de cette politique volontariste d'information régionale que mène Radio-Monte-Carlo *dans toute la partie sud de la* France.

Mais à Lyon comme à Grenoble, si l'on en croit les sondages, c'est Europe 1 qui possède encore deux longueurs d'avance sur R.M.C. Les *interventions sur l'antenne* du bureau lyonnais — qui emploie trois journalistes dont Guy Moyse — se produisent spécialement entre *6 h. 15 et 7 h. 30 du matin*. Europe 1 ne se satisfait pas de cet avantage acquis : depuis la fin novembre *1978, la station a modifié l'orientation de son émetteur du Felsberg* (Sarre) — aux dépens de son auditoire belge — pour mieux « couvrir » la vallée du Rhône.

Face à cette offensive conjuguée *des périphériques, les sociétés nationales* — Radio-France et France-Régions 3 — ne sont pas démunies. Indépendamment de FIL — le FIP *lyonnais*, sur qui veille Jean-Jac*ques Maurlat*, — *qui obtient un* franc succès, les auditeurs *de la modulation* de fréquence peuvent capter, tous les matins, les diverses émissions régionales conçues à *leur intention. Signalons en particulier* les reportages réalisés par une équipe itinérante, diffusés trois fois par semaine entre 10 heures et 11 heures et qui sont *autant de reflets des préoccupations* des habitants de la *région*. Mais aucun sondage d'écoute, nous a précisé M. Jean-Pierre Lannes, directeur régional de FR 3, ne permet de connaître, *jusqu'à* ce jour, l'impact de ces émissions matinales.

En ce qui concerne la télévision, cinq équipes de reportage à Lyon et deux à Grenoble collectent les *informations nécessaires* pour tenir l'antenne pendant quarante minutes chaque jour. La programmation d'un magazine quotidien (19 h. 40-20 heures) derrière les actualités *régionales, mis en œuvre depuis la rentrée*, semble remporter un plein succès auprès des téléspectateurs de la région Rhône-Alpes. Selon un sondage réalisé parmi *les lecteurs de Télé-7 jours*, l'assiduité quotidienne des habitants de la région au rendez-vous de 19 h. 20 s'élève à 45 %, avec un taux de satisfaction de 54 %.

C. D.

(1) A l'exception de Sud-Radio.

TRIBUNE

La région dans ses solidarités

RHONE-ALPES s'étend sur plus de 44 000 kilomètres carrés, et près de cinq millions d'habitants y développent leurs activités. Son étendue ne peut aller qu'avec une grande diversité.

L'histoire ne fournit aucune habitude de vie commune et jamais les huit départements n'ont été réunis dans une entité spécifique avant la création de Rhône-Alpes. Au contraire, ils ont formé des provinces comme le Dauphiné, la Savoie, le Forez ou le Lyonnais, qui ont toutes connu une histoire chargée d'événements.

La géographie ne fournit pas non plus une cohésion qui s'impose. Les conditions naturelles sont ici très contrastées avec l'imbrication constante des vallées — propices aux échanges et aux activités économiques — et de parties montagneuses (la moitié de la région est classée en zone de montagne) où les conditions de vie sont singulièrement plus difficiles.

Et pourtant, on peut parler de cohésion régionale. Elle s'est construite essentiellement sur le développement économique et, de façon plus concrète, sur un puissant système urbain lui-même renforcé par un puissant réseau de communication routier et ferroviaire amélioré récemment par la construction du réseau autoroutier et renforcé par les travaux d'aménagement du Rhône et bientôt par la liaison Rhin-Rhône. Aussi, les échanges économiques ont pu se développer dès l'époque contemporaine, et l'on peut rappeler, à ce titre, le développement des industries textiles dans la Loire, dans l'Ardèche et dans l'Isère à partir de Lyon.

Pour ces raisons, l'existence de Rhône-Alpes était latente et la prise de conscience régionale s'est faite progressivement grâce, notamment, à l'activité de la CODER, présidée par M. Antoine Pinay, qui a ainsi pu marquer la région, dès son origine, du sens de l'efficacité et du réalisme que chacun lui reconnaît. Cependant, la loi de 1972 créait une institution nouvelle.

Lors de sa création, chacun s'est interrogé sur l'utilité et les possibilités de cette nouvelle institution. Pour sa part, le conseil régional s'est donné un temps de réflexion, et son premier budget a été de ce fait modeste. Puis, chaque conseiller a pu, au fil du temps, mieux connaître sa région, ses habitants et, notamment, ses représentants. Le conseil régional a voté des budgets importants, qui se situent au maximum, ou presque, de ce que la loi autorise. On peut aussi ajouter que les votes des budgets n'ont pas fait apparaître d'opposition de départements. Au contraire, ils ont été l'occasion d'une réflexion approfondie sur les priorités de la région. L'étude des dossiers, établis par le préfet de région, s'est faite aussi, il faut le souligner, avec la participation de tous, indépendamment des appartenances politiques, qui n'en sont pas effacées pour autant, bien entendu.

Enfin, la région a permis d'exprimer de nombreuses solidarités importantes pour l'avenir. Les exemples sont, à ce titre, nombreux où la solidarité même de la région a permis des échanges d'information utiles et des réflexions fructueuses.

En résumé, l'expérience de ces cinq premières années d'existence de Rhône-Alpes montre la réalité de la région, la nécessité de l'action régionale et la valeur d'institutions qui s'adaptent aux problèmes se posant actuellement à notre société.

Cette expérience montre aussi que, dans le cadre de la loi, il y aurait intérêt à amplifier les possibilités d'action des régions, et cela d'autant plus que leur développement se fait en harmonie avec les autres institutions : Etat, départements, communes, et répond au vœu profond des populations.

PAUL RIBEYRE,
président du conseil régional, sénateur (P.R.) de l'Ardèche.

Au Tricastin, un des plus grands chantiers d'Europe

Le nucléaire des années 80

(Suite de la page 15.)

La Drôme et le quadrilatère Pierrelatte, Lapalud, Bollène, Saint-Paul-Trois-Châteaux, en particulier, sont pourtant habitués à ce développement en dents de scie. Au cours des trente dernières années se sont succédé les travaux du canal de Donzère-Mondragon avec la construction de l'usine hydroélectrique (1946-1953), puis ceux de Marcoule (1954-1958) et enfin de Pierrelatte (1960-1968), usine nucléaire militaire. La décision de construire Eurodif prise le 27 novembre 1973 et la proposition du gouvernement français du site du Tricastin pour la réalisation, sont intervenues à un moment où la région s'essoufflait à nouveau.

« La mission d'aménagement du Tricastin a joué un rôle efficace », estime aujourd'hui le docteur Jean Mouton, maire de Pierrelatte (majorité). Cette opinion est partagée par le maire de Saint-Paul-Trois-Châteaux, Mᵉ Marcel Gony (majorité) qui évoque encore l'*« anarchique pagaille »* du chantier du canal.

Le rôle de M. Jean-Pierre Roux, chargé en 1974 par le gouvernement de la coordination de ce gigantesque chantier, n'était pas *a priori* aisé. D'autant qu'aux difficultés habituelles pour harmoniser les rapports entre DATAR, élus, administrations, et en l'espèce deux maîtres d'ouvrage — Eurodif et E.D.F. — s'en ajoutait une d'ordre géographique. Les 300 hectares du chantier (250 pour Eurodif et 50 pour E.D.F.) sont à cheval sur trois communes (Pierrelatte, Bollène, Saint-Paul-Trois-Châteaux), deux départements (Drôme et Vaucluse) et deux régions administratives (Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur). *« Faites en sorte qu'on n'entende pas parler du Tricastin »*, avait donné comme consigne, en 1974, à M. Roux, le patron de la DATAR de l'époque, M. Jérôme Monod. Doit-on considérer que le chantier d'Eurodif a fait peu parler de lui ?

Difficile de faire abstraction des deux grèves qui ont paralysé les entreprises de génie civil pendant six semaines chaque fois, témoignant du profond mécontentement de leur personnel. Impossible d'oublier les onze ouvriers morts et les deux autres grièvement blessés (4). Néanmoins certaines initiatives destinées à effacer les aberrations de Fos ont été prises. Parmi celles-là, l'installation d'un centre d'accueil — la maison du Tricastin — à l'entrée du chantier où sont réunis tous les services auxquels des ouvriers peuvent avoir besoin de recourir — sauf les représentations syndicales cependant, ce que déplorent les syndicats. Les mesures expérimentées ici ont permis d'élaborer la réglementation « grand chantier » reprise depuis ailleurs. Pour M. Jean-Pierre Roux le succès tient à ce que la mission a cherché *« à rapprocher les partenaires plutôt qu'à se conduire en technocrate »*.

Une ville et ses problèmes

Pour accueillir seize mille à dix-huit mille personnes dans un rayon de 15 kilomètres (sept mille à huit mille travailleurs, dont la moitié avec femmes et enfants) un minimum de concertation était, en effet, nécessaire. *« Tous les maires ont joué le jeu quelle que soit leur étiquette politique »*, reconnaît M. Roux. Pour éviter toute concentration excessive, cette population a été dispersée dans une dizaine de communes. On a commencé bien sûr par recenser avec soin les logements libres existants : six cents environ. Puis on a bâti : ni trop ni trop peu. Plus de trois cents logements H.L.M., dont une partie ont été cloisonnés pour servir provisoirement de foyer de célibataires. Par ailleurs, pour être sûr que l'habitat « provisoire » ne survive pas au chantier, on a eu recours à des modules mobiles venant en partie de Fos. Enfin on a aménagé plusieurs terrains de caravaning (5), *« avec parfois un retard considérable »*, note le maire adjoint de Bollène (P.C.).

Sur cette commune, un terrain de caravaning de cent soixante-six places n'a ouvert qu'en juillet 1978, soit quatre ans après le début du chantier. *« Si bien que les caravaniers ont dû s'entasser pendant des mois dans le camping municipal avec des conditions d'hygiène très insuffisantes »*, accuse cet élu. Les représentants de la C.G.T. à Pierrelatte dénoncent *« l'inconfort des baraquements »*, dont *« l'un a brûlé comme une boîte d'allumettes »*, et aussi *« les loyers élevés réclamés par la Sonacotra alors que l'eau chaude fait souvent défaut »*. *« La C.G.T., expliquent les syndicalistes, avait proposé qu'on construise des villages de vacances où les séjours des travailleurs et de leurs familles auraient été plus agréables. Ces équipements auraient été mis ensuite à la disposition de comités d'entreprise. Mais elle n'a pas été écoutée. On a préféré parquer les travailleurs. »* Il y a des nostalgiques des cités ouvrières : *« Ces petits pavillons avec un bout de jardin où on s'installait pour deux, trois ou quatre ans, c'était finalement le paradis ! »*, prétend un charpentier habitué de longue date à faire les chantiers de la vallée du Rhône.

En plus des logements, un pareil chantier apporte toute une série d'équipements collectifs : au total, 300 millions de francs d'investissements ont été réalisés, dont un tiers considérés comme spécifiques, c'est-à-dire liés à la présence du chantier et totalement à la charge de l'Etat. Les communes ont fait parfois de « bonnes affaires ». Pierrelatte par exemple a acquis pour 650 000 francs un terrain de 19 hectares sur lequel l'Etat, au titre de ses équipements spécifiques, a réalisé pour 12 millions de francs d'investissements (viabilité, groupe scolaire, gymnase).

Une manne sur trois départements

Saint-Paul-Trois-Châteaux, avec un C.E.S., une piscine, deux gymnases, des terrains de sport et une salle des fêtes pour un peu plus de 6 000 habitants, n'a rien à envier à Pierrelatte. Mais le maire, Mᵉ Gony, est plus nuancé dans le jugement qu'il porte sur les avantages que les communes tirent de ces opérations d'accompagnement du chantier : *« Lorsqu'un groupe scolaire évalué au départ à 3,5 millions de francs revient à 5 millions de francs à la sortie, la différence reste à la charge de la commune. Aujourd'hui, nous sommes surtout riches d'espérance »*, ironise-t-il. L'écrêtement de la taxe professionnelle — dont les normes nouvelles d'application ne sont pas fixées — ne fait déjà plus de cet impôt une source fiscale privilégiée. *« La différence entre les sommes attendues et celles qui nous reviendront réellement aurait suffi, si nous en avions eu connaissance au départ, à nous rendre antinucléaires »*, estime Mᵉ Gony. Et, courroucé, il ajoute : *« Si nous vivons comme certains le disent, dans l'antichambre de l'Apocalypse, la patente doit être considérée comme le salaire de la peur. »*

Mais la taxe professionnelle — écrêtée ou non, — les équipements collectifs — spécifiques ou simplement anticipés, — ne constituent pas les retombées essentielles d'un chantier comme celui-ci. Les plus importantes proviennent en définitive du coup de fouet apporté à l'activité économique, avec la partie des salaires dépensés sur place : entre 10 et 15 millions de francs chaque mois, 120 à 140 millions par an. L'augmentation rapide du prix des fonds de commerce, le rythme auquel les propriétaires font agrandir ou moderniser leurs magasins, l'implantation de grandes surfaces de vente en pleine garrigue, attestent de la bonne santé du commerce local. Mais ce sont surtout les marchés de construction attribués à des entreprises régionales ou locales — directement ou en sous-traitance — qui représentent la véritable richesse pour la région. D'après des statistiques établies par la mission d'aménagement, près de 35 % du marché total des travaux de construction et de petites fournitures d'Eurodif sont allés à des entreprises de Rhône-Alpes (745 millions de francs) et de Provence-Côte d'Azur 625 millions de francs) (6). Pour la région Rhône-Alpes, cette manne a été principalement distribuée dans trois départements : Drôme (466 millions), Rhône (185 millions), Isère (75 millions). L'effort consenti par la société Ussi dans le cadre du chantier Eurodif s'est heurté toutefois au « manque de compétitivité » des entreprises régionales.

« Notre désappointement a été grand en constatant que ces entreprises n'ont pas eu toujours la volonté de se bagarrer. En s'unissant, par exemple, dans le cadre d'un groupement interprofessionnel d'entreprises, elles se seraient donné des moyens pour emporter davantage de marchés », explique M. Parmentier, responsable de l'aménagement à Eurodif. Néanmoins, les résultats sont supérieurs à ceux qu'E.D.F. a obtenus dans le cadre de la construction de sa centrale : 10 % seulement de l'investissement total (4,1 milliards de francs constants 1974), soit 400 millions, sont allés aux entreprises régionales. *« On aurait souhaité faire un peu plus, mais ce n'est pas facile : E.D.F. passe des marchés globaux pour avoir des prix meilleurs »*, se défend M. René Cousyn, responsable de l'aménagement de la centrale. Pour essayer précisément d'améliorer encore les retombées, Rhodanim, association pour la promotion de la moyenne et petite industrie de la vallée du Rhône, a créé sur un autre chantier E.D.F., celui de la centrale de Cruas-Meysse, une bourse de la sous-traitance. *« Nous voulons amener les donneurs d'ordres à préciser leurs demandes et à prendre en compte les entreprises régionales. Nous essayons également de placer les preneurs d'ordres, s'il le faut par une formation professionnelle rapide, à un niveau de discussion suffisant pour obtenir les marchés »*, explique M. Desjardins, ingénieur au service de promotion industrielle de la chambre de commerce et d'industrie de Valence. Cette association dispose d'un fichier de deux cents entreprises, et peut avoir recours, si besoin est, au fichier de la chambre de commerce. Si cette action porte ses fruits, elle peut permettre à la Drôme, et accessoirement à l'Ardèche, de franchir un nouveau cap de quelques années. Mais, déjà, dans ce département très peu industrialisé, on s'interroge sur l'avenir : et demain, que fera-t-on ?

BERNARD ÉLIE.

(4) Six de ces accidents mortels se sont produits sur le chantier Eurodif, quatre sur celui d'E.D.F. et un a eu lieu à l'extérieur des deux chantiers.

(5) Au 30 septembre 1978, 563 emplacements de caravanes étaient ouverts dans quatre communes. Le nombre de lits gérés par la Sonacotra s'élevait à cette date à 2 158 — dont 1 031 en foyer modulaire (48 %) et 1 127 en foyer H.L.M (52 %).

(6) En francs constants, le montant total des investissements d'Eurodif s'est élevé à 9,5 milliards de francs. Fin septembre 1978, le montant des marchés revenant à des entreprises régionales ou locales directement ou par le biais de la sous-traitance atteignait 1,4 milliard de francs.

TRIBUNE

La réalité en chiffres

La situation de la région Rhône-Alpes est dépeinte par les observateurs parisiens comme enviable. Sur le terrain, cette situation est cependant tout autre. Il est, en effet, loin le temps où Rhône-Alpes apparaissait comme un exemple de prospérité et une brillante vitrine de la politique régionale du pouvoir.

Les chiffres illustrent la dégradation de l'industrie rhônalpine : plus faible progression des actifs que la moyenne nationale ; baisse plus accentuée dans les branches en perte de vitesse ; moindre augmentation des effectifs dans celles qui sont en expansion ; diminution du nombre des sièges sociaux des grandes firmes ; amoindrissement persistant du commerce extérieur, autant de constatations qui laissent présager un avenir des plus sombres.

L'actualité le prouve : Berliet, Rhône-Poulenc, P.U.K., C.G.E., Creusot-Loire, Thomson, Saint-Gobain, les ténors de Rhône-Alpes sont devenus synonymes de fausses notes, de gâchis, de licenciements massifs. Leur omniprésence, présentée un temps comme un signe de puissance de notre région, est aujourd'hui source d'affaiblissement. Actuellement, le mal est dans un pourrissement en profondeur touchant les secteurs vitaux, les piliers économiques aux mains des monopoles.

Que de difficultés et de misères cela représente, non seulement en ce début de 1979, mais également pour les années à venir. Et cela est vrai plus encore pour le département le plus frappé de la région, le département de la Loire, où le taux de chômage par rapport à la population active est voisin de 11 %.

Ce chiffre de 11 % est considérable, surtout si l'on prend en compte les menaces sérieuses qui pèsent sur une dizaine de milliers de salariés, notamment ceux de Manufrance, Creusot-Loire-Marrel dans le Gier, Faure et Peugeot-Loire dans l'Ondaine et ceux du textile roannais. Certes, les difficultés économiques du département de la Loire ne datent pas d'hier. Elles ont débuté avec le traité charbon-acier de 1951, qui a ouvert la voie de la liquidation des Houillères de la Loire. Après avoir occupé vingt-cinq mille mineurs, le bassin de la Loire n'en compte plus qu'un millier.

Si l'on ajoute que ce même traité a contribué à la reconstitution des cartels allemands, réalisant ainsi les conditions d'une disparition de la sidérurgie française (plus de cinq mille emplois de sidérurgistes ont disparu dans l'agglomération stéphanoise), on mesure de quel prix sont les avertissements du parti communiste français quant aux dangers que ferait courir à notre économie l'élargissement de l'Europe.

A la « stratégie du déclin », les communistes opposent celle des luttes et du développement de la démocratie, deux notions étroitement liées. Pour notre pays, ils préconisent une nouvelle croissance économique fondée prioritairement sur la satisfaction des besoins, l'amélioration des conditions de travail et la réduction de sa durée. Le département de la Loire peut, d'ores et déjà, être considéré comme sinistré économiquement. En conséquence, le pouvoir doit lui accorder son aide afin que Manufrance et d'autres entreprises menacées poursuivent leurs activités et se développent.

Il y a trois ans, la fédération de la Loire du parti communiste français a présenté un plan de sauvetage prévoyant notamment que Saint-Etienne devienne le centre de la machine-outil. Cette proposition, reprise aujourd'hui par tous, n'a pas encore reçu d'écho des pouvoirs publics. Là se trouve pourtant un créneau essentiel et d'intérêt national qui permettrait à l'industrie de la Loire de retrouver une partie de sa vitalité perdue.

La population de la Loire est lasse des promesses que lui fait depuis vingt ans la majorité. Alors que sa situation est aujourd'hui plus que critique, sera-t-elle enfin entendue par les « princes qui nous gouvernent » ?

THÉO VIAL-MASSAT,
député, maire de Firminy,
vice-président
du conseil régional Rhône-Alpes.



La neige des maires

(Suite de la page 13.)

Si M. Mattis a été élu maire (sans étiquette) en 1977, ce n'est pas tant pour des problèmes de sécurité. Né en 1940, troisième enfant d'une vieille famille de Val qui en compte cinq, il dirige le plus ancien hôtel de la commune. Il a surtout su — malgré les querelles byzantines qui divisent en clans ce bourg de mille cinq cents habitants — se faire le porte-parole de tous ceux qui estimaient que Val-d'Isère devait rester maître chez soi face à une promotion immobilière éhontée. *« Nous ne voulons pas être réduits à l'état de « chasseurs », même superbement habillés, aux portes d'établissements qui appartiendraient à d'autres »*, résume le maire.

Cessation de paiement

C'est une commune en état de cessation de paiement qu'a léguée, après les élections municipales de 1977, l'équipe sortante de M. Noël Machet. Val-d'Isère avait grandi trop vite et les impôts locaux n'avaient pas suivi.

La nouvelle municipalité n'a pas hésité à trancher dans le vif : + 35 % d'impôts locaux dès la première année, + 30 % en 1978, le doublement du prix de l'eau, un million de francs d'économies dans le budget de l'office du tourisme. Il fallut découvrir et colmater, une par une, les voies d'eau qui menaçaient d'emporter le bâtiment. *« Je me suis transformé en syndic de faillite. J'ai ainsi découvert qu'un tiers de nos deux mille sept cents résidences secondaires ne payaient pas de taxe d'habitation, le cadastre étant noyé sous le flot de la promotion. Les concessions du cimetière n'étaient pas tenues à jour depuis trois ans. Manque à gagner : 100 000 F. Le propriétaire d'une piscine construite dans une zone avalancheuse avait été condamné à la détruire sous astreinte de 100 F par jour de retard. J'ai remis en route la procédure. On en est à 70 000 F. »*

En matière d'urbanisme aussi, le premier soin du conseil municipal a été de faire ses comptes. *« Le préfet et les syndicats sont venus nous demander d'augmenter le nombre de lits pour éviter la montée du chômage. Nous leur avons expliqué notre démarche, qui consiste à mettre d'abord toutes les cartes sur table. La première délibération de notre conseil a été de remettre en cause le plan d'occupation des sols (POS). J'ai demandé un rapport sur les arriérés d'expropriations, qui remontent à dix ans, un autre sur la Sacoval, société d'économie mixte chargée de construire des logements sociaux pour le personnel et que nous souhaitons reprendre en gestion directe. Nous avons bloqué des milliers de lits prévus sur la rive droite de l'Isère en attendant le résultat des études sur cette zone avalancheuse. »*

Après la période de rodage nécessaire est arrivé le temps des décisions et de la reconquête du pouvoir. Les remontées mécaniques ont servi de banc d'essai. *« L'hiver dernier, les skieurs pouvaient acheter des abonnements communs à Val et à Tignes. Or notre domaine skiable est deux fois plus grand que celui de nos voisins, qui nous envoient leurs clients. Nous avons donc demandé aux deux sociétés des téléphériques (S.T.V.I. et S.T.G.M.) de rétablir, en notre faveur, l'équilibre financier. Ils ont fait la sourde oreille. Nous avons donc menacé, à l'automne 1978, de supprimer le forfait commun. Ils ont fini par accepter de rétrocéder 425 000 F à Val-d'Isère et de mettre en place un système de comptage. »*

Aussi bien que les privés

La discussion n'est pas close. La commune a présenté ses revendications à la S.T.V.I. (actionnaires : La Parisienne, Cogedim, M. Schnebelen), qui exploite en concession et en affermage les remontées de Solaise, de Bellevarde, du Fornet et de la Daille. Elle lui a demandé de porter de 10 à 20 % de son chiffre d'affaires la redevance versée à la commune, qui ne couvre pas, pour l'instant, la moitié des dépenses nécessitées par l'entretien des pistes. Elle souhaiterait une nouvelle remontée lourde entre le Fornet et le glacier du Pissaillas, un transport non polluant — genre funiculaire — au-dessus de l'Isère entre la Daille et le centre-ville et des paiements plus rapides de la part du concessionnaire, qui solde ses dettes seulement un an et demi après la fin de la saison d'hiver. *« Nous essayons d'être aussi bon gestionnaire que le secteur privé*, s'exclame M. Yvon Mattis. *Car j'ai découvert qu'une commune touristique était d'abord une entreprise. Le drame, c'est que nous n'avons pas les moyens d'embaucher des techniciens alors que promoteurs et gestionnaires disposent des meilleurs conseillers juridiques et financiers. Je suis obligé d'être en permanence à la mairie. »*

En matière d'urbanisme, Val suivra quelques principes simples : on ne construira pas trop vite. *« Parce qu'il y a trop d'impondérables : la météo, le cours du mark et la crise. De toute façon, il faut que les parkings, les pompiers et les égouts soient là en même temps que l'immeuble. Alors inutile de se presser. »*

On ne bâtira pas trop gros non plus. *« Vingt ou trente studios par immeuble dans lesquels les gens se connaîtront et où on saura à qui appartient la voiture qui empêche le chasse-neige de passer. Finis les commerces de luxe en rez-de-chaussée ! Place aux garderies d'enfants et aux bureaux des artisans locaux ! »*

On jugera de cette politique lorsque les deux cent trente appartements de la zone des Richardes seront sortis de terre selon les canons municipaux : deux ou trois étages. Pas plus. Des décrochements. Des parkings souterrains. Tout ce qu'il faut pour rappeler le vieux Val et pour *« rétablir la qualité de l'environnement urbain sans que ça coûte à la commune »*.

Très pris par l'établissement d'un bilan sérieux de la situation et attelé à la gestion quotidienne, M. Yvon Mattis a eu tendance à s'enfermer dans la tour d'ivoire du technicien. Il semble avoir du mal à écouter un simple administré lui parler d'un permis de construire pour ses gîtes. Le maire se déclare conscient de ses lacunes en matière d'information. Aussi a-t-il décidé d'y remédier. Le conseil municipal se réunira dans chaque hameau de Val afin de brosser un tableau de la politique en cours et afin de demander aux Avallins d'exprimer leurs avis et leurs besoins.

ALAIN FAUJAS.

∴

PRECISION. — Le centre culturel de Goutelas, dont nous avons raconté l'histoire dans notre numéro daté du 24 janvier, se trouve sur le territoire de la commune de Marcoux (Loire) et non de celle Marcilly. Tél. : (77) 24-09-73.

Alarmes pour le palais du toujours fameux facteur

Éternel Cheval

Il y a tout juste un siècle un ascétique facteur rural de la Drôme, Ferdinand Cheval, posait la première pierre d'un rêve insensé, son « palais idéal », qu'il acheva trente ans plus tard. Aujourd'hui, plus de oent mille visiteurs se pressent tous les ans à Hauterives, au nord de la Drôme, pour rendre hommage à l'œuvre fantasmagorique du facteur Cheval, classée monument historique il y a dix ans par André Malraux contre l'avis teinté de mépris des autorités culturelles françaises.

Mais le palais idéal menace ruine. Sa restauration devient chaque jour plus urgente et des blocs entiers de cette construction, dont une terrasse culmine à plus de 4 mètres, se détachent régulièrement. La visite est devenue dangereuse.

Cinquante-cinq ans après sa mort, Ferdinand Cheval est devenu le symbole de l'architecte naïf. Son chef-d'œuvre est en péril.

Propriété des deux petites-filles du facteur, âgées de quatre-vingt-cinq ans et quatre-vingt-six ans, Mme Lardant et Mme Juveneton, et du gendre et de la fille de Mme Juveneton, M. et Mme Roger Savel, le « monument historique » d'Hauterives a été totalement négligé depuis la mort de Ferdinand Cheval (1924).

L'architecte en chef des monuments historiques territorialement compétent pour la Drôme, M. Jean-Pierre Jouve, s'est passionné depuis plusieurs années pour le palais idéal auquel il vient de consacrer, avec l'écrivain Clovis Prévot, une étude approfondie, véritable dossier scientifique sur l'homme et son œuvre, qui sera publiée dans l'année.

M. Jouve et l'administration du département ont bien tenté de convaincre les descendants du facteur qu'il fallait consacrer une part de leurs importants revenus à la restauration du palais ; en vain jusqu'à ces dernières semaines. Un accord vient cependant d'intervenir et une première tranche de travaux pourra être financée à hauteur de 80 000 F, avec la participation de la famille. Mais le délabrement de l'ouvrage est tel que 3 millions de francs de travaux seront nécessaires pour une restauration totale. Un redressement fiscal de plusieurs centaines de milliers de francs devrait aider à convaincre la famille de signer une convention par laquelle elle s'engagerait à participer aux travaux, dont elle pourrait déduire le montant de ses revenus imposables. L'effort de protection portera également sur le tombeau du facteur Cheval, œuvre majeure qu'il a réalisée au cimetière du village peu avant sa mort, alors qu'il était devenu un sculpteur surréaliste accompli. Ce tombeau a été classé monument historique il y a trois ans, contre l'avis des propriétaires.

Le plan de restructuration de M. Jouve prévoit dix ans de travaux. Un relevé photogrammétrique complet a été réalisé par les Monuments historiques et l'Institut géographique national, ce qui permet de déterminer les différentes phases de construction de ce bâtiment de 14 mètres sur 26. Une étude historique a suivi. Etudes et relevés ont déjà coûté 150 000 F à l'Etat.

Les travaux les plus urgents vont consister, après avoir abattu les arbres les plus menaçants et réalisé des sondages complémentaires, à protéger les abords du palais qu'il faudra ensuite consolider et réparer en même temps que seront restaurées les sculptures dégradées. Cette restauration sera l'œuvre du sculpteur d'Avignon Paul-Mérindol.

Que la convention Etat-département-famille permette de faire avancer les choses, c'est certain. Mais il ne s'agit que d'une solution provisoire, compte tenu de l'attitude constante des descendants du Facteur. Seule une collectivité, par exemple le département, pourrait assurer une protection à long terme et une réelle mise en valeur.

Pour M. Georges Fillioud, député socialiste, conseiller général et maire de la ville voisine de Romans, le conseil général de la Drôme ne peut envisager le rachat du « palais idéal », *« parce qu'il n'est pas à vendre »*. Si c'était le cas, le conseil général *« s'y intéresserait »*, estime M. Fillioud.

Le compère pâtissier

De plus, le département de la Drôme vient déjà de faire un effort exemplaire en se portant acquéreur de trois châteaux qui ont sans doute exercé une influence sur le facteur Cheval : Suze-la-Rousse, Montélimar et Grignan. Alors pourquoi pas une déclaration d'utilité publique (DUP) pour le facteur Cheval ?

L'étude menée par M. Jouve va en outre permettre de beaucoup mieux connaître la véritable écriture du facteur et l'évolution psychologique du personnage. *« Sa plus grande anormalité »*, explique Jean-Pierre Jouve, *« est d'avoir réussi à bâtir son rêve. »* Toute sa vie a été retracée dans ses moindres détails à la manière d'une enquête policière. Il est désormais certain que le facteur Cheval s'est fait aider dans ses plans par un retraité installé à Hauterives, Joseph Cadiey, d'abord ouvrier boulanger, puis pâtissier-décorateur à la cour de Suède, où il préparait les tables et les pièces montées.

L'ensemble des dessins et des plans retrouvés sont signés de Cadiey, à l'exception d'un seul. Ils viennent d'être restaurés par le cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale. Ils seront ensuite déposés aux archives de la Drôme. Le premier dessin de Cheval est en couleurs et on en retrouvera l'esprit jusque dans la dernière version du tombeau qu'il s'est ménagé.

Négligé par ses descendants qui ne semblent avoir retenu de l'œuvre du grand-père que sa valeur marchande, le facteur Cheval, s'il revenait parmi nous, serait déçu du délabrement de son palais, mais fier de voir que, cinquante-cinq ans après sa disparition, il reste le symbole le plus extraordinaire de l'architecture naïve.

YVES LEERS.

SPORTS

L'imagination d'un grand club

Universitaires à vos marques !

AU même titre que le Paris Université *Club (PUC),* le Lille Université Club (LUC) ou le Bordeaux Etudiants Club (BEC), le Grenoble Université Club (GUC), créé en 1922, occupe une place privilégiée parmi les clubs français à vocation universitaire. La *municipalité* de Grenoble et la Fédération nationale du sport universitaire (F.N.S.U.) s'accordent d'ailleurs à reconnaître le caractère positif du rôle joué par le club dauphinois. C'est ainsi que, malgré le *développement de* l'Association sportive de Grenoble, qui a contracté un mariage de raison avec la ville, M. Espagnac, adjoint au maire, chargé des sports, déclare volontiers : « *Le GUC constitue une pièce fondamentale de l'édifice sportif de la région.* »

Le secret du Grenoble Université Club : avoir réussi à marier les besoins des sportifs et les envies des étudiants.

Grâce aux excellentes performances obtenues dans les championnats fédéraux par les sections d'athlétisme, de rugby, de water-polo, de sports de glace et de ski, son rayonnement dépasse largement le cadre local. M. Georges Joubert, président du GUC et ancien directeur des équipes de France de ski, explique cette réussite par la complicité qui s'est établie entre les responsables sportifs et universitaires. Le fonctionnement du club repose en effet sur un principe de réciprocité : le GUC met ses techniciens à la disposition des écoles de sport et, en contrepartie, les autorités universitaires prêtent leurs installations et apportent leur soutien sous la forme d'une subvention annuelle. Si les entraînements, notamment ceux de l'élite, se déroulent souvent en commun, rien n'oblige les étudiants sportifs à signer une licence en faveur du GUC. Il arrive donc qu'en compétition certains partenaires d'entraînement se retrouvent adversaires. Devant ce paradoxe, les quatre-vingt-six entraîneurs du GUC affirment avec une belle unanimité : « *Notre objectif prioritaire est de permettre aux étudiants de pratiquer sans aucune contrainte le sport de leur choix.* » Cela fait dire au directeur de la F.N.S.U., M. Jean Letessier : « *Le GUC associe pleinement la pratique sportive dans les secteurs civil et universitaire.* »

En dépit de cette réussite et à l'image de la majorité des clubs omnisports, le GUC rencontre des difficultés toujours croissantes pour équilibrer son budget. « *En francs constants, l'aide de l'Etat (32 000 francs pour 1978) est inférieure à ce qu'elle était voilà dix ans* », déplorait avec véhémence M. Georges Joubert avant d'apprendre le déblocage — le vendredi 5 janvier, — par M. Jean-Pierre Soisson, d'une somme d'un million destinée à être répartie entre les clubs universitaires.

Toutefois, même additionnée, d'une part, aux subventions allouées par le conseil inter-universités et l'Office municipal des sports, d'autre part, aux cotisations (de 40 à 150 francs par an) versées par les sept mille cent trente membres, cette manne ne résoudra pas du jour au lendemain tous les problèmes soulevés par un budget global d'exploitation qui s'élève à plus de 2 millions de francs. Les dirigeants du GUC en sont donc encore réduits à tirer les sonnettes, à vendre de la publicité à tour de bras, tandis que les étudiants participent aux frais de déplacement et de stage.

« *En refusant de se détourner de sa vocation initiale et de ressembler à brève échéance à un quelconque Touring Club, le GUC s'est condamné à vivre de la charité* », avoue sans amertume M. Georges Joubert. Bien que peu exaltante, cette philosophie doit d'ailleurs avoir quelques bons côtés puisque le club dispose aujourd'hui d'un siège social de trois cents mètres carrés dans le centre de Grenoble (18, rue Hoche), de cinq mini-cars pour le transport des équipes, et qu'il gère en outre un restaurant et deux chalets de montagne.

Tous ces efforts seraient restés vains sans une gestion rigoureuse, facilitée depuis une dizaine d'années par une formule originale. « *Nous nous étions aperçus,* raconte M. Georges Joubert, *que, à moins de posséder d'énormes ressources, un club de sept mille membres ne pouvait plus vivre sans donner à toutes ses sections une véritable autonomie financière.* » Dès lors, chaque section s'est constituée en société à but non lucratif *(loi de 1901)* mais largement représentée au conseil d'administration du GUC, lequel élabore la politique globale. En revanche les dirigeants sont soumis à deux obligations : reverser un franc au GUC sur chaque cotisation et respecter les statuts qui interdisent par exemple de solliciter des subventions auprès d'un tiers.

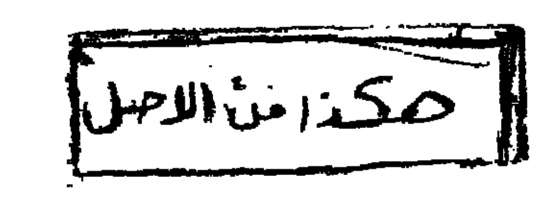
Jouer les bénévoles

Selon M. Georges Joubert, l'expérience s'est aussitôt révélée concluante : « *Les dirigeants ont endossé spontanément leurs responsabilités. En outre, ils assument avec dynamisme le rôle du chef d'orchestre auprès des bénévoles qui sont surtout opérationnels à l'occasion d'organisations ponctuelles.* »

Cette réforme des structures et le dévouement général n'empêchent cependant pas le GUC de se trouver menacé au niveau qualitatif par une surenchère que le club se refuse à suivre. Même le domaine du ski qui se croyait à l'abri du fait de la personnalité de Georges Joubert, technicien de renommée mondiale et auteur de nombreux ouvrages, n'est pas épargné. « *De nos jours, les stations de sports d'hiver investissent sur les gamins,* souligne le président du club. *Le temps où nous avions la possibilité de former les champions comme Georges Mauduit ou Patrick Russel est donc quasiment révolu. J'affirme d'ailleurs que si les parents de Perrine Pelen n'avaient pas des revenus confortables, nous ne l'aurions pas conservée.* »

Or, à Grenoble comme ailleurs, nul n'ignore que l'enthousiasme des entraîneurs et des dirigeants suit la courbe des résultats. La vie du GUC dans sa forme actuelle dépend donc de la faculté des dirigeants d'improviser afin de perpétuer ce fameux esprit universitaire sans lequel le vieil hymne *Non, non, non, le GUC n'est pas mort...* » n'existerait pas.

JEAN-MARIE SAFRA.

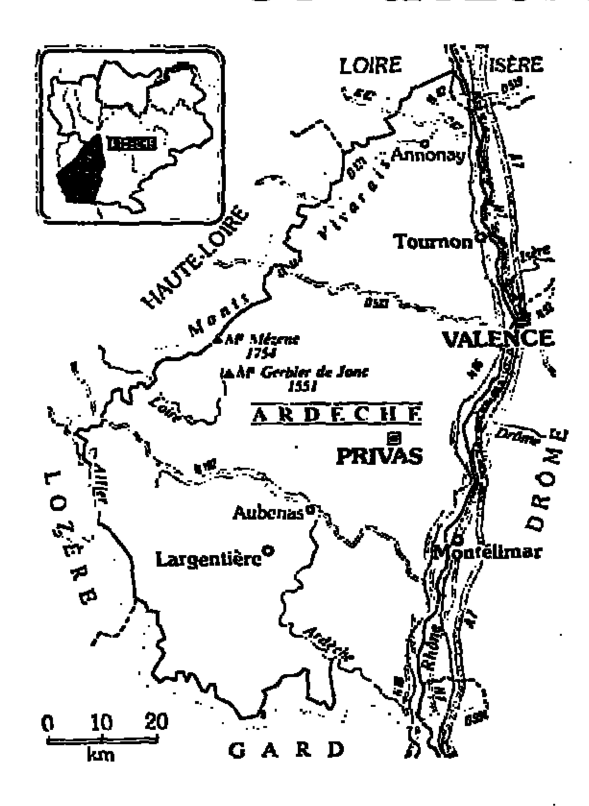


Des petits pays qui ne veulent pas se laisser dénaturer

Se défendre ensemble

« TERRE *de contrastes* » : c'est, pour les *auteurs* de guides, brochures ou dépliants touristiques, une sorte de devoir moral, de point de passage obligé, que de qualifier ainsi le pays ou la région dont ils parlent — comme si, en matière de paysage aussi, *l'ennui* risquait de naître de l'uniformité... S'ils s'intéressaient davantage à l'Ardèche — du moins s'ils s'y intéressaient autrement qu'en la considérant simplement comme un élément mal défini *d'ensembles aux contours* non moins imprécis, — l'emploi de cette formule passe-partout trouverait pour une fois sa pleine justification.

Tout y concourt : la géographie et l'histoire, la politique et l'économie, la gastronomie et le climat, le parler des hommes et leurs croyances religieuses... Il n'est jusqu'à la fameuse ligne du partage des eaux entre Atlantique et Méditerranée qui ne s'en mêle. Oui, décidément, *tout concourt* à faire de l'Ardèche un pays non seulement divers, mais divisé. Au point que chacun peut y distinguer à sa guise telle ou telle ligne de clivage, et que le visiteur, pour l'édification de qui l'on en aura successivement et péremptoirement opposé deux à deux les moitiés souvent inégales, finit par se demander avec étonnement *comment un seul département* peut comporter autant d'aspects, contenir autant de choses, être peuplé de tant de gens en dépit du résultat des recensements.



La première distinction, point n'est besoin d'être géographe pour qu'elle saute aux yeux : c'est celle qui oppose le « plateau » et la façade rhodanienne. Le terme de « plateau » n'est d'ailleurs pas le plus adéquat pour qualifier le bloc montagneux, plus vaste et plus élevé qu'on ne le croit généralement, qui occupe, au nord et à l'ouest, *l'essentiel de la superficie du département* : les étendues plates *y sont finalement* assez rares, et toujours entaillées de vallées parfois profondes.

Par bien des aspects, cette Ardèche des hauteurs, qui culmine à 1 750 mètres au Mézenc, s'apparente à l'Auvergne, et relève d'ailleurs partiellement du Massif Central en ce qui concerne l'aménagement du territoire. Comme le savent (en principe...) les écoliers, la Loire y naît au mont Gerbier-de-Jonc : l'ancienne province d'Helvie — dont les *limites sont encore* aujourd'hui celles de l'Ardèche — *a d'abord été baptisée*, lors de la création des départements, les « Sources-de-la-Loire ».

La façade rhodanienne, elle, constitue sur près de 140 kilomètres une étroite plaine, qui s'évase au sud pour constituer le Bas-Vivarais. La vie y est sensiblement moins rude — ce qui ne signifie pas toujours qu'elle y soit facile — et, pour tout dire, plus méridionale. Comme si *un certain air* de Provence, bien plus doux que le mistral, remontait le Rhône *comme un mascaret* en laissant çà et là sur ses rives des lambeaux de nonchalance et de soleil...

Nonchalance ? Tel ne serait sans doute pas l'avis des cultivateurs qui, sur moins de 5 % de la superficie totale du département, y réalisent plus de la moitié du produit agricole brut ! Il n'empêche : il règne dans une ville comme Privas, la préfecture, mais aussi à Vals-les-Bains, au charme thermal très « rétro », *ou même sur* les dynamiques marchés d'Aubenas, qu'achalan*dent* les vallées voisines, une certaine douceur de vivre qui annonce déjà — surtout lorsque l'on y « descend » de la montagne — le vrai Sud.

Le premier palmier

Ce caractère si nettement méridional *vous* saisit brusquement, au détour d'un virage, lorsque vous passez presque sans transition de la dernière plaque de neige, accrochée fort bas dans un creux d'ombre, au premier palmier en pleine terre dans un jardin. C'est *ce caractère* qui fait dire à certains que la vraie *ligne de clivage*, en Ardèche, n'est pas une courbe de niveau, comme disent les cartographes, mais un mystérieux parallèle, fâcheusement absent des relevés topographiques : celui qui sépare l'« Ardèche du beurre » de l'« Ardèche de l'huile », *autrement* dit le domaine des vaches *du royaume* de l'olive.

Après tout, pourquoi pas ? C'est là une distinction qui en vaut bien d'autres. Les progrès — ou les méfaits ? — de la distribution commerciale uniformisée tendent *naturellement* à l'effacer, mais elle a du moins *le mérite de rappeler* à quel point, des siècles durant, les modes de vie, et ce fidèle reflet qu'en constituent généralement les habitudes alimentaires, ont pu être différents d'un « pays » à l'autre.

Guerres de Religion

Il fut, il est vrai, des divisions autrement dramatiques, au pre*mier rang* desquelles celle qui a longtemps opposé catholiques et *protestants*. Et, peut-être plus durement encore, ceux-ci puis ceux-là au pouvoir central. La Réforme a fait, dès son origine, de nombreux adeptes en Ardèche. N'en déplaise aux amateurs de clichés, elle en a même fait davantage, à l'origine, dans l'Ardèche « douce » du sud que dans l'austérité du plateau, sur lequel se sont ensuite réfugiés les protestants pourchassés par les troupes royales. « *Dragonnades* » et autres guerres de *religion ont* ensanglanté le pays durant près de deux cents ans.

En 1629, après un siège dirigé par Louis XIII lui-même — la toponymie en témoigne encore au Logis-du-Roi. — Privas fut prise et rasée, ses habitants bannis. Il est vrai qu'en 1793, la République pourchassa, non plus les protestants, mais les catholiques, les éléments les plus engagés sur le plan religieux semblant *décidément voués*, moins d'un siècle après l'écrasement de la *révolte* des Camisards, à la fronde contre Paris.

Que reste-t-il aujourd'hui de ces oppositions ? Peu de chose, apparemment. Les représentants de l'une et l'autre communauté spirituelle que l'on peut interroger sont à peu près unanimes à considérer que la page est tournée. « *Le souvenir de ces combats fratricides entre chrétiens est trop terrible pour s'effacer* », explique l'un d'eux, militant syndicaliste catholique, *mais c'est justement parce qu'il est aussi terrible qu'il nous a, paradoxalement, rapprochés. On s'est tellement battu ici au nom de la religion que nous pensons tous aujourd'hui : plus jamais ça.* »

Tout au plus peut-on percevoir l'effet des divisions religieuses, quoique sous une forme bien atténuée, dans certaines attitudes politiques. Il serait certainement abusif de considérer que le clivage droite-gauche recouvre celui qui a si longtemps opposé catholiques et protestants. *Mais, sur le terrain, on* constate souvent que la gauche réussit mieux sa percée locale là où les protestants sont plus nombreux.

Percée qui, globalement, demeure timide. Même aux dernières élections législatives, la majorité a conservé les *trois* sièges que *compte* le *département*. Et si M. Henri Torre avait semblé fort menacé lors du premier tour de l'élection partielle des 29 septembre et 6 octobre 1974 (à l'issue de laquelle il devait finalement contenir de justesse la poussée de la gauche), *l'ancien secrétaire d'État, passé* depuis au P.R. mais soutenu par les gaullistes, a retrouvé cette fois-ci son mandat de député dès le 12 mars 1978, dans la circonscription de Tournon-Annonay. Dans celles de Privas et d'Aubenas, MM. Cornet et *Liogier*, respectivement députés sortants giscardien et R.P.R., *ont* triomphé de leurs adversaires communistes au second tour, sans trop de difficulté.

Aux dernières élections municipales, en revanche, les listes d'union de la gauche avaient conquis certaines positions ré*putées imprenables*, en particulier dans des communes rurales *et jusque-là* plutôt conservatrices, comme Les Vans, Ruoms, Lamastre ou Bourg-Saint-Andéol. Socialistes et communistes l'avaient en outre emporté dans la principale ville du département, Annonay — qui, par une singularité administrative qui irrite fort ses habitants, n'est même pas sous-préfecture. Le drame social et économique qu'a constitué, pour cette austère ville du nord de l'Ardèche, la fermeture des célèbres tanneries, a évidemment compté pour beau*coup dans la décision* d'électeurs qui avaient le sentiment que ni leurs précédents élus locaux ni les pouvoirs publics n'avaient su éviter à leur cité d'être, en quelque sorte, condamnée à la mort lente. Il reste que, dans l'ensemble, l'Ardèche demeure une des terres d'élection de la droite, que celle-ci soit relativement moderniste, dans *certaines villes comme* Privas ou Aubenas, ou le plus souvent conservatrice, *surtout* sur le « plateau ».

C'est peu dire de l'Ardèche, en tout cas, que de constater qu'elle ne manque pas de raisons de se diviser. Surtout si *l'on y ajoute la force* d'attraction qu'y exercent contradictoi*rement un certain nombre* de métropoles voisines : Lyon pour le nord, Marseille pour le sud, Valence et Grenoble pour l'est, et Saint-Étienne, voire Clermont-Ferrand, pour l'ouest. D'où vient alors que ce pays écartelé demeure, pour l'essentiel, si uni ? D'où ses habitants tirent-ils ce sentiment, fort et manifeste, qu'il leur est nécessaire — et, au fond, point *désagréable — de* vivre ensemble ?

Peut-être tout simplement de la nécessité de faire face. Tous ces petits « pays » se sentent plus ou moins menacés par certaines grandes évolutions auxquelles ils ont plus de chances de résister (ou de s'adapter...) ensemble. De ce point de vue, cette vieille terre du conservatisme aura sans doute éprouvé avant d'autres de justes *intuitions d'avenir, de* fécondes prémonitions. Département pauvre d'une région riche, l'Ardèche a conscience de se trouver aujourd'hui confrontée à une question essentielle : survivre sans se dénaturer, s'adapter sans se renier.

Bel ouvrage

L'Ardèche est malade, disent les plus optimistes. L'Ardèche se meurt, *l'Ardèche* est morte, affirment les autres. En citant, il est vrai, *des chiffres* accablants. Le département a perdu, en un siècle, un bon tiers de sa population. En 1978 encore, les trois quarts de ses communes ont eu un solde migratoire négatif. Globalement, « ceux qui restent » vieillissent dans une proportion alarmante : la population active a baissé de 10 % en dix ans.

L'emploi ne s'en porte pas mieux : on compte plus 12 % de chômeurs ; c'est le taux le plus élevé des huit départements de la région. L'Ardèche souffre d'une concurrence particulièrement vive de *l'étranger dans* les différents domaines où, hier *encore*, son économie était prospère, ou en tout cas suffisante.

Le cuir — dans le nord, principalement à Annonay — et la soie — dans les vallées et d'une manière générale dans le sud — ont été particulièrement touchés par l'irruption sur le marché français de produits venus du tiers-monde et vendus sen*siblement moins cher*. « *Mais c'est même plus grave que ça*, commente, désabusé, un vieux Privadois. *C'est toute notre philosophie du travail qui est en cause. Qui s'intéresse encore, à l'heure du plastique et des synthétiques triomphants aux belles peaux travaillées quasi artisanalement ou à la soie grège patiemment moulinée ? On accuse Hongkong et sa main-d'œuvre à très bas prix. Mais c'est aussi la désaffection générale pour les matières nobles et les produits soignés qui est cause de nos difficultés.* » Il est vrai que la seule crise du moulinage — cette opération qui *consiste à tordre ensemble plusieurs* fils de soie pour obtenir un tissu particulièrement résistant — a provoqué la suppression de 30 % des emplois en trois ans dans le petit monde, naguère très actif, de la sériculture. En témoignent, au creux des vallées, ces ateliers désormais silencieux et vides, aux carreaux cassés, que l'herbe seule habite...

De même, l'agriculture, en dehors de quelques produits de subsistance, est en difficulté. Les arboriculteurs qui produisent les beaux fruits du sud s'apprêtent à subir l'assaut de leurs concur*rents du sud de l'Europe*, avec l'ouverture de la C.E.E. Il n'est jusqu'aux producteurs de châtaignes qui ne s'inquiètent. La crème de marrons reste une des spécialités souveraines de l'Ardèche, en particulier dans le sud ; mais le marron glacé, dont Privas peut encore s'enorgueillir aujour*d'hui d'être la capitale* mondiale, est durement concurrencé par son cousin italien, souvent moins cher — et beaucoup moins fin, assure-t-on ici, — et même par des produits allemands...

N.L. go home !

« *Ce ne sont pas seulement les gens qui s'en vont*, commente un *haut fonctionnaire, ce sont l'esprit d'entreprise, le ressort, la confiance en soi. Il y a ici des « complexes », des inhibitions qu'il faut à tout prix surmonter.* » Comment y parvenir ? En fait, contrairement à ce que croient nombre de ses habitants, l'Ardèche ne manque pas de chances *à moyen* et même à court *terme*. Sa façade sur le Rhône en est une, des départements voisins en savent quelque chose, surtout dans la perspective d'une liaison Rhin-Rhône bientôt parfaite.

Mais surtout, il s'agit de briser l'isolement à la fois matériel et psychologique qui est encore celui d'une bonne partie du département l'hiver. « *Quand il y a une coupure d'électricité ailleurs en France, on répare tout de suite, et c'est un événement national*, explique, par exemple, un paysan du « plateau ». *Chez nous, à peu près tous les hivers les fils cassent sous le poids de la glace, et des villages entiers restent sans courant pendant trois ou quatre semaines. Dans le meilleur des cas, on nous distribue quelques petites génératrices à essence... Et ne parlons pas de l'enneigement : les véritables communiqués de guerre sur la neige en France nous font rire.* »

Une politique de « *désenclavement des zones rurales* » — comme dit l'administration dans sa langue toujours un peu rébarbative — a donc été lancée et menée tambour battant par le préfet, *M. Henri Rousnet. Cette* politique, il est vrai, venait bien tard. Du moins s'est-elle efforcée de combler certaines lacunes. Ainsi, le téléphone doit être entièrement automatisé, grâce à des faisceaux hertziens, dans le courant de cette année. Plusieurs dizaines de millions de francs seront consacrés, durant la *même* période, à l'amélioration du réseau routier, dans le sens est-ouest en particulier. Les trois chaînes de télévision seront captées partout d'ici à 1982. Les services publics essentiels seront *maintenus en milieu rural* même là où le nombre d'usagers est particulièrement faible, telle cette école qui ne compte que quatre élèves...

En outre, un sérieux effort de *formation est en cours*, pour réorienter vers de nouvelles activités économiques les salariés dont les entreprises sont condamnées. La formation professionnelle des adultes devrait, d'ici quelques années, permettre de limiter les drames nés de reconversions souvent difficiles.

Mais la grande nouvelle chance de l'Ardèche, de toute façon, tient moins à *son potentiel* industriel ou même agricole qu'à cette *activité* encore nouvelle pour elle, mais déjà prometteuse : le tourisme. Cette faible industrialisation, cette urbanisation plus que modeste, l'âpreté d'une nature difficile mais préservée et somptueuse, tous ces handicaps dont on a *longtemps* souffert se muent aujourd'hui en un prodigieux atout. « *La nouvelle soif de la qualité de la vie, voilà aujourd'hui notre meilleur argument* », résume un responsable du tourisme en Ardèche.

Encore faut-il éviter certains pièges. En *matière de* résidences secondaires, une très grande vigilance est désormais observée. La préfecture a publié une brochure montrant concrètement quelles erreurs, en matière de rénovation de « vieilles pierres », comme pour la construction neuve, ne doivent pas être commises. *Les équipements touristiques* proprement dits font eux aussi l'objet *d'un effort d'intégration* aux sites qu'ils doivent servir et non détruire. Ce ne fut pas toujours le cas : la fameuse route des gorges de l'Ardèche, par exemple, est, de l'avis même du délégué départemental au tourisme, M. Jean Fucili, un peu trop voyante...

Encore cet afflux de touristes, déjà largement amorcé dans certaines régions du département, a-t-il rapidement posé un problème très particulier, aujourd'hui moins dramatique, au *dire des responsables, mais qui* naguère a provoqué une floraison d'inscriptions sur certains murs : celui des visiteurs étrangers. Globalement, leur nombre demeure raisonnable ; mais leur concentration dans certains endroits, où ils ont massivement racheté des maisons — le plus souvent abandonnées ou tombant en ruine, il est vrai — a parfois *provoqué des réactions* très vives. « *N.L. go home !* » n'est pas le plus méchant des slogans peints sur certains murs à l'adresse de ces Néerlandais dont on ne peut que saluer la sûreté de goût — puisqu'ils ont choisi l'Ardèche — *mais point toujours*, hélas, la discrétion ou la faculté de *s'intégrer* aux régions qu'ils visitent... « *Nous ne supporterons plus d'être les bons sauvages que l'on vient observer de loin comme des bêtes curieuses* », assure avec superbe (et peut-être une *pointe* d'exagération) un agriculteur élu local.

Messieurs de Paris

De même, la récente passion d'un certain nombre de citadins *pour le pays*, suscite, de la part des habitants plus anciens, des réactions mitigées. Certains se réjouissent de cet afflux de Parisiens, de Lyonnais ou d'autres habitants de ces grandes villes réputées inhumaines. Authentiques « paumés » s'y mêlent aux « *enfants de bourgeois jouant à la misère* » et venus « *planter leurs fraises en Ardèche* », comme le chante Guy Béart. Tous viennent chercher dans l'élevage du mouton ou l'artisanat « authentique » *l'ailleurs* que leurs grands frères n'ont trouvé ni sous les pavés de mai 1968 ni à Katmandou. D'autres autochtones *s'agacent de certains malentendus* — vivre sur le « plateau » et *y gagner à peu près sa pitence* est en général beaucoup plus difficile qu'on ne le croyait de Gennevilliers ou de La Garenne-Colombes — et comptabilisent en riant sous cape, les échecs et les re-départs des « *petits messieurs de Paris* ».

Dans l'ensemble, cette dernière attitude semble tout de même minoritaire, et beaucoup se félicitent de cette preuve que leur région a quelque chose d'original à apporter, en particulier à des éléments jeunes et venus de régions infiniment plus dynamiques économiquement. Un peu comme ces touristes, familles nombreuses ou sportifs solitaires passionnés de canoë, de kayak ou d'escalade, qui sont de plus en plus nombreux à savourer les joies simples d'un hébergement à la ferme, de ces fameux « gîtes ruraux » dont on découvre ou redécouvre enfin la quiétude et la chaleur.

Au fond, c'est peut-être plus qu'un « *nouveau touriste* » — comme l'on dit des « nouveaux philosophes » — qui est en train de naître en Ardèche. Ce pourrait bien être aussi, fût-ce dans la douleur, une sorte de « nouveau Français ». Assez philosophe, justement.

BERNARD BRIGOULEIX.

GASTRONOMIE

Le Vivarais aux deux accents

NE *faut-il pas mieux dire le* Vivarais que l'Ardèche ? En*core que le département* républicain épouse fidèlement les *limites de la petite province royale !*

Ce Vivarais est double. Vers le sud, les bois de Païolive, la Vignasse (maison natale *des Daudet*) et au bord du Rhône où *souffle un mistral* *alliacé, nous sommes* ici en Languedoc. Mais au nord, au plateau de *Mézenc*, vers *l'Auberge de Peyrebelle*, et à l'est, jouxtant la Lozère, ce sont bien plus les thèmes auvergnats qui alimentent les foyers.

Il y a l'Ardèche des oliviers et ce qui fut l'Ardèche des mûriers, ruinée par la soie naturelle. L'Ardèche penchée vers le sud et l'accent provençal et l'Ardèche tournée vers Lyon qui la faisait vivre (et aujourd'hui encore les Lyonnais y ont leur résidence secondaire — qu'ils partagent avec des Hollandais et quelques réfractaires écologistement barbus). Mais les deux Ardèches se retrouvent à table.

C'est ici qu'Olivier de Serres, avec son « Théâtre d'agriculture », esquissa l'agriculture moderne, incita les pères de famille à s'occuper eux-mêmes des vendanges, se passionna pour le « mesnage des champs », du potager d'hiver aux « herberies » de printemps et d'été. Ces herbes, elles nourrissent un gibier qui tend certes à disparaître, comme partout, mais s'impose encore (deux préparations de grande classe pour « le » lièvre : le civet et la poivrade !) ; elles nourrissent les chèvres au long des chemins, sans le lait desquelles il n'y aurait de picodons, les tomes, et, en basse Ardèche, le foudjou ; elles nourrissent même les poules et les canards de la basse-cour avant de nourrir les gens. Et la caillette, la fameuse *caillette — que le Dauphiné revendique* à tort, parce qu'à Chabeuil, sur *la rive « empi » (d'Empire), on* est riche et on y met plus de chair que d'herbes — *la caillette ardéchoise*, donc, est faite de toutes les herbes *ramassées dans la campagne* et le jardin, des feuilles de la bette aux sommités d'orties, du pissenlit sauvage aux coquelicots *(mais oui !)*, sans *oublier l'ansérine* ou herbe aux oies, et la bistorte !

Fumets de terroir

L'Ardèche aux cent ruisseaux (mais que prend-on aujourd'hui dans le Rhône, à Tournon, où Ronsard enfant fut page du dauphin, où composa Honoré d'Urfé, où professa Mallarmé ?), l'Ardèche aux beaux fruits de la vallée de l'Eyrieux, l'Ardèche d'Alba la Romaine et des légendes moyenâgeuses (à Viviers, l'affreux « crachat » du paysage que sont les carrières de chaux ne remplace-t-il pas le couvent de nonnes englouti et dont les cloches, à Noël, sonnent encore au fond du gouffre ?), l'Ardèche des dictons : « *Lou chataigné par abourl, fasso oumbro lou tre mai* » (ce qui signifie : Pour que le châtaignier porte fruit, il doit faire ombre le 3 mai — car le châtaignier a été le grand souci de ces montagnes et aujourd'hui encore la crème de marrons de nos desserts vient de là-bas).

La « tua » est encore une fête, chez nous. C'est généralement avant Noël que l'on tue le « monsieur », chez qui *rien ne se perd et tout* se transforme, et la charcuterie des *hauts plateaux reste renommée* : ainsi la jambonnette de Saint-Agrève, *les saucisses « de mou »* de Sainte-Eulalie, le boudin à la *ciboulette et aux queues de poi*reaux de Saint-Victor, la pouytrolle *de Joyeuse (boyau de* chair de porc, d'épinards et de bettes), la saucisse *au vin* et *les oreilles farcies* aux amandes d'Annonay. Mais en trouve-t-on encore en dehors des familles ? Où on les arrose du *comas et du saint-joseph, ce* saint-joseph rouge qui portait autrefois le joli nom de vin de Mauves et qui figurait à la table de Louis XII.

Cuisine de terroir au sens heureux du mot, cuisine mythique encore présente et plus peut-être qu'ailleurs, cuisine dont on retrouve — *ou découvre* — le charme dans le livre de Charles Forot, *Odeurs de forêt et fumets de table*, et où je retrouve ma jeunesse, la soupe au lard (un peu rance, c'est bien meilleur), l'estomac de porc farci, les criques de ma grand-mère et ce vin (au cépage refusé, de Clinton) dont les humbles disaient quand même : « *Il faut le boire et laisser courir l'eau* » !

LA REYNIÈRE.

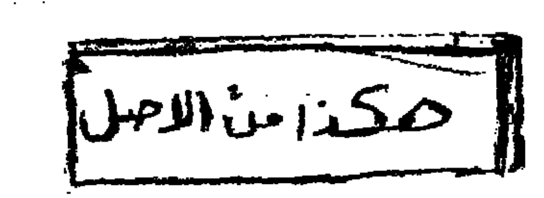
RECETTE DES CRIQUES

Râper à cru des pommes de terre. Egoutter. Sécher dans un linge. Y joindre une gousse d'ail râpée, un peu de lard gras râpé, un œuf battu, sel et poivre, force persil ciselé, bien mélanger. Faire de petites boules de cette pâte, les aplatir de la main, les faire rissoler dans l'huile d'olive.

SPORTS

...ation d'un grand club ...versitaires ...s marques !





Sous la Coupole

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. EDGAR FAURE

Le discours du récipiendaire

Un fauteuil contre un perchoir

IL serait futile de ne chercher dans les discours échangés par M. Edgar Faure et le duc de Castries qu'un brillant exercice de style académique. Certes, le moule traditionnel et apparemment uniforme imposé à ces morceaux de bravoure ne peut être brisé. Mais, au-delà des développements oratoires, on trouvera ici une matière dense en contact direct avec l'histoire contemporaine, à laquelle le nouvel académicien et son prédécesseur André François-Poncet ont été activement mêlés. D'où maintes révélations qui enrichiront notre connaissance du présent, ou d'un passé récent. Le rôle joué par l'ambassadeur de France à Berlin, témoin lucide, aux moments cruciaux de l'avant et de l'après-guerre, ses rapports avec Hitler et Goering, puis avec Mussolini, lorsqu'il fut envoyé au palais Farnèse, sont mis en lumière, ainsi que l'action de M. Edgar Faure, dont la carrière d'homme politique — ministre, chef de gouvernement, etc. — s'est exercée dans les domaines économique, social, juridique, diplomatique. Faut-il rappeler qu'on lui doit notamment la réforme de l'Université, après mai 1968 ? Et, en ce qui concerne l'espèce de compensation à la perte d'un perchoir qui lui a été offerte sous la forme d'un fauteuil, le duc de Castries pense qu'il peut sortir un bien de ce qui semble un mal : « L'Académie française eût probablement hésité à élire le président de la Chambre, alors qu'elle a été heureuse d'accueillir Edgar Faure. »

MESSIEURS,

NOTRE compagnie m'a désigné comme le quinzième titulaire de son dix-huitième fauteuil. Me voici donc appelé à prendre séance parmi vous et, dans le même trait de temps, votre directeur veut bien me donner la parole.

Cette circonstance solennelle me fait éprouver *dans sa plénitude le bienfait* que je retire de votre choix. L'honneur que vous me conférez me paraît tel que je n'en imagine aucun qui le surpasse et je le ressens comme intimement lié en moi-même à ce que la vie m'avait donné de plus précieux.

Aussi n'est-ce point d'un faible cœur, *ni par simple* docilité aux rites, que je viens, selon l'expression consacrée, vous lire mon remerciement.

Ce terme, qui désigne à la fois le *discours* et le sujet du discours, prend dans cette contraction une force particulière et sa signification dépasse ici celle que lui accorde le langage *commun*. Votre *dictionnaire* le définit par référence à l'action de grâces. Entre ces synonymes, je confesse que ma préférence *irait* plutôt à celui qui évoque l'affection et l'ornement qu'à celui qui dérive de la marchandise et du salaire. Quoi qu'il en soit, l'occasion *me semble propice de les associer.*

Quand je remercie l'*Académie* française pour la grâce qu'elle me fait, je l'envisage dans le cadre de notre époque et dans sa composition actuelle. Quand je lui rends grâce pour ce qu'elle est, je la considère dans sa permanence et dans la progression de sa continuité.

Un passé immense

IL m'apparaît en effet que la caractéristique singulière et la finalité dominante de votre compagnie *doivent être discernées* dans son emprise sur la dimension du temps. Elle a été faite pour durer, elle a duré, elle a pris possession de la durée ; elle la *dispense sans relâche et au fur et à* mesure de ses distributions, elle l'augmente et, en quelque sorte, la capitalise. *Ainsi nous fait-elle* apercevoir, par une assez remarquable exception, un organisme qui n'a rien à craindre du vieillissement puisque l'accroissement de son âge, *en confirmant* sa justification, améliore ses chances de longévité et lui redonne la jeunesse.

En entrant dans vos rangs, nous ne sommes pas seulement attentifs à des *chances supplémentaires* de prestige ou de renommée et à l'exceptionnel avantage d'aborder si aisément tant de personnalités d'un tel mérite. Nous scellons aussi *et surtout* notre appartenance à une communauté qui existait longtemps avant nous et dont nous avons quelque *raison de penser qu'elle existera encore* longtemps après nous. Nous voici dotés d'un seul coup d'un passé immense, cependant *déchiffrable et en quelque sorte disponible* ; nous nous insérons dans une généalogie qui fait impression par le nombre de ses branches et par *l'éclat de ses figures. Nous découvrons* dans cette nouvelle lignée plus de noms familiers que nous n'en pourrions dénombrer, sauf rarissime *exception*, dans nos papiers de famille. Et quant à ceux qui nous étaient jusque-là inconnus, chacun a quelque chose à nous offrir et quelque titre à éveiller en nous un sentiment de compagnonnage.

Immortels...

ON se plaît parfois à nous appeler « immortels » et je consens qu'il ne faut pas prendre ce propos au pied de la *lettre*, mais *ce* serait une erreur de ne le prendre du tout au sérieux. Par l'effet de l'heureuse règle selon *laquelle notre* dignité ne se perd, ne se révoque ni ne se périme et que même on ne s'en démet point, elle s'intègre à la personne et nous *pourrions* dire, à la manière de Mark Twain, que nous sommes éternels, en tout cas, pour *le* reste de notre vie. Il *faut voir plus avant !* Sous la pression même de ce supplément d'identité, par l'appropriation personnelle que nous faisons de l'*ancienneté* collective, il semble que la mesure de notre temps s'étire. Nous voyons se déplacer vers l'amont le crochet qui *marque* la *limite* antérieure de notre âge, la seule que nous connaissions, le *dies a quo*, et, dès lors, nous recevons l'*impression confuse* et bienfaisante que la limite supérieure se déplace aussi, que le *dies ad quem* s'éloigne et que même au-delà *de* sa survenance, il sera de quelque manière mystérieusement transcendé.

On a dit que l'anxiété de l'homme moderne trouvait sa cause dans le déséquilibre qui affecte ses relations respectives avec l'espace et le temps. La facilité que nous avons acquise de *maîtriser les distances nous fait* ressentir plus gravement notre impuissance à agir sur les durées. De là vient sans *doute* cette force impulsive qui *nous* porte à briser les barreaux de notre reclusion et, comme *on* ne peut briser que ce qu'on trouve, c'est paradoxale*ment dans la direction du passé* que se porte notre revendication de l'avenir. Du Québec à l'Iran, de l'Irlande à la mer Rouge, de la religion à la langue, du swahili au celtique, partout se déchaîne autour de nous cette aspiration des hommes et des groupes à *assurer leur survie* par la réintégration de leur préexistence.

L'opposition communément établie entre l'avenir et le passé n'est sans doute qu'une illusion due à la fragilité de notre entendement. *Les termes* réels de la *contradiction* sont le temps qui se mesure et le temps qui ne se mesure pas et si nous nous évertuons à passer *de celui-là à celui-ci*, c'est peut-être parce qu'il y a en nous, quel que soit le nom qu'on lui donne, quelque chose qui appartient à la fois à l'un et à l'autre ou qui échappe à la fois à l'un et à l'autre.

....

L'héroïne de Goethe, Odile, avait porté dans son journal cette remarque : « *La vie après la mort peut encore apparaître comme une seconde vie, dans laquelle on pénètre à l'état d'image, à l'état d'inscription et dans laquelle on subsiste plus longtemps que dans la vie des vivants proprement dite.* »

André François-Poncet avait été sensible à ce texte et dans son premier ouvrage il en présenta le commentaire. *Je souhaite que dans les propos que* je vais dédier à sa mémoire apparaisse quelque chose de cette survie par l'image et par l'inscription dont lui fit *confidence*, quand il *avait vingt ans*, une jeune morte chérie des dieux.

Une extrême pudeur sentimentale

MON prédécesseur n'a pas laissé de souvenirs d'enfance et de jeunesse. Nous ne connaissons cette partie de sa vie que par des notations rares et sommaires. D'une *façon générale, il n'aimait pas parler* de lui-même, et ses écrits de mémorialiste n'ouvrent guère de jour sur son personnage *intime. Non point qu'il donnât* la moindre apparence de ce qu'on appelle un caractère renfermé. C'est un certain scrupule qui lui impose un certain *silence, c'est* une extrême pudeur sentimentale, un sens aigu de la barrière entre le moi qui appartient *aux autres et le moi qui* n'appartient qu'à soi. Son exceptionnelle propension à l'ironie, son goût célèbre pour les formules dites cruelles, s'expliquent principalement par le souci de rendre imperceptibles les mouvements de sa sensibilité et d'occulter, comme par un tain, les transparences de l'âme.

André François-Poncet naquit le 13 avril 1887 à Provins, où son père exerçait les fonctions de procureur de la *République. Peu après, le magistrat* fut nommé à Tonnerre, puis à Meaux et, en 1898, à Paris, où il devait achever sa carrière comme *conseiller à la cour* d'appel. Sur son fils, M. Henri François-Poncet exerça à plus d'un titre une forte influence. Il *l'instruisait* dans l'attachement aux institutions républicaines, aux droits de l'homme, à la promotion sociale, en un mot, au *modèle du libéralisme, dans le sens fort* de ce terme qui n'implique pas la tiédeur. Il détermina sa carrière, quoique *de façon indirecte*, en lui *faisant* apprendre l'allemand et en l'envoyant avant son baccalauréat, pour lequel il disposait d'une forte avance d'âge, passer une année d'études à Offenburg. C'est dans cette petite ville du duché de Bade que s'accomplit la première rencontre de l'homme avec son destin, de l'histoire avec son agent.

André s'attacha à acquérir de l'alle*mand, non pas une* connaissance moyenne, mais une véritable maîtrise. Comme il n'était ni polyglotte par *goût, ni linguiste* par vocation, nous saisissons ici la première clef de son personnage, qui est une exceptionnelle capacité d'application à la *tâche. Le travail bien fait est* à la fois pour lui règle morale et art de vivre. Le devoir, dans tous les sens du terme, scolaire, professionnel, *national, lui* apparaîtra toujours comme la justification profonde de l'existence et la meilleure manière de passer le temps.

Entré cinquième à l'Ecole normale *supérieure en 1907*, il fut reçu *premier* à l'agrégation d'allemand en 1911. Il accepta de prendre un service en province et exerça pendant deux ans au lycée de Montpellier.

En 1910, la bibliothèque de philologie et de littérature moderne avait publié son *Mémoire* d'études supérieures, *consacré aux Affinités électives* de Goethe. Ce premier ouvrage révèle chez l'auteur, entre autres qualités, le goût et le sens de la psychologie, l'attention portée à la *connaissance* des êtres, à la découverte des ressorts de l'action dans les singularités de l'esprit.

....

Les réalités de la vie

SUR ses années de guerre, le lieutenant François-Poncet, commandant de compagnie au 304e régiment d'infanterie, décoré de la croix de guerre, bientôt de la Légion d'honneur, ne nous a livré qu'une seule *confidence, fort significative* d'ailleurs. Au front, dans les tranchées, au milieu de ses soldats paysans et parce que justement sa tâche n'est pas seulement *de les entraîner au combat mais aussi* d'assurer leur subsistance et leur entretien, il découvre la prépondérance des *questions économiques qu'il tenait* jusque-là subalternes et apanage de spécialistes. Cette impression se confirme lorsque l'armée le détache au bureau d'information que le ministère des affaires étrangères avait installé en Suisse et où l'on s'occupait notamment des problèmes posés par *le blocus. « J'avais compris du même coup l'erreur de mon éducation. Je me rendais compte que moi et mes pareils nous prétendions philosopher sans avoir un contact avec les réalités de la vie.* » C'est dans ces dispositions d'esprit qu'il devait recevoir un deuxième *signal de vocation* : ce fut la rencontre, sur un quai de la gare de Berne, de Robert Pinot, *secrétaire général* du comité des forges. Issu de l'école des chrétiens sociaux, fervent disciple de l'abbé de Tourville, directeur du Musée social, Robert Pinot était devenu, par un concours de circonstances qui n'est paradoxal qu'en apparence, le dirigeant non patronal de la *première structure* patronale industrielle, l'ordonnateur non capitaliste du secteur capitaliste le plus dense. Cette personnalité attachante, à laquelle mon prédécesseur a consacré une biographie affectueuse, apparaissait ainsi comme un démenti vivant au dogme manichéen de la lutte des classes.

« *Quand nous nous rencontrâmes, nous fûmes bientôt en communion.* » L'intellectuel cherchait l'initiation industrielle, l'industriel cherchait l'aération intellectuelle. André François-Poncet *prit presque sur-le-champ* la décision de changer de carrière. « *Puisque la guerre m'avait plongé dans le bain du réalisme, je voulais n'en point sortir, demeurer près des choses réelles, persuadé qu'il n'y avait pas d'autre moyen, à l'époque que nous traversions, d'employer mon activité d'une manière utile et intéressante.* »

Il s'installa au 282 boulevard Saint-Germain. Il recruta une quinzaine de collaborateurs efficaces, s'assura de nombreux correspondants étrangers et édita une feuille quotidienne *d'informations économiques*, diffusée à un millier de correspondants et qu'on appela *le Bulletin Poncet*.

Le choix d'une telle activité est déjà une décision politique. *Nous ne serons* pas surpris de le voir se présenter aux élections législatives avec l'investiture de l'alliance démocratique.

....

La carrière politique

ELU en 1924 à Paris, au scrutin de liste, réélu en 1928 au scrutin *d'arrondissement, dans le secteur* du Gros-Caillou, André François-Poncet menait ses campagnes électorales avec un esprit combatif et s'affirmait à la Chambre comme le champion de l'assiduité parlementaire. Nous le voyons proposer des lois et présenter des rapports *sur des thèmes* aussi divers que les dessins et modèles, le déclassement du port de Paris, le débenzolage des usines à gaz et la souscription d'actions cautionnées par les encartoucheurs d'explosifs ; il intervenait aussi sur des sujets plus pittoresques, tels les *désordres estudiantins* occasionnés par l'affaire Georges Scelle : « *De l'action politique au quartier Latin ? On en a toujours fait* », remarque-t-il à l'adresse du ministre François-Albert, en le plaisantant sur ses « moustaches désolées ». Il suit au plus près les *débats du budget*, interpelle le gouvernement sur sa politique financière, sur la vie chère, sur le chômage. Dès sa seconde législature, il est appelé au gouvernement : d'abord comme sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts, puis comme sous-secrétaire d'Etat à la présidence *du conseil, chargé de l'économie nationale.*

Ambition satisfaite n'égale pas vocation accomplie. Malgré les lauriers qu'elle lui accorde, la carrière *politique* inspire à André François-Poncet des réserves, et il n'a pas l'impression qu'elle soit vraiment faite pour lui ni lui pour elle. L'instabilité gouvernementale, bien qu'il n'en souffre pas personnellement, le rebute, et le régime des partis lui a toujours inspiré de la méfiance. Ses qualités d'expression ne lui semblent pas convenir exactement à la tribune, alors qu'il s'impose dans les commissions. Enfin, il y a une nuance d'attitude, de comportement général. « *La première condition d'intervention utile et efficace dans la vie politique*, note-t-il dans un commentaire historique, *c'est d'avoir la tripe républicaine.* » « *Gambetta et ses amis l'avaient. Le duc Jacques-Albert-Victor de Broglie ne l'avait pas.* » Dans cette appréciation viscérale du tempérament républicain, l'ancien ministre ne nous fait pas connaître le classement qu'il s'attribue. On suppose qu'il se jugeait mieux placé que le duc de Broglie, mais *on doute qu'il se fût* estimé l'égal de Gambetta. On comprend donc qu'il n'avait pas cessé d'être disponible.

Ambassadeur à Berlin

LE troisième message de l'histoire fut délivré par « *un homme aux traits fins, qu'on eût pris pour un évêque anglican* ». « *En parlant d'une voix timide, sans élever le ton, il éveillait la confiance et la sympathie. Cependant, la ligne épaisse des sourcils, l'étroitesse du front, la minceur des lèvres, le flottement du regard derrière les lunettes, étaient des indices moins favorables.* »

Le chancelier Heinrich Brüning a été invité à Paris, en juillet 1931, par Pierre Laval. L'économie allemande a subi de plein fouet le choc de la crise américaine. Le chancelier ne dispose au Reichstag que d'une majorité étroite et fragile. Pour l'aider, on décida d'élaborer une coopération économique soutenue entre les deux pays. Une telle entreprise exigeait un maître d'œuvre. On songea tout naturellement à confier cette mission au sous-secrétaire d'Etat à l'économie, germaniste de première force. Ainsi, à quarante-quatre ans, André Franois-Poncet se trouve-t-il *appelé au poste* le plus considérable et le plus exposé de la diplomatie française : Berlin.

Dans le petit hôtel dix-huitième siècle à *un seul étage, situé Pariser Platz, où* André François-Poncet se souvenait d'avoir rencontré Jules Cambon, l'ambassade de *France s'anima des frémissements* d'une vie nouvelle. Elle s'ouvrait aux méthodes de l'organisation, aux commodités de l'équipement. André François-Poncet aimait les choses anciennes pour leur grâce, les engins modernes pour leur efficience. Le téléphone *marcha à plein temps*, les *machines* à écrire mulitiplièrent leur débit, enfin l'appareil à chiffrer fit son apparition *sensationnelle. Il tenait pour* règle que les informations doivent être diffusées dès qu'elles ont été recueillies et, de même qu'il avait distribué le bulletin par cyclistes, il faisait dicter des extraits de presse chaque jour par téléphone, surprenant ainsi les services du Quai d'*Orsay, habitués* à recevoir les nouvelles par paquets et, comme on dit, quand elles avaient laissé pousser leur barbe.

Tous les matins, à 10 h. 15, l'ambassadeur réunissait l'équipe de *ses collaborateurs*, et cela même le dimanche. Il apportait toujours avec lui le premier télégramme de la journée, rédigé de sa *main, d'une écriture* fine et à la plume sergent-major.

Hitler jugé

LA course contre la montre est commencée. « *Est-il, si tôt, trop tard ?* » La crise s'aggrave et la politique économique de Brüning ne s'améliore pas. Alors que le nombre des *chômeurs monte* vers *le sixième million*, le chancelier s'enferme dans le schéma classique de l'orthodoxie déflationniste qui exacerbe le mécontentement populaire.

Sept mois seulement après l'arrivée d'André François-Poncet à Berlin, Brüning est congédié. Avec ce fragile personnage, c'est la dernière chance de la démocratie qui disparaît.

Le 31 janvier 1933, après l'intermède du gouvernement Schleicher, le maréchal von Hindenburg choisit celui qu'il appelait un galopin grossier, Adolf Hitler, comme le nouveau chancelier du Reich, faisant ainsi de lui, à court terme, son propre successeur et le maître *de l'Allemagne. Il s'en fallut de peu :* du monde.

L'ambassadeur de France qui depuis quatorze mois avait multiplié sans succès les avertissements et les suggestions, aussi bien à Paris qu'à Berlin, n'était pas homme à se laisser prendre au camouflage d'un gouvernement de coalition.

Dès les premiers mois de 1933, il trace des analyses sans faille et des prévisions sans flottement. Il n'accorde pas la moindre chance à l'une ou l'autre des illusions si répandues *et* d'ailleurs aisément jumelées : « *Le nazisme ne durera pas !* ». « *Il n'est pas si méchant qu'on le pense.* » « *Hitler va s'assagir.* » « *La Reichswehr va reprendre le dessus* »... Il constate, il démontre que le nazisme continue et continuera sa progression, qu'il est irréversible et inamendable ; qu'il est par nature francophobe, qu'il en résultera dans un premier temps *le réarmement* de l'Allemagne, dans un second temps l'Anschluss de l'Autriche, dans un troisième temps, la guerre.

Il souligne la force que présente, à l'égard d'un peuple porté à la passivité, une équipe d'hommes résolus. Il constate la faible résistance des milieux d'opposition. Le nazisme emploie la méthode de la terreur, mais également celle de la fête, bouleversant dans ses profondeurs l'âme primitive. Les organisateurs des parades sont des psychologues, des publicitaires et des artistes. « *L'éloquence hitlérienne devient incantatoire ; elle rappelle ces prières où les mots agissent moins par leur sens que par leur répétition.* » « *L'Allemagne a gardé le culte germanique du chef, le besoin de se lier à lui par un serment.* » « *Hitler bouscule les cerveaux, il dope les imaginations et exerce sur des millions d'êtres une véritable hypnose* », mais c'est aussi parce que, en même temps, il s'hypnotise lui-même. Il se croit prédestiné, *il se réclame de la protection* divine, « *il aura le sort des prophètes, il est voué à une fin malheureuse* », écrit André François-Poncet le 20 mars 1933. Hitler donne aussi l'impression « *d'un homme qui vient de manger du hachich et, lorsqu'il sort de cet état second où le porte la véhémence de ses tirades, il évoque soudain l'image d'un accumulateur vidé de son électricité* ».

(Lire la suite page 22.)

LE DISCOURS DE M. EDGAR FAURE

M. EDGAR FAURE (dessin de Marek Rudnicki).

(Suite de la page 21.)

Le secret du nazisme

CE serait cependant une grave erreur de ne voir dans l'explosion hitlérienne qu'une combinaison de paraboles phantasmatiques. On discerne au fond de cette floraison d'extravagances quelque chose qui touche au quotidien et au concret de la vie. « *Le romantisme allemand*, note l'ambassadeur, *se garde de négliger le côté pratique des choses.* » L'esprit aigu de l'économiste psychologue aperçoit ce que, étrangement en Europe, chacun ignore ou feint d'ignorer. Ce qui a fait la force d'attraction du nazisme, c'est qu'il se présente comme un mouvement d'inspiration *populaire* et *socialisante*. Ce qui fait sa garantie de durée, et par là même son principe d'expansion, c'est qu'il lutte contre le chômage et qu'il fait reculer le chômage, qu'il promet des emplois aux jeunes et qu'il leur en ouvre. Là est son véritable secret. Contre tous les préjugés de la pseudo-science, il s'attache à un seul objectif et il l'atteint. Il accepte de mécontenter les milieux industriels et d'aller à contre-courant du libre-échangisme à la mode : il n'hésite pas à se prévaloir de l'idée bismarckienne de la protection du travail national. Inflation, autarcie, développement des industries d'armement, il fait flèche de tout bois. Si Hitler n'avait pas contenu et réduit le chômage, eût-il triomphé ? Et si Brüning avait appliqué son énergie à la même tâche, n'eût-il pas, sans le moindre charisme, augmenté ses chances ?

Pourquoi donc l'humanisme ne trouve-t-il jamais l'audace de survivre alors que, tout au long de l'histoire, il a toujours montré celle de revivre ? Sans doute les hommes de raison ne peuvent-ils combattre les forces de déraison en leur empruntant leurs armes. Ne pourraient-ils au moins concevoir, pour affronter des périls inouïs, des moyens qui sortent de l'ordinaire ?

L'« oncle » Hermann

SUR le gouvernement français, l'ambassadeur ne dispose que d'une faible influence. Il ne dépend pas de lui que le régime exorcise sa fragilité, et, de toute façon, l'attitude de l'Angleterre aurait rendu impossible une politique de fermeté. A diverses reprises, André François-Poncet émet des suggestions, propose des plans, mais il était difficile de vaincre les préjugés et de dissiper les illusions. Il lui advint un jour de se faire répondre par un président du conseil : « *Hitler n'en a plus pour longtemps, son sort est réglé !* ».

Sur les dirigeants nazis, André François-Poncet disposait d'un capital de prestige qui lui permettait de tirer le meilleur parti de toutes les rencontres qu'il s'ingéniait à provoquer. Tout en accomplissant à merveille sa tâche d'informateur, il s'appliquait à préparer le terrain comme par une sorte de *dry farming*. Sa stratégie consiste à déterminer d'après l'étude des caractères le point où il peut attaquer utilement. Sans doute, il ne laisse échapper aucune occasion d'influencer tant soit peu le chancelier qui lui témoigne des égards. Cependant, les rencontres sont nécessairement espacées et Hitler est insaisissable. Or un homme tient auprès de lui et immédiatement après lui la première place. C'est le grand veneur d'empire, c'est le président du Reichstag, c'est le président du Conseil de Prusse, chargé des missions les plus variées, aussi bien de la mise au pas des Eglises que de la supervision totale de l'économie. C'est aussi l'excentrique qui se costume en Siegfried, qui élève une lionne amoureuse de lui et qui joue avec un train d'enfant de fabrication française dont les rails mesurent 100 m. Sur Hermann Goering, sur l'« oncle » Hermann, l'ambassadeur entreprend une *offensive méthodique*. A la *différence* de la plupart des dirigeants nazis, Goering est un mondain ; il n'affecte pas l'austérité et ne songe point à dissimuler son goût pour la bonne chère, le cognac et le champagne. C'est au cours d'un dîner avec lui, dès le début de 1937, qu'André François-Poncet parvient à découvrir la vérité sur les interventions allemandes à l'égard de la Tchécoslovaquie. Goering montre une carte à l'ambassadeur : « *C'est un appendice vermiculaire, il faut en faire l'ablation.* »

On ne lit pas sans curiosité le dialogue que transcrit la même dépêche : « *Que pensez-vous qu'il arriverait*, demande Goering lui-même à André François-Poncet, *dans l'hypothèse où, pour une cause ou pour une autre, le chancelier disparaîtrait ?* » « *Dans ce cas*, répond l'ambassadeur, *le gouvernement du Reich se réunirait immédiatement pour proclamer M. Hermann Goering führer et chancelier du Reich, et le maréchal von Blomberg apporterait aussitôt à celui-ci le serment de fidélité de l'armée.* » « *C'est bien cela* », dit alors le ministre-président.

La fascination du Duce

LA crise qui conduisit aux accords de Munich ne pouvait surprendre celui qui l'avait annoncée longtemps à l'avance.

Lorsque, le 28 septembre 1938, la conférence s'ouvrit, les ambassadeurs n'y furent pas d'abord admis, mais, à la reprise, André François-Poncet entra d'autorité et s'assit près de Daladier. Selon son habitude, il observait sans relâche les visages et les contenances. La scène s'imprima dans sa pensée et il en tira aussitôt des conclusions qui, plus tard, devaient lui paraître hâtives. Il constate que le Duce exerce sur le Führer un ascendant véritable. « *Hitler couve du regard son compère, il est comme fasciné, hypnotisé ; quand le Duce rit, il rit ; quand le Duce se renfrogne, il se renfrogne. C'est une véritable scène de mimétisme.* »

Dès lors, une fois l'événement accompli, l'ambassadeur, qui n'en éprouve point d'euphorie, s'interroge sur ce que peut être pour lui le mode d'action le plus efficace. Nous ne sommes point étonnés de le voir recourir à son ordinaire méthode d'offensive psychologique. De même qu'il a essayé de tourner Hitler par Goering, François-Poncet *voit poindre l'idée de tourner Hitler* par Mussolini. Conclusion : il faut changer de poste et passer de Berlin à Rome.

Dans un document devenu célèbre, André François-Poncet a décrit la réception que le chancelier du Reich tint à lui réserver la veille de son départ, dans son nid d'aigle, où seuls pénétraient les intimes. Nous suivons le visiteur au-delà de la lourde porte de bronze, au long d'un souterrain, nous montons avec lui dans le large ascenseur aux parois revêtues de cuivre, jusqu'en haut du puits vertical creusé dans le roc sur 110 mètres. Voici la maison suspendue dans le vide, dominant l'immense panorama des montagnes et que surplombe une muraille abrupte de rochers nus. Voici la galerie à piliers romans, l'immense salle vitrée en rotonde avec sa cheminée où flambent des bûches colossales. Voici Hitler dans une heure de grâce, le thé servi, les propos apaisants, la discussion courtoise, un projet mis à l'étude et sur l'instant du départ, la main secouée à plusieurs reprises. « *Il est des jours où, devant une mappemonde, il bouleverse les nations, les continents, la géographie et l'histoire comme un démiurge en folie. A d'autres instants, il rêve d'être le héros d'une paix éternelle, au sein de laquelle il édifierait des monuments grandioses.* »

Dans son message testamentaire, l'ambassadeur aborde le sujet tabou de la santé dans le pouvoir : « *Un dictateur impressionnable, mobile, malade.* »

C'est un fou qu'il vient de voir dans la demeure d'un dieu.

Des maîtres durs

LA *période du palais* Farnèse fut sans doute, malgré le charme de la résidence, la plus décevante de sa vie. Mussolini boudait — encore le mot est-il faible — le représentant de la France. Il éclatait aux yeux que l'on ne pouvait désormais susciter en lui la moindre velléité de se glisser hors de la mouvance de l'Axe. Les positions se sont inversées depuis la scène de Munich. Le fief dominant est devenu le fief servant. Lors de sa visite à Berlin, le Duce a subi comme un choc la révélation de la surpuissance militaire du Reich. Mussolini est un homme qui a peur. L'esprit inventif de l'ambassadeur met au point une relance conforme à ses précédents modèles. Puisqu'il ne peut pas *jouer sur* Mussolini vers Hitler, il va tourner Mussolini comme il avait tenté, avec Goering, de tourner Hitler. Le truchement est tout trouvé, c'est le numéro deux de l'Italie fasciste, c'est le gendre du *dictateur*, son ministre des affaires étrangères, le comte Ciano. Un patient travail commence, qui, bientôt, portera ses premiers fruits. Mais l'offensive survient, la rapidité de la débâcle française va rompre le tissage de cette toile subtile. Quand le comte Ciano lui apporte la déclaration de guerre de l'Italie, l'ambassadeur lui donne un avertissement qui ne sera pas oublié. Plus tard, Ciano, peu avant sa fin tragique, dira à son beau-père : « *François-Poncet avait raison, les Allemands sont des maîtres durs.* »

« Hôte d'honneur »

PENDANT l'occupation, André François-Poncet s'installe à Grenoble avec sa famille. Les Allemands n'avaient pas apprécié la dernière dépêche de l'ambassadeur, que les services du Quai d'Orsay avaient malencontreusement publiée dans le Livre jaune. Ils vinrent l'arrêter et, après quelques déplacements, il se trouva installé jusqu'à la fin de la guerre dans un hôtel de Hirschegg, petite station de montagne du Vorarlberg.

La menace qui, jusqu'au bout, pesa sur lui de voir sa condition transposée en celle d'otage ne troublait pas sa sérénité toujours ironique. « *Ehrengast, hôte d'honneur : a-t-on jamais honoré quelqu'un en le retenant prisonnier ?* » A cette violation du droit des gens, nous sommes redevables de ses *Carnets, où les plus fins développements* de critique littéraire voisinent avec l'anecdote et avec la réflexion simple et coupante du moraliste. Sans ce livre, nous le connaîtrions moins bien, et le meilleur de son enseignement ne serait pas venu jusqu'à nous.

Exorciser la haine

L'HISTOIRE lui devait de renouer le contrat rompu avant terme et d'en rouvrir les promesses imparfaitement accomplies. De son témoin privilégié, elle va faire l'un de ses acteurs principaux.

En 1948, Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, lui confiait la *mission transitoire de conseiller diplomatique* auprès du commandant en chef, puis, en 1949, le poste de haut commissaire. La République fédérale vit reconnaître son statut international en 1955 et André François-Poncet redevint l'ambassadeur de la France auprès d'une Allemagne qui renaissait à la démocratie en même temps qu'à la souveraineté. Sa présence restituée prenait valeur de symbole et de réconciliation dans le sens fort que l'Eglise donne à ce terme. Il semblait qu'un passé détestable fut aboli comme par la damnation de la mémoire. Une mission commencée dans l'anxiété et vécue dans le drame s'achevait, après vingt-cinq ans, dans une sorte d'accord général autour de l'homme et de l'œuvre.

Ne pensons pas pour autant que ces six années aient été exemptes de peines et de soins, de contradictions et de conflits. Mais cette fois le terrain est solide, la direction est sûre, l'objectif est à vue d'œil, la volonté n'est pas assaillie par le doute. L'homme de la raison est réinstallé dans le rationnel, ce qui ne veut pas dire dans *l'insensible. Il* peut tirer le meilleur parti des leçons de sa propre expérience qui confirment son jugement intuitif.

Les responsabilités ne sont pas collectives. Si l'on veut qu'il n'y ait point de « *souffrances perdues* », il faut exorciser la haine et récuser, quelque prix qu'il en coûte, la légitimation de la vengeance.

Ce phénomène qui étend sur toute une partie de notre siècle son ombre gigantesque et glacée, et que l'on peut appeler l'entreprise criminelle d'Etat, ne trouve pas son origine dans l'affirmation d'un génie du mal au sein de l'âme populaire. Il n'y a pas de peuple criminel, mais certains peuples, pour un ensemble de causes dont le déchiffrement est difficile et qui peuvent remonter loin dans l'histoire, demeurent plus que d'autres disposés à l'obéissance, et aussi bien à l'entraînement collectif qu'à *la résignation fataliste. Eveillés tardivement* et imparfaitement à l'esprit critique, dociles au pouvoir en tant que tel, ils peuvent l'être à un pouvoir dévoyé, et celui-ci, du fait même de la non-résistance, se trouve plus aisément entraîné par la force d'aberration démentielle qui s'attache, comme le remarquait Alain, aux modes absolus du *commandement*. A l'égard de *l'Allemagne*, à peine sortie de la stupeur des années infernales, il fallait résister à la tentation de renouveler, en l'aggravant sans doute, la désastreuse erreur de la précédente après-guerre. On devait éviter de placer tout un peuple dans le syndrome d'impasse de l'humiliation et de l'aliénation. « *Il faut chasser les Erinyes* », *disait-il. Il faut* faire confiance à la confiance ; il vaut mieux céder à ses amis quand il n'est pas trop tard que résister à ses ennemis quand il n'est plus temps. On avait trop marchandé avec Brüning, il faut éviter de décourager Adenauer. C'est d'ailleurs un partenaire d'une autre trempe.

On s'étonne quelquefois d'apprendre que les relations des deux hommes n'étaient pas toujours au beau fixe. Le contraire eût été surprenant. Le chan*celier le savait bien, en dehors de ses* piques d'humeur, qu'il pouvait compter absolument sur cet homme qui souvent lui tenait tête.

André François-Poncet n'avait pas en face de lui un seul partenaire, il en avait deux, il lui fallait jouer sur les deux échiquiers : il y avait Bonn et il y avait Paris. Le représentant de la France pouvait en conscience contrarier et presser son propre gouvernement parce qu'il avait, en conscience, contrôlé et limité les complaintes et les requê*tes allemandes dans ce qu'elles avaient* d'excessif ou simplement de prématuré. On éprouve du saisissement à voir quelle vigilance et quelle opiniâtre finesse il lui fallut déployer pour éviter tant d'occasions de rupture ou de crispation sur des sujets que nous tiendrions aujourd'hui pour secondaires, mais il faut tenir compte des variations que le temps impose aux échelles de mesure, et un problème ne paraît insignifiant que lorsqu'il est résolu.

Deux questions considérables ont dominé la dernière période du haut commissariat. Bien qu'elles fussent indépendantes l'une de l'autre, elles se trouvèrent presque jusqu'au bout soudées : le réarmement de l'Allemagne et le projet européen. *Le* gouvernement *français* avait pris l'initiative de les résoudre par un dispositif unique : la création de la Communauté européenne de défense. Ce projet était ambitieux, fascinant et téméraire. Il souleva en France des passions contraires que le temps n'amortissait pas. Il portait le trouble et la confusion dans les routines de la *politique intérieure* et, par l'effet d'une entente tacite que favorisait la succession des crises, le dossier resta longtemps dans un tiroir. Il advint à un ministre de dire : « *Le cadavre est dans le placard.* »

Pierre Mendès France, qui aimait les situations nettes et les calendriers de gouvernement, aisément porté au surplus à considérer qu'un regard nouveau pouvait changer les données des litiges et les dispositions des esprits, décida qu'il était urgent de purger cette hypothèque. A *un problème* depuis longtemps figé dans ses termes initiaux, une solution nouvelle ne peut être qu'une solution compliquée. Il fit composer cent cinquante amendements à l'instrument du traité et s'en vint présenter cet ouvrage à une conférence au sommet qui se tint à Bruxelles.

Les partisans les plus fervents de la C.E.D. commirent alors une erreur assez commune dans de telles circonstances. Au moment où celui qu'ils tenaient pour éloigné de leurs vues commençait de s'en approcher, quoique avec prudence, ils ne firent rien pour l'encourager et affichèrent d'emblée une attitude d'intransigeance farouche. Ils choisirent la méthode du tout ou rien, qui aboutit rarement, et la politique du défi, qui ne réussit jamais.

Pierre Mendès France s'en revint avec ses amendements et l'Assemblée nationale, par le vote d'une question préalable, enterra l'affaire.

La France se vit fortement reprocher d'avoir détruit un projet dont elle était l'auteur responsable. C'est d'elle que l'on attendait, au plus vite, une prise de position dont dépendait l'« être ou ne pas être » du grand dessein. Le nou*veau président du conseil songea aussitôt* à consulter André François-Poncet. « *Il ne nous fallut pas longtemps pour constater notre accord.* » L'ancien sous-secrétaire d'Etat à l'économie n'avait pas oublié que sa première mission d'ambassadeur visait à établir la coopération économique franco-allemande. Il fallait revenir au point de départ. L'intendance n'est pas toujours appelée à suivre. Il peut arriver qu'elle précède. Ce conseil fut écouté. La conférence du 3 juin 1955 consacra l'option du Marché commun et de la Communauté écono*mique*.

André François-Poncet fut heureux de pouvoir inscrire à l'intérieur de la chronologie de son mandat cette « *relance de Messine* », qui lui devait tant et qui marquait le recommencement de l'Europe.

Il ne le fut pas moins sans doute *de savoir avant de nous quitter que* la seconde relance était engagée et que les peuples européens, s'accordant à cette grande tendance qui fait remonter les identités vers les origines, avaient enfin résolu, par l'élection simultanée d'un Parlement indivisible, de donner à leur assemblage historique la perspective de leur commune cité nouvelle.

La première pierre

LES accomplissements de l'histoire ne doivent pas être saisis dans le seul tracé d'actions spectaculaires dont les protagonistes sont placés sous les grands feux de la scène et s'offrent à l'applaudissement du public. Certaines œuvres, non des moins importantes et souvent des plus heureuses, *se poursuivent longuement* dans le discret, sinon dans le secret.

Un grand diplomate peut être un grand bâtisseur. Votre confrère eut la *chance et le mérite de porter cette* double mission à un point d'accomplissement exceptionnel. « *La fondation c'est le plus important de l'entreprise* », dit le maçon de Goethe. Ne nous semble-t-il pas aujourd'hui que cette allégorie qui date de 1809 ait été écrite spécialement pour André François-Poncet et pour l'actualité de notre temps ? Cette première pierre dont parle l'ouvrier avec minutie, n'est-ce pas la réconciliation franco-allemande, pierre angulaire de l'Europe ? Nous savons quel est celui qui la posait de ses mains. L'auteur des *Affinités* et son commentateur sont des esprits de même famille, nourris de la même double culture, voués au même idéal, porteurs de la même annonce et engagés dans le même combat. C'est la mesure contre la démesure, l'anti-hasard contre le « hasardeur » et l' « instable » (Nimerzatt), le vrai tâcheron qui l'emporte sur le faux prophète. Et ne nous semble-t-il pas que c'est en leur nom commun et même avec cette pointe d'humour qu'ils possédaient l'un et l'autre que le personnage de la fiction nous adresse son appel « *pour que le bâtiment monte et s'achève promptement* ». « *Là encore la chaux et le ciment ne doivent pas manquer car de même que les hommes qui par nature inclinent à l'union offrent une cohésion plus grande lorsque la loi les lie, de même que les pierres dont les formes se correspondent sont mieux unies encore par ces forces de liaison ; et, comme il ne sied pas d'être oisif parmi les gens qui travaillent, vous ne dédaignerez pas de coopérer ici avec nous.* »

Le rôle du Mentor

REVENU à Paris, André François-Poncet s'adonna, avec le même scrupule et un égal bonheur, à des activités diverses.

Il présida la Croix-Rouge où son œuvre n'est pas oubliée, ainsi que la Cité universitaire et le Collège des sciences politiques.

Il appartenait depuis 1954 à l'Académie française et depuis 1961 à l'Académie des sciences morales et politiques. Il fut chancelier de l'Institut, il présidait l'association des anciens élèves de l'Ecole normale supérieure.

Il continuait de tenir un rôle actif dans la vie politique française.

Il fut le premier président du conseil français du Mouvement européen. Il écrivait avec régularité des éditoriaux pour un grand quotidien du matin. Il les *recueillit dans un ouvrage auquel* il donna un sous-titre qui est une profession de foi : « Propos d'un libéral ». Il joua ainsi, pendant des années, lui qui avait été successivement le lauréat, le témoin, l'acteur, le rôle du Mentor.

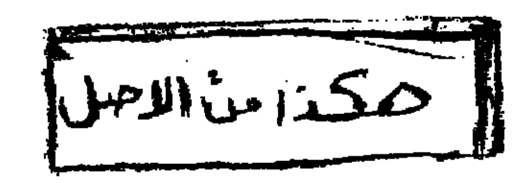
Le sujet dominant de ses préoccupations demeurait le thème double de la réunion franco-allemande et de la construction européenne. Il démontrait le caractère factice des polémiques nominalistes sur les formules fédérale et confédérale, il diagnostiquait, à la *source du refus*, le *complexe d'infériorité*, la méfiance de soi, « *l'idée que nous ne saurons pas nous tirer d'affaire, que les autres seront toujours plus capables que nous* ». Il dénonçait la tentation ruineuse d'une « France isolée » dans une « Europe aveugle ». Réaliste de l'efficace : « *Là où il n'y a pas d'Europe, mettons-en un peu, là où il y en a un peu, mettons-en davantage.* » Il gardait la foi et la répandait sans relâche. Nous savons qu'il avait raison. Nous savons qu'il aura raison.

Le feu sacré

A PEINE vit-il passer cette période de la vie où les tâches importantes se firent plus rares et moins soutenues. A peine vit-il s'enfuir les saisons où les tâches légères devenaient trop lourdes, où le loisir lui-même, qu'il n'avait jamais courtisé, chaussa les semelles de plomb du labeur. Alors vinrent ces années où, dans la paix de l'âme, dans l'insubmersible *dignité, à travers les ordalies de la* nature physique, dans la douceur de l'affection familiale où il trouvait de surcroît la joie de léguer sa mission à un héritier sien, le temps qu'il avait si fortement vécu prit la monotonie linéaire de l'espace, et la durée ne fut plus que la distance qui l'approchait chaque jour de son terme inévitable et incertain.

Quand on dit que l'heure est venue, c'est que la distance est abolie. Les deux dimensions se rejoignent et peut-être n'ont-elles été séparables que dans l'illusion du regard humain.

Jadis, dans la France de l'ombre et du silence, sa voix s'était élevée pour *célébrer le feu sacré* : « *Il faut de l'enthousiasme pour susciter l'enthousiasme, il faut du feu pour allumer le feu.* » Jamais sans doute n'apparut mieux que dans cette phrase ardente le secret de sa nature retenue. Et l'enthousiasme et le feu avaient consumé les longues années créatrices. Mais c'est le propre de la flamme sacrée que, dans *l'instant de son retrait, elle n'emporte* pas la lumière. La lumière qu'il a aimée jusqu'au bout. Elle lui appartient toute désormais.



La réponse du duc de Castries

MONSIEUR,

LE 15 juin 1962, en qualité de sénateur et de président du conseil général du Jura, vous aviez l'honneur d'accueillir le général de Gaulle à Lons-le-Saunier et de lui remettre, à titre de souvenir, la montre de Rouget de l'Isle, glorieux enfant de cette préfecture.

De votre allocution, je détache ce propos : *« Il y a des hommes qui symbolisent l'histoire, il y en a d'autres qui la font, il y en a d'autres enfin qui la symbolisent et la font à la fois. »*

Et le général de Gaulle vous répondait par une de ces formules lapidaires dont il possédait le secret : *« Je vous ai écouté avec intérêt parce que vous êtes ce que vous êtes, parce que je sais ce que vous avez été et ce que vous serez. »*

Il me suffira de développer ces deux propos pour remplir la mission que j'ai le plaisir d'assumer aujourd'hui.

Vous aussi, vous avez fait l'histoire et vous en symbolisez une certaine période ; de surcroît, vous vous êtes révélé un excellent historien. Ce que vous serez, je puis en dire une bonne partie en tout cas, quoi que vous réserve encore l'avenir, vous serez un parfait académicien, assidu à nos séances de travail du jeudi où nous serons heureux de vous avoir pour confrère.

Il ne me reste donc plus qu'à dire ce que vous avez été et ce que vous êtes : heureusement, la matière est riche.

Sous le signe du Lion

GRAND voyageur, vous n'avez pas le travers *commun* des Français d'ignorer la géographie ; or si l'on demandait à nos compatriotes ce qu'est le pays de Sault, bien peu seraient en mesure de répondre qu'il s'agit d'un canton pyrénéen du département de l'Aude, canton tellement isolé et préservé qu'une seule route tortueuse permet d'y accéder. C'est dans cette région si particulière que s'est développée, au cours des siècles, votre ascendance paternelle : les Faure étaient des propriétaires terriens qui avaient la possibilité de mener une existence indépendante.

Mais votre grand-père étant un quatorzième enfant, il ne fut pas possible de lui allouer une part décente de terres et il choisit la carrière d'instituteur, étape type entre la paysannerie et la bourgeoisie.

Il prit sa retraite à Narbonne, ville où vous avez souvent séjourné au cours de votre enfance, qui fut bercée par le récit de la *révolte des vignerons* de 1907. De votre aïeul, vous avez hérité, dans la commune de Rouvenac, canton de Limoux, une grande maison rustique, une vigne plantée en blanquette, quelques champs et un tombeau.

Vos grands-parents firent des sacrifices pour établir leur fils aîné qui devint avoué à Saint-Pons, petite ville de l'Hérault où vous avez également beaucoup de souvenirs.

Votre père opta pour la médecine militaire ; il servit en Algérie, puis dans les missions sahariennes. De retour en France, il se maria avec Mlle Lavit, fille d'un médecin de l'Hérault. Ces Lavit, qui avaient des attaches de noblesse, étaient médecins de père en fils depuis l'Ancien Régime.

Quand vous vîntes au monde, votre père était *médecin major* à Béziers. C'était le 18 août 1908, dans une maison toujours intacte des allées Paul-Riquet, qui en cette portion sud portent le nom harmonieux de plateau des Poètes. Je me permets de vous dire que je suis très sensible à ce lieu et à cette date de naissance, parce que Béziers est la ville natale de mon épouse et que je suis né moi-même en Languedoc, douze jours avant vous, sous le même signe du Lion. Comme vous croyez aux prémonitions et à l'astrologie, on pourrait supposer que cet ensemble de coïncidences me prédisposait à vous accueillir.

La vie de garnison vous éloigna de votre province natale ; vos études, commencées à Narbonne pendant la guerre de 1914, se déroulèrent successivement à Fontainebleau, au lycée Janson-de-Sailly, au lycée d'Orléans, au lycée Voltaire.

....

Succès scolaires

DANS vos débuts scolaires, vous avez montré un goût acharné pour l'étude et pris la première place ; celle-ci vous valait le bon point numéro un qui comportait l'attribution de la croix d'honneur. Une fois votre succès fut moins complet et vous ne reçûtes que le bon point numéro deux ; il comportait aussi une décoration, une médaille représentant la République ; vous traitâtes dédaigneusement l'effigie de Marianne, que vous appeliez la « dame assise » et, dans un accès de rage, vous foulâtes aux pieds la décoration. *Faut-il considérer* cet incident comme un démenti à votre destin ?

La suite de vos classes fut marquée par une série ininterrompue de succès ; vos professeurs furent frappés par votre goût pour l'histoire et par votre facilité d'improvisation. Une fois, où vous aviez négligé de rédiger un devoir, vous fûtes invité à le lire ; *sans vous troubler*, vous avez pris un cahier de feuilles blanches et feint de lire un travail imaginaire, qui n'en fut pas moins jugé excellent.

....

Votre vocation historienne, dans ses premiers balbutiements, vous permet de *donner à votre lycée Voltaire un sujet* de fierté, dont il n'était pas, à cette époque, ordinairement comblé : vous obtenez une récompense au Concours général, et il vous fait graver, *en souvenir*, une médaille que vous vous gardez bien, cette fois, de fouler aux pieds quoiqu'elle soit républicaine. Assurément, la sagesse commençait à pénétrer votre esprit.

Cependant, la vérité historique conduit à dire que cette récompense au *Concours général n'était pas — et loin s'en faut —* le premier prix. Vous avez vous-même remarqué avec humour que les hommes qui sont parvenus à une *certaine illustration appartiennent en* général soit à la catégorie des premiers de concours, soit à celle des cancres. Vous êtes là pour fournir la défense d'une *catégorie intermédiaire*, celle des élèves qui obtiennent des scores honorables mais non prestigieux, celle des derniers accessits, car ce fut le cinquième et *dernier accessit d'histoire qui* vous échut au Concours général.

Puissance de la parole

MAIS il y a cependant, à ce classement, une autre explication. Dans tous les examens et concours écrits, vous vous classez d'une manière très convenable, mais pas, il faut le dire, au premier rang. Au contraire, celui-ci vous appartient, comme de droit, s'il s'agit d'un concours sur épreuves orales, tel que le secrétariat de la Conférence des avocats ou l'agrégation des facultés de droit. Vous avez, vous-même, par la suite, médité sur ce point, et vous en avez conclu que notre enseignement traditionnel accordait une place insuffisante à l'entretien, au dialogue, à l'improvisation. Vous avez d'ailleurs eu la sagesse de ne point demander que le rapport fût inversé, mais vous pensez qu'il ne faudrait pas négliger le fait qu'une importante partie de la vie de chacun de nous ne s'écrit pas, mais se parle.

Cet autre aspect de votre vocation, celle de l'orateur, peut également être observé dès votre première jeunesse. Elle frappe ceux qui vous connaissent, plutôt, semble-t-il, que vous-même. On constate que vous aimez déclamer des vers et obtenez toujours le prix de récitation. Quand vous êtes élève de quatrième au lycée d'Orléans, un de vos maîtres, *Renouvin, qui fut notre* confrère, est tout surpris de l'aisance avec laquelle vous vous exprimez ; comme il constate que vous accompagnez vos propos de gestes, il exprime le regret que la disposition des bancs et des pupitres ne vous permette pas de leur donner toute l'ampleur convenable. N'était-ce pas prévoir déjà une carrière de tribun *galvanisant* les foules ?

Cependant, vous vous méfierez vous-même longtemps de ce talent que tout le monde vous reconnaît. Etant donnée votre exceptionnelle mémoire, plutôt que d'improviser, *vous préférez apprendre* par cœur. Vos professeurs de faculté, Henri Hauser à la Sorbonne, Meynial à la faculté de droit, vous disent l'un et l'autre *que vous avez* prononcé le meilleur exposé qu'ils aient entendu pendant leur carrière, mais ils ne savent pas que vous récitiez entièrement. Vous le ferez longtemps pour certaines de vos plaidoiries et même aussi pour certains de vos exposés politiques.

Bien que votre modestie vous incite à affirmer que *vos études secondaires* ont simplement été moyennes, vous passez brillamment vos deux baccalauréats avec d'impressionnantes dispenses d'âge.

A la fin de vos études secondaires, *vous êtes tenté de vous consacrer* à la préparation de l'agrégation d'histoire, mais votre famille préférerait pour vous soit la médecine, profession de votre père, et *également* de vos aïeux maternels, soit les carrières juridiques. Pour ne pas la contrarier, vous vous inscrivez à la faculté de droit en même temps *que vous suivez quelques cours* à la Sorbonne.

Puisque nous avons déjà parlé de vos maîtres, signalons aussi un exceptionnel concours de circonstances lors de votre classe de philosophie où deux professeurs exercent sur votre carrière une très grande influence : l'un est Aimé Berthod, député, puis sénateur du Jura *(vous serez son successeur dans* ces deux postes), l'autre est Brice Parain, qui vous donne le conseil d'apprendre le russe, ce qui vous conduit, *de surcroît*, à fréquenter l'Ecole des langues orientales.

« Le Baiser au cadavre »

L'HOMME de la recherche parvient à décrocher quelques distinctions, toujours des accessits, mais, cette fois-ci, c'est le premier accessit en histoire du droit romain. Vous découvrez alors dans sa plénitude cet aspect de l'histoire qui dépasse les péripéties et les personnages pour atteindre en profondeur les institutions, la manière dont les hommes travaillent, vivent, souffrent, se marient, et vous concevez l'intention de vous présenter à l'agrégation des facultés de droit dans le secteur historique. Plusieurs de vos maîtres vous y poussent et, étant donné votre apprentissage du russe, voient en vous un futur byzantiniste. *Ils ne seront* pas déçus entièrement, puisque, dans la récapitulation de vos œuvres écrites, nous voyons un article étoffé paru dans *la Revue byzantine*.

Cependant, l'homme de la parole, c'est-à-dire de l'action, lutte vigoureusement pour s'affirmer. Et c'est *ainsi que vous créez*, à la faculté de droit, un cercle d'études politiques, le Club de l'université de Paris, qui siège dans une salle appelée « salle des Russes », et qui donnera lieu à quelques échauffourées estudiantines à la suite desquelles la faculté vous interdit l'usage de ses locaux. Peut-être vous en êtes-vous souvenu lors de la loi d'orientation universitaire.

Vous transportez votre siège à la Taverne du Panthéon : ce lieu invite à quelque fantaisie, et aux études de droit se mêlent quelques activités plus joyeuses.

Vous fondez des revues au sort éphémère, car, ayant constaté que seul le premier numéro se vendait bien, vous changez fréquemment de titre pour appâter le public. C'est dans une de ces revues, baptisée par vos soins *le Cancrelat*, que paraît votre premier essai littéraire qui porte un nom tragique : « le Baiser au cadavre ».

Une autre activité vous attire, la musique. Votre sœur est une virtuose du piano et elle répétait jusqu'à sept heures par jour, ce qui vous apporta jeune, la faculté de pouvoir travailler dans le bruit. Mais vous ne fûtes pas insensible aux gammes *et aux trilles*. *Permettez-moi de révéler votre talent*, non seulement de pianiste, mais aussi de compositeur. Vous êtes l'auteur de chansons délicates ; si je savais chanter, *j'aurais plaisir à en donner* un échantillon. Mais ce ne serait peut-être pas le genre qui convient sous la Coupole, et il vaut mieux sans doute que je ne *sache pas chanter*.

Ces activités plaisantes vous paraissaient accessoires à côté de ce qui était déjà votre goût : la politique. Il convenait de prendre contact avec des hommes déjà en place et de les inviter au cercle que vous animiez. Vos choix n'ayant concerné que mes amis personnels, j'ai plaisir à dire qu'ils furent heureux. Ceux qui vous initièrent furent *Frédéric-Dupont, aujourd'hui seul député* ayant siégé sous la Troisième ; Louis Jacquinot, maintes fois ministre, et, coïncidence qui paraîtra particulièrement touchante, André François-Poncet qui venait de publier *les Réflexions d'un républicain moderne* et allait accéder à un sous-secrétariat d'Etat.

Le procès des « Provinciales »

POURTANT, avec de tels initiateurs, *vous ne fîtes pas tout de suite* une entrée dans la politique active que votre jeune âge vous interdisait encore. Quand vous passez votre licence en droit, vous n'avez que dix-neuf ans et vous découvrez avec joie que la loi et les règles de la société vous permettent de vous occuper des affaires des autres, alors que, comme mineur, *vous n'êtes pas habilité à gérer votre* propre patrimoine.

Vous vous inscrivez au barreau, ce qui était alors très facile. L'homme de la parole semble pour l'instant l'emporter. Vous plaidez en assistance judiciaire et aussi déjà pour des litiges plus sérieux que vous confient des avocats russes.

Vous vous présentez au concours *difficile et prestigieux de la Conférence* des avocats, battant le record de jeunesse détenu par Raymond Poincaré.

On a dit souvent autour de vous que *ce concours était le royaume du favoritisme* et du népotisme et vous apportez la démonstration inverse, vous, le provincial inconnu, qui habitez le vingtième arrondissement, prenant le métro pour aller prononcer votre discours, vous êtes reçu d'emblée comme deuxième secrétaire. D'après la tradition du Palais, le premier secrétaire, qui est, *cette fois*, le fils d'un ancien président de la République, prononce un éloge du genre dit académique. Ce genre n'étant point alors le vôtre, vous vous orientez vers des sujets d'inspiration plus variée. Ici l'historien fait sa réapparition et, comme il est d'usage de prendre en général un procès célèbre, vous choisissez l'alibi d'un procès théologique et vous traitez du procès des *Provinciales* de Pascal.

Votre discours assied votre réputation d'avocat et votre cabinet ne désemplit plus. Vous avez gagné un grand nombre de causes : vous plaidez pour Edwige Feuillère et Danièle Darrieux, au secours du président du Mexique, Lazaro Cardenas, qui décide de nationaliser les gisements pétroliers exploités par des compagnies étrangères. Vous faites triompher la thèse *« du droit de chaque nation à tirer parti comme elle l'entend de ses ressources naturelles »*, thèse qui, hélas ! pour l'économie de l'Occident, n'est pas restée lettre morte.

Cette question du pétrole vous intéresse si vivement que vous lui consacrez votre thèse de doctorat en droit, publiée en 1939 sous le titre *le Pétrole dans la paix et la guerre*.

Le secret de votre activité se trouve certes dans vos dons naturels, mais j'y trouve une autre raison plus valable : vous avez découvert la femme de votre vie, la compagne idéale. Un mariage heureux est pour un homme l'événement capital dont dépend la réussite de toute une existence.



LE DUC DE CASTRIES (dessin de Marek Rudnicki).

Un mariage heureux

LES circonstances qui vous décidèrent ne manquent pas de romanesque. Une jeune fille, Lucie Meyer, nièce de Julien Cain, n'était pas en ce temps de mœurs austères autorisée à se rendre seule à un dîner. Une amie se chargea de la chaperonner ; vous accompagniez cette amie. Vous fûtes voisin *de table* de Lucie ; ce fut un choc de part et d'autre et la conversation se prolongea jusqu'à 3 heures du matin. Le lendemain, de bonne heure, *vous téléphoniez* à la jeune fille pour qu'elle vous accorde un rendez-vous et, dans l'après-midi, vous lui demandiez sa main. Le coup de foudre ne vous avait trompés ni l'un *ni* l'autre et tous ceux qui ont connu et admiré Lucie Faure, qui possédait tous les talents, ne s'en étonnent point.

Vous avez dit vous-même *tout ce que* vous deviez à votre femme en sus du bonheur. Alors que votre compréhension artistique était seulement musicale, elle l'étendit à tous les domaines, *elle ouvrit* vos yeux sur les monuments, les musées, le monde. Sur la littérature, où elle devait briller d'un si vif éclat, elle vous incita à prendre conscience de vos lacunes et elle vous apprit à *approfondir ce* que le mouvement trop rapide de votre pensée vous faisait parfois voir trop superficiellement. C'est grâce à l'influence constante de votre épouse que vous avez *appris* à vous dépasser.

Après un voyage de noces que l'ancien élève des Langues orientales choisit de faire en Russie, votre vie fut sans problèmes, votre carrière d'avocat se haussant dans les *sommets* tandis que votre femme se taillait une grande réputation dans la reliure d'art.

La guerre de 1939 utilisa vos compétences en vous affectant aux *services* de la censure. N'ayant pas encore fait de politique active vous n'eûtes guère à vous préoccuper du changement de régime. Mais, bon observateur, vous avez pressenti les *événements* et, en 1942, vous avez décidé de quitter la France pour l'Afrique du Nord, qui paraissait appelée à jouer un rôle essentiel.

Le vaisseau **Général-Chanzy**, dont ce fut le dernier voyage régulier, vous conduisit à Tunis. L'occupation allemande vous bloqua dans cette ville pendant *de longs mois où* vous reprîtes vos activités au barreau. En 1943, les Allemands étant chassés de Tunis, vous pûtes gagner Alger. Tandis que votre épouse fondait avec Robert Aron une revue appelée à un grand avenir, *la Nef*, votre ami Louis Joxe vous prit comme adjoint.

Vous devenez *directeur* des services législatifs de la présidence du Comité de libération nationale, où l'une de vos tâches consiste à faire signer le courrier par le général Giraud, tâche *plus malaisée* qu'il ne paraît puisque le général Giraud a pour habitude de signer à 5 heures du matin.

Quand les pouvoirs se constituent d'une *manière plus effective*, vous devenez secrétaire général adjoint du gouvernement provisoire de la République française. Vous m'avez assuré que ces *services*, qui paraissaient improvisés, donnaient cependant une grande impression d'ordre.

Vous ne regagnez Paris qu'au mois *d'octobre* 1944, quand un certain calme est déjà revenu, et votre vieil ami Pierre Mendès France vous attache à son cabinet. Il devient évident que vous allez *entreprendre* une carrière politique. En désaccord avec René Pleven, Mendès France donne sa démission et vous le suivez.

Le choix d'un parti

VOUS vous présentez aux élections à Paris. Il fallait faire choix d'un parti. Dans votre jeunesse vous aviez été attiré par l'Action française, puis, rebuté par ses violences, vous vous en étiez écarté sans chercher de port d'attache, mais avec de la sympathie pour l'Alliance démocratique. Ce parti ayant sombré dans la tourmente, vous songez à adhérer au M.R.P. *comme* vous le demandent vos amis les frères Coste-Floret. Ce parti vous semble-t-il trop avancé politiquement, je ne le sais, mais vous *préférez vous inscrire* au parti radical, qui se montra le garde-fou de la Troisième République. Ce vieux parti est alors en pleine perte de vitesse, et *la liste* de Bernard Lafay, dont vous étiez second, n'obtient même pas 5 % des voix et perd son cautionnement.

Le général de Gaulle vous désigne alors comme *délégué adjoint* au procès de Nuremberg. Vous êtes séduit et entraîné par le thème d'une nouvelle justice internationale, par l'expérience sans précédent — tout au moins depuis *Vercingétorix — qui permet de faire* le procès des dirigeants de l'Etat au lieu de ne chercher que la responsabilité des sous-ordres. Vous éprouverez quelques désillusions par la suite. Le procès de Nuremberg *présente* pour l'orateur que vous êtes une difficulté particulière : vous devez renoncer à la fougue de votre talent, vous astreindre aux règles *contraignantes de la procédure* anglo-saxonne, écrire vos interventions puisqu'elles doivent être traduites et numéroter avec soin vos documents.

Vous quittez Nuremberg pour vous *présenter de nouveau aux élections* de juin 1946, cette fois-ci dans le département du Jura. Vous y essuyez de justesse un nouvel échec, dû probablement à votre étiquette. Le score vous paraît *néanmoins* assez *encourageant* pour tenter la chance une nouvelle fois en cette année 1946 qui connut trois Assemblées successives, dont deux constituantes. *Enfin, au mois de novembre*, vous obtenez le succès souhaité. Vous voilà député du Jura ; vous vous installez dans cette nouvelle patrie régionale. Vous devenez propriétaire et maire à Port-Lesney, conseiller général de Villers-Farlay, et bientôt président du conseil général.

Votre carrière politique a commencé, aussi bien sur le plan local et régional *que sur le plan national*. A travers diverses épreuves, son élan, jusqu'à ce jour, n'a pas été coupé. C'est dans la carrière politique que nous retrouvons *la dualité complémentaire de l'homme* de recherche et de l'orateur, homme de la parole et aussi d'action, car la parole est action dans la carrière d'un *homme d'Etat digne de ce nom*.

Ce sont *assurément vos qualités* d'orateur qui s'affirment dans les commissions auxquelles vous appartenez, et votre faculté d'expression vous permet de vous *imposer à l'attention* des parlementaires et dans les congrès politiques. Vous y soutenez des thèses difficiles ; vous vous opposez à la démagogie, vous faites approuver des *mesures* impopulaires, vous défendez les impôts aussi bien au Palais-Bourbon que dans les congrès radicaux. On dit, en général, qu'un bon discours peut changer une opinion, mais pas un vote ; vous avez apporté à plusieurs reprises — mais pas toujours, tant s'en faut — la preuve du contraire.

Votre influence *grandissante* vous vaut d'abord de devenir vice-président de la Haute Cour de justice, dignité éphémère, car vous ne présiderez qu'une fois pour prononcer l'acquittement de Peyrouton.

Garde des sceaux

EN 1948, on songe à vous faire entrer au gouvernement, mais c'est le mois d'août, vous êtes en voyage à Venise et un autre est *choisi*. Cependant, vous n'attendrez plus longtemps, et vous voilà bientôt secrétaire d'Etat aux finances, détenues par Maurice Petsche, et, *détail piquant*, à la place d'Alain Poher, qui vient d'être battu au Sénat. Vous gardez ce poste, après la chute du ministère Queuille, *dans le cabinet Georges Bidault. Au* congrès radical de Toulouse, vous vous opposez à Daladier et obtenez le soutien du parti radical au gouvernement. Vous *supprimez le ministère du ravitaillement*, lancez un train d'économies budgétaires ; il soulève les protestations du parti communiste, qui promène votre *mannequin dans* Paris.

(Lire la suite page 24.)

LA RÉPONSE DU DUC DE CASTRIES

(Suite de la page 23.)

Le 2 juillet 1950, vous voilà ministre à part entière au portefeuille du budget dans un cabinet Queuille qui ne dure que deux semaines, mais vous conservez le même ministère dans le gouvernement de René Pleven, puis également le 28 février 1951 dans le troisième cabinet Queuille. Le 17 juin, vous êtes réélu député du Jura dans une assemblée qui connaîtra par votre fait bien des vicissitudes.

Le 8 août 1951, René Pleven vous nomme garde des sceaux, ce qui provoque de votre part cette réflexion : *« J'ai remarqué que sous la IVe République, l'un des chemins les plus sûrs pour gagner la présidence du conseil passait par le ministère de la justice. »*

Cette boutade n'eût pas suffi à vous imposer, car vous l'étiez pour d'autres raisons qui faisaient déjà de vous un personnage de premier plan sur lequel André Siegfried avait porté ce jugement : *« Homme de juste milieu, expert dans l'art de concilier les inconciliables, apprécié de la droite tout en étant personnellement partisan d'une politique teintée de gauche. »*

Ce juste milieu, vous le pressentiez dès votre jeunesse en méditant le mot fameux de Barrère : *« Quand on n'est pas socialiste à vingt ans, c'est qu'on n'a pas de cœur ; si on l'est à quarante, c'est qu'on n'a pas de tête. »* Or vous touchiez précisément la quarantaine et *vous affirmiez de plus en plus une tête* solide et des dons universels, puisqu'au cours de vos débuts ministériels vous aviez aussi publié, sous le pseudonyme transparent d'Edgar Sanday, trois romans que l'on a qualifiés peut-être abusivement de policiers, mais qui sont plutôt des ouvrages d'atmosphère à la Simenon.

Président du conseil

CE ne furent pas vos dons de romancier mais bien votre modération et votre assise politique qui, le 17 janvier 1952, décidèrent le président Vincent Auriol à vous offrir la présidence du conseil ; vos quarante-trois ans approchaient le record alors détenu par Armand Fallières qui fut premier ministre à quarante et un ans.

Vous fûtes brillamment investi par 101 voix centristes, les 101 communistes ayant voté contre et les 117 R.P.F., qui commençaient leur carrière, s'étant abstenus. De votre premier gouvernement, vous avez dit plaisamment qu'il dura quarante jours, compta quarante ministres et vous fit perdre quatre kilos.

En réalité, comme président du conseil nanti du ministère des finances, vous aviez mené une œuvre très utile mais dans laquelle vous ne fûtes pas soutenu. Accablé par un sentiment d'immense responsabilité en constatant que le Trésor était asséché, vous obtenez de l'Amérique un crédit de 100 milliards d'anciens francs qui permettait *de redémarrer. Les Américains avaient* toutefois posé une condition : c'est qu'un effort fiscal permît d'assurer le remboursement du prêt. Cette promesse, vous alliez la tenir en tentant de faire adopter un budget en retard de deux mois, et vous aviez prévu une augmentation des impôts.

Le 29 février 1952, il fallut poser la question de confiance : on vous récusa par 309 voix contre 283 et 26 abstentions. Vous fûtes remplacé le 6 mars par Antoine Pinay qui tint avec bonheur toute la fin de l'année 1952, mais se priva de vos services. Il en fut de même avec son successeur René Mayer, et c'est seulement en juin 1953 que vous avez fait votre rentrée aux finances, dans le ministère Laniel, poste que vous deviez conserver dans le ministère Mendès France.

On n'a pas assez rendu justice à votre action sur l'économie pendant cette période. Il convient donc de souligner votre heureuse initiative sur la débudgétisation de certaines dépenses d'investissement et de louer votre performance d'augmenter les salaires de 25 % alors que l'augmentation des prix pendant la même période ne dépassait pas 1 %. Un tel résultat donne plus que jamais à rêver.

De la C.E.D...

AVEC Laniel vous ne connûtes pas de nuages, alors qu'il s'en éleva un léger avec Mendès France qui était pourtant pour vous un vieil et fidèle ami. Mendès, soutenu par les plus hautes personnalités, était hostile au règlement d'armée européenne qui a conservé dans l'histoire le nom de C.E.D. De ce règlement, qui faisait courir le risque que l'armée européenne fût confiée à un général allemand, on peut dire qu'en 1954 il pouvait paraître prématuré, car les blessures de l'occupation restaient vives. Vous étiez, au contraire, partisan de la C.E.D., parce que vous aviez la crainte que les Etats-Unis ne se contentent de réarmer la seule Allemagne, face aux dangers de l'Est. Votre sentiment semble, avec le recul, avoir été des plus raisonnables, mais l'opinion publique était réticente et la C.E.D. fut repoussée par simple utilisation de la question préalable qui écarta la discussion.

En 1955, lors de la chute du gouvernement Mendès France, le président René Coty fit appel à Pinay, puis à Pflimlin, qui refusent l'un et l'autre. *Christian Pineau se voit refuser l'investiture* par 312 voix contre 268. On fait alors appel à vous parce que vous êtes radical, partisan d'une politique libérale en Afrique du Nord et parce que vous paraissez le plus capable d'appliquer une politique économique et sociale.

Cette fois-ci, vous constituez un cabinet restreint qui ne comporte que dix-huit ministres : vos principaux collaborateurs sont Robert Schuman à la justice, Pinay aux affaires étrangères, Bourgès-Maunoury à l'intérieur, Pflimlin aux affaires économiques, Edouard Bonnefous aux P.T.T. Vous réservant la haute main sur les finances, vous prenez Gaston Palewski comme ministre délégué à la présidence du conseil.

Votre déclaration gouvernementale, le 23 février 1955, prévoit une politique des revenus, un aménagement de l'Union française, la ratification des accords de Paris du 23 octobre 1954, la recherche de la paix dans tous les domaines. Vous obtenez la confiance par 369 voix contre 210 et 17 abstentions.

Votre formule percutante : *« Choisir les moyens, c'est vraiment gouverner »* a fait de l'effet et vous allez la mettre en application dans les nombreux problèmes aigus qui se posent.

Vous demandez tout d'abord la ratification des accords de Paris : grâce à ce vote la République fédérale d'Allemagne recouvre sa souveraineté le 5 mai 1955. Vous obtenez l'accord de la Russie pour l'indépendance de l'Autriche et déposez à Genève un plan de désarmement.

... à la C.E.E.

UN de vos principaux titres sera le rôle que vous avez joué en faveur de l'Europe. Après l'échec de la C.E.D. et alors que les partenaires rendaient la France responsable, il vous appartenait, comme chef du gouvernement, de prendre l'initiative d'une relance. Que pouvait devenir la construction européenne réduite à la seule communauté du charbon et de l'acier ? Vous avez alors, en accord avec Robert Schuman et Antoine Pinay, pris la décision de faire proposer par la France à la conférence de Messine l'ouverture d'une nouvelle phase, celle de l'Europe économique, la C.E.E. Une curieuse coïncidence a fait que plus tard, alors que cette Europe économique restait dans l'impasse, c'est à vous que le général de Gaulle a fait appel pour la réactiver et c'est en acceptant le poste de ministre de l'agriculture que vous avez pu parvenir à la conclusion des accords qui assuraient son existence.

Cet aspect si important de votre activité présidentielle a beaucoup moins frappé l'opinion que vos autres activités.

Il y eut d'abord celles que nécessitait la situation de l'Afrique du Nord. Dès le 2 avril 1955, vous aviez fait porter à cent mille hommes les forces françaises en Algérie. La prorogation des pouvoirs spéciaux en Algérie n'empêcha pas cependant le développement de la guerre qui s'amplifia vraiment le 30 août *par la révolte du Constantinois.*

Vous aviez depuis longtemps compris que l'insurrection en Algérie ne permettait plus à la France de conserver ses protectorats sur les Etats limitrophes. Vous avez signé d'abord un protocole d'accord franco-tunisien maintenant les grandes lignes du traité du Bardo qui fut approuvé à une large majorité par l'Assemblée et le Conseil de la République.

Vous avez étudié un plan d'intégration de l'Algérie dont la réalisation vous parut difficile car elle supposait cent députés algériens, mais vous n'avez pas cependant perdu l'espoir de maintenir une Algérie française.

L'affaire marocaine se révéla malaisée à régler bien que vous ayez vu clairement la moins mauvaise solution.

Pour la faire triompher, vous n'avez pas hésité, le 6 octobre 1955 à demander leur démission à ceux de vos ministres hostiles à votre politique marocaine. Cette opération réalisée, l'Assemblée, le 9 octobre, par 177 voix approuve votre politique marocaine : le sultan Mohammed V recouvre son trône. Le Maroc devient un Etat indépendant que par une heureuse formule vous déclarez uni à la France par une certaine interdépendance.

A l'intérieur, l'action de votre gouvernement est marquée par l'expansion économique et par le progrès social. L'Assemblée vote le plan Hirsch de modernisation et d'équipement ; l'épargne privée est encouragée par une réforme fiscale ; un fonds national de vieillesse est créé, une troisième *semaine de congés* payés accordée et une procédure de médiation est mise au point en cas de troubles sociaux.

Un point vous irritait dans votre action : c'était de voir que les socialistes ne la soutenaient pas. Il vous semblait également que pour rétablir l'ordre politique il était nécessaire d'envisager une révision constitutionnelle visant à réduire les excès du parlementarisme. Mais un élargissement de majorité nécessaire pour faire adopter vos vues ne pouvait s'obtenir qu'en procédant à de nouvelles élections ? Aussi, le 20 octobre 1955, le conseil des ministres déposa un projet de loi visant à abréger de six mois la durée du mandat de l'Assemblée. Le congrès radical animé par Mendes France et soutenu par le président Herriot critiqua vivement votre décision. Vous fûtes obligé de poser la question de confiance sur une question accessoire, celle du mode de scrutin *proportionnel ou uninominal.* Vous fûtes battu par 318 voix contre 218, soit quatre voix de plus que la majorité constitutionnelle. La même aventure étant arrivée moins de dix-huit mois plus tôt à Mendès France, il devenait possible de faire jouer la procédure de dissolution.

Dissolution de l'Assemblée

CETTE procédure avait été employée plusieurs fois, avec des fortunes diverses sous la monarchie constitutionnelle, puis elle était tombée en désuétude par suite de l'usage inconsidéré qu'en avait fait mon grand-oncle, le maréchal de Mac-Mahon.

Or, votre décision la plus frappante, au point de vue de l'histoire événementielle et plus précisément de l'histoire institutionnelle, fut la dissolution de l'Assemblée en 1955. Vous avez alors voulu montrer que vous étiez un homme de caractère et que votre décision parviendrait à rétablir un certain équilibre.

Vous avez démontré, dans une semblable circonstance, que l'homme de l'histoire doit savoir prendre le dessus sur l'homme de la parole. Lorsqu'on ne peut parvenir à ses fins par la persuasion, il faut bien recourir à la brutalité, à condition que celle-ci s'inscrive dans la légalité.

Cette décision devait vous valoir beaucoup de déboires, notamment avec votre parti, bien que celui-ci, en dépit de ses rigueurs, ait continué à vous considérer comme un de ses maîtres à penser. Il n'est pas douteux d'ailleurs que votre geste ait contribué à l'évolution des esprits et, par la suite, à faciliter l'instauration d'un régime dont nous voyons aujourd'hui la supériorité sur le précédent.

Mais sur le moment vous ne fûtes pas plus heureux que ne l'avaient été Mac-Mahon et le duc de Broglie... Le déplacement de plus de deux millions de voix sur un parti de petits mécontents animé par un papetier de Saint-Céré, Pierre Poujade, faussa les résultats escomptés : alors que vous aviez espéré rallier les socialistes à la majorité, vous vous vîtes forcé, bien malgré vous, de leur céder le pouvoir, sans imaginer que leur politique algérienne serait plus conservatrice que la vôtre, car vous aviez, entre-temps, reconnu l'irréalité de l'intégration.

Vous avez, alors, repris votre siège à la Chambre, l'élection vous ayant été personnellement favorable, vous *avez assumé la présidence de l'Amicale* parlementaire agricole et voté à regret en faveur de l'expédition de Suez.

En 1957, vous faites un grand voyage en U.R.S.S., puis en Chine, dont vous rapportez un livre, *le Serpent et la Tortue*, qui vous fait considérer comme un expert de la politique chinoise, ce *qui aura, par la suite, une grande* importance.

En 1958, Pierre Pflimlin vous offre les finances dans un ministère éphémère qui doit céder la place au général de Gaulle. Celui-ci ne fait pas appel à votre concours, mais, tout en formulant des réserves sur le projet de Constitution, vous votez cependant pour.

Les électeurs ne vous en savent pas gré et, le 30 novembre 1958, vous êtes battu à Lons-le-Saunier. Vous prenez votre revanche l'année suivante en devenant sénateur du Jura, sous le signe de la gauche démocratique. Après avoir déclaré n'être ni de la majorité ni de l'opposition, vous rouvrez votre cabinet d'avocat et, par une admirable ascèse, vous décidez de vous présenter à l'agrégation de droit. Dans cet examen redoutable l'homme de parole se montre supérieur à l'homme d'action.

Après votre travail sur *la Capitation de Dioclétien d'après le Panégyrique VIII*, votre explication de texte fut un feu d'artifice qui se termina brillamment au terme de l'heure fatidique par cette déclaration fracassante à propos d'un serment de fidélité à Caligula : *« Un pouvoir sans contrôle ne tarde pas à devenir un pouvoir sans mesure et il ne faut pas croire longtemps les autocrates quand ils disent :* « Haec mihi in vestris animis templa », déclaration due curieusement à l'empereur Tibère.

Après avoir été reçu premier au concours d'agrégation, vous êtes nommé professeur à Dijon et prenez possession de votre chaire magistrale le 9 janvier 1962. Vous avez oublié d'emporter le texte de votre premier cours, ce qui ne vous empêche pas de subjuguer votre auditoire en parlant d'abondance des *« Biens dans le droit romain et l'ancien droit français ».*

Vous venez alors de publier un de vos grands ouvrages historiques, cette *Disgrâce de Turgot*, sujet qui m'intéresse vivement puisque j'ai moi-même publié des extraits inédits du Journal de l'abbé de Véri, qui a servi de base à votre pertinente étude. De Turgot, vous retiendrez spécialement une formule qui servira par la suite de titre à l'un de vos livres, *Prévoir le présent.*

C'est, plutôt, toutefois, l'avenir que vous prévoyez en prenant, en accord avec le président du Sénat, parti contre la réforme de la Constitution de 1962 et que vous dites courageusement : *« Je suis sénateur et professeur de droit ; je ne puis dire : premièrement il n'y a pas de Sénat, deuxièmement il n'y a pas de droit »*, propos qui ne vous rapproche guère du général de Gaulle.

La réforme de l'Université

IL se décide pourtant à ne plus vous ignorer quand il apprend, en 1963, que vous envisagez un nouveau voyage en Chine. Il vous fait appeler et vous charge officieusement d'étudier la reconnaissance diplomatique de la Chine. Vous êtes reçu par Chou En-lai et par Mao.

Vous parvenez à trouver les solutions des problèmes délicats qui se posaient entre les deux pays et à rapporter un protocole d'accord qui permettra au général de Gaulle, en 1964, d'accréditer un ambassadeur à Pékin. Cette mission, si habilement accomplie, vous amène un renouveau d'estime de la part du général de Gaulle, en faveur de qui vous prenez position aux élections présidentielles de 1965.

Et, le 8 janvier 1966, vous faites votre rentrée au gouvernement au portefeuille de l'agriculture, ce qui vous vaut une nouvelle exclusion du parti radical.

J'ai déjà souligné l'importance internationale de votre passage à *l'agriculture*. J'y ajoute que, pour la première fois, vous avez tenté d'établir la parité des revenus agricoles avec les revenus *industriels*, vous avez fait relever le SMAG, vous avez limité les importations de vins algériens. Les agriculteurs ne sont pas toujours faciles à contenter, *mais votre action bienfaisante met fin* à des émeutes locales.

En 1967, vous redevenez député, cette fois dans le Doubs, à Pontarlier. Mais vous sacrifiez votre mandat à votre portefeuille et devenez président de la Commission des Six à Bruxelles, ce qui vous conduit à mettre en place avec succès le Marché commun.

Les troubles de 1968 et la dissolution qui les suit vous donnent l'occasion d'être réélu à Pontarlier avec 75 % des suffrages. Mais, une nouvelle fois, vous abandonnez votre mandat pour une tâche infiniment difficile, celle de ministre de l'éducation nationale, chargé de réformer l'Université en déliquescence.

Votre gestion de ce ministère a certes été la plus discutée de vos multiples activités, bien qu'elle n'ait duré que onze mois. Cependant, si nous nous reportons aux événements de l'époque, nous nous rappelons que peu de personnes considéraient comme probable la réouverture des facultés à la rentrée, ce qui vous aurait permis de dire comme Galilée : *« Et pourtant, elles tournent. »*

Il faut observer aussi que personne n'a refusé par la suite ou ne conteste aujourd'hui les principales mesures que vous avez adoptées. Fallait-il l'autonomie aux universités ? Il est bien difficile de se prononcer aujourd'hui sur ce point puisque ses bénéficiaires n'en ont fait et n'en font qu'un si timide usage. N'avez-vous pas trouvé *une formule de bonne rhétorique pour* répondre aux critiques adressées à votre loi d'orientation : *« Ce n'est pas Edgar Faure qui a mis la pagaille à l'Université, c'est la pagaille qui a mis Edgar Faure dans l'Université. »*

Le Nouveau Contrat social

D'AILLEURS, le temps vous est trop mesuré pour mener l'œuvre à son terme. Le général de Gaulle *prend sa retraite, Georges Pompidou* le remplace et Chaban-Delmas, devenu premier ministre, ne vous maintient pas dans vos fonctions ; vous passez vos pouvoirs à Olivier Guichard et rentrez dans la vie privée, comme professeur à l'université de Besançon, après avoir condensé votre expérience rue de Grenelle dans un *Ce que je crois.*

Votre œuvre, si fortement poursuivie, et vos thèses, si clairement exposées, si elles furent et demeurent contestées en France par des personnes qui souvent les ignorent, ont été grandement appréciées à l'étranger puisqu'elles vous ont valu d'être appelé à la présidence de la commission de l'UNESCO sur l'éducation et de présenter ainsi un rapport collectif sur lequel vous avez obtenu l'unanimité des membres de la commission Apprendre et être, document de base qui est aujourd'hui l'objet de toutes les discussions et de tous les travaux poursuivis sur ce thème dans le monde entier.

On observe ainsi fort bien la contribution de l'homme politique à une œuvre d'historien. Dans vos différents ouvrages on sent, à maintes reprises, l'expérience de l'homme d'Etat, l'expé*rience du gestionnaire de l'économie* et des finances qui vous permet de comprendre certains hommes et certains événements, de dissiper certains mythes, surtout de saisir dans la dimension de la durée les grands cheminements de la vie des groupes humains.

Vous avez vous-même dit que c'est lorsque vous faisiez à l'université de Dijon votre cours qui portait sur le Bas-Empire que vous avez imaginé la théorie du Nouveau Contrat social. C'est en poursuivant vos études sur John Law et son extravagante entreprise que vous avez conçu de mettre en tête de votre programme politique le droit au travail, seule source de la création de richesses et de revenus, dont une meilleure répartition suppose d'abord l'existence.

C'est aussi au cours de cette étude que vous avez porté le doute sur le thème de la *lutte des classes* qui nous est proposé comme l'explication simpliste de l'histoire et de tous les problèmes de l'actualité. Vous avez porté un coup décisif à ce mythe pour ce qui concerne le plan de la théorie, de même que vous l'avez fait sur le plan de la pratique en prouvant par l'expérience qu'il est possible de réduire les inégalités autrement que par l'uniformité dans la misère. Tels sont les thèmes fondamentaux de vos ouvrages de pensée : *le Nouveau Contrat social, Prévoir le présent* et surtout *l'Ame du combat.*

. . . .

Au cours de votre nouvel et studieux entracte ministériel, vous n'aviez pas complètement abandonné la vie politique, ayant recouvré votre siège de député en 1969 lors d'une élection partielle et également conquis la mairie de Pontarlier.

Après la démission de Chaban-Delmas, en 1972, Messmer vous offre le portefeuille des affaires sociales, où votre gestion n'est pas discutée : vous réalisez d'importantes réformes en faveur des catégories les moins favorisées et vous établissez ce principe du minimum social et familial, notion généreuse et équitable qui devait par la suite être considérée comme un facteur d'inflation.

Après sept mois de ministère, viennent les élections de 1973, où vous retrouvez, dès le premier tour, votre siège de Pontarlier avec 56,72 % des suffrages.

Au perchoir

VOUS posez alors votre candidature au poste de président de l'Assemblée nationale et vous obtenez 274 voix contre le socialiste Pierre Mauroy, ce qui fait de vous le quatrième personnage de l'Etat.

De ce poste d'observation si élevé vous songez un instant à sortir lors de l'élection présidentielle de 1974, puis, sagement, vous conservez votre perchoir.

A la présidence de la Chambre, vous avez su donner un éclat et une intensité procédant de votre apport personnel. Alors que l'Europe traversait une phase d'incertitude et de somnolence, vous avez pris l'initiative de réunir périodiquement la conférence des présidents des Assemblées parlementaires de l'Europe, qui a lancé un appel vigoureux en faveur de l'élection d'un véritable Parlement au suffrage universel.

Vous avez parallèlement réuni vos collègues, les président des assemblées régionales, afin de favoriser le progrès de ces institutions dont vous aviez d'ailleurs été l'initiateur en 1955 et vous avez poursuivi sans interruption l'expérience pilote grâce à la confiance de votre province de Franche-Comté.

Secondé admirablement par votre épouse, vous avez fait de l'hôtel de Lassay un centre de rencontres dont l'accueil était particulièrement séduisant.

Mais hélas ! les bonheurs sont périssables et l'année 1977 devait vous faire subir de rudes épreuves. Si l'on peut tenir pour négligeable la perte de la mairie de Pontarlier aux élections municipales de mars, que dire, en revanche, en vous voyant atteint par le plus grand malheur qui puisse frapper un homme, celui de voir subitement disparaître une épouse chérie qui partagea toute votre activité dans les bons et les mauvais moments.

Vous vous prépariez alors à publier un livre dont votre femme attendait un grand retentissement, cette *Banqueroute de Law* qui renouvelle un grand sujet et fut aussitôt distinguée par un jury littéraire.

Nous arrivons en 1978, où vous fûtes, une fois de plus, réélu député. Vous briguez de nouveau la présidence de l'Assemblée. Elle vous échappe, ou, plus exactement, vous retirez votre candidature à la suite du premier tour.

Permettez-moi de vous dire qu'il sort quelquefois un bien de ce qui semble superficiellement un mal. L'Académie française eût probablement hésité à élire le président de la Chambre alors *qu'elle a été heureuse d'accueillir Edgar* Faure.

On n'est vraiment académicien qu'après avoir prononcé son discours de réception. Vous venez de le faire superbement mais le sujet s'y prêtait.

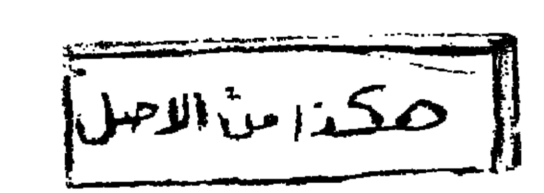
Car François-Poncet ne fut pas seulement un ami incomparable, un esprit supérieur, un écrivain de classe, un politique avisé, un ambassadeur subtil dont on n'écouta pas assez les avertissements, mais ce fut par dessus tout un grand patriote, qui subit la déportation et n'en sut pas moins faire taire de légitimes rancunes quand, devenu haut commissaire en Allemagne, il se donna pour tâche de réconcilier deux grandes nations, meurtries par trois conflits fratricides.

Vous étiez spécialement qualifié pour parler de celui qui vous introduisit dans le monde politique, il y a un demi-siècle, et dont les conseils de modération ont tant influé sur votre carrière. Il eût été heureux de savoir que son éloge serait prononcé par vos soins avec autant d'esprit que de cœur.

. . . .

Egaux nous le sommes et solidaires ; aussi ce n'est pas seulement en mon nom personnel, mais en celui de l'Académie tout entière, que j'ai plaisir à vous exprimer le traditionnel :

« Monsieur, soyez le bienvenu parmi nous. »





Le Monde DES LIVRES

Iouri Dombrovski, conservateur de l'« inutile »

● *Un témoin qui est un authentique écrivain.*

VOILA un grand livre... Voilà un vrai écrivain.

L'ennuyeux, avec les romans qui nous viennent d'Union soviétique, c'est qu'on a naturellement tendance à les considérer, d'abord, comme un matériau d' « *information* », avides que nous sommes de connaitre un peu mieux la face cachée, la *face* visible plutôt, de la terre du socialisme... Et nous en oublions que l'auteur n'a pas seulement cherché à nous « informer », n'a pas forcément lancé un S.O.S., comme Soljenitsyne pour *l'Archipel du Goulag*, mais qu'il a intimement voulu mêler le souffle de l'histoire à la nécessité littéraire, à sa vision du monde. Qu'il a fait œuvre d'art.

Cette *Faculté de l'inutile*, (« *des choses inutiles* », dit le texte russe) qu'est-ce donc au juste ? Le titre ambigu recouvre *des notions complexes*. C'est peut-être, comme nous le dit un des personnages, la Faculté de Droit où les juges, les participants à un système aberrant, étudient des codes et des principes qu'il faudra s'empresser d'oublier. Mais c'est aussi la *masse des sentiments humains*, ces « survivances du passé » qu'il faut extirper de nous, sinon *elles grippent la machine et* l'empêchent de fonctionner : la pitié, l'amour, l'honneur, la notion traditionnelle de justice, de vérité, de liberté. L'inutile, quoi ! Ce qu'*Olecha*, dans *l'Envie*, dès la fin des années 20, voulait mobiliser dans une « véritable conspiration *des sentiments* ».

Iouri Dombrovski a mis plus de dix ans à écrire ce gros roman qui devait être son testament — *Moscou, 10 décembre 1964 - 5 mars 1975*, — ressassant *ce qui lui tenait à cœur*, son « époque », sa vie. Une vie exemplaire en un certain sens, car il aura connu, de l'intérieur, le système qui liquide les individus porteurs de choses inutiles, donc nuisibles. Né en 1909, à Moscou, arrêté et assigné à résidence au Kazakhstan dès 1932, il sera de nouveau arrêté en 1937 — c'est l'occasion de ce livre, — puis en 1939, cinq fois au total (et cohérent, méticuleux, *il* exigera, après le XXe Congrès d'être réhabilité... cinq fois !) Libéré en 1957, ce grand *écrivain*, qui ne sera jamais membre de l'Union, écrit en 1959 son premier livre, *Un singe à la recherche de son crâne ;* le second, *le Conservateur des antiquités*, publié dans *Novy-Mir* en 1964, fut même traduit *chez Plon en 1967*, passa presque inaperçu malgré sa qualité, et se trouvera épuisé sans avoir connu la notoriété. Qui le rééditera ?

Le Conservateur des antiquités commence comme une intrigue policière : de l'or provenant de fouilles menées par une équipe d'archéologues du musée d'Alma-Ata a mystérieusement disparu ; on *soupçonne le conservateur*, Guéorgui Zybine, on l'arrête et, « *la meilleure preuve de la culpabilité étant l'aveu de l'accusé* », on cherche à lui faire avouer le complot orchestré par des agents de l'étranger, le projet de fuite vers la Chine proche, le sabotage des arts et des lettres au Kazakhstan, n'importe quoi.

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 30.)

LE MYSTÈRE JOYCE CAROL OATES

● *Une romancière américaine trop mal connue ici.*

IL y a *deux écrivains* américains que j'aimerais passionnément rencontrer, et c'est impossible : ils sont invisibles. Le premier, c'est J.D. Salinger, parce qu'il est à mes yeux l'un *des plus grands*. L'autre, c'est cette énigmatique jeune femme, ce phénomène littéraire, *Joyce Carol Oates*.

Tout ce qu'on sait d'elle, c'est un beau visage hiératique qui masque plus qu'il ne révèle. C'est aussi qu'elle est née en 1938 dans le comté de Niagara, la région des grands lacs et des métropoles lugubres. Qu'elle vit sagement à Windsor, Ontario, où elle enseigne. *Qu'elle écrit* : en moins de dix ans, elle a raflé toutes les récompenses littéraires de son pays. Qu'on ne l'a *jamais* vue : elle refuse toute interview, point à la ligne.

L'œuvre, alors. Nous la suivons *depuis* des années : elle entraîne, elle déconcerte. L'écriture de Joyce Carol Oates est jaillissante. Son registre multiple. Ses outrances n'empêchant rien. Huit livres en tout, dont six maintenant traduits en français, qui disent une formidable angoisse existentielle, la paranoïa et la brutalité américaines.

Joyce Carol Oates oscille avec une intensité d'écorchée vive entre la fresque *sociale* — agricole ou citadine, ou les deux ensemble — et la peinture psychologique, la saisie souvent très cruelle, très crue, de ce que les êtres recèlent de monstrueux, d'anormal, *de* sauvage. Tous ses livres finissent dans le sang. Sans compter, et nous l'avons souligné à plusieurs reprises dans ces pages, le « gothisme » qui cultive l'horreur et sa symbolique.

Bref, une œuvre tumultueuse, aux confins du naturalisme et du baroque, *où les destins tournent* mal. Et c'est précisément ce *tournant* qui fascine la romancière. Ecrivain de la crise par excellence, elle triomphe dans l'expression du délire, qu'il *soit meurtrier ou* suicidaire, du cauchemar.

Agressive comme un *chat* sauvage

Prenez ce *Haute Enfance*, qui sort aujourd'hui dans une traduction soignée de Claire Malroux, *préfacière remarquable* de ce roman : là encore, Oates entreprend une saga (non pas *linéaire mais destructurée* en une série de monologues des différents protagonistes) qui couvre quatre *générations*. Elle dit la misère d'une Amérique agricole ébranlée par *la crise de 1929*, misère que ne compense guère l'émergence des cités industrielles. *Nous* naviguons entre deux lieux — une ferme croulante et une ville sinistre — et une *bonne* dizaine de personnages : d'un grand-père à l'agonie, misérable émigré *d'origine* irlandaise, à ses petits-enfants braillards et désœuvrés.

Les trois figures les plus remarquables du livre sont des types constants chez l'auteur : une « teen-ager » en révolte contre sa famille (l'inévitable *cercle familial*, nécessaire et violemment haï), adolescente à la dérive, agressive comme un chat *sauvage* mais suffisamment solide pour ne pas sombrer et qui, au bout du compte, trouvera quelque chose qui l'emplit et ressemble à l'amour. Sa mère, ensuite, une de ces femmes épanouies, *paresseuses, perpétuellement* enceintes et que leur passivité sauve toujours. Elles sont *nombreuses chez Joyce Carol* Oates, qui doit les envier, ces femmes en bigoudis, rêvassant sous leur véranda, parmi les boîtes de bière vides, à leurs minables histoires de cœur. La marmaille ne les gêne pas. Le laisser-aller non plus. Au contraire, cela les rassure : elles *sont* heureuses.

Vers quoi ?

Enfin, un homme encore jeune, un intellectuel à lunettes et états *d'âme qui, comme le Seymour* de Salinger, a tout essayé : les universités de la côte Est, l'action, les philosophies orientales, et qui revient chez lui, au point mort, plus suicidaire qu'avant. « Chez lui » n'existe plus. L'Amérique traditionnelle s'est fossilisée en musée pour enfants des écoles.

Après une illumination amou*reuse qui ne* le mènera qu'au meurtre, il deviendra *fou*...

En dépit d'un foisonnement, d'une facilité, *qui parfois* irritent, *Haute Enfance* offre des *pages splendides*, plongées dans des consciences hantées par la solitude et la mort, où la pulsion de l'existence persiste comme un vertige. *Ce* roman, écrit Claire Malroux, « *se lit en définitive comme un grand poème lyrique, où les voix des personnages alternent, conjuguent les temps, entrecroisant leurs désirs et leurs angoisses. Voix qui, à force d'explorer sans fin la réalité, de la revivre, de la décanter, acquièrent une force incantatoire.* »

Oui, mais... Pourquoi ? Quoi d'autre ? Vers quoi ? Qui, derrière cette névrose qui suinte à travers le masque ? Qui, derrière ces mises en équation sanglantes d'un monde sans issue ? Contre quoi cette œuvre traversée de *survivants* qui meurent de chercher qui ils sont ? Allez savoir... Le mystère reste entier.



★ *Dessin d'OBLIC.*

FRANÇOISE WAGENER.

★ HAUTE ENFANCE, de Joyce Carol Oates. *Traduit de l'anglais* et préfacé par Claire Malroux. Stock (qui a édité les précédents livres), 370 p., 60 F.

Vue apaisante sur le terrorisme

● *Un historien anglais démystifie le phénomène.*

LES essais sur la violence, *politique ou privée*, cherchent généralement à terrifier le lecteur, en surestimant *grossièrement* la *fréquence* des assassinats et leur taux de croissance, en présentant comme typiques de toutes les sociétés industrielles certains phénomènes de terrorisme massif strictement localisés dans des pays comme l'Argentine, l'Irlande du Nord ou *l'Italie*. *Le terrorisme*, de Walter Laqueur (1), qui ne cherche pas, en priorité, à terroriser son lecteur, est une heureuse et utile exception.

Laqueur remet à sa juste place ce terrorisme politique qui a constitué une bonne part de l'*actualité* et *des gros titres* de journaux des années 1966-1976.

Ces prises d'otages, célèbres ou anonymes, ces détournements d'avion, ces massacres aveugles de touristes sur les aéroports, firent en dix ans, pour l'ensemble de la planète, de six mille à huit mille morts, en moyenne sept cents par an, dont plus de la *moitié en Argentine* et en Irlande du Nord. On peut rappeler, pour évaluation, que chaque année en France, quarante mille individus décèdent de mort accidentelle (autos, chemin *de fer*, avions, noyades, etc.) et cent dix mille environ aux Etats-Unis. Le terrorisme n'a *donc* pas mis en péril l'équilibre démographique de l'Europe occidentale.

Depuis la fièvre (toute relative) *de la fin des années 60 et* du début des années 70, le chiffre a encore décru, notamment aux Etats-Unis, au Canada, au Japon. Tout n'est pas fini, selon Laqueur, mais « *la vague de terrorisme s'est de toute évidence retirée.* ». Une mode est passée. En *1979*, près *de deux* ans après la publication en langue anglaise de ce livre, on peut ajouter que seules restent terroristes certaines cultures nationales dans lesquelles la violence, privée autant que politique, est une sorte de tradition : en Europe, *l'Italie*, et, de plus en plus, l'Espagne. Vers 1880, ces deux pays étaient déjà remarquables *par le nombre des homicides* privés, plus de dix fois supérieur à celui des nations de l'Europe du Nord.

HOMICIDES SIMPLES POUR 1 MILLION D'HABITANTS VERS 1880

Allemagne	3,4
Angleterre	3,9
France	8,4
Espagne	64,9
Italie	70

La grande force de l'ouvrage de Laqueur réside justement dans sa dimension historique. Le terrorisme, n'en déplaise aux amateurs de sensationnel, n'est pas un phénomène nouveau et original, typique de notre actuel niveau de *développement* technologique, de l'âge du jet, de l'automobile, de la mitraillette et du plastic. Une autre vague de terrorisme, autrement plus sérieuse, a ravagé le vieux conti*nent à la fin du* dix-neuvième siècle. Entre 1880 et 1914, le terrorisme a, sur la mortalité des chefs d'Etat ou des hommes politiques en général, un effet plus net et spectaculaire que dans les années 1960-1980. Pour un Aldo Moro, combien de per*sonnalités assassinées avant* la guerre de 1914 : Alexandre II de Russie (1881), le président Sadi Carnot (1894), Elizabeth d'Autriche (1898), l'archiduc François-Ferdinand (à Sarajevo en 1914), Plewhe, ministre de l'intérieur de toutes les Russies (1904), Stolypine, premier ministre du tsar (1911), pour ne citer que quelques exemples.

Aucun des systèmes politiques ne fut d'ailleurs profondément transformé par cette activité *frénétique*, qui fait apparaître comme médiocres les performances du groupe Baader-Meinhoff ou celles des Brigades rouges, massivement dirigées contre des *sous-fifres*.

EMMANUEL TODD.

(Lire la suite page 30.)

(1) Il est également l'auteur d'une histoire culturelle de la République de Weimar, qui vient d'être traduite chez Robert Laffont.

« Un ange passe », de Roger Vrigny
« L'Iroquoise », de Bernard Clavel
« La Passion d'Émile », de René de Obaldia

Instants romanesques

ON *reconnaît un roman réussi à ce que, tout d'un coup*, le monde extérieur, la vie, la mort, la neige aux vitres, le dîner qui refroidit, les fourmis aux coudes, comptent moins que l'aventure ou les sentiments imaginaires échappés des lignes grises, palpitants comme le réel même, engourdissants *comme le* bonheur.

L'espèce de lubie impérieuse dont naît cette hypnose, il arrive que le romancier l'isole de lui-même, sous forme de *nouvelle, ou encore, si on l'y invite comme* Brigitte Massot chez Balland, qu'il la fixe en un « instant romanesque » d'une centaine de pages.

UN *ange passe*, de Roger Vrigny, illustre exactement la nécessité mal explicable que prennent de telles inven*tions, pour l'écrivain puis pour le lecteur. N'en déplaise* aux scientistes de la littérature, nous sommes là aux confins de la voyance.

Un homme traqué et blessé s'est réfugié dans une boutique d'antiquaire. Il agonise en silence derrière une armoire. Tandis que coulent son sang et les propos mécaniques des clients, avec la netteté vaine que donne aux perceptions la conscience du temps compté, il se remémore les éclats de *son maître à agir sinon* à *penser*. On revoit ce *dernier faire* sauter à la bombe un ministère, un cocktail officiel, une garden-party et une centrale thermique, du haut de laquelle, enfin *cerné, il effectuera, nu, un mortel* saut de l'ange.

On ne sait rien de ce terroriste, sinon qu'il est jeune et beau, qu'il porte des boucles blondes, un nom de *lutin* scandinave, Troll, et qu'il roule à vélo tel Barrault en justicier

par Bertrand Poirot-Delpech

illuminé dans *Drôle de drame*. Au moral et quant aux idées, on apprend seulement qu'il respire le plaisir d'être, la force insouciante, *le défi joyeux, qu'il déteste autant les pauvres que* les riches, qu'il trouverait sain de supprimer les vieillards, d'oublier le passé et les mots.

*Ce pourrait n'être que l'apparition floue d'un ange exter*minateur, d'un anarchiste radieux. Mais le petit miracle de l'écriture romanesque fait que le personnage incarne davan*tage : la tentation, en nous, de la table rase et du* beau ravage, de l'absolu et de la barbarie, si souvent complices.

Un seul regret : que Roger Vrigny, prix Femina 1963 pour *la Nuit de Mougins, et précieux observateur* de l'actualité littéraire à la radio, ne publie pas plus souvent et plus longuement.

BERNARD CLAVEL n'encourt pas ce reproche : au moins un livre par an depuis un quart de siècle. La fiction à caractère populiste ou l'apologue pacifiste lui réussissent *mieux* que le travail de dentelle littéraire. On pouvait donc prévoir que sa collaboration à l'« instant romanesque » de chez Balland ne flatterait ni son talent ni la collection. On se réjouit tout au plus de retrouver le solide apôtre de la non-violence dans cette *Iroquoise*, histoire d'un marin allemand qui tue un flic à Boston, avant la guerre, et redécouvre l'état de nature au bord des lacs canadiens.

C'ETAIT une fameuse idée, en revanche, de demander à René de Obaldia *d'exalter la grâce d'écrire pour la* grâce d'écrire.

Obaldia est l'auteur d'une bonne vingtaine de pièces *qu'on joue dans le monde entier et qui constituent un peu* le versant humoristique, féerique, de l'avant-garde théâtrale des années 60, dont Beckett et Ionesco ont figuré l'anxiété. Il *est aussi l'auteur de plusieurs romans réjouissants comme Tamerlan des cœurs* et *le Centenaire*.

On aimerait que le charme blagueur de *la Passion d'Emile donne au public le goût de se reporter* à ses *romans* antérieurs, et à l'auteur celui de récidiver. Le sujet se veut badin : la panique et le dépérissement que cause la paternité à un *petit assureur myope. Le traitement littéraire* s'avoue plus désinvolte encore : l'auteur s'amuse des moindres idiotismes qui lui passent sous la plume, pousse lieux communs et paradoxes jusqu'à l'absurde, en appelle à ses lecteurs « sagaces et bien-aimés » comme au temps de Jules Sandeau, saute allégrement du coq à l'âne, de la grossesse aux accidents de zeppelin, de la notation intimiste à la parodie épique...

ET pourtant, l'épuisement effrayé qui abat les nouveaux pères, et *donne encore lieu, dans le Sud-Ouest*, par exemple, à la tradition de la « couvade », se trouve suggéré par ces digressions et ces métaphores rieuses plus fortement que par *bien* des *introspections drapées*.

Cette bouffée d'humour se remarque d'autant plus que l'époque en manque cruellement. Comme pour prendre le *deuil d'un pouvoir littéraire qui, de fait, les abandonne*, la plupart des contemporains de Obaldia occupent leur cinquantaine à des bilans mornes et à des réminiscences navrées.

Cultivée dès les œuvres de début, la nostalgie est en passe de devenir la marque des années 70 finissantes, et le symptôme d'une peur de l'avenir largement éprouvée par *la classe artistique*.

Rien ne dit que le public se reconnaît dans cette morosité. De nombreux lecteurs se détournent de *la lecture* par crainte, ils nous le disent tout bonnement, de s'ennuyer. Obaldia répond à cette soif de rire insoupçonnée. Puisse-t-il redonner confiance aux écrivains de plaisir que *glace la* neurasthénie à la mode.

L'humour demande souvent plus de talent que les jérémiades. *Sans en avoir l'air, il peut aller beaucoup plus loin.*

★ UN ANGE PASSE, de Roger Vrigny, Gallimard, 154 p., 39 F.
★ L'IROQUOISE, de Bernard Clavel, Balland, 96 p., 25 F.
★ LA PASSION D'EMILE, de René de Obaldia, Balland, 140 p., 25 F.







la vie littéraire

Qui n'a pas son Soviétique ?...

On s'arrache les romanciers soviétiques contemporains chez les éditeurs ! Après un gros recueil de nouvelles de Vladimir Voinovitch, *Mon pays bien-aimé*, chez Stock, en décembre dernier, le Seuil annonce, pour février, *Ivankiade* du même auteur. Gallimard réédite en livre de poche « Folio » *la Mort de Vazir Moukhtar*, de Tynianov, l'histoire de l'assassinat de l'envoyé de la Russie à Téhéran en... 1829, et publie le dernier livre de Victor Nekrassov : *Un regard et quelque chose d'autre*. Albin Michel tient son grand auteur avec Iouri Dombrovski, *la Faculté de l'inutile* ; Denoël annonce une pochade d'un émigré malheureux, Ephraïm Sevela : *Arrêtez l'avion, je veux descendre !* Stock sort le dernier succès moscovite de Trifonov, *le Vieux*, rebaptisé curieusement *Fumées et brouillards vers le soir*, et annonce Kavérine, Bitov, Iskander... Pour mars, Laffont annonce un nouveau titre de Raspoutine, le Sibérien : *Adieu à l'île*.

Le marteau des Gaules

Drogon, Rainfroi, Alpaïde ou Childebrand... les futurs parents en mal de prénoms originaux en trouveront à la pelle dans ce *Charles Martel*, première biographie française — qui l'eût cru ? — du père de Pépin le Bref, premier des carolingiens, un héros « européen » aussi illustre, donc, que méconnu chez nous.

Maire du palais (traduction burlesque de *major domus* : majordome), Karl est d'origine germanique, contrairement à une opinion longtemps ancrée chez les historiens, qui faisaient *un* gallo-romain de ce bâtard de Pépin de Herstal, et trois chefs de guerre, dans sa lignée, ont tracé le chemin vers le pouvoir du triomphateur de Poitiers (732).

Du nouveau aussi, du côté de ce surnom : « Martel ». Rien à voir, comme on le croyait, avec le martèlement forcené des Arabes, à coups de sa masse d'armes, qu'aurait fait ce même Karl à la même bataille. Il s'agit d'un second patronyme : Martiaux, attribué au nouveau-né lors de son baptême, en 689, probablement en glorification de saint Martin, dont le souvenir restait vif en Gaule.

L'auteur, Jean Deviosse, historien et stomatologiste, dont le sujet de thèse était « Dents et art dentaire dans la civilisation mérovingienne », s'ébroue dans cette époque lointaine (et combien *brumeuse*) comme un canard dans une mare, et c'est elle qu'il nous raconte, dans ce livre, autant que le destin du « marteau des Gaules » (Tallandier, 320 p., 60 F). — G. G.-A.

Un enfant de la galoche

Les éditions Edisud, qui avaient publié en 1977 une très belle *Histoire d'Aix-en-Provence* due à la collaboration de plusieurs historiens modernes, proposent aujourd'hui, sous le titre *les Galochards*, un récit assez étonnant de Jean-Claude Lamfer, préfacé par Frédéric Pottecher. C'est une traversée des centres de jeunes délinquants, des colonies pénitentiaires, des prisons et des hôpitaux psychiatriques *par un enfant de la « galoche »*. Un témoignage important et un effort sympathique de l'édition française qui se réalise à Aix-en-Provence (Edisud, La Calade, R.N. 7, Aix-en-Provence).

Un « précieux » égaré

C'est un petit livre rare. Erotique ? Poétique ? L'un ne va pas sans l'autre sous peine de morne pornographie. Et nous en sommes loin. On n'écrit plus guère de ce ton soutenu, aux élégances presque désuètes. Un précieux égaré au vingtième siècle ? Mais surgissent soudain des violences, de somptueuses sensualités, ou bien un « éclat de rire » qu'on attendait moins encore — et qui est peut-être, finalement, distance, ou pudeur. Pas la p u d e u r, évidemment, des bienséances puériles et honnêtes ... puisque certains, déjà, ont pu évoquer à propos de ce livre Sade et Restif. Ambiguïtés ? Bien sûr ! Il en pleut à chaque page, et de toutes sortes : depuis les plus « ordinaires » — autour des tendances amoureuses des personnages — jusqu'à d'autres qui sont des pièges à poésie. Elle s'y prend. Mais, dès le paragraphe suivant, un érotisme bien de notre temps re-sonne la charge et nous ne sommes plus, du tout, malgré le style, en compagnie d'un libertin du dix-huitième. — J. R.

★ LE VOYAGEUR D'ANTIBES, ET AUTRES RECITS INCONVENANTS, par Jude du Lacques. Editions Belfond, 198 pages, 45 F.

Une préface signée Thérèse Raquin

L'homosexualité féminine, au dix-neuvième siècle, deux romanciers avaient osé s'emparer du sujet, Balzac, avec *la Fille aux yeux d'or*, et Théophile Gautier dans *Mademoiselle de Maupin*. Quand, en 1870, l'auteur d'une comédie célèbre, Adophe Belot, entreprend de publier, en feuilleton dans *le Figaro*, *Mademoiselle Giraud, ma femme*, c'est le scandale. Les lecteurs protestent si véhémentement que le journal, bien vite, arrête les frais.

Le roman paraît alors en volume, nanti d'une préface que Zola signe : Thérèse Raquin. Il y stigmatise « le vice », « la lèpre de Lesbos », l'immoralité bourgeoise et sa vieille tête de Turc, l'éducation dans les couvents, qui favorise ce genre de « liaisons monstrueuses ». Cette Thérèse Raquin-là sue la vertu par tous les pores et s'acharne à faire de Belot un moraliste « dressant le procès-verbal d'un crime ».

C'était vraisemblablement dépasser les intentions de l'auteur, qui exploita largement la notoriété de mauvais aloi que lui apportait un livre au demeurant allusif de façon exemplaire : trente éditions du roman se succédèrent, entre 1870 et 1885, et Belot en écrivit d'autres, plus lestes, d'où toute préoccupation morale était évacuée. — G. G.-A.

★ MADEMOISELLE GIRAUD, MA FEMME, d'Adolphe Belot, édit. Garnier, coll. « Les classiques populaires », 202 p., 38 F.

vient de paraître

Roman

DANIEL GILLES : *le Spectateur brandebourgeois*. — Quatrième tome du cycle romanesque *le Cinquième Commandement*, *le Spectateur brandebourgeois* relate l'inquiétude amoureuse d'un prisonnier de guerre pour sa femme. Libre, il se lance dans la Résistance. (Albin Michel, 301 p., 45 F.)

CHARLES EXBRAYAT : *le Château vert*. — Amours enfantines et drames dans la campagne stéphanoise. (Albin Michel, 394 p., 49 F.)

Lettres étrangères

LUXUN : *Sous le dais fleuri*. — Ce recueil intégral d'essais centrés autour de l'année 1925 permettra au lecteur européen d'entrer plus complètement dans la pensée de l'écrivain chinois mort en 1936. Traduit du chinois, préfacé et annoté par François Julien. (Alfred Eibel, 336 p., 50 F.)

A quoi s'ajoute le *Cahier LUXUN I* qui envisage la fortune littéraire et politique de Luxun dans la Chine contemporaine. Traduction du chinois et présentation de François Julien. (Alfred Eibel, 196 p., 35 F.)

VICTOR NEKRASSOV : *Un regard plus autre chose*. — Passé à l'Ouest en 1974, Nekrassov poursuit ses réflexions de badaud kievien découvrant Paris, la Catalogne, *Oslo ou Jérusalem*. *Traduit* du russe par Daria Olivier. (Gallimard, « Du monde entier », 272 p., 56 F.)

Souvenirs

DANIEL GUERIN : *Son testament*. — L'historien des mouvements libertaires rassemble, ici, en guise de testament, une suite de textes consacrés à l'amour des garçons. (Encre éditions, 9, rue Duphot, 75001 Paris, 248 p.,

Biographie

GILBERT PROUTEAU : *le Grand Roman de Jules Verne : sa vie*. — A partir d'archives, parfois inédites, G. Prouteau a retracé la vie de l'écrivain visionnaire. (Stock, 413 p., 70 F.)

Humeur

PHILIPPE BOUVARD : *Tous des hypocrites, sauf vous et moi...* — L'hypocrisie sous toutes ses formes traitée avec humour et férocité. (Albin Michel, 215 p., 39 F.)

CHRISTIANE COLLANGE : *Je veux rentrer à la maison*. — Comment concilier obligations familiales et professionnelles quand on est une femme. Par l'auteur de *Madame et le management*. (Grasset, 190 p., 34 F.)

Essai

GERARD SIMON : *Kepler astronome, astrologue*. — Une étude sur Kepler, astrologue convaincu et l'un des fondateurs de l'astronomie m o d e r n e. (Gallimard, 490 p., 115 F.)

Art

ABBE J. DURAND : *Une manufacture d'art chrétien : la « Sarterie » de Vendeuvre-sur-Barse* (1842-1961). — L'histoire de la manufacture de Vendeuvre-sur-Barse, dans l'Aube, spécialisée dans la statuaire religieuse. Les conceptions de son fondateur, Léon Moynet. Préface de René Nicot. Gravures. (En vente, 40 F, chez l'auteur, à Villy-en-Trodes, 10140 Vendeuvre-sur-Barse.)

Sciences humaines

MICHEL THEVOZ : *Ecrits bruts*. Un recueil de textes de malades mentaux et de marginaux d'une belle effervescence créatrice. (Presses universitaires de France, 247 p., 58 F.)

ROLAND JACCARD : *la Folie*. — Une présentation des diverses approches possibles de la maladie mentale et des tentatives visant à la conjurer. (Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 128 p., 10 F.)

Politique

ANTOINE SANGUINETTI : *Procès des jacobins*. — Un plaidoyer en faveur des régions et des minorites à partir de l'exemple corse. (Grasset, 292 p., 42 F.)

en poche

Modeste et incomparable Victor Serge

EN 1890, à Bruxelles, dans une famille d'émigrés et d'opposants au régime tsariste, vint au monde Victor Kibaltchiche, dit Victor Serge. Parmi ces apatrides pauvres et souvent affamés, il vécut dans un « *monde sans évasion possible où il ne restait qu'à se battre pour une évasion impossible* ». Quand il mourut, en exil au Mexique, il était déchu de la nationalité soviétique. « *J'ai vu naître,* écrit-il, *la grande catégorie des « apatrides », c'est-à-dire des hommes auxquels les tyrannies refusent jusqu'à la nationalité.* »

Avant de clore cette implacable trajectoire, Victor Serge aura plongé dans les luttes révolutionnaires du demi-siècle, à une époque où « *les empires s'écroulaient comme châteaux de cartes, les empereurs n'étaient plus tout à coup que de pauvres bougres en fuite et même fusillables* ». Il aura combattu aussi les nouveaux despotismes, avortons des révolutions dévoyées, et sa femme y perdra la raison

Il abandonne l'enseignement éclectique de son père — mais *combien formateur — pour « gagner » sa vie, dès quinze ans*, et il exerce divers métiers. En fait, il entre très tôt dans la cohorte des révolutionnaires professionnels qui parcourt l'Europe en *tous sens*, entre exil et geôles. Condamné, à tort, en 1913, dans l'affaire de la bande à Bonnot, libéré en 1915, il quitte Paris pour Barcelone où il se lie au mouvement libertaire de Salvador Segui. De retour en France, il est interné puis « échangé » après l'armistice, *il se retrouve* à Petrograd, en 1917, et se rallie au parti bolchevik.

Chargé d'importantes responsabilités, il rencontre les grands et *des plus humbles personnages d'une révolution menacée par* les Blancs, cernée de puissances hostiles et bientôt dévorée par la bureaucratie triomphante.

Son adhésion à l'opposition de gauche, dirigée par Trotski, lui vaut d'être exclu du P.C., puis la déportation. L'U.R.S.S. est *en proie à la folie stalinienne*. Même des tenants de la « ligne générale », les plus dociles, disparaissent dans les locaux de la police politique ou dans ce qui était encore innommable : le Goulag. « *Les jeunes révoltés français et belges de mes vingt ans ont tout succombé, mes camarades syndicalistes de Barcelone 1917 ont presque tous été massacrés ; mes camarades et mes amis de la révolution russe ont vraisemblablement tous péri — sans exception, sauf miracle* », écrira-t-il dans ses *Mémoires d'un révolutionnaire*.

Ses activités littéraires le tireront d'affaire. Interdit de publication en U R S S., mais édité à Paris, ses amis belges et français entreprendront une campagne pour sa libération et, en 1936, il est chassé d'U.R.S.S. Emigré en France, il s'exile, lors de la défaite de 1940, au Mexique avec son fils Vlady. Il y meurt en 1947.

Outre une œuvre romanesque — citons l'admirable *Affaire Toulaev*, — d'abondants et lucides articles de presse, Victor Serge a écrit ces prodigieux *Mémoires d'un révolutionnaire* (1), publiés après sa mort, et où revit un monde en convulsions. Il faut lire le témoignage d'un lutteur incomparable et pourtant modeste, qui soumit son socialisme à cette règle prémonitoire : défense de l'homme, défense de la vérité, défense de la pensée.

BERNARD ALLIOT.

★ MEMOIRES D'UN REVOLUTIONNAIRE, de Victor Serge, le Seuil, coll. « Points », 425 p., 20 F.

(1) Soulignons le précieux travail d'annotations de Jean Rière

en bref

● LA MEDAILLE D'OR « PRIX MONTAIGNE 1979 » a été conférée à Jean Guitton, de l'Académie française, par le jury de la fondation F.V.S. (Freiher von Stein), en accord avec le jury européen pour le prix Montaigne, dont le siège est à Hambourg. La remise solennelle de la distinction a eu lieu le 18 janvier, au palais du Luxembourg, en présence de M. Alain Poher, président du Sénat.

● UNE « SEMAINE DES AMITIES LITTERAIRES » se déroulera, du 29 janvier au 3 février, à la librairie DUC (45, rue Rémy-Dumoncel, 75014 Paris. Tél. : 327-50-45). Des auteurs et des associations telles les Amis de Jacques Chardonne, de Colette, de Paul-Louis Courier, de Saint-Simon, de George Sand, d'Alfred de Vigny, la Société des études rénaniennes, les Amis de Rabelais, de Jacques Rivière et Alain Fournier, etc., viendront présenter leurs œuvres.

● DES SOIREES LITTERAIRES sont organisées le lundi, à 20 h. 30, tous les quinze jours, à la Péniche-Théâtre, amarrée quai de Valmy, face à la rue du Terrage, sur le canal Saint-Martin, à Paris (tél. : 205-40-39). Ces réunions, consacrées à des auteurs d'avant-garde, accueilleront Viviane Forrester, le 5 *février*, et Joseph Guglielmi, le 19 février.

● L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES F R A N Ç A I S (groupe Ile-de-France) organise une journée d'étude le 29 janvier, *à 9 h. 30*, au *Théâtre* de *l'Est* parisien (17, rue Malte-Brun, 75020 Paris), consacrée à la création littéraire *romanesque* contemporaine. A la question : « Les romanciers actuels, à *l'exception* des fabricants de « best-sellers », trouvent-ils un public ? », Michel Chaillou, Jérôme Lindon, Maurice Nadeau, Bernard Noël, etc., tenteront de répondre devant les bibliothécaires.

● LES EDITIONS E N T E N T E (12, rue Honoré-Chevalier, 75006 Paris. Tél. : 222-80-70) vont publier une série d'ouvrages consacrés à l'analyse de l'évolution de l'Europe que font les différents hommes et partis politiques. Le premier de ces livres, accueillis dans la collection « Antidotes », paraîtra fin janvier. Intitulé « l'Europe : suite ou fin », de François Visine, il présentera le point de vue du Mouvement des démocrates-chrétiens. Le second, prévu pour fin février, titre : « l'Enlèvement de l'E u r o p e », accueillera des textes du CERES, l'aile gauche du parti socialiste, et une introduction de Didier Motchane. Le troisième résumera les points de vue des *écologistes*. L'auteur de ce livre, dont le titre n'est pas définitif, est journaliste à « la Gueule ouverte ». Deux autres livres sont prévus dans cette série.

● LES EDITIONS ALFRED EIBEL, de Lausanne, qui publient l'ouvrage de Claude Schmitt, « l'Asie du Sud-Est, via Bangkok », dont nous avons parlé dans « le Monde des livres » du 19 janvier, sont diffusées en France par Montparnasse-Edition (1, quai de Conti, 75006 Paris, tél. 033-40-96) depuis le 1er janvier.

correspondance

Paul Morand épistolier

● *L'homme pressé, le peintre de son temps, le moraliste, l'homme de cœur...*

PAUL MORAND a eu de la chance : ayant vécu tard, il a connu de son vivant ce fameux purgatoire que craignent tant les écrivains, de sorte qu'il en est sorti à sa mort, lorsque les autres y entrent, et peut-être même un peu avant. Pourquoi ? Nous sommes aujourd'hui si tristes, si dépossédés, que cet homme plein de vie et de drôlerie nous étonne ; et pourtant était-il si gai ? Le 13 mai 1936, il écrivait à Abel Bonnard : *« Moi qui suis beaucoup plus pessimiste que vous et qui n'ai pas la foi dans la tradition, je crois que nous allons entrer dans un marécage chinois pour la fin de notre vie. »* Mais alors que tant d'hommes qui rêvent d'agir (pauvre Bonnard !) ont l'optimisme fourvoyé et triste, Morand a le pessimisme jubilatoire et déambulatoire.

Remerciée soit donc Mme Guitard-Auviste, qui a mis au point — même si le choix peut sembler un peu orienté — ces *Lettres à des amis et à quelques autres*, où Morand se révèle un épistolier éblouissant et divers, et qui nous feront tant bien que mal patienter jusqu'à l'an 2000, puisque c'est alors seulement que sera publiée la correspondance que Jacques Chardonne reçut de Morand, quotidiennement, pendant douze ans, et que Chardonne lui-même dépeint ainsi : *« Ce sont des lettres sans pareil dans tout le passé : voilà de l'impromptu, un homme à vif, débride, qui écrit à la diable, avec des éclairs sur fond noir. »*

On trouvera, par la diversité même des époques et des destinataires, de tout dans cette correspondance. Bien sûr, *l'homme pressé*, qui, à quatre-vingt-sept ans, écrit à Maurice Rheims : *« Je pars dimanche, afin d'aller pêcher en Irlande. De retour à la fin du mois. Quelques jours à Paris, puis la Suisse. Si vous allez à Venise... »* Le peintre infatigable de son temps qui, en 1964, écrit à Kléber Haedens : *« Je reviens de Londres. Arrêtez-vous — si ce n'est déjà fait, — à votre prochain voyage, aux confins de Soho, derrière Regent-Street, dans Carnaby-Street. C'est là que s'habillent et se creent les Beatles. On y vend des sombreros mexicains, des pantalons tuyau de poêle en cuir noir, des chemises en filet de pecheurs, des sandales à résille d'or pour pieds sales. »*

« Le pire des déguisements »

Ce qui sera peut-être un peu nouveau, c'est le moraliste et l'homme de cœur. Du moraliste, je donnerai ces deux vues plongeantes sur la guerre des sexes. A Chardonne, donc, il écrit en 1967 : *« J'ai longtemps cru qu'il fallait coucher avec une femme pour la bien connaître ; mais si elle couche, c'est qu'elle vous aime ; or l'amour, c'est le pire des déguisements : une femme aimante se travestit inconsciemment. Alors qui connaît-on ? »* Et à sa chère Josette Day, en 1936 : *« Pour l'agrément, on n'en a jamais avec les hommes : où ils sont salauds, et on pleure ; où ils sont caressants, et on bâille. Le type salaud et caressant à la fois est plus rare qu'on ne croit. »*

Mais l'homme de cœur, surtout, le mari. Hélène Morand est partout et toujours présente. En 1973, elle perd son petit-fils. Morand écrit à Michel Déon : *« Ma femme est brisée, malgré son courage ; le peu d'avenir qui nous restait s'en trouve réduit davantage. »* Et, deux ans plus tard, au même, lorsqu'elle meurt : *« Hélène est partie ; après vingt jours de coma, me serrant la main même inconsciente. Elle n'était qu'à elle et à moi ; son dernier mot : ensemble... »*

Je suis encore loin, je crains, de l'idée que j'eusse voulu donner de cet homme *lancé au galop dans un univers qui trottine*, mais dont l'un de ses jeunes disciples, Thierry Garcin, a pu écrire : *« Sa rapidité est l'exact contraire de la précipitation moderne : une ascèse d'équilibriste. »* Il avait le sens de tout ce qui semble disparaître : l'élégance, *la discrétion*, la précision dans la profusion, l'amitié et la divine partialité qui fait qu'on existe d'abord pour *les* siens. Je dis *qui semble* disparaître, car il n'est pas possible qu'on redécouvre aujourd'hui Paul Morand sans rencontrer cet art et cette vertu de vivre qui étaient en lui une seule et même chose.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

★ **LETTRES A DES AMIS ET A QUELQUES AUTRES**, de Paul Morand. La Table ronde, 291 p., 59 F.

poésie

Voix d'Haïti

Pour inaugurer son Centre d'études et de recherches sur les civilisations, langues et littératures d'expression française (CERCLEF), l'université de Créteil tiendra une journée d'études le vendredi 26 janvier, à laquelle participeront des universitaires français, américains, africains, le poète haïtien Jean Metellus et le poète mauricien Edouard Maunick.

● *Langage de Blanc et peau noire.*

HAITI fut, au XIX[e] siècle, la première République noire au monde, mais elle connut un destin tourmenté. L'occupation de 1915 provoqua, dans les années qui suivirent, une réaction culturelle profitable à un renouveau littéraire et à une interrogation sur le particularisme haïtien. Car ce pays, riche de quelque cinq millions d'habitants, ruraux pour la plupart, a pour langue officielle le français. Certes, les malheurs politiques provoquèrent une diaspora des écrivains haïtiens, qu'on retrouve autant au Canada, en France, en Afrique qu'à *Port-au-Prince*.

De ces écrivains, quelques-uns nous sont familiers : René Depestre, Anthony Phelps, Davertige... D'autres, disparus aujourd'hui, se sont imposés d'une façon éclatante : Jacques Roumain, Jacques Stephen Alexis, Clément Magloire-Saint-Aude... Dans leur anthologie, qui ne tient compte que de la production d'après 1945, Silvio Baridon et Raymond Philoctète présentent soixante poètes haïtiens, et s'excusent d'avoir procédé à un choix aussi rigoureux. Cette *Poésie vivante d'Haïti*, disent les auteurs, nous prouve qu'il existe, là-bas, une littérature d'expression française qu'il est important de découvrir.

« Au pipirite chantant »

Mais, pour mieux comprendre, il importe de remonter plus avant dans le siècle, et au moins à l'année 1927, lorsque, par le *truchement de l'* « Ecole indigéniste » alors créée, est posé le problème de l'articulation du modèle français et de la singularité haïtienne. La dualité, diversement vécue, il est vrai, par chaque écrivain, sera, dès lors, constante : volonté d'universalisme et souci de particularisme iront de pair. Puis, il y a Jean Price-Mars, dont le livre, *Ainsi parla l'oncle* (1928), est à l'origine de cette notion fameuse, contestable et contestée : la négritude.

D'ailleurs, on sait que, après divers sursauts révolutionnaires, c'est un chantre de la négritude qui fut porté au pouvoir en Haïti : hélas ! il s'agissait du sinistre docteur Duvalier. Il devenait, dès ce moment, impossible, sauf pour les tenants de la dictature, de soutenir *cette notion* : il s'agissait, plutôt, de la dépasser. Soit, encore une fois, d'examiner lucidement, et de vivre, mais autrement, cette contradiction entre un langage et un être, entre l'universalisme et l'enracinement, voire : entre la francité et l'africanisme ou, si l'on préfère, entre une langue blanche et une peau noire.

Or, Maurice Nadeau, en juillet 1973, dans la revue *les Lettres nouvelles*, publiait un énorme et étonnant poème : *Au pipirite chantant*, du Haïtien Jean Métellus. Il le réédite aujourd'hui. On songe au *Cahier d'un retour au pays natal*, d'Aimé Césaire, sinon pour l'écriture, du moins pour le mouvement général qui se dessine dans les deux textes. Jean Métellus, né à Jacmel en 1937, vivait à Paris, en exil. Donc un exil véritable et non métaphorique comme celui de Césaire. Césaire vivait une condition, à ses yeux, de colonisé. Jean Métellus combattait la politique imposée à son pays par Duvalier. Ces nuances sont importantes. D'autant plus que Jean Métellus revendique la négritude malgré tout :

« Grand Nègre (...)
Te souviens-tu de la victoire des [calindas et de la Négritude
De la vraie Négritude sur la [terre d'Haïti
De la Négritude des champs de [bataille
Du Négrisme des grottes sauvages [où tu avais charmé jusqu'aux [plus intraitables serpents ?
Et n'oublie rien de ton passé
Ni Négrisme ni Négritude... »

Cet énorme poème de plus de quatre-vingt pages compactes coule comme une lave de rythmes et d'images, avec des cris, des coulées lyriques indéfiniment modulées, variées, changeantes, multiformes. Les mots disent la nature haïtienne, mais aussi la faim, le viol d'un peuple, le visage des hommes, la beauté des femmes, les dieux du Vaudou, l'horreur des prêtres catholiques et des dollars. Aux accents de révolte contre les injustices répondent des accents d'une merveilleuse tendresse : lorsque ce qui est convoqué est une lumière, un parfum, un éclat de soleil... Cette rhétorique hachée exprime un amour quasiment physique pour la parole.

On s'étonnera du titre : le *pipirite* est le premier oiseau dont le chant, à Haïti, s'élève lorsque naît l'aube. C'est une alouette de là-bas. Outre les beautés qui peuplent les textes de Jean Métellus, celui-ci donne un grand exemple : son poème est *pour tous*, pour tous les hommes et pour le monde, et son poème cependant *ne dit* qu'une seule chose : Haïti, et son peuple.

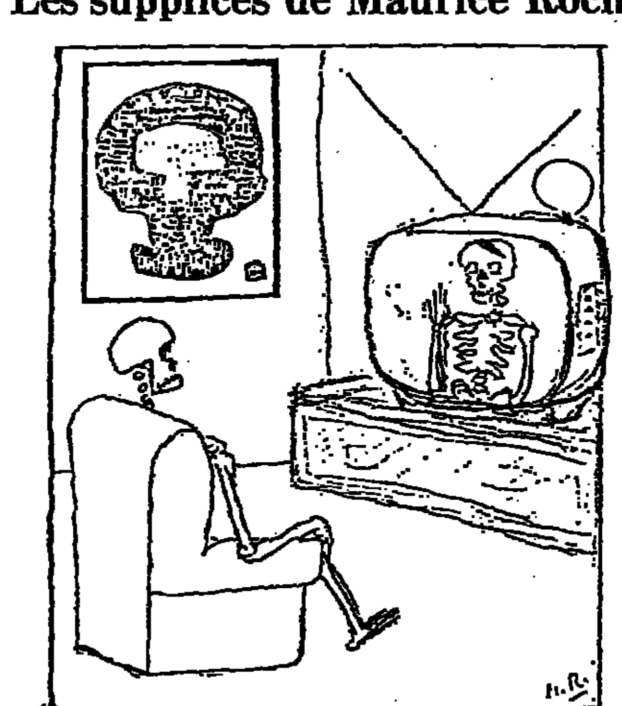
HUBERT JUIN.

★ **POESIE VIVANTE D'HAITI**, par Silvio F. Baridon et Raymond Philoctète. Les Lettres Nouvelles/Maurice Nadeau, 298 p., 65 F.

★ **AU PIPIRITE CHANTANT**, par Jean Métellus, préface de Claude Mouchard. Les Lettres Nouvelles/Maurice Nadeau, 278 p., 39 F.

au fil des lectures

Les supplices de Maurice Roche



« LA torture, à elle seule, a engendré les trouvailles mécaniques les plus ingénieuses, dont la production procure de l'ouvrage à une foule d'honnêtes artisans », notait Marx, dans *le Capital*. Maurice Roche a caricaturé une trentaine de ces *inventions, qui font partie des mauvais rêves* de l'espèce humaine. Les dessins de l'auteur sont rassemblés dans un livre intitulé *Macabré*, avec les jeux de mots, les cocasseries, les réflexions insolites que lui ont inspirés ces *moyens de torture*. Il nous fait remarquer, dans la *préface*, qu'il serait présomptueux de vouloir établir le *répertoire* complet des « souffrances que l'humanité s'inflige depuis toujours », en se donnant « les *meilleures raisons* du monde ».

Parmi les supplices qui ont retenu l'attention de Maurice Roche, figurent la crucifixion, la pendaison, le bûcher, la hache, la guillotine, la camisole, ce qui n'est pas surprenant. On s'étonne davantage de trouver dans cette fâcheuse compagnie l'amour, l'alcool, Mona Lisa, la lecture et la télévision, qui sert « à ramener les fantômes électoraux ». Le paradoxe est une des pratiques favorites de cet écrivain, dont l'insolence fait plaisir, et dont les clowneries funèbres nous vengent de nos terreurs. Seul le rire peut les domestiquer. Maurice Roche nargue la mort, avec cette férocité particulière à la rancune (1).

La revanche de Julien Torma

JULIEN Torma, cet autre enfant terrible de la littérature, qui fut, paraît-il, un complice de René Crevel et de René Daumal, a poussé l'humour noir jusqu'à nous faire douter de son existence. Il jouait, aussi, sur les mots, et prenait une revanche *sur les idées reçues, dans ses « euphorismes »* : *ses aphorismes* ironiquement euphoriques dont la réédition nous permet de constater avec quel malin plaisir il dément les opinions communes : « *Pour le pessimiste, tout devrait être* beaucoup *mieux* : il semble croire qu'on puisse concevoir l'univers *autrement* qu'absurde et l'homme *autrement* que médiocre. Quel optimiste ! » Et puis : « Il n'y a *que deux attitudes : se résigner ou se révolter. Toutes deux, à* la limite, exigent la même liberté et la même lucidité. Malheureusement, nos révoltés sont encore et toujours beaucoup trop *résignés, et nos résignés beaucoup trop révoltés.* » Il faudrait, résigné ou révolté, ne jamais se donner l'occasion de se mépriser soi-même (2).

Deux étranges dictionnaires

D*ERNIERES curiosités : le « fictionnaire », d'Alain Finkielkraut* (3), et les « mots croasés », de Chistian Moncelet (4). En mélangeant des termes qui présentent des « traits de ressemblance », et en *contractant certains de ces mots, les auteurs* ont formé des néologismes, à la fois étranges et familiers : *armoure*, moyen de défense « contre la douleur d'aimer » ; *fainéhantise*, « peur obsédante de la paresse » ; *hépathétique*, « personne aux yeux si jaunes qu'elle inspire la pitié » ; *Kantgourou*, « philosophe australien » ; *totalitzarisme*, « régime qui a précédé *le stalinisme* »... *Christian Moncelet a recueilli, aussi, les inventions des autres* : *aiguillotine*, « peine de mort par piqûre » ; et *parlementeur*, qui se passe de définition...

Ces deux livres séduiront probablement les amateurs, mais *on n'y trouve pas toujours la nécessité, ni l'esprit*, qui font dire à Maurice Roche que les peuples ont besoin de suivre « un régime », et à Julien Torma que la « faim justifie les classes moyennes ».

FRANÇOIS BOTT.

(1) *Macabré*, de Maurice Roche. Le Seuil, 40 F.

(2) *Euphorismes*, de Julien Torma. Ed. Paul Vermont, 71 p., 20 F.

(3) *Ralentir : mots-valises ! Fictionnaire*, d'Alain Finkielkraut. Le Seuil, 22 F.

(4) *Essai sur les mots croasés*, suivi d'un dictionnaire. Ed. Bof, 1, rue Cadou, La Roche-Blanche, 63670 Le Cendre, 38 F.

histoire littéraire

Trois portraits de

« La vie nous réserve encore des surprises en dépit des déceptions dont elle se montre prodigue à notre égard », écrivait Robert Desnos. Il était lui-même un sujet d'étonnement quotidien, pour les gens qui le rencontraient. La parution récente d'un volume réunissant les œuvres en prose, qu'il écrivit de 1922 à 1930 — « Nouvelles-Hébrides et autres textes » (1) — nous donne l'occasion d'éclairer davantage les aspects souvent contradictoires de sa personnalité. Marie-Claire Dumas, l'éditeur de ce recueil, a demandé à plusieurs écrivains qui fréquentèrent Desnos et furent de ses amis dans les années 20 et les années 30 d'évoquer ses visages divers. Michel Leiris, Alejo Carpentier et Pierre Naville ont fait trois portraits de cet homme inattendu, qui fut une des figures les plus singulières du surréalisme.

(1) Gallimard. Préface et notes de Marie-Claire Dumas. 567 p., 85 F. Voir « le Monde des livres » du 13 octobre 1978.

Un homme de contraste

LORSQU'IL m'arrive d'évoquer le groupe d'écrivains, de peintres, de musiciens qui s'assemblaient *chaque fin* d'après-midi autour d'une très longue table — toujours la *même* — au *café* des Deux Magots, j'en demeure tout ébloui. De 1930 à 1934, on pouvait rencontrer là, liés par une amitié inébranlable qui valait bien mieux qu'un « esprit d'école », des hommes tels que Roger Vitrac, Michel Leiris, Georges Bataille, Georges Ribemont-Dessaignes, Pierre et Jacques Prévert, Antonin Artaud — aussi fidèle au rendez-vous que les autres, — Raymond Queneau, André *Masson*, *Balthus*, *Robert* Desnos. Côté musique : Edgar Varèse et son jeune disciple *André Jolivet*. *Côté cinéma-théâtre* : Jean-Louis Barrault, Etienne Decroux, Gaston Modot, Sylvia *Bataille*, *Luis Bunuel*. *Comme visiteurs occasionnels* : Léon-Paul Fargue et Saint-Exupéry, toujours bien accueillis. Et, à une table attenante à la nôtre, l'équipe du « Grand Jeu » : *René* Daumal, Gilbert-Lecomte, le peintre Sima...

S'il n'y eut jamais parmi nous *un « esprit d'école », il y régnait*, par contre, un « esprit de génération », nourri des mêmes ferveurs, marqué par les mêmes antipathies, qui transformait tout naturellement les initiatives particulières en un travail collectif, et cela uniquement pour des raisons d'âge, de fidélité à certaines idées, à certaines prises de position vis-à-vis des événements de l'époque. Tous, nous collaborions aux revues *Bifur*, *Documents*, *Iman* — dont j'assurais la publication à Paris, en langue espagnole.

D'autre part, des projets qui exigeaient un travail d'équipe *sortaient de nos réunions quotidiennes* : un opéra pour Varèse, dont j'écrivis le livret avec *Artaud, Desnos et Ribemont* ; un « *Pantoum des pantoums* », sorte de mystère lyrique, conçu par Gilbert-Lecomte sur des poèmes de René Ghil, dont la participation orchestrale devait être de Ribemont-Dessaignes et de moi-même. Enfin l'esprit de notre groupe se manifesta encore *lors des représentations de Numance*, monté par Jean-Louis Barrault en 1937, grâce au soutien financier de Desnos, avec des décors et des costumes d'André Masson, sur une musique que j'avais écrite.

Et quand Desnos fit son entrée à la radio, grâce au remarquable pionnier des *mass media que* fut Paul Deharme, il y entraîna aussitôt ses amis. Ce qui nous *valut, très vite*, des réalisations telles que « *la Grande Complainte de Fantômas* » (Artaud-Desnos-Kurt Weill) dont j'assurai la mise en ondes ; « *Salut au monde* », inspiré de Walt Whitman (Desnos, Jean-Louis Barrault) ; « *Histoire de baleines* » (Desnos-Prévert), *etc.* (1).

Plusieurs Robert Desnos en Robert Desnos

Il est extrêmement difficile de *fixer* des souvenirs, lorsqu'on parle de Robert Desnos, car sa personnalité présentait des côtés si divers, si contradictoires en apparence, que tout effort d'assemblage, par les moyens de la mémoire, ne nous donne jamais qu'une image fuyante qui est plutôt le reflet d'un curieux caractère que la réalité profonde d'un homme qui mena une expérience poétique à ses possibilités extrêmes. Car il y avait plusieurs Robert Desnos en Robert Desnos, tous tellement nécessaires à ses raisons d'exister que seule une *somme*, à peu près impossible à établir, étant donnée sa complexité, nous donnerait un portrait véridique de celui qui, *pourtant, était notre camarade* de tous les jours.

Très secret, souvent distant, souvent replié sur son monde intérieur, sur la constante disponibilité créatrice de son génie, il sortait tout à coup de ses longs silences, passant brusquement à une sorte d'éclatement de lui-même qui se traduisait en de fulgurants monologues, rythmés, scandés, qu'il pouvait déclamer à tue-tête, en marchant au long d'une rue, surtout la nuit. Et quand il revenait de cette sorte de délire lucide, on retrouvait le charme d'un ami gouailleur, insouciant, porté à la blague, à la mystification, à la « mise en boîte » de n'importe qui, sachant jongler avec les mots d'une façon déroutante. Il avait le sens de l'éloge qui pouvait vous être le plus encourageant, comme il avait le génie de l'engueulade efficace, du scandale à froid, de la phrase terrible qui allait droit au but.

Fier d'avoir grandi dans le quartier de Saint-Merri, il em*pruntait volontiers un parler* populaire, faubourien, qui contrastait curieusement avec ses habitudes de *correction* vestimentaire — correction poussée jusqu'au souci de porter des costumes du meilleur style « deuil en vingt-quatre heures », chaque fois qu'il avait à déplorer la mort d'un parent.

Anarchiste en apparence, il était néanmoins d'une rigidité à toute épreuve en ce qui concernait certains engagements idéologiques ou politiques qu'il tenait pour nécessaires ; appartenant à la génération de ceux qui criaient : « *Famille, je vous hais !* », il adorait son père, mandataire aux Halles, et jamais il ne manquait le déjeuner familial du dimanche ; auteur de *la Liberté ou l'Amour !*, il fut d'une incroyable fidélité aux femmes qu'il aima ; désordonné et fantasque durant les heures de la nuit, il s'imposait, de jour, une discipline ponctuelle et *presque tatillonne aux studios* de la rue Bayard, où nous avons travaillé ensemble pendant six années (*de 1933 à 1939*).

Le monde hispanique

Mais, parmi les aspects les moins connus de Robert Desnos, il y en a un qu'ignorent de nombreux écrivains qui se sont penchés sur sa vie et sur son œuvre : ses relations avec le monde hispanique, et surtout latino-américain, à la suite de l'étonnant voyage qu'il fit à Cuba en 1928, au cours duquel il me détourna du projet de m'établir au Mexique — car l'atmosphère politique de La Havane m'était devenue irrespirable — pour m'amener à Paris, où je devais rester onze ans.

A partir de ce moment sa mai*son fut, en quelque sorte, un* foyer permanent d'activités ayant un rapport avec les événements de l'Amérique latine et de l'Espagne : on y conspira contre le dictateur Machado ; on y rédigea des tracts et des manifestes ; on y vit défiler, selon les époques et les jours, Cesar Vallejo, Miguel Angel Asturias, Nicolas Guillen, Cardoza y Aragon, Neruda, Arturo Uslar Pietri, le compositeur Silvestre Revueltas, avec qui il commença à écrire une cantate en éloge de la nationalisation des pétroles mexicains. Il *fit* les esquisses d'un livret d'opérette, *l'Etoile de La Havane*, pour le compositeur cubain Eliseo Grenet... Puis, après deux voyages en Espagne, ce fut — on l'ignore trop — son amitié avec Federico Garcia Lorca. Et lorsque le poète de *Noces de sang* fut abattu par les fascistes et que la guerre civile se déchaîna, il y eut chez lui des réunions presque quotidiennes d'hommes tels que José Bergamin, Rafael Alberti, Joan Miro, Miguel Hernandez — qui devait mourir dans les geôles de Franco — et de tant d'autres qui se trouvent encore parmi nous, toujours fidèles à leurs idées d'alors.

Robert Desnos, poète essentiellement français, par l'œuvre et par le caractère, fut néanmoins un des esprits les plus universels d'entre les deux guerres. Puisse-t-il servir d'exemple à certains de nos contemporains trop souvent limités, en leurs vues du monde, par leur incapacité de regarder au-delà des frontières factices qu'ils se sont inutilement *créées !...*

Robert était un poète aimé de tous, par le fait même que, en véritable homme de son temps, sans cesser pour cela d'être foncièrement français, il se sentait espagnol à Madrid, cubain à La Havane, péruvien avec Vallejo — discutant même, en toute *connaissance* de causes, des faiblesses et des bévues de l'« american way of life » avec son ami *Hemingway, qui, bien des années* plus tard, en 1945, me parlait avec admiration de l'auteur de *Corps et Biens (« Je suis certain qu'il est dans la résistance »*, me disait-il...) alors que nous ignorions, tous deux, qu'il *venait de* mourir des suites de sa captivité dans un camp de concentration allemand.

ALEJO CARPENTIER.

(1) Réalisations malheureusement perdues, car elles étaient enregistrées avec les moyens de l'époque, sur disques d'une vie limitée à quelques mois, dont l'enduit cellulosique se détachait au bout d'un certain nombre d'auditions.

NON CONFORME

ROBERT DESNOS témoigne de l'une des avenues les plus larges où pouvait, où peut encore, s'engager la poésie, et le surréel avec lui. Ce fut d'abord une explosion lyrique. Desnos écrit de verve, à volonté, et ses poèmes touchent tous les genres. Il sait que tout n'est pas *écrit* en nous, à l'avance. Le poème, élan, nous traverse, répond aux sollicitations venues on ne sait d'où comme aux impulsions des désirs extérieurs les plus visibles. *Notons-le*, sa poésie approuve, glorifie ; elle ne dénonce pas. Il y a chez Desnos *un enthousiaste en éveil bien* plutôt qu'en sommeil.

D'où ces multiples notes d'actualité, vivacité polémique — quelle jeunesse ! C'est en cela justement qu'il demeure *actuel*. Desnos réfléchit, il est libre de ses opinions. S'il refuse, sur sa gauche comme sur sa droite, c'est toujours parce que la vie l'emporte, contre la satisfaction, contre le conformisme.

Le torrent verbal lui crée des problèmes. Il questionne, s'essaye, change, progresse. Sa sincérité fait exception. Il était allé, par douleur, aux paradis artificiels ; il en est revenu dans un livre qu'il faut lire, *Le vin est tiré...*, publié en 1943, dont il m'écrivait en me l'adressant, que j'y « trouverai peut-être motif à exercer une critique du comportement. ». Je connaissais ses soucis. En 1942, il m'écrit que *Fortunes* « n'est peut-être pas un « comportement », mais du moins « in progress ». Nous en étions venus là, de concert.

Il conclut ce recueil de façon surprenante : *Fortunes* lui « *donne* l'*impression* d'*enterrer* sa vie de poète » — de poète seulement inspiré ; au profit d'un « art (ou si l'on veut magie) qui permette de coordonner l'inspiration, le langage et l'imagination » et « offre à l'écrivain un plan supérieur d'activité ». Dans *Nouvelles Hébrides*, en 1922, il notait déjà : « J'ai repris mon livre de mathématiques. » En 1928, il rappelle les mots de Ducasse (féru, on le sait, de mathématiques) : « Il n'est rien d'incompréhensible », et annonce une « *esthétique de la compréhension.* »

Poésie *et mathématiques*

En 1942, il s'avance beaucoup plus loin : « Je voudrais reprendre des études mathématiques et physiques délaissées depuis un quart de siècle, rapprendre cette belle langue. J'aurais alors l'ambition de faire de la « Poétique » un chapitre des mathématiques. Projet démesuré, certes... » Pourtant, n'est-ce pas de ce côté qu'on a vu plus tard s'exprimer Denis Roche, Roubaud ?

Les mots, les phrases — que le rythme, la cadence, le déroulé, font poème, — Desnos souhaitait que l'on en déduisît une combinatoire d'un nouveau genre, le contraire d'une preuve, le flux d'une liberté qui réponde à d'autres libertés. Cette poésie devait surgir de toutes les rencontres qui suscitent une passion, et bien ailleurs que dans les livres — ce qui l'entraîna vers le cinéma, la radio, et même le journalisme, que l'on voit interrogés, disséqués, avec une ardeur aujourd'hui éteinte.

J'ai rencontré Desnos sur un quai de métro, quelques mois avant son arrestation. Il fut un peu question de science, puis de politique. Avant-guerre il s'était orienté vers *la Flèche*, journal du « front commun » de Bergery. Maintenant, il était le *résistant* de toujours, méfiant envers tant de gaullistes improvisés, suspicieux à l'extrême envers les staliniens de toujours. Sa poésie devait se frayer ailleurs un chemin inattendu, une fois de plus, avant que le destin misérable ne lui barre la route. Fortune ou infortune, la poésie de Desnos reste à la portée de tous ; elle sonne comme un écho qui s'entend mieux que jamais, en notre temps de déconvenues, parce qu'elle est vibration d'espérance.

PIERRE NAVILLE.





Robert Desnos

Une parole d'or

C'EST en 1924, je crois bien, que j'ai vu Robert Desnos pour la première fois. La rencontre se fit dans une rue de Paris où je flânais avec mon ami Georges Limbour, et c'est celui-ci qui me présenta à ce poète dont quelques textes, parus dans *Littérature*, m'avaient vivement impressionné. Au cours de la brève conversation qui s'engagea, il nous annonça que lui-même et ses amis rassemblés autour d'André Breton s'apprêtaient à publier une revue qui s'appellerait *la Révolution surréaliste*. Il appréciait beaucoup ce titre parce que, nous dit-il, il apparaissait comme de même type que celui d'une publication militante de cette époque, *la Bataille syndicaliste*, et marquait donc la distance prise avec les ordinaires périodiques littéraires ou artistiques.

Quand j'eus moi-même adhéré au mouvement surréaliste, c'est tout naturellement que je retrouvai Robert Desnos, qui dans ce groupe alors naissant était reconnu comme l'un des plus combatifs, des plus armés poétiquement et des plus profondément imprégnés de l'esprit qu'en ce temps-là, celui du *Bureau de recherches surréalistes*, nous espérions voir se répandre largement, chez des gens de toutes conditions qui, comme nous, feraient confiance au libre jeu de l'imagination pour transfigurer la vie.

Par ce qu'en a rapporté André Breton, je savais qu'à tout moment — sans qu'une particulière complicité des circonstances lui fût nécessaire et, par exemple au café, rien qu'en fermant les yeux — Robert Desnos était capable de *parler* surréaliste, faisant jouer dans le discours *oral* la même soumission à un quasi-automatisme que les autres adeptes se plaisaient à faire jouer dans le discours écrit. J'en eus la preuve tangible un soir d'errance à Versailles, où notre fantaisie nous avait conduits Robert Desnos et moi.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Tandis que, tout en devisant longuement et passionnément, nous nous promenions dans les parages du château, c'est lui qui, il me semble, me proposa en toute camaraderie de me faire une démonstration de l'étonnante capacité qu'il avait. Il n'eut pas même à fermer les yeux, car la nuit lui suffisait, et sans que nous cessions de marcher côte à côte — ou ne nous arrêtant qu'à peine — il me donna à écouter, sans jamais se reprendre et comme s'il m'en avait fait lecture, un texte de teneur analogue et de qualité égale à ceux qui se trouvent rassemblés dans son recueil *Deuil pour deuil* — cela (autant qu'il m'en souvienne) débité d'une voix ferme, presque indifférente et dont l'unité de ton, que n'enflait nulle déclamation, avait quelque chose d'oraculaire.

Cette démonstration manifestement dénuée d'apprêt renforça, bien sûr, l'admiration et l'amitié que je portais à ce compagnon dont les œuvres, alors que je tâtonnais encore, m'ont indiqué plus d'une voie et appris, notamment, quelle poésie l'on peut faire surgir des mots en se mettant à leur écoute et en les décomposant pour introduire dans des combinaisons nouvelles les éléments ainsi extraits et pris comme base d'une haute espèce de calembours.

Un esprit universaliste

Sans doute est-il superflu d'insister sur l'importance du rôle de ce Robert-Pierre (presque « Robespierre », me fit-il observer un jour) dans la littérature — ou anti-littérature — des années 20 et sur l'importance non moindre, quoique plus discrète dans la forme, des nombreux poèmes qu'il écrivit quand sa fougue de jeunesse se fut quelque peu tempérée. Toutefois, je ne crois pas sacrifier à une vaine historiographie littéraire, mais simplement témoigner de ce qu'était l'esprit universaliste de Robert Desnos, en relevant que c'est chez lui, qui détestait tout sectarisme et aimait à ouvrir largement sa porte, que j'ai rencontré plusieurs écrivains du *Nouveau Monde*, encore inconnus, mais promis à la célébrité : Alejo Carpentier, le Cubain (alors musicologue et grand connaisseur des chants populaires de son pays), Miguel Angel Asturias, le Guatémaltèque (féru de légendes indiennes), Léon-Gontran Damas, le Guyanais (qui avec Aimé Césaire et Léopold Sedar Senghor inventa la notion de « négritude »). Universaliste, comment Robert Desnos ne l'aurait-il pas été, lui qui, curieux de tout et avide de communication avec tout et avec tous, avait conjugué *liberté* et *amour* dans un titre de roman comme si, avec ce titre, il avait voulu résumer son programme ?

La dernière fois que — bien après notre période de surréalisme orthodoxe que suivit celle de notre commune dissidence — nous nous sommes rencontrés, c'était vers le début de 1944, au *Catalan*, petit restaurant de la rue des Grands-Augustins, où, moi-même et plusieurs amis fort éloignés de pactiser avec les occupants, nous dînions souvent en compagnie de Picasso, qui habitait alors au 7 de cette même rue. Robert Desnos, quant à lui, habitait rue Mazarine et nous le voyions quelquefois, venant demander au patron du bistrot les déchets de viande dont il avait besoin pour nourrir ses chats. Or il se trouva qu'un beau soir nous échangeâmes avec lui, cordial comme d'ordinaire, quelques propos empreints d'espoir et de gaieté, sans nous douter que nous ne le verrions plus. C'était en effet peu avant qu'il fût arrêté en tant que résistant, puis déporté, délivré du fait de la débâcle allemande mais physiquement si affaibli qu'il mourut en proscrit pour avoir été un trop parfait amant de la liberté.

MICHEL LEIRIS.

lettres étrangères

Iouri Dombrovski

(Suite de la page 25.)

Août 1937 touche à sa fin, c'est l'« année de la grande peur », l'époque où presque personne ne dit ce qu'il pense : « *Hier, par exemple, quelqu'un était commissaire du peuple, un héros qui avait ses portraits partout, et il suffisait d'un mot contre lui pour être condamné à dix ans. Aujourd'hui, cinq lignes dans le journal, et le voilà ennemi du peuple, un fasciste, et ça coûte dix ans d'en dire du bien...* » Scénario classique.

Une horreur insidieuse se répand : l'engrenage est en marche. « *Vous ne savez pas que ce que c'est que le malheur !* », lui souffle un prisonnier mouton qu'on a mis dans sa cellule. On attend de lui des aveux, pour qu'il tombe de lui-même sous le coup du fameux article 58, paragraphe 10 : « Agitation antisoviétique. » Un article à tout faire, qui vous envole pour dix ans au pays des ours blancs ! L'essentiel est de savoir qu'il n'y a pas d'innocents, que tous sont coupables : en actes, en paroles, ou en pensée. « *Et vous aussi.* »

Lui, qui s'était toujours demandé pourquoi les accusés des procès « *étaient si sincères* », il se souvient comment sa mère le fouettait quand il était petit, en lui disant : « *Je t'apprendrai l'humanisme, sale petit sadique.* » Le cauchemar se mêle au réel. Mais les mots ont perdu leur sens : le mot « humanisme » est devenu une tare, le mot « bonté » une insulte ; « mouchardage » et « délation » ont disparu du dictionnaire. Peut-on se dénoncer soi-même ? Kornilov, le copain de boisson, devient indicateur sans cesser d'être ce qu'il était. « *Les trois quarts des traîtres sont des martyrs manqués* », explique un « zek » ancien pope. Pourquoi ne pas absoudre Judas ?

Comme dans *le Conservateur des antiquités*, mais à un niveau supérieur, plus élaboré, plus terrifiant, *la Faculté de l'inutile* est une analyse de la monstruosité ordinaire qui débouche sur une vision du monde ; mais ce n'est pas un épisode de plus de la « Yejovtchina » avec le schéma commun à tous les livres — la peur, l'attente de l'arrestation, l'arrestation, l'instruction — toute cette littérature qui veut exorciser le passé et que Michel Heller a analysée dans son remarquable ouvrage (*le Monde concentrationnaire et la littérature soviétique*, L'âge d'homme 1976). Nous voyons à l'œuvre les bourreaux, nous côtoyons de très près ces collaborateurs du N.K.V.D. de tous grades : juge d'instruction débutant, ou commissaire principal ami des lettres et des arts. Au sommet de la hiérarchie, Pilate, Staline, illustration éclatante de la banalité du Mal... L'important, c'est le regard, lourd de connaissances et de dérision, de ce conservateur de l'inutile, spécialiste des sources du christianisme, apte à remonter le temps, et qui sait tout de la Terreur. La traduction de Dimitri Seseman et de Jean Cathala rend admirablement l'éclat de l'humour de ce personnage nourri de toutes les cultures.

Dombrovski nous exhorte à réfléchir au sort de l'homme, de l'« homme fouetté ». Le philosophe russe Vassili Rozanov avait écrit : « *Depuis la création du monde, il existe deux philosophies : la philosophie de l'homme qui a envie pour une raison quelconque de donner le fouet à quelqu'un et la philosophie de l'homme fouetté...* » En épigraphe, Dombrovski a placé cette phrase-écho : « *Ce qui distingue principalement l'ère nouvelle de l'ère ancienne, c'est que le fouet commence à se croire génial...* » (Karl Marx). Pour lui, l'année 37 n'est toujours pas achevée, ne s'achèvera jamais. En cela, elle nous paraît « contemporaine » et non pas historique. Qu'il sorte libre au dernier chapitre, en septembre 1937, quand Alma-Ata regorge de l'odeur des pommes, n'est qu'une trappe de plus. Nous savons, nous, qu'il fera encore vingt ans de camp.

Dombrovski décida, on ne sait comment, de faire passer son manuscrit à l'étranger. Le 26 mai 1978, il recevait un exemplaire fraîchement imprimé, publié en russe par YMCA Press, à Paris. Il réunissait des amis, faisait une fête. Le lendemain, il était mort. *Il était âgé de soixante-neuf ans.*

NICOLE ZAND.

★ LA FACULTE DE L'INUTILE, de Iouri Dombrovski, traduit du russe par Dimitri Seseman et Jean Cathala, postface de Jean Cathala, Albin Michel, coll. « Les grandes traductions » (domaine russe), 448 p., 55 F.

société

Vue apaisante sur le terrorisme

(Suite de la page 25.)

Laqueur refuse de dramatiser mais également, de globaliser. Il ne croit pas à l'unité sociologique et mentale du phénomène terroriste. Une seule caractéristique absolue est commune à l'ensemble des individus engagés, en diverses époques et pays, dans cette activité meurtrière : l'âge, allant en gros de dix-sept ans à *vingt-sept ans. Les terroristes ne* sont ni enfants ni adultes. Autre caractéristique commune, mais moins générale, l'appartenance aux classes moyennes, qui se vérifie en Russie à la fin du dix-neuvième siècle (avec quelques authentiques représentants de l'aristocratie cependant), en Amérique du Sud aujourd'hui, en Allemagne fédérale avec la bande à Baader. Mais il y a des exceptions notables : l'Espagne et l'Amérique du Nord du début du siècle, l'Irlande du Nord actuelle, où le terrorisme est plutôt prolétarien. On a aussi recensé (Espagne, Schlesvig-Holstein) des cas d'authentique terrorisme paysan.

Laqueur ne peut réfréner sa tendresse pour certains aspects du terrorisme du bon vieux temps, et en particulier pour les activistes russes des années 1880 regroupés dans l'organisation Narodnaya Volya, et responsables, entre autres, de l'assassinat d'Alexandre II. Selon lui, ces hommes et ces femmes étaient des êtres purs, moraux, conscients de l'horreur du meurtre, mais décidés à lutter par tous les moyens contre un régime despotique.. Leur programme, modéré, libéral, contrastait avec le radicalisme de leurs méthodes. Laqueur les oppose aux terroristes du groupe Baader-Meinhoff, mobilisés dans une lutte contre un régime démocratique et libéral, et qu'il juge fort peu préoccupés de morale. Ici, il plane brillamment à la surface des choses et des esprits en soutenant l'existence d'un bon et d'un mauvais terrorisme, de bonnes et mauvaises motivations au meurtre.

Un même terrain socio-culturel

On ne peut raisonnablement oublier que le terrorisme d'Etat soviétique et le terrorisme contestataire des années 1880-1910 naquirent d'un même terrain socio-culturel : l'intelligentsia russe, avec son masochisme latent, son taux de suicide élevé. Le « bon » terrorisme des années 80, malgré ses préoccupations conscientes, libérales et éthiques, annonçait

décidément l'autre. Comme chacun sait, qui tue un œuf tue un bœuf.

Mais Walter Laqueur, qui semble avoir une horreur instinctive de l'enchaînement logique des faits historiques, se refuse à *mettre de l'ordre* — psychologique et social — dans le désordre des faits terroristes. Son ouvrage, desservi par une piètre traduction, est néanmoins très riche sur le plan factuel. Mieux encore, il apaise par son calme ironique et démystificateur.

EMMANUEL TODD.

★ LE TERRORISME, de Walter Laqueur, Presses universitaires de France, 292 p.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2291

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. On se fie souvent à leur version. — II. On en fait des barres ; Ne conserve pas. — III. Ne se mettent au travail qu'après l'extinction des feux. — IV. N'a pas une odeur délicate : Participe qui évoque la gaieté. — V. Présentés comme une objection. — VI. Peuvent être assimilées à des airs d'enterrement ; Se suivent en marchant. — VII. Après sexte ; Ouverture sur une table. — VIII. Peut être assimilée au ressort. — IX. Danse en Egypte. — X. Appréciées par ceux qui aiment le filet. — XI. Qui fait donc partie de l'acquis ; Noble ; Pas révélé.

VERTICALEMENT

1. Se servent volontiers du savon. — 2. Ne portait pas toujours la culotte ; Obtenu. — 3. Qui ont fait l'objet de beaucoup de soins. — 4. Qualifie un comique apprécié par les hommes ; Annonce le format. — 5. Est souvent traitée de punaise ; Se donne souvent de la main à la main. — 6. Peut fournir du sel. — 7. Sortes de balades quand ils sont petits ; Répand. — 8. Souvent vidés quand on n'a pas d'assiette ; Un point. — 9. Préposition qui évoque un docteur ; N'est souvent qu'une petite affaire quand elle est de ménage.

Solution du problème n° 2290

Horizontalement

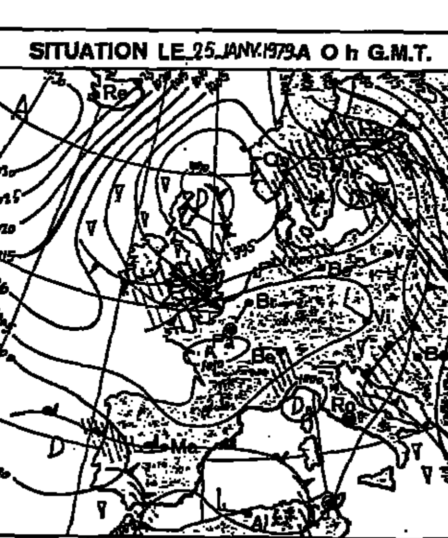
I. Rivière. — II. En ; Ilot. — III. Passionné. — IV. Espoo. — V. Al. — VI. Insécable. — VII. Taine ; Ail. — VIII. Etrange. — IX. Ornent ; Ne. — X. No ; Serré. — XI. Sic ; Se ; Ru.

Verticalement

1. Répétitions. — 2. As ; Na ; Roi. — 3. Vespasien. — 4. Insolentes. — 5. Io ; Cernes. — 6. Rio ; Fa ; Atre. — 7. Elne ; Ban. — 8. On ; Aligner. — 9. Oter ; Elée.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 26-1-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en *France entre le jeudi 25 janvier* à 0 heure et le vendredi 26 janvier à 24 heures :

Le champ de pression va s'affaiblir sur la France sous l'influence des perturbations des îles Britanniques, qui pénétreront lentement *sur notre pays par le nord, et* aussi sous l'influence des perturbations qui circulent de l'Espagne à la Méditerranée.

Vendredi matin, les perturbations septentrionales donneront un temps couvert de la Bretagne et de la basse vallée de la Loire au Bassin parisien et à la frontière belge avec des chutes de neige ou du verglas dans l'intérieur et des pluies ou neige près des côtes. Ce type de temps progressera très lentement *vers le sud dans la journée* ; il atteindra le soir le Bordelais, le nord-ouest du Massif Central et la Lorraine, tandis que le temps deviendra plus variable, avec des giboulées près de la Manche. Cette aggravation sera accompagnée d'une rotation temporaire des vents à sud-ouest et d'un adoucissement relatif.

D'autre part, les perturbations méridionales apporteront un temps très nuageux sur notre pourtour méditerranéen, avec quelques pluies passagères ou averses près des côtes et quelques chutes de neige sur le relief à basse altitude.

Sur le reste de la France, le temps sera encore assez froid, surtout au lever du jour, avec des éclaircies, mais aussi des brouillards parfois givrants.

Jeudi 25 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer était, à Paris, de* 1 006.4 millibars, soit 754,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 14 et 5 degrés ; Biarritz, 9 et 2 ; Bordeaux, 6 et —3 ; Brest, 7 et —1 ; Caen, 4 et —2 ; Cherbourg, 4 et —1 ; Clermont-Ferrand, 4 et —7 ; *Dijon, 3 et —2* ; Grenoble, 5 et —1 ; Lille, 1 et —2 ; Lyon, 3 et —4 ; Marseille, 13 et 1 ; Nancy, 1 et —6 ; Nantes, 5 et —4 ; Nice, 14 et 5 ; Paris-Le Bourget, 3 et —4 ; Pau, 11 et —1 ; Perpignan, 13 et 4 ; Rennes, 5 et —5 ; Strasbourg, 3 et —3 ; Tours, 4 et —2 ; Toulouse, 8 et —2 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : *Alger, 20 et 13 degrés ; Amsterdam*, 2 et 0 ; Athènes, 14 et 12 ; Berlin, 3 et —3 ; Bonn, 1 et —4 ; Bruxelles, 1 et —2 ; îles Canaries, 23 et 15 ; Copenhague, —2 et —4 ; Genève, 5 et —5 ; Lisbonne, 12 et 10 ; Londres, 2 et 1 ; Madrid, 11 et 6 ; Moscou, —16 et —18 ; Nairobi, 27 et 17 ; New-York, 13 et 11 ; Palma-de-Majorque, 13 et 9 ; Rome, 15 et 12 ; Stockholm, —5 et —11.

Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués *par l'Association des maires des* stations françaises de sports d'hiver et les offices nationaux étrangers de tourisme.

Le premier nombre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes ; *le deuxième* indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

Ces renseignements ont été transmis à l'Association des maires des stations françaises, à l'Office national allemand et à l'Office national autrichien *le* mercredi 24 janvier.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 110, 400 ; Autrans, 10, 30 ; Arêches-Beaufort, 50, 210 ; Bonneval-sur-Arc, 90, 140 ; Bourg-Saint-Maurice - Les Arcs, 70, 165 ; Chamonix, 25, 380 ; Chamrousse, 40, 50 ; La Chapelle-d'Abondance, 30, 60 ; Châtel, 40, 110 ; La Clusaz, 40, *170 ; Combloux, 30, 130 ; Les Contamines-Monjoie*, 40, 250 ; Le Corbier, 70, 150 ; Cordon, 30, 110 ; Courchevel, 40, 110 ; Les Deux-Alpes, 70, 210 ; Flaine, 55, 220 ; Flumet - Praz-sur-Arly, 60, 100 ; Les Gets, 40, 80 ; Le Grand-Bornand, 50, 150 ; Les Houches, 20, 100 ; Megève, 40, 170 ; Les Menuires-Val-Thorens, 80, 220 ; Méribel, 60, 110 ; Morzine-Avoriaz, 25, 140 ; La Plagne, 145, 205 ; Pralognan - La Vanoise, 55, 70 ; Saint-François-Longchamp, 80, 170 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 20, 130 ; Samoëns, 40, 80 ; Thollon-les-Mémises, 5, 40 ; Tignes, 90, 110 ; Val-Cenis, 30, 80 ; Val-d'Isère, 85, 150 ; Valloire, 45, 130.

ALPES DU SUD

Auron, 130, 180 ; Beuil-les-Launes, 100, 130 ; La Foux-d'Allos, 140, 180 ; Isola 2000, 165, 210 ; Montgenèvre, 90, 130 ; Orcières-Merlette, 100, 200 ; *Les Orres, 80, 150 ; Pra-Loup, 60*, 180 ; Risoul 1850, 130, 180 ; Le Sauze-Super-Sauze, 30, 100 ; Serre-Chevalier, 60, 150 ; Superdévoluy, 40, 120 ; Valberg, *100, 130 ; Vars, 50, 200.*

PYRENEES

Les Agudes, 50, 80 ; Les Angles, 70, 140 ; Ax-les-Thermes, 50, 120 ; Barèges, 20, 200 ; Cauterets-Lys, 110, 200 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 20, 110 ; La Mongie, 100, 200 ; Saint-Lary-Soulan, 40, 140.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 40, 80 ; Super-Besse, 40, 80 ; Super-Lioran, 80, 130.

JURA

Métabief - Mont - d'Or, 10, 40 ; Les Rousses, 30, 70.

VOSGES

Gérardmer, 15, 30 ; Saint-Maurice-sur-Moselle, 20, 30.

★ Horloge des neiges : 266-64-28.

ALLEMAGNE

Alpes bavaroises : Bayrischzell-Sudelfeld, 25, 40 ; Berchtesgaden-Jenner, 20 40 ; Garmisch-Zugspitzplatt, 25, 230 ; Oberstdorf-Nebelhorn, 20, 80. — Forêt Noire : Feldberg, 40 ; Freuden-Stadt, 40.

AUTRICHE

Salzbourg : Badgastein, 25, 110 ; Zell-am-See, 30, 70. — Voralberg : Lech-Arlberg, 40, 150 ; Zürs-Arlberg, 80, 130. — Tyrol : Fulpmes, 10, 70 ; Igls, 5, 40 ; Ischgl, 30, 80 ; Kitzbühel, 35, 80 ; Lermoos, 15, 80 ; Obergurgl, 20, 100 ; Sankt-Anton-am-Arlberg, 40, 230 ; Sankt-Christoph-am-Arlberg, 230 ; Seefeld, 35, 45 ; Sölden, 5, 60.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 25 janvier 1979 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'accord de coopération technologique industrielle entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale du Brésil, signé à Brasilia le 5 octobre 1978 ;

● Modifiant le décret du *6 octobre 1975* relatif aux centres de gestion agréés.

DES LISTES

● Des élèves des unités pédagogiques d'architecture ayant obtenu le *diplôme d'architecte* D.P.L.G.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 23 janvier a publié :

DES DECRETS

● Portant promotions et nominations dans l'ordre des palmes académiques ;

DES ARRETES

● Décernant la médaille et le diplôme d'honneur à des conseillers prud'hommes, portant attribution de la médaille d'honneur de l'aéronautique et de la médaille de la gendarmerie française ;

DES DECISIONS

● Portant attribution de la médaille d'honneur pour les personnels non militaires de la marine, de récompenses pour actes de courage et de dévouement, de la médaille d'honneur du service de santé des armées ;

DES CITATIONS

● A l'ordre de l'armée.

loterie nationale — Liste Officielle

Tranche de la Navigation de Plaisance

TIRAGE DU 24 JANVIER 1979

Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier	Terminaisons	Finales ou numéros	Sommes à payer (cumuls compris) pour un billet entier
		F.			F.
1	5 541	1 000	5	0 095	5 000
	6 221	1 000	6	6	70
	3 361	5 000		26	220
	9 671	10 000		526	720
2	6 622	1 000		193 016	3 000 070
	5 992	5 000	7	37	150
3	63	150	8	668	500
	0 663	5 150		6 988	1 000
	5 663	5 150		9 358	5 000
	263 383	500 000		96 168	50 000
4	4	70	9	019	500
	94	220		2 429	1 000
	2 594	1 220		9 199	1 000
	4 274	1 070	0	320	500
	8 144	1 070		360	500
	6 624	10 070		820	500
	46 014	100 070		6 020	1 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES ORANGERS
LE 31 JANVIER 1979 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO 6 19 26 36 37 40
tirage n° 4 — numéro complémentaire 7

PROCHAIN TIRAGE LE 31 JANVIER 1979 VALIDATION JUSQU'AU 30 JANVIER APRES-MIDI

CARNET

Naissances

— Claire et Jacques ANDRIEU et Thomas ont la joie de faire part de la naissance de
Mathieu,
le 19 janvier 1979, à Paris.
52, cours Jean-Jaurès, Moulins.

— François ARMANET et Marie-Madeleine (née Colette Baud), Eléonore et Guilhem, ont la joie d'annoncer la naissance de
Clotilde,
le 20 janvier 1979.
333, route de Compiègne, Saint-Sauveur.
60320 Béthisy-Saint-Pierre.

— Le professeur et *Mme Jean* Lubetzki,
M. I. Korn et Mme,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils,
Daniel,
au foyer de leurs enfants Marcel KORN et Isabelle, née Lubetzki.
11, Rehov Bilou, Katamon, Jérusalem (Israël).
78, rue de la Fédération, 75015 Paris.
121, rue de Turenne, 75004 Paris.

Fiançailles

— Le bâtonnier et Mme Jean CORSIN, née Joÿ Hummer,
Le bâtonnier et Mme Pierre-Antoine PERROD, née Jeanne Bonhomme,
ont la joie de faire part des fiançailles de leurs enfants,
Marie-Stéphane et Pierre-Charles,
Lyon, le 20 janvier 1979.

— *M. et Mme Jean FRASEZ,*
M. et Mme François GOHIN,
sont heureux de faire part des fiançailles de *leurs* enfants,
Catherine et Olivier.
Paris, le 20 janvier 1979.

Adoptions

— M. Hervé LE BRET,
Mme, née Christiane Detrie, et Philippe, ont la joie d'annoncer l'arrivée de
Catherine.
19, rue de Rémusat, 75016 Paris.

Décès

— Grenoble.
Il a plu au Seigneur de rappeler à *Lui*
Mme Jean BAROULIER,
née Marie-Ange Genin,
enlevée accidentellement à l'affection des siens, le 14 janvier 1979, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
De la part de :
M. et Mme Henri Lejay et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Matringe, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Paul Baroulier et leurs enfants,
Mlle Geneviève Baroulier.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 17 janvier au Centre œcuménique Saint-Marc de Grenoble, et l'inhumation à Saint-Paul-lès-Monestier.
Des dons peuvent être adressés à *Frères des hommes, C.C.P. Grenoble* 206-35 M.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui,
Mme Louis-Henri BERTRAND,
née Marcelle Deschiens,
endormie dans la paix du Seigneur à Lausanne, le 21 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Priez pour elle.
De la part de :
Mlle Jacqueline Bertrand,
Mme Germaine Deschiens,
Mme Henri Mangold,
M. et Mme André Mangold et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Mangold et leurs enfants,
M. et Mme Robert Roman et leurs fils,
M. et Mme Michel Roman et leur fils,
M. et Mme Georges Dagron et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Dagron et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Dagron et leurs enfants,
M. Georges Deschiens,
M. et Mme Manuel Walter,
Les familles Astruc et Derrley,
ses fille, sœur, belle-sœur, neveux et cousins.
Sa famille et ses amis se retrouveront au cours de la messe d'adieu, qui sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Chaillot (avenue Marceau, Paris-16e), le lundi 29 janvier 1979, à 10 h. 30.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière Montmartre, dans le caveau de famille.
Prière de remplacer les fleurs par des aumônes.
« Je suis la Résurrection et la Vie ; celui qui croit en Moi, même s'il meurt, vivra. »

— On nous prie d'annoncer le décès, le 16 janvier 1979, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, de
Mme Pierre CAPRA,
née Marie-Charlotte Dorph-Petersen,
veuve de Pierre CAPRA,
inspecteur général de l'instruction publique,
De la part de :
Mme A.-M. Capra, pharmacien,
M. P. Capra, professeur à l'université de Bordeaux, et Mme,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses cousins et sa famille danoise,
Cet avis tient lieu de faire-part.
95220 Herblay.
5, rue *Ch.-Laterade*, 33 Talence.

— Mme Léon Cornille, ses enfants et petits-enfants,
Mme Fernand Carayol,
Mme A. Garnier, ses enfants et petits-enfants,
Mlle Marguerite Cornille,
Les familles Cornille, Carayol, Martin, Foubert, Revil, Vellard,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Léon CORNILLE,
inspecteur général des finances honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
rappelé à Dieu le 21 janvier 1979, dans sa soixante-dix-huitième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 24 janvier en l'église Notre-Dame de Villedieu (Manche).
182 bis, boulevard Pereire, 75017 Paris.
La Louisière, Villedieu (50).

— Mme Jacqueline Dourgnon, Anne, Sophie, Laure et Paul,
Mme Armand Benedic,
M. et Mme Jean Dourgnon,
Mme Catherine Dourgnon et ses enfants,
M. et Mme William Mair et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la *profonde douleur de faire* part du décès de
M. François DOURGNON,
directeur à la société Ducellier,
survenu le 21 janvier, à l'âge de quarante-sept ans.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité de la famille.
128, Elysée-II,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

CHASSE

VAGUE DE FROID ET PLAN DE TIR

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, qu'entouraient MM. Delmas, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, et Servat, directeur de la protection de la nature, a commenté, le 23 janvier, devant les journalistes de la chasse et de la pêche les *récentes mesures prises lors de* la dernière vague de froid, qui ont abouti à la suspension durant dix jours du tir des migrateurs dans certains départements. M. d'Ornano a précisé, à ce propos, que les interdictions de tir avaient été prises sur intervention des associations de chasseurs, qui avaient observé que de très *importantes* populations d'oiseaux nord-européens cherchaient, précédant la vague de froid, *à se poser en France.* L'exécution de ces décisions a demandé quarante-huit heures.

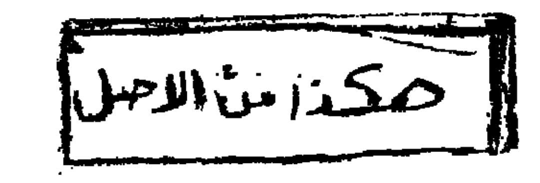
[N. D. L. R. — Plusieurs de nos lecteurs nous indiquent à ce propos qu'ils ont été témoins de tirs « inconsidérés » avant les interdictions et dénoncent dans leur lettre, à juste droit, « les congélateurs de certains chasseurs » remplis d'oiseaux tués en ces circonstances.]

Le ministre a commenté, par *ailleurs pour s'en féliciter*, la généralisation du plan de chasse en France pour le cerf, le cerf sika, le daim, le mouflon et le chevreuil, sans distinction d'âge ou de sexe. Cette généralisation et la création d'une taxe sur l'abattage des grands animaux ont été votés par les députés le 29 décembre 1978, dans le cadre de la loi de *finances rectificative* pour 1978 (art. 17).

∴

E matière de pêche, M. d'Ornano a indiqué que plus de *17 millions de francs de travaux* avaient été consacrés au « programme saumon » en quatre ans. Il a annoncé enfin que le projet de loi sur la pêche prochainement mis au point tiendrait compte de soucis de l'heure :
— *Lutte* contre la pollution et amélioration des milieux aquatiques ;
— Contrôle sanitaire des entreprises d'élevage et piscicultures ;
— Harmonie des règlements et dates d'ouverture.





CARNET

— Dieu a rappelé à Lui, le 24 janvier 1979, le

Père Paul FELLER, s.j.,

De la part de :
M. et Mme Pierre Petit, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Feller, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Feller et leurs enfants,
Père Bernard Feller, s.j.,
Et de la Compagnie de Jésus.
Les obsèques seront célébrées le samedi 27 janvier 1979, à 10 h. 30, 73, rue des Stations, à Lille.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Pierre Flicoteaux, née Jeanne Françoise Chevallier, son épouse,
MM. et Mmes Odile et Pierre Greco, Jean-René et Nadine Flicoteaux, Marie-Claire et Jacques Brusset, Dominique et Jean-Pierre Jacquin, Bénigne et François Lacoin, Anne et Dominique Hemar et leurs enfants,
M. Régis Flicoteaux,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre FLICOTEAUX,

survenu à Toulouse, le mardi 23 janvier 1979, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse aura lieu à Paris (7e) en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, le jour de son soixante-dixième anniversaire, le vendredi 26 janvier 1979, à 13 h. 45.
L'inhumation aura lieu le 27 janvier 1979 à Amecourt (Eure).
Le présent avis tient lieu de faire-part.
214, boulevard Saint-Germain, Paris (7e).

— Le docteur et Mme Louis Legendre,
M. Michel Legendre, architecte des bâtiments de France, et Mme,
M. Pierre Legendre, inspecteur général A.S., et Mme, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme veuve René LEGENDRE,
née Marie-Elisabeth Damiguy,

survenu le 23 janvier 1979, à Fontenay-sous-Bois, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.
Les obsèques seront célébrées le 26 janvier, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame de Nanteuil, à Montrichard (Loir-et-Cher).
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
48, avenue de la Dame-Blanche, 94130 Fontenay-sous-Bois.
Palais National, 60200 Compiègne.
3, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Jacques Leibovici-Yonnel et Caroline,
M. Yonnel Leibovici,
M. et Mme Jean Tour et leurs enfants,
M. et Mme David Sopeque et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques LEIBOVICI-YONNEL,

leur époux, père, fils, frère, gendre, beau-frère et parent, survenu le 23 janvier 1979, à l'âge de cinquante-deux ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 26 janvier.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 15 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
31 bis, boulevard Saussaye, 92200 Neuilly.

— Mme Claude Lerer,
Muriel et Didier Lerer,
M. Szloma Lerer,
M. et Mme David Guédalia et leur fils (Milan),
M. et Mme Nathan Prochownik et leurs enfants,
M. et Mme Vicky Lanciano (Milan),
M. et Mme Roberto de Benedetti (Milan),
M. et Mme Moché Lerer et leurs enfants (Israël et U.S.A.),
Les familles Ezra, Waba, About,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Claude LERER,

leur époux, père, fils, gendre, frère, beau-frère, neveu, cousin et parent, décédé à Paris, le 24 janvier 1979, à l'âge de quarante-huit ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 26 janvier 1979.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 8 h. 45.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, villa Flore, 75007 Paris.

— La direction générale et le personnel de la Société Elf-Antargaz ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon Claude LERER,
secrétaire général,

survenu le 24 janvier 1979.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Mieczyslas SIEFF,

survenu à Paris, le 23 janvier 1979.
Les obsèques auront lieu le vendredi 26 janvier 1979, au cimetière de Bagneux-Parisien.
Réunion au domicile, 14, rue Emile-Duclaux, 75015 Paris, à 8 h. 15.
Ce présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Henry Trébod,
Mme André Béria,
M. et Mme Jean Béria,
Pierre et Pascal Béria,
Leurs amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Henry TRÉBOD,
président-directeur général de la Société Aviaplans,
président-directeur général de la Société la Maquette d'étude et d'exposition,
médaille de l'aéronautique,
officier des arts, sciences et lettres,

survenu le 18 janvier 1979, à l'âge de soixante-treize ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le 22 janvier 1979, à Garches.
29, rue Frédéric-Clément, 92380 Garches.
20, rue Jean-Jacques-Rousseau, 33000 Bordeaux.
9, rue Pasteur, 92210 Saint-Cloud.

Communications diverses

— Le grand banquet annuel de l'Association des Lorrains de Paris aura lieu le vendredi 26 janvier 1979, à 19 h. 30 précises, dans les salons du Pavillon Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Paris (16e). Réservations : Téléphone 574-27-55.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

— *Université de Paris-IV, samedi* 27 janvier à 14 heures, amphithéâtre *Descartes, Mlle Marie-Louise Therel :* « Les sources et la signification de l'*iconographie du portail occidental* de Notre-Dame de Senlis : essai sur les rapports entre *l'histoire de la* pensée et la création iconographique ».

— Université de Paris-I, lundi 29 janvier à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Mohamed Dahmani : « Elaboration *rationnelle ou irrationnelle* des ressources naturelles ».

— Université de Paris-V, vendredi 2 février à 14 h. 30, salle Louis-Liard, Mme Anne-Marie Houdebine : « La variété et la dynamique d'un français régional. Etude phonologique, analyse des facteurs de variation à partir d'une enquête à grande échelle dans le département de la Vienne (Poitou) ».

— Université de Paris-V, samedi 17 *février* à 14 h. 30, *salle Louis-Liard*, M. Guy Vincent : « L'école *primaire* française. Etude sociologique ».

— Université de Paris III, samedi 24 février à 14 h., salle Gréard, escal. A, 2e étage, M. Alexandre *Blokh : « Ivan Gontcharov* et ses plagiaires entre romantisme et *positivité* ».

Visites et conférences

VENDREDI 26 JANVIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, *avenue des* Gobelins, Mme Lagregeois : « Ateliers des Gobelins, *de* Beauvais *et* la savonnerie ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « L'œuvre de François Mansart au Marais ».
15 h., devant le Panthéon, Mme Guillier : « Le Panthéon ».
15 h., place de l'Opéra, vestibule d'entrée, Mme Oswald : « L'Opéra *de Paris* ».
15 h., Palais de Chaillot, côté T.N.P., Mme Pennec : « *Le T.N.P.* ».
15 h., 60, rue des Archives, *Mme Saint-Girons : « Hôtel Guénégaud* et musée de la chasse » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., 107, rue de Rivoli : « Mobilier Louis XV et Louis XVI aux Arts décoratifs » (Arcus).
14 h. 45, 12, rue du Centre à Neuilly : « Les automates de J. Damiot » (Approche de l'art).
15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Mme Camus).
15 h., 3, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).
14 h. 30, au Louvre, porte Champollion : « Salles du mobilier des *XVIIe et XVIIIe siècles » (Mme Anne* Ferrand).
14 h. 45, *Notre-Dame,* portail de droite : « Parties hautes illuminées et *terrasses » (M. Marc de La Roche).*

CONFERENCES. — 19 h., 14, cours Albert-Ier, Marcel Schneider : *L'idée de l'artiste chez Wagner* » (Les amis de Richard Wagner).
17 h., 4 bis, avenue Hoche, M. Liu : « Opérations des Nations-Unies pour *le maintien de la paix » (Académie* diplomatique internationale).
20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « L'éveil de l'intuition » (Loge unie des théosophes)
18 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna, J.-*C.* Stevens : « En Thaïlande et à Bali », projection (A la découverte du monde).
21 h., 21, rue Cassette, M. J.-P. Adam : « Y a-t-il un mystère à Ballbeck » (Arcus).



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Damnation !

Une vraie honte. Et il paraît que les responsables de TF 1 ont visionné Rolande, chronique *d'une passion bien avant son passage à l'antenne (mercredi, à 20 h. 30).*

La première chaîne a même cofinancé cette production belge inspirée d'un roman de Herman Teirlinck. C'est un coup à porter grave préjudice moral à tous les réalisateurs de téléfilms belges. Un tel échantillon encouragerait au chauvinisme. Plus : entre la francophonie à ce prix-là et les séries américaines doublées au Canada, il n'y a pas à hésiter.

Comme ceux qui avaient choisi ce programme ont dû, pour la plupart, tourner le bouton, il faudrait rapporter le détail des aventures épouvantables de Renier Josquin de Lamarache, un hobereau du Brabant que son amour aveugle pour une mauvaise femme, Rolande, conduit au parricide, un peu à l'infanticide et surtout au suicide. Aveugle, c'est le cas de le dire : sa vue en a pris un coup sur le front de l'Yser. Tout commence en 1918 quand l'héritier du château de Horlebecq retrouve la monotonie d'une vie familiale aussi pesante que réglée et la perspective d'épouser Emily, la sœur de sa défunte femme, Emily qui a élevé son jeune fils (un peu taré, noblesse oblige).

En 1921, dans une gare (les trains sont toujours photogéniques et rien n'est plus érotico-sentimental qu'un quai de gare), Renier revoit Rolande, l'aguichante infirmière qui le soigna pendant la guerre. La capiteuse Parisienne se montre distante. Liste suit des efforts que déploiera le riche provincial belge. Le domaine en sera ruiné, la vénale Rolande ayant pour neuf nuits d'amour et quelques missives retorses réussi à détourner suffisamment de fonds pour financer l'académie de beauté, ou de plaisirs, qu'elle commandite.

Les tourments de l'amoureux transi, les tractations sordides avec le régisseur de ses biens, la réprobation violente de ses parents, l'avortement de la promise obligée, les fiançailles obligatoires, le regard du petit garçon fragile à en mourir, l'hystérie de la belle-sœur délaissée, les obsèques du grand-père puis du garçonnet : tout y est. Il s'agit de la « damnation d'une âme raffinée, malheureuse » (sic). *Un roman noir autant dire. Que des images complaisantes et hautement psycho-symboliques soulignent d'un trait épais. Une « intrigue » au fil si gros que — sauf à confondre François Mauriac et Guy des Cars — qu'on éclate de rire.*

MATHILDE LA BARDONNIE.

JEUDI 25 JANVIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal ;

20 h. 35, Série : Le vérificateur (« Triple S »), de G. Sire, réal. P. Goutas, avec B. Pradal, A. Sinigalia, Y. Massart, C. Génia.

Le vérificateur contrôle les comptes d'un grand couturier parisien qui verse d'importantes royalties à une dame étrange surnommée « Triple S ».

21 h. 30, Magazine économique et social : L'enjeu.

Dossiers : la Chine (le défi de neuf cent millions de travailleurs) ; la Corée du Sud (les terrifiants Coréens) ; Tricastin : la cathédrale de l'uranium ; les caricaturistes du mois : Faizant et Wolinski ; vos économies : le diamant ; c'est aussi de l'économie : les repas d'affaires.

22 h. 35, Réception de M. E. Faure à l'Académie française.

23 h. 30, *Journal* ;

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : *Des chiffres et des lettres* ; 19 h. 45, Emission réservée aux partis politiques : le parti communiste ; 20 h., Journal ;

20 h. 40, Variétés : Le grand échiquier (Mireille).

La première chanteuse d'une lignée qui aboutit à nos meilleurs artistes d'aujourd'hui en passant par Trenet.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : *Gaullisme et prospective* ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, *FILM* (un film, un auteur) : *CADAVRES EXQUIS*, de F. Rosi (1975), avec L. Ventura, F. Rey, M. von Sydow, C. Vanel, T. Carraro, A. Cuny.

Enquêtant sur les meurtres répétés de magistrats italiens, un inspecteur de police découvre une machination dans laquelle ses supérieurs hiérarchiques et, sans doute, de hauts personnages de l'Etat se trouvent impliqués.

D'après un roman de Leonardo Sciascia, un grand film politique sur la corruption des institutions et le labyrinthe des complots d'Etat. Superbe mise en scène.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., *Nouveau répertoire dramatique* : « Deux Hommes sur une île », « Qu'on ne nous dérange plus maintenant » et « Stojeba », de J.-P. Amette, réal. : G. Peyrou ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : banlieues.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ; 20 h. 30, En direct du Grand Auditorium de la Maison de Radio-France... « Quatuor n° 2 » (Kodaly), « Quatuor en fa majeur » (Ravel), « Quatuor n° 6 » (Bartok), par le Quatuor Kodaly ; 22 h. 30, Ouvert la nuit ; 23 h., « Claudio Abbado » ; 1 h., Douces musiques.

VENDREDI 26 JANVIER

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, *rue Sésame ; 18 h. 55,* Feuilleton : L'étang de la Breure ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, C'est arrivé un jour ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Variétés : Les clowns ;

21 h. 30, Opéra : Turandot, de Adami et Simoni, musique de G. Puccini, mise en scène R. Terrasson, avec l'Orchestre national et chœurs de l'Opéra de Monte-Carlo, avec : D. Mastilovic, E. Mauti-Nunziata, G. Cecchele, J.-C. Benoit...

Le jeune prince de Perse va être sacrifié pour n'avoir pas su résoudre les trois énigmes imposées par la princesse Turandot à celui qui prétend à sa main... Une légende chinoise qui se termine aussi bien qu'un conte.

24 h., Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Poigne de fer et séduction ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : Le pèlerinage ; 14 h., Aujourd'hui madame (les premières chances) ; 15 h., Feuilleton : Les diamants du président ; 16 h., *Magazine* : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le peintre Peter Klasen ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Daniel Guichard) ;

22 h. 50, Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Sam et Sally ; 21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Quelles nouvelles femmes ?).

Avec Mmes C. Collange (« Je veux rentrer à la maison ») ; *A.-M. Dardigna* (« la Presse féminine) ; *B. Groult* (« les Nouvelles Femmes) ; *M. Riphini* (« Ecoute ma différence ») ; *M. Viviez* (« la Fête des mères ») ; *Y. Viens* (« la Condition féminine »).

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club, FILM : UNE VIE, d'A. Astruc (1958), avec M. Schell, C. Marquand, P. Petit, A. Lualdi, I. Desny, M.-H. Dasté, A. Tainsy. (Rediffusion.)

Années 1880. Crises et malentendus de la vie conjugale d'une femme trop amoureuse et d'un homme qui ne veut pas se laisser enchaîner par la passion qu'elle lui porte.

Adaptation d'un roman de Maupassant sur le thème moderne de l'incommunicabilité. Mise en scène fluide, admirable.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le parti radical socialiste ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 *h.* 55, *Dessin animé* ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine V3 : Le nouveau vendredi (La bataille du sucre).

Au moment où la Communauté économique européenne et les pays en voie de développement qui lui sont associés renégocient leurs accords sur un certain nombre de matières premières, la « bataille du sucre » domine de plus en plus l'actualité.

Cette enquête de Claude Pavard inaugure une série sur les grandes « batailles économiques » de demain.

21 h. 30, Café-théâtre : Camicalement vôtre. *Sketches et chansons.*

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, *Poésie* : J.-M. Michalena (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... L'homme préhistorique n'est pas un béotien : les objets d'art ; à 8 h. 32, Le mouvement *Cobra* ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des spectacles ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « *Drieu la Rochelle* », de *D.* Desanti ; 11 h. 2, Richard Wagner au miroir de ses héros ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Jeu, thème et variations ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Horizon dérobé », de J.-L. Curtis ; 14 h. 47, Un homme, une ville : un certain Alfred Nobel, sa famille, ses rêves ; *16 h.,* Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « La certaine France de mon grand-père », de M. Ricaud ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : l'Organisation mondiale de la santé ;

20 h., *Francis Picabia* ; 21 h. 30, Musique de chambre : Swieder, Schubert, Weber ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : banlieues.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; *9 h. 2, Le matin des* musiciens : Mendelssohn ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, *Jazz classique : les fous chantants* ;

13 h., Les anniversaires du jour : Mozart, Strauss ; 13 h. 30, *Les auditeurs ont la parole* ; *14 h. 15,* Musique en plume ; 14 h. 35, Piano-personnage : *Marius Constant* ; 15 h., *Musique-France : Berlioz,* Schumann ; 17 h., En direct du studio 119 : récital *Birgit Finnila : Wolf,* Schubert ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; *19 h. 5, Jazz* ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « *Ricercare » (Bach, Webern)* ; « *Symphonie de psaumes* pour chœurs et orchestre » (Stravinski) ; « *Concerto pour piano en ré majeur le Couronnement* » (Mozart) ; « Grande Suite du Chevalier à la rose » (Strauss), par l'Orchestre national de *France*, dir. P. Entremont ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, *Des notes sur la guitare* ; 22 h. 55, *L'art du facteur* d'orgue ; 1 h., Douces musiques.



Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Claudel dans les Alpes.

« Trois jeunes femmes, sur la terrasse d'un château dans les Alpes, parmi les forêts, les vignes et les moissons. L'une des femmes est Latine (le désir naïf, la joie), l'autre est Polonaise (les affaires de la patrie à réussir), la troisième est Egyptienne (les ténèbres, la omrt, Isis).

» Trois femmes qui représententS trois attitudes de l'âme à l'égard de trois absences. L'absence du fiancé qui demain revient, l'absence de l'époux que de son plein gré elle retient éloigné pour ne pas nuire aux grandes œuvres qu'elle et lui doivent accomplir, l'absence du mort, l'éloignement total. Pour décor, l'univers entier, avec tous ses étages, le moment où l'année s'arrête. »

Ainsi Paul Claudel définit-il la Cantate à trois voix *qu'il écrivit en 1911* « en souvenir de l'été merveilleux que nous eûmes cette année-là ». *Cette œuvre sera jouée pour la première fois, à partir du 3 février, au théâtre du Ranelagh, dans une mise en scène de Jean-Pierre Dusséaux et des décors d'Alain Batifoulier (équipe à qui l'on doit la représentation de* la Jeune fille Violaine *au Biothéâtre, en 1977).*

Le mime et le peintre.

« De nos jours, les uns entrent au couvent, les autres vont aux variétés. Grand non-sens ! Je ne peux pas nier que je me trouve là dans mon élément... » *écrivait dans son journal Oskar Schlemmer. Helfrid Foron, qui est mime et dirige le Zimmertheater de Tübingen, a composé, sur des thèmes élaborés par le peintre, un spectacle* Variétés, variétés, *qu'il a créé au Festival de Berlin et présente les 26 et 27 janvier au Havre, les 30 et 31 à Nanterre.*

« Je ne veux pas, *dit-il*, pratiquer « l'inceste théâtral ». Je préfère travailler avec des gens, morts ou vivants, qui viennent d'ailleurs. Les années 20 sont passionnantes ; tout était sur la table et, brusquement, tout a été balayé. C'est intéressant de voir comment le music-hall, art considéré comme mineur, s'intègre à un style aussi sophistiqué que celui du Bauhaus, que l'on étudie à l'université, qui est entré dans les musées... et dans les grands magasins. Je n'ai pas cherché à reconstituer les dessins d'Oskar Schlemmer, je n'ai pas suivi ses directives. Je me suis inspiré de la manière dont il a travaillé ; il est le père du spectacle. Je transmets ses idées pour des regards contemporains. »

Un demi-festival d'Anjou en 1979.

Créé dans sa forme actuelle en 1973 et financé depuis cette date à parts sensiblement égales par la ville d'Angers et le département de Maine-et-Loire, le Festival d'Anjou ne sera guère que la moitié de lui-même en 1979 : le maire socialiste d'Angers, M. Jean Monnier, vient d'annoncer que la Ville ne subventionnerait pas l'édition 1970 de cette manifestation dont le comité d'organisation, réuni sans les représentants de la municipalité angevine, a confirmé qu'elle aurait bel et bien lieu avec le seul appui financier du département (750 000 francs) et de la Caisse des monuments historiques (100 000 F en 1978).

Cause de la rupture, le refus des représentants de la municipalité d'Angers de reconduire en 1979 le mandat de directeur artistique du festival confié l'an dernier à M. Henri Ronse, directeur fondateur du Théâtre Oblique, dont ils contestent la gestion financière passée comme les propositions chiffrées (le Monde *des 20 octobre et 3 novembre 1978). Henri Ronse, qui voulait faire du festival le « Bayreuth de la tragédie française », apparaît aujourd'hui comme la victime de « l'incompatibilité d'humeur » qui existe entre la municipalité angevine d'union de la gauche et un conseil général très largement favorable à la majorité.* — (Corresp.)

Théâtre

« Des petits cailloux dans les poches » par les Athévains

« *La seule expérience que je ne décrirai jamais* », avait dit Virginia Woolf à son amis Vita. Elle parlait de sa mort : elle partit le matin du 28 mars 1941 et se noya dans l'Ouse, après avoir planté sa canne au bord de la rivière et enfoncé dans la poche de son manteau une grosse pierre. Ne pas s'étoner donc si la mort rôde tout au long de la « *lecture imaginaire avec Virginia Woolf* », que proposent les Athévains : *Des petits cailloux dans les poches*. Le spectacle de Monique Fabre et Anne-Marie Lazarini, apprécié dès sa création à La Rochelle en *1978*, a été *donné l'été* passé au Théâtre Oblique, qui le présente à nouveau .

Ainsi est offerte aux Athévains l'oportunité d'attirer l'attention du public sur les difficultés que leur troupe rencontre en ce moment (pas de lieu de travail, peu de subsides). Ainsi surtout les fervents de Virginia Woolf peuvent en confiance aller passer deux heures composées d'instants de sa vie, d'extraits de ses œuvres (journal compris). Biographie et romans sont mêlés, inextricablement, comme furent liés à la « maladie » de cette femme ses travaux littéraires, ses choix d'existence, ses prises de position et, pour finir, son suicide.

Qui connaît ou plutôt qui aime par cœur Virginia Woolf (on n'a jamais lu une seule chose d'elle, on a *tout* lui *o* uon l'ignore), qui donc est entré dans son monde se retrouvera dans le décor bleu, absent-présent, espace ouvert et clos, que semblent surveiller des mouettes, oiseaux de mer perchés, espace reflété par autant de miroirs discrètement disposés — en haut — afin que jouent les lumières.

Ceux qui savent tout reconnaîtront les morceaux pris dans *la Traversée des apparences* (le premier livre de Virginia Woolf) puis dans *la Chambre de Jacob* (1922). Ils suivront Mrs Dalloway, et la famille de *la Promenade au Phare*, et la musique à plusieux voix des *Vagues*. L'ordre chronologique es trespecté. Autant de petits chapitres qu'à l'avant-scène (sur la passerelle de l'irréel bateau ?) Anne-Marie Lazarini relie entre eux par la lecture nue des faits, comme on fabrique un patchwork. Mettant en scène, elle a disposé avec justesse des sept visages des comédiens, les démultipliant. Cinq femmes se font tour à tour Virginia ou les personnages de Virginia, oui ses proches. Deux hommes aussi entrent en jeu, en coïncidence. Même si Leonard Woolf, le mari, est curieusement absent, *le ton de tout cela, les* teintes, les nuances sont fidèles.

« *Mais il faudrait être peintre* », écrivait Virginia Woolf, qui sentait la beauté comme « *presque entièrement couleur, très subtile, très changeante* », coulant sur sa plume. Peut-on vraiment figer le fluide, l'écriture, en un spectacle, aussi mouvant soit-il ? Ne perd-on pas, au passage, l'émotion ? De nombreux metteurs en scène (faute d'auteurs de théâtre? ou par crainte du répertoire ?) proposent ces temps-ci des *digest* littéraires, des évocations. Baudelaire par-ci, Proust ou Diderot par-là. Les spectateurs doivent-ils se laisser voler de leurs grands bonheurs de lecture ? Ou — pire — peuvent-ils croire que ces mises en images sont des résumés suffisants ? Ils risquent, à cause du temps réduit du théâtre, de rester à l'extérieur, au bord des choses, à la superficie des œuvres.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Théâtre oblique, 20 h. 30, jusqu'au 5 février.

Cinéma

« LE CAVALEUR », de Philippe de Broca

Il court, il court, le cavaleur, il passe d'une épouse à une autre, de la brune à la blonde, du fruit mûr au fruit vert. Toujours sincère, toujours pressé, il traverse en trombe la carte du tendre, s'emberlificotant dans ses mensonges, s'embourbant dans ses promesses et n'ayant pas *assez de ses jours et de ses nuits* pour honorer ses conquêtes et ses contrats. Pianiste de son état, et pianiste que l'on s'arrache, Edouard le séducteur doit, en effet, sacrifier à Beethoven et à Schubert le peu de temps que lui laissent les demoiselles. Mais concilier l'inconciliable est sa règle de vie. Jusqu'au jour où, croyant reconnaître dans une jeune fille la grand-mère qu'il a jadis séduite, il prend soudain un coup de vieux.

Cette petite comédie prestement mise en scène par Philippe de Broca (et dialoguée de même par Michel Audiard) ne prétend pas dessiner le portrait d'un libertin ou d'un don juan. Nous frôlons ici davantage le vaudeville que le drame sulfureux. Edouard lui-même, qui serait haïssable s'il était moins charmant, n'est guère plus qu'un fantoche, un funambule, une girouette, un papillon à moustache d'homme. Le personnage est d'ailleurs si léger, si fragile, qu'il communique sa fragilité au film. Tant que de Broca nous le montre dans ses exercices de voltige amoureuse, à la recherche d'une petite amie *égarée ou colmatant les brèches* conjugales, le récit va bon train. Il faiblit, au contraire, quand Edouard se laisse aller à la mélancolie. Non que le passage de l'*allegro* à l'*andante* soit raté, mais parce que le bonhomme est trop inconsistant pour qu'on le prenne au sérieux.

Dans un rôle assez proche de celui que lui offrait *Un éléphant ça trompe...*, Jean Rochefort fait brillamment cavalier seul. Nicole Garcia (la révélation du film) incarne avec subtilité *l'épouse à la fois indulgente* et rétive. Annie Girardot, Danielle Darrieux, Lila Kedrova, Catherine Alric et Catherine Leprince sont les victimes passées, présentes et futures de l'incorrigible cavaleur.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Architecture

Le Corbusier « designer »

(Suite de la première page.)

C'est en 1925, dans son appartement-villa du pavillon de l'Esprit nouveau, qu'il lance son manifeste d'une architecture nouvelle dont le programme est tout simplement de « nier l'art décoratif » et de réaliser la « standardisation de l'habitat ».

Le choix du moment est paradoxal, car Paris connaît en ces années une singulière exubérance décorative. L'accueil est donc plutôt frais. Un beau matin, les artistes du Salon des décorateurs élèvent une palissade devant le pavillon Le Corbusier pour ôter de la vue cette architecture-appartement et ses meubles, qu'un architecte rêvait de construire « en série » pour « l'homme de série », déjà en marche.

Le Corbusier avait tort d'avoir raison trop tôt. Mais en un demi-siècle, les idées ont changé : l'appartement-villa a acquis une dimension mythique. Il a été reconstruit à Bologne, où il figure comme pavillon permanent à la foire de la ville. Et les meubles que Le Corbusier avait étudiés pour cet appartement sont fabriqués par un industriel italien, Cassina. Les dessins d'études et les meubles eux-mêmes sont exposés à la fondation Le Corbusier installée à Paris — dans cette villa La Roche, véritable poème de l'angle droit et espace cubiste en creux qui affirme symboliquement une mécanisation des formes, avant la mécanisation effective de leur production.

Car après avoir repensé la maison moderne, Le Corbusier a repensé les meubles modernes. Il a « re-imaginé » la manière de s'asseoir, de se reposer, de ranger... A l'époque, les Décorateurs parlent d'ornements, Le Corbusier et les Artistes modernes, qui découvrent le langage technique, d'« équipement de l'habitat ». Partout règne le cube. La maison est un système de cubes, les fauteuils sont cubiques et les casiers de rangement sont faits à partir de carrés dont le modèle est la caisse. Réalisés en bois, version luxueuse « pour les Champs-Elysées », ou en tôle pour les grands magasins, les « casiers standards » constituent tout le mobilier de la maison moderne, pour laisser un maximum de place disponible. Juxtaposables et superposables, ils sont la conséquence logique du plan libre dont ils organisent les fonctions en espaces différenciés.

Ils procèdent d'un rationalisme comparable à celui qui règle l'espace d'un bateau, où rien ne doit être inutile ni dans les formes, ni dans les dimensions. La malle Vuitton, qui avait fasciné Le Corbusier avec sa penderie, système de casiers transportables, faisait partie du pavillon de l'Esprit nouveau en guise de démonstration fonctionnaliste.

Les fauteuils et les tables — seuls autres meubles de la maison, — Le Corbusier les avait étudiés en collaboration avec Pierre Jeanneret et Charlotte Perriand à partir de 1927. Il reconsidère les matériaux et les techniques traditionnels. Les structures des fauteuils sont en tube de métal apparent et la tapisserie est remplacée par des toiles tendues ou des coussins rembourrés enserrés dans une armature de tubes chromés. Leur tracé n'est pas seulement fonctionnel, il affirme la nouvelle esthétique néo-plasticienne à la Mondrian. De même sa chaise longue pour le repos, qui semble mettre les corps en lévitation.

L'idée de faire des meubles en tubes de métal est dans l'air en ces années, au Bauhaus, avec Breuer et Mies van der Rohe. Après la dernière guerre mondiale, leurs fauteuils et leurs chaises, édités par Knoll, ont accompagné la montée de l'architecture de style international à New-York et à Chicago. Ceux de Le Corbusier, que Thonet a fabriqués jusqu'en 1938 environ, sont restés inédits. Ils sont donc repris par Cassina, qui les reproduit en les adaptant aux conditions contemporaines (les coussins ne sont plus remplis de duvet et, au lieu de peau de poulain, il n'y a souvent que de la peau de vache...).

A ces détails près, il s'agit de répliques fidèles qui ravissent les amateurs d'architecture moderne. Des musées comme le Louvre et et Met de New-York font bien des répliques de sculptures et d'objets d'art, pourquoi ne pas refaire des meubles des années 30 lorsqu'ils sont d'authentiques chefs-d'œuvre du genre, témoignant d'un moment où la création picturale s'intégrait splendidement, avec le cubisme et le purisme, à la création architecturale ?

L'ironie veut que naguère les meubles de l'équipe Le Corbusier passaient, comme nous le dit Charlotte Perriand, pour des « meubles d'hôpitaux ». Ils paraissaient trop sommaires, trop nus avec leurs tubes chromés dont on fait les guidons de vélos. Aujourd'hui qu'ils ont participé à l'invention d'une autre culture et qu'ils figurent dans les musées, ils entrent dans un domaine de consommation esthétique sophistiquée. Ce sont des meubles-objets-d'art-modernes, devenus hélas des « status symbols » pour « happy few », comme on dit dans le monde où l'on achète. Car s'ils sont beaux, ils sont chers. Ceci découlant de cela...

JACQUES MICHEL.

★ *Dessins et meubles de Le Corbusier* édités par Cassina, à la fondation Le Corbusier, square du Docteur-Blanche. Jusqu'au 23 février (du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 heures).

Exposition

La Roumanie au Centre culturel du Marais

Organisée avec le concours de l'Association française d'action artistique du ministère des affaires étrangères et de nombreux organismes roumains, l'exposition Roumanie envisage la culture roumaine sous divers angles.

L'art classique des musées est représenté seulement par les tableaux *d'une école qui a fleuri* dans le dernier tiers du dix-neuvième siècle, avec des artistes qui se sont formés à Paris. Leur chef de file, Nicolae Grigorescu, un excellent peintre, qui a travaillé à Barbizon, a été le premier à ramener dans son pays une peinture dégagée de académisme, attentive à la lumière et au paysage vécu. Le chapitre *de l'art contemporain* comprend six peintres de diverses tendances ,qui ont été exposés à plusieurs reprises en Europe occidentale, notamment au Festival de Cagnes-*sur-Mer*. *Ce sont notamment* Bernea Horia et ses paysages panoramiques de collines et de champs, qui n'ont pas grand-chose à envier à certains paysagistes français qui font abonder l'herbe ; *Ion Bitzan et ses objets* raffinés, boîtes et albums couverts d'écritures précieuses, ou encore Stefan Clitia, qui développe une imagerie mi-populaire, mi-surréaliste.

Pour la sculpture, on nous rappelle que Brancusi était Roumain d'origine, et nous passons aux œuvres de Maitec, un sculpteur qui travaille le bois avec force, joue sur les perforations, les creux, les volumes pleins, à travers des formes solidement architecturées, souvent totémiques.

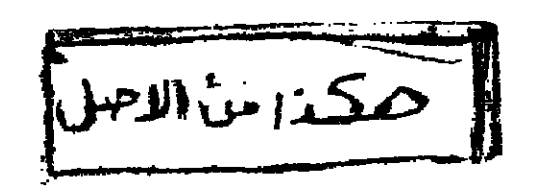
Dans le secteur de l'art populaire, l'exposition montre des poteries et assiettes très décorées, des costumes : blouses, jupes, tabliers, vestes à motifs brodés et tissés superbes, des tapis, des éléments de porte, de piliers sculptés, des vaisseliers, des icônes naïves peintes sur verre, le plus souvent en manufacture, et une série étonnante de masques de fourrure, d'étoupe, de feutre et de matériaux divers. Disparate, mais intéressant.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre culturel du Marais, 28, rue des Francs-Bourgeois. Jusqu'au 4 février.







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : le Lac des cygnes.
Salle Favart, 19 h. 30 : Véronique.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Puce à l'oreille.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : le Belvédère.
Odéon, 19 h. 30 : la Trilogie de la villégiature.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Le jour où Marie Shelley rencontra Charlotte Brontë ; 21 h. 30 : les Incertains.
TEP, 20 h. : To be or not to be ; Adieu, je reste (films).
Centre Pompidou, 20 h. 30 : l'Embranchement de Mugby ; 18 h. : Conversation-rencontre (l'art abstrait) ; 20 h. 30 : Revue parlée (Hérodiade, Salomé).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Beaux-Arts Trio ; 20 h. 30 : les Trois Sœurs.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Atelier, 21 h. : la Culotte.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
Bouffes-Parisiens, 21 h. : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare.
Cité internationale, Resserre, 20 h. 30 : Iakov Bogomolov. — Galerie, 20 h. 30 : le Silence des oubliés. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Dom Juan.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Guy Bedos.
Essaïon, I, 18 h. 30 : Tu me mènes en bateau ; 20 h. 30 : Abraham et Samuel ; 22 h. : la Maison dans les murs. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 15 : Un certain Plume.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : le Gros Oiseau ; 22 h. : les Etoiles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : la Vénitienne ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 15 : Mime Pradel. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F.G. Lorca ; 20 h. 30 : J. Di Giacomo ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Maison de l'Allemagne, 21 h. : Magic Afternoon.
Mathurins, 20 h. 45 : Changement à vue.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Les papas naissent dans les armoires.
Montparnasse, 21 h. : les Peine de cœur d'une chatte anglaise.
Oblique, 20 h. 30 : Des petits cailloux dans les poches.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
La Péniche, 20 h. 30 : Naïves hirondelles.
Plaine, 20 h. 30 : Sur la grand' route.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Gospel Caravan.
Présent, 20 h. 30 : Zut.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Hypnos ou les Bâtisseurs d'empire.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : De l'éducation des insectes ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 15 : Phèdre ; 22 h 30 : Finnegans Wake.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre 13, 20 h. 30 : les Gens du Marais.
Théâtrosphère Odéon, 20 h. 45 : la Mouette échouée dans le dampezo.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : les Morosophes.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 15 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : la Tour Vandenesles ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 22 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise. — II, 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : D. Lavanant ; 21 h. : L. Rocheman ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Ricet Barrier ; 22 h. 15 : France Léa.
Fanal, 19 h. 30 : Annette Lugand ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire, 22 h. 30 : Il faut laisser crier la mémoire.
Le Manuscrit, 20 h. 30 : Partez du pied gauche.
Nouveau Chic parisien, 21 h. 30 : l'Objet de mes hommages.
Les Petits-Pavés, 21 h. 15 : Ding, dingue, dongue ; 22 h. : J.-P. Réginal.
Le Plateau, 22 h. : le Klaxon.
Point-Virgule, 21 h. 30 : Alors, heureuse ?
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes.
Le Splendid, 20 h. 45 : Bunny's Bar.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h. 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle girl.
La Tanière, 20 h. 45 : J.-P. Bourdeaux ; 22 h. 30 : P. Deny.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les théâtres de banlieue

Brétigny-sur-Orge, Gymnase, 21 h. : Ensemble Madiost.
Bures-sur-Yvette, M.J.C., 21 h. : Tempête Pluriel.
Cachan, C.C., 20 h. 45 : le Neveu de Rameau.
Châtenay-Malabry, Ecole centrale, 21 h. : la Table.
Chelles, 20 h. 30 : le Septième Commandement ou Tu voleras un peu moins.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : Gare du Stade, punk-rock.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 30 : Rêves et erreurs du manœuvre P. Bauch aux prises avec le sable, le socialisme et les faiblesses humaines.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : l'Enfance de Vladimir Kobalt.
Ris-Orangis, M.J.C., 21 h. : Hootnanny.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, 20 h. 30 : Pauvre B...
Saint-Maur, Théâtre du Val-de-Marne, 20 h. 45 : les Pauvres Gens.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Alexandre Lagoya.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 21 h. : Proust ou la Passion d'être.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Jeudi 25 janvier

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : E. Lamandier, chants des trouvères et troubadours ; 21 h. : G. Pancracio, guitare (Villa-Lobos, Sor, Gasser).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Quatuor Kodaly (Kodaly, Ravel, Bartok).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. P. Boulez, sol. J. Norman (Schubert, Berg, Debussy).
Salle Pleyel, 21 h. : V. de Los Angeles, soprano ; F. Lavilla, piano (de Falla, Granados, Morales...).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Trio Ravel (musiciens français et yougoslaves).
Ranelagh, 20 h. 30 : J.-F. Heisser, piano (Schubert).
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Canadian Creative Music Collective.
Le 28-Rue-Dunois, 19 h. : M. Bekouche, piano ; M. Mehamenoff, flûte (Bach, Ravel, Debussy, Fauré, Haendel...).
Eglise des Dominicains, 20 h. 45 : Ensemble Vetera et Nova (musique du Moyen Age et de la Renaissance).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h. : Chœur grégorien de Paris.

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Marc Laferrière.
Campagne-Première, 20 h. : Eric Cirkle ; 22 h. 30 : J.-C. Vannier.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : D. Levaillant, P. Rigaux ; 22 h. 30 : la Veille.
Riverbop, 22 h. 30 : Jenny-Clarke, Celea, Chautemps, Di Donato, B. Lubat.
Petit Opportun, 22 h. : G. Arvanitas, P. Michelot, M. Roques.
Troglodyte, 20 h. : J.-F. Pauvros et G. By-Bizier, free music.
Forum des Halles, 20 h. 30 : Cuarteto Cedron.
Golden Hat, 22 h. : Stanley Carter.

La danse

Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet du vingtième siècle Maurice Béjart (Gaîté parisienne, Boléro, le Spectre de la rose).
Stadium, 21 h. : Compagnie de danse populaire française.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Petits pas et crac.

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

Chaillot, 18 h. : Scènes de la rue, de K. Vidor ; 18 h. : la Sorcière blanche, de H. Hathaway ; 21 h. : Panorama du cinéma roumain.
Beaubourg, 15 h. : Two faces of Dr. Jekill, de T. Fisher ; 17 h., Le cinéma et le chemin de fer : l'Animal d'acier, de Zielke ; 19 h. : Genèse d'un repas, de L. Moullet ; 21 h. : A Scandal in Paris, de D. Sirk.

Les exclusivités

L'ADOPTION (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Camb Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
AU NOM DU FUHRER (Belg.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
AVALANCHE (A. v.o.) : Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76).
BAKO, L'AUTRE RIVE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Styx, 5e (333-08-40) ; la Clef, 5e (337-90-90).
BELFAGOR LE MAGNIFIQUE (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
CAP HORN (Fr.) : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Espace-Gaîté, 14e (326-99-34).
LA CARAPATE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE CAVALEUR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
C'EST DINGUE, MAIS ON Y VA (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A.) : (v.o.) Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paris, 8e (359-53-99) ; (v.f.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.) : (v. am.) Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA CLEF SUR LA PORTE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
COMME DES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT-MICHEL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
CONFIDENCES POUR CONFIDENCES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE CRI DU SORCIER (A.) (*) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE CYCLE (Ira., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42)
LES DENTS DE LA MER (2e partie) (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Colisée, 8e (359-29-46) : v.f. : Richelieu 2e (233-56-70).
L'ESCLAVE DE L'AMOUR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25) (sf mer., sam., dim. a.-m.).
LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LA FEMME QUI PLEURE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE AMERICAINE (It.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES FILLES DU REGIMENT (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Mexico, 18e (606-93-96).
LA FRISEE AUX LARDONS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-City-Triomphe, 8e (225-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GALACTICA, LA BATAILLE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE GOUT DU SAKE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
GREASE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES HEROS N'ONT PAS FROID AUX OREILLES (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34).
LA JUNGLE PLATE (Hol., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; République, 11e (805-51-33).
KOUNAK LE LYNX FIDELE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25). H. sp.
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14). H. sp. : Vendôme, 2e (073-97-52) : U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45).
MOLIERE (Fr.) (2 époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysée, 8e (723-71-11).
MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PAIR ET IMPAIR (It., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PLEIN LES POCHES POUR PAS UN ROND (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE POT DE VIN (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19).
REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE ROUGE DE CHINE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp. ; Olympic, 14e (542-67-42). h. sp.
RUE DE LA JOIE (Jap., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
SANS FAMILLE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
SCENIC ROUTE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), H. sp.
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les films nouveaux

L'ADOLESCENTE, film français de Jeanne Moreau : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 18e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'AMOUR EN FUITE, film français de François Truffaut : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (770-86-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

COMME CHEZ NOUS, film hongrois de Marta Meszaros (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; V.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)

PAREIL PAS PAREIL, film français d'Uziel Perez : Marais, 4e (278-46-86).

FURIE, film américain de Brian de Palma (*, v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-89-75) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LE TEMPS DES VACANCES, film français de Claude Vital : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LE FAISEUR D'EPOUVANTES, film américain de William Girdler (*, v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SONATE D'AUTOMNE (Sued., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Sued., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE SUCRE (Fr., v.o.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ternes, 17e (380-10-41).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16)
UN MARIAGE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).



ARTS ET SPECTACLES

Danse

Maïna Gielguld à l'Espace Cardin

« Petits pas et crac ! » vaut mieux que son titre farfelu, traduction avec jeu de mots à la clé de « Steps, notes and creaks » (pas, notes et grincements), ne le laisserait supposer. Conçu et réalisé par Maïna Gielguld, danseuse chez Béjart, puis étoile du Royal Ballet, ce spectacle, très au point, créé à Londres, est franchement drôle. L'idée de départ est de montrer l'envers du ballet, de permettre au spectateur d'assister, deux heures durant, au travail de répétition, avant la représentation. Paolo Bortoluzzi avait déjà tenté une performance de ce genre sur cette même scène ; mais il en avait fait une démonstration très sophistiquée, empreinte d'emphase et de narcissisme.

Maïna Gielguld est beaucoup plus directe, gaie et spontanée. La voici en conversation à bâtons rompus avec le pianiste-accompagnateur, Jean-Michel Damase, puis se lançant à corps perdu dans une charge des différents styles d'école (Balanchine, Béjart, Roland Petit). Avec son partenaire, Jonathan Kelly, elle répète le pas de deux du « cygne noir », sous la direction de Rosella Hightower, qui corrige, commente, et évoque sa propre expérience du rôle. Les voici maintenant aux prises avec Gigi Caciuleanu qui essaie sur eux une chorégraphie moderne et se révèle d'une verve insoupçonnée.

Tout cela est sans prétention, plein d'humour et d'innocence. Et, lorsque en fin de soirée, Maïna Gielguld exécute en grande étoile la variation difficile, mise au point à travers les gags et les conversations les plus burlesques, on s'aperçoit qu'une relation nouvelle s'est établie entre le public et la danseuse, une certaine connivence, une autre manière de comprendre son travail.

Généralisé, ce genre de spectacle tournerait vite au procédé. Ici, il bénéficie des dons des interprètes et de la présence renouvelée chaque semaine d'une invitée de prestige (après Hightower ce sera Chauviré, puis Beriosova), venue donner une leçon de style.

MARCELLE MICHEL.

★ L'Espace Cardin, 20 h. 30.

Musique

Le Beaux-Arts Trio

La musique est chose fragile ; on en jouit furtivement avec un curieux sentiment de culpabilité, lorsqu'on l'a éveillé, de la voir s'évanouir si vite.

Est-ce à cela que pense Menahem Pressler, le pianiste du Beaux-Arts Trio, lorsqu'il fait voler ses doigts sur le clavier sans avoir l'air d'y toucher, ou lorsqu'il regarde d'un air complice ses deux partenaires : Isidore Cohen, le violoniste, et Bernard Greenhouse, le violoncelliste ? L'un ferme les yeux, l'autre regarde cette intersection magique entre la corde et le crin de l'archet où naît la vibration qu'une légère oscillation des doigts sur le manche de l'instrument entretient voluptueusement. Pourtant, il ne faut pas trop se laisser prendre à cette mise en scène d'intimité car elle pourrait cacher la musique à force de vouloir l'exprimer.

Pour les fins d'après-midi du Théâtre de la ville (à 18 h. 30 jusqu'au samedi 27 janvier), le Beaux-Arts Trio a choisi Haydn, avec son finale à la hongroise, le « Notturno » de Schubert et le « Trio en ut majeur » de Brahms. Juste une heure de musique, mais il faut toute la soirée pour s'en remettre : c'est curieux, tout de même, un concert où l'on entend vraiment de la musique...

GÉRARD CONDÉ.

★ Le Beaux-Arts Trio se produira le 28 janvier à Caen, le 29 à Lyon, le 30 à Marseille, et le 31 à Bordeaux.

■ Quarante-trois intellectuels français viennent d'envoyer un télégramme de soutien à Denise Boucher, auteur de la pièce « Les fées ont soif », dont l'édition en librairie a été provisoirement interdite par un tribunal de Montréal sur plainte d'associations catholiques.

MODE

COLLECTIONS DE PRINTEMPS

Brelan de dames

Chez Jean Hercey, la mère et le fils se partagent les responsabilités : il se charge des tailleurs à blouses en camaïeu ; elle, du flou, de la mousseline imprimée ou peinte.

Lola Prusac choisit des coupes *simples, à carrure confortable, ra*menées près du corps par des effets de ceinture nouée. Beaucoup de positifs-négatifs et de somptueuses *guipures et dentelles anciennes, col*lectionnées au fil des ans, et qui donnent un cachet unique aux tail*leurs noirs habillés.*

Rosette Mett, de Torrente, remplace ses blazers par de stricts tailleurs bleu marine, parementés de blanc ou travaillés de nervures.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

PRUSAC : robe manteau en grosse étamine de laine écrue quadrillée de noir et bordée de soutache assortie comme la ceinture à glands.

HERCEY : robe de dîner en jersey noir et blanc de Châtillon Mouly Roussel traité en négatif-positif.

TORRENTE : tailleur en lainage marine à spencer travaillé de nervures sur le devant et le dos, à manches demi-gigot, porté avec une toque profilée de tulle marine et fleurs blanches.

SPORTS

AUTOMOBILISME

LE RALLYE DE MONTE-CARLO

Les malheurs de Hannu Mikkola

Monte-Carlo. — Une « touchette » dans une épreuve spéciale, un pneu éclaté, plus de 2 minutes perdues, le Finlandais Hannu Mikkola (Ford Escort), en tét edu Rallye de Monte-Carlo, a eu l'impression que sa chance commençait à tourner, mercredi 24 janvier. Déjà, il savait que son coéquipier, Bjorn Waldegaard, avait profité de l'aubaine et qu'il comptait plus d'une minute d'avance au classement général. Or, une minute, à voitures égales et à talents comparables, c'est un handicap bien difficile à rattraper dans les deux dernières épreuves spéciales (176 kilomètres en tout) du parcours complémentaire Monaco-Monaco, qui sera disputé dans la nuit de jeudi 25 à vendredi 26 janvier.

Un peu déconcerté à la suite de ses ennuis, Hannu Mikkola ? Moins vigilant que d'habitude ? Enervé ? Toujours est-il qu'il prit le risque d'effectuer un dépassement dit dangereux dans un banal secteur de liaison, à Saint-Julien-de-Verdon, sous le nez et à la barbe d'une patrouille de gendarmes de la brigade mixte de

De notre envoyé spécial

Castellane. Comme les concurrents d'un rallye sont tenus d'observer le code de la route, en dehors bien entendu des épreuves de vitesse, la gendarmerie de Castellane a relevé le numéro de course de Mikkola et a transmis son procès-verbal à la direction du Rallye de Monte-Carlo. La pénalisation correspondant à ce genre d'infraction étant de 5 minutes, la chance de Hannu Mikkola avait effectivement bien tourné. Accusant le coup, Mikkola, qui en a vu d'autres, a accueilli sans broncher la nouvelle : à cause de deux gendarmes peu compréhensifs, et en tout cas pointilleux, il lui faudrait désormais un concours de circonstances extrêmement favorables — en fait un miracle — pour gagner quand même le Rallye de Monte-Carlo. Les 3 mintites perdues après la crevaison s'ajoutant aux 5 minutes de pénalisation, ie se retrouvait cinquième, à 6 min. 23 sec. de Waldegaard, avec, en point de mire pour la dernière nuit du Rallye, les trois Fiat 131-Abarth d'Andruet, Rohrl et Alen.

C'est un double coup dur, pour Ford et pour Mikkola.. Fiat, qui n'entretenait plus guère d'espoir de venir à bout des deux Escort au vu de leurs performances depuis le début du Rallye, est désormais placé dans une assez bonne position d'attente avec les trois 131 en deuxième, troimsèie et quatrième position, à l'affût du moindre incident pouvant survenir à l'Escort de Waldegaard. Les pilotes de Fiat comptent respectivement 4 min. 17 sec., 4 min. 26 sec. et 5 min. 18 sec. de retard sur Waldegaard, c'est dire qu'ils sont, dans le classement, à l'endroit où il faut pour éventuellement tirer les marrons du feu.

La grimace chez Ford

5 minutes d'avance dans un rallye, c'est beaucoup et peu à la fois. C'est beaucoup parce que, sans ennuis, un pilote de la classe de Waldegaard ne peut plus être rejoint dans les 176 kilomètres d'épreuve de vitesse qui restent à disputer. C'est peu, parce que 5 minuts, c'set aussi le temps que n'importe qui peut perdre à la suite d'une ou deu xcrevaisons. C'est la raison pour laquelle, le temps du flegme passé, on a fait un peu la grimace dans l'équipe Ford et quelques commentairse aussi sur l'opportunité d'infliger de telles pénalisations dans un rally ecomme Monte-Carlo, pour une infraction dont la gravité n'est pas dûment établie : « Ça tombe sous le sens qu'un dépassement est toujours dangereux », nous a dit Mikkola. « En fait, je doublais une voiture d'assistance qui m'avait ouvert tout grand le passage. » Il n'était d'ailleurs pas le seul pénalisé, mercredi 24 janvier.

Après une bonne nuit de sommeil, la plupart des soixante équipages les mieux classés (1), retenus pour prendre part à la dernière boucle du Rallye, sont allés, jeudi matin, reconnaître une ultime fois le parcours des épreuves spéciales de l'épreuve complémentaire, se mettre en mémoire chacun des virages et s rendre compte que le radoucissement du temps est général en montagne.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Sur les 233 concurrents ayant pris le depart du Rallye de Monte-Carlo, 156 ont rejoint la Principauté après le parcours commun.

VOLLEY-BALL

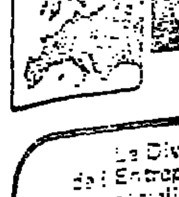
LA PRÉPARATION DES CHAMPIONNATS D'EUROPE

La Fédération française de volley ball a dévoilé, mercredi 24 janvier, son programme de préparation en vue des championnats d'Europe masculins et féminins, qu'elle organisera du 3 au 14 octobre. Pour préparer cette épreuve, les joueurs et joueuses des équipes de France seront détachés, s'ils occupent un emploi dans la fonction publique, ou bien bénéficieront de « manques à gagner » fixés et financés par le ministère de la jeunesse et des sports.

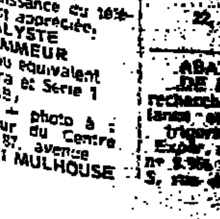
Le programme des volleyeurs comprend cent seize jours d'entraînement commun, dont quarante consacrés à des matches en France ou à l'étranger (Hongrie, Bulgarie, Tchécoslovaquie, Roumanie, Chine et Yougoslavie), les joueuses, de leur côté, seront rassemblées cent trois jours.

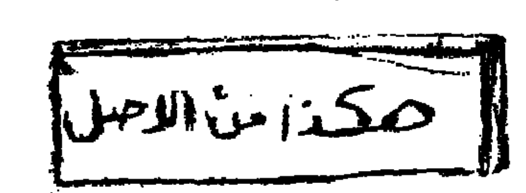
Les poules préliminaires (5, 6 et 7 octobre) ont été fixées pour les hommes à Nantes (U.R.S.S. et Hongrie), à Saint-Quentin (Pologne et Bulgarie) et à Toulouse (Roumanie et France) ; pour les femmes à Orléans (U.R.S.S.-Pologne), à Cannes (R.D.A.-Tchécoslovaquie), et à Evreux (Hongrie et France). Les poules finales pour les places de 1 à 6 (10, 11, 12 et 13 octobre) auront lieu à Lyon pour les femmes, et à Paris pour les hommes... si la municipalité accepte de consacrer les 1 500 000 francs nécessaires à la rénovation et à l'aménagement de certaines salles du stade Pierre-de-Coubertin. Dans le cas contraire, la poule finale masculine pourrait se disputer en province.

TENNIS. — *Le circuit d'hiver, organisé par la Fédération française de tennis et doté cette année de 55 000 dollars (231 000 francs), fera étape à Lyon (24 au 28 janvier), Douai (31 janvier au 4 février), Nantes (7 au 11 février), Toulouse (14 au 18 février) et Ostwald (21 au 25 février). Parmi les principaux engagés, on note les Français François Jauffret, Patrick Proisy, Eric Deblicker, Jean-François Caujolle, Georges Goven et le jeune Thierry Tulasne, recent vainqueur de l'Orange Bowl cadets à Miami, l'Italien Ocleppo, l'Australien Rocavert, le Canadien Genois et les Tchécoslovaques Hrebec et Birner.*









	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux

La Division Internationale
de l'Entreprise JEAN LEFEBVRE
spécialiste des T.P. Routiers
recherche pour d'importants chantiers

1° - en ARABIE SAOUDITE

Cadre Administratif et Comptable

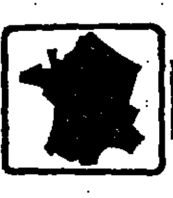
Bilingue Anglais - Français (expérience de l'expatriement souhaitée). Sous les ordres du Directeur Administratif, c'est un généraliste qui le secondera avec efficacité dans les tâches de comptabilité générale, comptabilité analytique, trésorerie et contrôle des résultats du chantier. réf J.A.

2° - au YEMEN NORD

Cadre Administratif et Comptable

Adjoint à la Direction du chantier (Anglais et expérience de l'expatriement souhaités). Il aura pour mission l'animation d'une équipe comptable, l'élaboration du bilan et des prévisions de trésorerie, le contrôle des résultats analytiques et la gestion du Personnel. Ce poste requiert une grande maturité et une solide expérience du commandement. réf. J.Y.

Avantages liés à l'expatriement
Adresser CV, photo et salaire actuel
en rappelant la référence à
JEAN LEFEBVRE INTERNATIONAL
Service du Personnel - BP 335
75624 Paris Cedex 13



emplois régionaux

ORGANISME MÉDITERRANÉEN DE FORMATION ET DE RECHERCHE TECHNOLOGIQUE

recherche son

RESPONSABLE DOCUMENTATION INFORMATION INTERNE

Il aura pour mission :
- de faire rentrer de l'information et de l'organiser, *sous forme de documentation* scientifique, technologique et industrielle, d'enquêtes, de bibliothèque, de fichiers ;
- d'organiser la circulation de l'information à l'intérieur de l'organisme (personnel, enseignés) ;
- d'organiser des relais de documentation avec l'extérieur et de faire des « dossiers » ;
- d'assurer la rédaction d'un bulletin *d'information interne.*

Il aura le *sens de l'organisation,* une grande curiosité intellectuelle (notamment tournée vers la technologie), le goût des contacts et l'esprit de service, quelques années impérativement d'expérience professionnelle, une connaissance des techniques de documentation (soit un diplôme dans ce domaine, soit une expérience professionnelle). Niveau de formation : Diplôme d'enseignement supérieur (minimum : Bac + 4).
La rémunération, fonction du candidat, ne devrait pas être inférieure à 70.000 F.

Adresser lettre, C.V. et photo sous le N° 8961 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur chargé de la direction des opérations

SOCIETE FRANÇAISE LILLE rattachée à un important groupe national

recherche un Ingénieur chargé de la Direction des Opérations. Il s'agit d'organiser et de gérer des *activités* impliquant : l'animation d'un personnel nombreux (actuellement *400 personnes, développement envisagé*) - la mise en œuvre d'un parc important de matériels.

Ce poste peut convenir à un ingénieur ayant une solide expérience de production ou d'exploitation, de *solides qualités* de commandement et le sens des relations.

Rémunération : 130.000
Lieu de travail : LILLE

Ecrire sous référence WL 289 CM
4, rue Massenet
75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE
etap

La Centre hospitalier de Mulhouse *recherche pour son* Centre Informatique
UN ANALYSTE
niveau maîtrise ou équivalent, ayant 2 à 3 ans d'expérience sur mini-ordinateur.
Une bonne connaissance du télétraitement est *appréciée.*
UN ANALYSTE PROGRAMMEUR
Niveau IUT ou équivalent
Matériel Mitra et Série 1 (IMB)
Envoyer C.V. + photo à : M. le Directeur du Centre hospitalier, 87, avenue d'Altkirch, 68051 MULHOUSE

CLINIQUE d'ARGONAY
(près ANNECY) Haute-Savoie
recherche
INFIRMIERE ANESTHESISTE
Tél. : (50) 57-82-61
ou écrire Clinique du Lac *et d'Argonay*
22, rue André-Theuriet
74000 ANNECY

ABATTOIR INDUSTRIEL DE BASSE-NORMANDIE
recherche personne pour surveillance et entretien installations frigorifiques d'ammoniaque.
Expér. souhaitée. Adresser C.V. n° 8.966 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

offres d'emploi

Société de Transports région parisienne d'un important groupe industriel

recherche

JEUNE CADRE

ayant si possible 2 ou 3 années d'expérience dans le Transport ou le secteur industriel, chargé *d'établir les budgets* Transports (approvisionnement, inter-usines, distribution) des sociétés industrielles du groupe :
- participation à l'élaboration des budgets ;
- suivi et analyse des écarts ;
- détermination des coûts standards et des prix de revient ;
- *exploitation des statistiques par* Trafic, nature des pièces ou des fabrications.

Ce poste nécessite une profonde connaissance des TECHNIQUES BUDGETAIRES ET STATISTIQUES ainsi qu'un esprit d'analyse et un sens critique. Notions d'informatique souhaitées.

Emploi stable. Avantages sociaux particuliers. Rémunération et situation pouvant évoluer.

Ecrire sous référ. 733 à CREATIONS DAUPHINE, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

IOTA
FILIALE GROUPE HACHETTE
Prestataire de services informatiques
Pour renforcer son équipe technique commerciale
recherche

ASSISTANTS TECHNIQUES

Ils seront chargés :
- D'assister sur le plan technique les ingénieurs commerciaux.
- De conseiller les clients dans l'utilisation de nos produits et services informatiques.

Les candidats auront :
- Une formation supérieure du type IUT.
- Une bonne connaissance de *l'assembleur* IBM 370.
- *Une première expérience sur mini-calculateur.*
- Un sens aigu du contact et du travail en équipe.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé avec prétentions à IOTA, Direction du Personnel, 34, av. du Roule, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

PARIS-SUD
Entreprise fabriquant des accessoires de chauffage et sanitaire recherche :
CADRE EXPORT
EXPÉRIMENTÉ
Adresser C.V. détaillé, prétentions photo (indispensable) sous référence 7.903 à :
LAMCO Conseils d'Entreprises
78 Champs-Elysées 75008 PARIS

TECHNICO-COMMERCIAL
- *Excellent vendeur,* 5 ans min. expér. vente.
- Spécialité chimique.
- Connaissances chimie et introductions peinture, plastiques caoutchouc souhaitées.

Fixe + commissions + frais + voiture.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à :
J.R.P. 38, rue de l'Arcade, Paris (9e), n° 19.383 sous enveloppe, qui transmettra.

MSL
73, Bd *Haussmann* 75008 PARIS. Tél. 266.04.93
11, Pl. A.Briand 69003 LYON. Tél. (78) 62.08.33

CHEF DU PERSONNEL
Usine 2.000 personnes — Ouest Atlantique

Filiale d'un groupe multinational une société française fabriquant des matériels électromécaniques recherche pour une de ses *principales usines un* chef du personnel. Celui-ci dépendant du directeur d'établissement, dirigera un *service d'une trentaine de personnes* et assurera la mise en œuvre de la *politique* du personnel définie à l'échelon central, sous ses aspects habituels (recrutement, formation, paye, hygiène et sécurité, relations avec les syndicats, etc...). Agé d'au moins 32 ans, de formation supérieure, il aura l'expérience de l'usine, l'habitude de travailler au sein d'effectifs importants *et le goût de la fonction proposée.* Ecrire à Y. Blanchon, réf. B 9.291.

CHEF DU BUREAU D'ETUDES
Machines Automatiques — Proche Banlieue

Un groupe industriel recherche pour l'une de ses *filiales, spécialisée* dans le *conception* et la vente de machines d'emballage et de conditionnement, un chef de *bureau* d'études. Celui-ci sera responsable de la bonne marche d'un service d'une vingtaine de personnes. Il supervisera l'ensemble des études d'adaptation ou prospectives et *assistera* techniquement, dans *certains* cas, le commercial auprès de la clientèle tant en France qu'à l'étranger. Agé, de *préférence,* d'au moins 35 ans, ingénieur mécanicien, ayant de bonnes notions d'hydraulique et de *pneumatique,* il aura l'expérience d'un bureau d'études chez un constructeur de machines automatiques en *tant que responsable* ou adjoint de service. De réelles perspectives d'avenir existent dans cette société *en pleine expansion.* Ecrire à Y. Blanchon, réf. B 9.289.

Absolue discrétion assurée.

offres d'emploi

Ch. Jne fme sér., min. 25 a. pour s'occuper 2 enfts 3 ans et 7 mois, cinq mat. par semaine. 8 h. 15-13 h. 30. 578-95-16 17-18 h.

COLLABORATEUR très grand standing, pr contacts haut niv. Téléphone : 508-02-67 Hres Bur.

Société performante d'électronique professionnelle recrute
JEUNES INGENIEURS
grandes écoles.
Un an d'expérience en électronique pour développement de systèmes à microprocesseurs (matériel et logiciel).
Lieu de travail : CLAMART. *Adr. C.V. dét. à C.G.P. n° 680* 25, rue Cavendish, 75019 Paris, qui transmettra.

SOCIETE DE SERVICES EN INFORMATIQUE
près 15e arrondissement
recherche
COLLABORATEUR (TRICE)
cadre pour son
ACTIVITE PAYE
Ce poste nécessite :
une grande connaissance *(administrative et comptable)* des problèmes de paye.
Une bonne formation en informatique et l'expérience dans la préparation des *travaux de paye sur ordinateur* (constitution de fichiers, cartes contrôle, préparation de chaînes, etc.).
Goût du contact humain.
Liaisons téléphoniques et R-VS très fréquents avec les clients sous sa responsabilité.
Ce poste conviendrait :
- A jeune collaborateur (trice) disponible de suite, ayant une formation de base comptable *et ayant évolué dans l'informatique depuis qques années.*
- A candidat ayant déjà assuré un poste similaire dans une société de services.

Permis et voiture souhaités.
Envoyer C.V. photo sous référ. GANN (mentionnée enveloppe) EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

CENTRE D'ETUDES BANLIEUE OUEST
recherche :
UN INGÉNIEUR SÉCURITÉ
plusieurs années *d'expérience* si possible dans le domaine pétrolier.
Formation approfondie en électromécanique et mécanique souhaitée.
(Arts et Métiers par exemple.)
Envoyer C.V. et *prétentions,* n° 95.904, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE PARIS-16e
recherche pour son
SERVICE JURIDIQUE
JEUNE FILLE
titulaire
DEUG DROIT
Courte expérience DROIT des SOCIETES souhaitée
- Horaire mobile 40 h. sem. ;
- Restaurant entreprise ;
- 13e mois + primes.

Adr. C.V. et prétent. n° 95.743 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

SOCIETE D'EDITIONS
5e arrdt
recherche
COMPTABLE CONFIRMÉ (E)
pour prendre en charge l'ensemble des problèmes comptables, administratifs et sociaux de l'entreprise.
Le poste est *rattaché directement à la Direction Générale.*
Profil : qualité de contacts d'autorité et de pondération *indispensable.*
Ecrire avec C.V., photo et prétentions, sous n° 566 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue de Réaumur, 75002 PARIS qui tr.

NINA RICCI
recherche
STANDARDISTE-HOTESSE
BILINGUE ANGLAIS
Bonne présentation.
Libre de suite.
Tél. pr R.-vs à partir de 13 h., 261-58-31, poste 250.

Société de PROMOTION IMMOBILIERE
Siège social Paris-Ouest
recherche
UN RESPONSABLE DE PROGRAMME
Capable de maîtriser la prospection foncière, le montage techniq. des programmes, le rôle de maître d'ouvrage, pour le suivi et la terminaison des opérations. *Expérience réussie* dans poste similaire indispensable.
Env. C.V., photo, rémunér. souh. n° T 010774 M REGIE-PRESSE, *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

Etablissement public national
recherche
COMPTABLE
titulaire D.E.C.S.
Ecrire avec C.V. : CNAMTS, 66, avenue du Maine, 75682 PARIS CEDEX 14.

secrétaires

SECRETAIRE DE DIRECTION Top level

Conseillers financiers spécialisés dans les investissements internationaux pour le middle-east recherche une secrétaire de direction.

Anglais courant, arabe souhaité, elle assure l'ensemble du secrétariat de la Direction Générale, les traductions et toutes les missions, réceptions et organisations de voyages. Elle souhaite s'intégrer à *une équipe jeune, elle est libre rapidement,* notamment pour voyager.

CV, photo et prétentions nous *seront transmis* par rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 PARIS. sous la référence 8 420.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour sa Direction Générale
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
expérimentée
- Bilingue français/allemand.
- PARFAITE MAITRISE DE L'ALLEMAND PARLE ET ECRIT.
- Sténographie et dactylographie exigées.
- Sérieuses références professionnelles.
- Salaire intéressant.
- Avantages sociaux.
- Lieu de travail : PARIS.

Ecrire sous le numéro T 10.747 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

URGENT
nombreux postes de
DACTYLOS
(débutantes s'abstenir)
A pourvoir dans la région Sud de Paris *et proche Banlieue Sud.* Téléphone pour R.-V. 735-96-50.

GROUPE ESSEC, A CERGY, recherche pour organiser séminaires internationaux :
SECRÉTAIRE ASSISTANTE
parfait biling. ANGLAIS-*franç.,* tr. bonne, sténodact., goût des contacts au plus haut niveau, sens organisat. relat. publiques, disponible rapidement. Envoyer C.V. + photo, service personnel, B.P. 105, 95001 CERGY CX.

A la *recherche d'une* SECRETAIRE
Appelez G.K. Conseils - 225-63-84

Conseils en Carrières

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : dem. une *docum.* gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION *(B 9) B.P. 402-09* PARIS.

représent. offre

GIBLIN LAVAULT
recherche
REPRESENTANTS exclusifs qualifiés et dynamiques
pr vente mobilier d'équipement de magasins.
Statut Cadre.
Rémunération intéressante.
Secteur Nord : 59, 62, 80.
Adres. lettre manuscrite avec photo et C.V. à S.A. GIBLIN LAVAULT, 89400 MIGENNES.

LES ALLIAGES D'ÉTAIN & DERIVES
recherchent
COLLABORATEUR-REPRÉSENTANT
Position CADRE, pour visite clientèle PARIS-Province. Salaire fixe. Expér. métaux indispensable. Sér. références exigées. Situation d'avenir. Adresser C.V. A.E.D., *B.P. 3610, 75010 PARIS.*

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

demandes d'emploi

SPÉCIALISTE CRÉATION
Service de Vente par Téléphone
longue expérience dans importants Supports de Presse et Agence de Publicité
recherche
Poste intégré à entreprise pour création nouveau département
ou
Conseil extérieur pour opérations ponctuelles ou isolées.
PARIS et PROVINCE
Ecrire sous le numéro 542 M. à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

JOURNALISTE
2 licences et école de journalisme.
5 ans d'expérience dans mensuel de grande information
Actuellement REDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Etudie
TOUTE PROPOSITION PRESSE ET EDITION
PARIS ET PROVINCE
Ecrire n° *8.929* « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

FEMME SERIEUSE recherche emploi dans
CANTINE
Ecr. Mme FRESSENCOURT, 156, rue des Poissonniers, 75018 PARIS

Jeune cadre, 26 ans, Ecole supérieure de commerce, 3 ans expérience, cherche poste à responsabilités, selon formation. *S'adr. à Ph. CAUVIN,* 9 bis, rue Cluseret, 92150 Suresnes. Tél. : 506-52-45.

DIRECTEUR Ccial INTERN. *35 ans,* Sc. Po., Droit. Tril, angl., esp., conn. allem., expér. banq., financ. internat., marketing, commerce export. Négoc. contrat (jur. + comm.). Voyages et *contacts internat.,* surt. Espagne et Amérique lat. Rech. poste à respons. ht niv. Ecrire G. BAUDSON, 18 bis, r. M. Michelis. - 92200 NEUILLY.

JEUNE FEMME
OPÉRATRICE
sur terminaux ITT et IBM 3742
LIBRE DE SUITE
CHERCHE PLACE STABLE
Téléphone : 207-70-25

J. F., 28 ans, licence et maîtrise italien, *bonnes connaissances* en anglais et en espagnol, cherche *emploi : traduction, tourisme,* secrétariat trilingue. - Ecrire n° 576, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR ELECTRONICIEN 34 a., 9 a. exp. industr. circuits et syst. anal. et numér. Libre imm. *Ecr. n° 582, « le Monde »* Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

J. F., 25 a., excell. prés., biling. angl. (mannequin), ch. contrat préf. étrang. pr présentat. collection ou *représentat.,* couture, prêt-à-porter ou autres (contacts commerciaux). Tél. : 607-90-58, ou 259-50-18, *le soir.*

Spécialiste
CRÉDIT AUX PROMOTEURS
36 ans
responsable clientèle d'importance *nationale ch. poste similaire* Paris. Adresser proposition n° 69 880 Publicité ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmet.

I. G. G.
31 ans - *Niveau DECS*
5 ans expérience cabinet *expertise comptable.*
Depuis 1972, au sein d'un Cabinet conseil de renommée internationale
Direction administrative et financière
cherche situation.
Sérieuses références.
Ecrire sous *réf.* 264/M à PUBLISCOPE JUNIOR
11, rue Royale, 75008 PARIS

Jeune femme langue maternelle allemande, français courant dipl. universitaire en lettres. ETUDIERAIT TTES PROPOS. PARIS BANLIEUE SUD. Ecrire *n° T 010 667 M, Régie-Presse* 85 bis, r. Réaumur, 95002 Paris.

J.F., 30 ans, recherche poste
ASSIST. SECRÉT.
cinéma, publicité, télévision, *plusieurs années d'expérience* cinéma. Libre de suite. Ecr. à no 87.325 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. *Réaumur, 75002* Paris.

Jeune Femme 28 ans, intelligente et capable, *possédant référ. achats-ventes* gestion dans prêt-à-porter cherche emploi à responsabilité dans un cadre vivant et sympathique. Très bon salaire demandé. Ecrire HAVAS CONTACT, *156, bd Haussmann, 75008 Paris.* Réf. 66042 ou Téléph. 544-42-20.

J. F. 26 ans, diplôme chinois (6 mois Taïwan), angl., espag. Connaiss. dactylo, rech. emploi. Tél. : (35) 46-31-64. Ecr. n° 596, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

H. 31 ans, ingénieur agricole CAAE, *niv. DECS expérience* compta. fisc., gestion agricole, encad. personnel informatique cherche sit. si possible cabinet expert. comptable pour suivre principaux dossiers agricoles ou créer service agricole. Ecr. *n° 8 974 « le Monde » Publicité,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF PROJET, 20 a. pratique organisation, informatique, production, cptés, contrôle. Spécialité CONCEPTEUR GEST. INTEGREE. Réf. contrôlables. *Anglais, espag., cherche emploi* France, ou Afrique du Nord. *Ecr. n° 621, « le Monde »* Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre technique
chef laboratoire 26 ans dans câblerie électrique contrôle essais, méthodes en fabrication, formulation, *mélanges PVC caoutchouc* synthétiques cherche poste offrirais participation.
Ecrire HAVAS 06011 Nice Cedex *réf.* 0452.

Juriste, 32 ans, ancien directeur adjoint CREAI, cherche poste conseil juridique. D. BENOIST, 10, rue Saint-Honoré, 78000 VERSAILLES.

proposit. com. capitaux

Une vue objective de votre *entreprise par un bilan de* santé vous permet de corriger les erreurs passées. Renseign. ERAG, 45-47, rue d'Hauteville, 75010 PARIS. Tél. : 523-31-59.

Ville import., 76, Administ. de biens, rech. assoc. profess. ou diplômé droit, cess. tot. s/1 an. Ecr. à 8.950, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Rech. particulier pour investissement. M. HEBERT, 149, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.

AFFAIRE COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE
disposant d'un bon réseau de *vente et de livraison commerce* gros, détail, toutes branches. Région 16, 17, 87, 19, 23. Rech. articles nouveaux, accessoires de magasin, matériel de vente, etc. *Etudierais toutes proposit.*
Ecrire HAVAS LIMOGES, 100439 H, qui transmettra.

Ingén. dispos. capitx ch. reprise ou particip. aff. imp.-export., Sté de serv. ou bur. engineer. *Ecr. à 611, « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

COMMERCANTS P.M.E.
Vos retards d'échéances et arriérés bloquent votre développement. Consultez-nous SEFAG. *Téléph. : 246-86-57,* poste 12.

cours et leçons

Universitaire Oxford, gde exp. ens., don. leç. angl. (intensif ou *convers.) à ts nivx. T. 722-25-79.*

occasions

EN SOLDE - *Moquette* et revêtements muraux, 1er et 2e choix, 50 000 m2 sur stock. *Téléphone : 589-84-64.*

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
MOQUETTE T 4
PURE LAINE TISSEE
100 F LE m2 T.T.C.
VALEUR REELLE 240 F.
Devis gratuit : 845-86-17
844-24-41 sauf lundi.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

AUTOBIANCHI A 112 E
1975 - 9.000 F
Tél. : 655-03-81, H.B.

8 à 11 C.V.

Part. vend 1308 GIE modèle 78. 8 CV. Nombreus. options. Glaces teintées. - 8.000 km. - Bronze. Tél. après 20 heures : 958-68-83.

divers

BMW 320 - 520 - 525 - 728
78 - Peu roulé - Garantie
Auto Paris XV - 533-69-95
63, rue Desnouettes, Paris-15e

box-parking box-parking

A VENDRE

2e TRANCHE PARKINGS en ÉTAGES

Grand Garage CARDINET, 114, rue Cardinet
75017 PARIS - S/pl. mardi-jeudi, de 16 à 19 h.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

79, RUE SAINT-DENIS
belle restauration, immeuble P. de T., ascenseur, studios, duplex et appartements livrés entièrement terminés. — Sur place, ce jour, de 14 à 19 heures, samedi, dimanche, 10/19 heures.

PALAIS-ROYAL Immeuble récent
6e étage, asc. STUDIO tt confort A rénover. 185.000 F.
Voir 26 et 27, de 14 à 17 h : 20, rue Croix-des-Petits-Champs

PRES FONTAINE DES INNOCENTS
Imm. pierre de taille luxueusement rénové, ascens. STUDIOS, DUPLEX et APPTS décorés.
INVESTISSEURS : bonne rentabilité locative
GEFIC CTI 723-78-90 poste 330

3e arrdt.

15, RUE ELZEVIR LE MARAIS
Imm. tt confl, 3e étage, asc., sur rue et jardins, ravissant living, 1 chbre, envir. 60 m2, excellent état. Visite sur place, jeudi 25, de 13 à 16 heures.

RÉPUBLIQUE
Immeuble Pierre de Taille Idéal Profession Libérale
DUPLEX 215 m2
8 Pièces, 2 S. de B., 2 wc, 2 cuisines, balcon, 2 caves, chauffage central individuel. Division possible. Prix : 1.200.000 F. Gros crédit. — Tél. : 370-91-78.

4e arrdt.

Pl. des Vosges, duplex, caract., stud., cuis. équ., bns + chbre en mezzan., prix except. 878-41-65.

PL. VOSGES pr. Imm. récent, gd standg, liv. dble, 2 chbres, cuis., tt cft, balc. sur jardin. TEL. Park. - Tél. : 271-40-80.

IMPASSE GUEMENEE. - Beau studio 54 m2, en duplex, poutres, cheminée, beaucoup de charme. Téléphone : 359-69-36.

MARAIS. Partic. vend 4 Pces, 100 m2, caract., Imm. 18e siècle, entièrement rénové. Prix : 800.000 F. Téléphone : 584-64-00.

AU CŒUR DU MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES
Rénovation de grande qualité
2-3-4-6 PIECES en duplex
Lundi à vendredi, hres bur. et samedi après-midi : 274-59-10.

5e arrdt.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES
Dans bel imm. bon standing, une belle pièce av. cuis., dche en alcôve. Prix 40.000 F, crédit. Voir propriétaire, vendredi, de 14 à 19 h., 33, rue de Seine (5e).

25, RUE TOURNEFORT, Part., 2 P., 50 m2, charme, confort. Jeudi, vendredi, 15-19 heures.

St-Jacques/Cluny - Appt 85 m2 (envir.), mezzanine, ptres apparentes. Propriétaire : 798-21-09.

LUXEMBOURG
Imm. P. de T., ravalé, plein soleil, 6e étage, ascens. Jamais habité. Vendu par propriétaire SPLENDIDE APPT CARACT., poutres, balcons, entrée, séjour, 2 chbres, cuis. aménagée, salle de bains, toilette, 2 wc, téléph., v.-o., cave, moqu. DECORAT. RAFFINEE. Absolument impec. Prix total : 715.000 F. Crédit possible. — Visite : vendredi, samedi, lundi toute la journée, M. J.-M. JOSEPH, 14, RUE GAY-LUSSAC.

6e arrdt.

MONTPARNASSE. - Duplex de 125 m2, 6e/7e étage, séjour, 4 chambres. - Tél. : 567-22-88.

BAC - 4 P. 68 M² à rénover
Tél. : 222-63-23

7e arrdt.

Montparnasse. - 60 m2, clair, calme, cft, tél., 420.000 F. S/pl., sam., dim., 14-18 h. Baumgartner, 74, rue de Sèvres, escal F.

7e, Ecole-Militaire, 2 Pièces, cuis., cave, s/avenue, chauffage central individuel, 33 m2. Prix 230.000 F. Sur place, le samedi, de 9 à 18 h., 33, avenue La Motte-Picquet, au sixième étage.

13, RUE SAINT-GUILLAUME
Magnifique restauration hôtel XVIIIe, atelier, duplex, charme, volume exceptionnel, diverses possibilités d'agencement et de surfaces. Parking. Sur place ce jour et demain, 14 h. 30 à 19 h. Téléphone : 544-78-12.

MÉTRO DUROC
6 Pièces, 100 m2 : 740.000 F. JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

7, RUE VANEAU
Imm. nf. 3 P., 5 P., TERRAS. S/pl., ts les jours, 14 h. à 17 h. SAGE. - 359-63-63.

8e arrdt.

8e, ST-AUGUSTIN, salon, S. à M., 3 chbres, 1 bns, 2 S. d'eau.

et living dble, 2 chambres, terrasse. - Téléphone : 325-32-77.

VILLIERS - Pierre de taille STUDIO rénové 140.000 F.
GEFIC CTI 723-78-90 poste 327

MONCEAU
ravissant 165 m2 : réception, 4 chambres, chambre de service, garage. 1.550.000. 544-11-87.

9e arrdt.

TRINITE. 5 PIECES, 120 m2, entrée, cuisine, S. de B., wc, 2 lignes de téléphone, entièrement commercial ou mixte. Prix 490.000 F. Téléphone : 280-48-55.

12e arrdt.

PRES PLACE NATION
P. de T., récent, gd 3 Pièces, cuis., wc, S. de B., balc., asc., 425.000 F. Téléphone : 345-82-72.

BD DES SABLONS
(325-20-77) Immeuble P. de T., 4e étage, très belle réception, 3 chambres, 2 bains, 265 m2 + boxe + chambres de service.

Mo Daumesnil. Vaste 5 P. Tout cft, terrasse, imm. stdg, 990.000. LERMS. - Téléphone : 355-72-94.

13e arrdt.

URGENT. Studio 32 m2 aménagé, tt cft, imm. nf, tél. park. 220.000 F. Téléphone : 583-96-38.

Près ARAGO, 4e étage, soleil : studio, refait neuf, tout confort, cuis. équip., moquette, rangem. 110.000 F. Téléphone : 589-49-34.

Dans immeuble neuf
BEAU 4 P. 8e et dernier étage
84 m2 + 21 m2 de balcons et loggias
549.800 F. Park. compris.
Sur place de 14 à 19 h : 54, rue Dunois
Mlle Godard - 583-92-17

13e - Mo TOLBIAC - 2 P.
cuis., S. de B., 43 m2, ascens., chauffage central. Tél., Prix : 155.000 F. Téléphone : 627-78-52.

JEANNE-D'ARC
Imm. récent (5e étage), 4 Pces, 80 m2, soleil, calme, tél. Prix : 425.000 F. Téléphone : 734-36-17.

14e arrdt.

ALESIA, dans immeuble ravalé, 3 Pièces, calme, sur jardin : 300.000 F. Téléphone : 522-95-20.

DENFERT. - Sur parc privé : 6 Pièces, 135 m2, excellent état, parking. - Téléphone : 705-31-13.

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard
3 PIECES avec terrasse à partir de 417.000 F
Renseignements sur place tous les jours 11 h - 18 h 30 sauf mercredi et dimanche
CIME - 538-52-52

8, RUE MAISON-DIEU
prox. av. du Maine. Imm. neuf 2 P. DUPLEX. S/place mardi, mercredi, jeudi, vend., samedi 14 à 19 h. - 359-63-63 - 322-04-08

15e arrdt.

39, R. MADEMOISELLE (15e). Je vds rez-de-chaussée, calme, 2 Pièces, 65.000 F, à débattre. Tél. : 828-26-25, pour visiter.

DUPLEIX
2 pièces, confort, 280.000 F. Jean Feuillade - 566-00-75

Sté vend appt de 3 pces, 70 m², dégagements, 2 chbres, s. bns, séjour avec cheminée, cuis., ds immeuble rénové, rue JUGE. 440.000 F. 265-61-60 ou 265-62-91.

16e arrdt.

PROCHE MAISON RADIO
Immeuble grand standing, 5 Pièces, 145 m2, excellente répartition, calme, sud : 1.200.000 F. Téléphone : 539-67-52.

FOCH/ALPHAND. Propr. vend APPART. 210 m², calme, belle récept., 3 ch., 2 serv., pos. prof. Tél. 500-27-96, de 9 h. à 14 h.

LA MUETTE Imm. p. de taille gd standing
8 P. 320 M² + chambres de service,
caves, parking, téléphone. Libre d'occupation. - Tél. : 742-28-70.

CHARDON-LAGACHE
PROPRIETAIRE VEND ds petit immeuble, cadre de verdure exceptionnel, 1 APPT 105 m2, 1 APPT 112 m2 + Terrasse 90 m2. PARFAIT ETAT. Chauff. individuel. TEL. 723-38-58.

XVIe AUTEUIL
Bel imm. pierre taille ravalé 3e ETAGE. ASC. CHFF. CENT.
GRAND 5 P. cuisine équipée, 2 luxueuses sal. de bains, ETAT IMPECCABLE + 2 chbres de service, confort
PRIX 1.100.000 F
Me voir jeudi, vendredi, 14-18 h : 1, rue du Capitaine-OLCHANSKI angle : 128, avenue MOZART ou Tél. 723-96-05

20e arrdt.

Mo TÉLÉGRAPHE
Splendide appart. duplex 220 m2 + 80 m2 terrasse, vue exception. sur Paris - Tél. 797-41-39.

78 - Yvelines

VERSAILLES Près gare R.D. Gd stand. - Séj. + 2 ch. 5e ét. sud. Parkg sous-sol. 485.000 F. — Tél. 955-06-41.

MANTES-LA-JOLIE. F4, confort, calme, soleil, piscine, 185.000 F. Tél. : 965-01-83.

SAINT-GERMAIN/LE PECQ
Part. vend appt récent, 97 m², dble living, 2 chbres, gd stdg. Tél. 973-33-85.

SAINT-GERMAIN
150 m2 de très GD STANDING décorés avec goût. Séj. s. à m., 4 chbres, 3 bains, gde cuisine équipée, 2 garages, 3 caves. Vastes baies panoramiques, balcons, terrasse aménagée de 220 m2, belle vue très étendue. RHODES, Le Vésinet 976-33-84.

91 - Essonne

ORSAY - 6 PCES
120 m2 + 20 m2 loggia 1er ét. sud, 4 chambres, séjour double, 2 caves, prix : 475 000 F. AGENCE MODE : 928-68-00.

GRIGNY 2. Vds F5 tt cft, s. de bs, cab. toil., rangement, tél. 90 m², dble exposit., 6e étg. asc. cave, plein centre comm., 50 m. gare, 220.000 F comp. C.F. 10 a. TEL. MATIN 589-28-75.

Appt 3-4 pces à vendre à Ris-Orangis, prox. école, transport, commerçants. Prix 195.000 F. Tél. : 906-30-64 après 18 h. et week-end.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE. Me Sembat, imm. récent, clair et ensoleillé, vaste séj. + chbre, cuis., s. d'eau, wc, ch. cent., 250.000. 387-27-60.

17e arrdt.

Square Batignolles, 5 p., tt cft, 2 bs, impec., 3e étage, soleil, 740 000 F - 267-18-33.

Boulev. PEREIRE, plein SUD, 180 m², 4 chbres, 3 sanitaires, étage élevé, balcon. 1.300.000 F. BOURDAIS, 766-51-32, ORPI.

ETOILE 3 PIECES 70 m2
Possib. profession. 315.000 F + 25.000 F C.F. - 307-31-62.

17e - BROCHANT - 4 P.
cuisine, salle de bains, 80 m2 + balc., tt confort, tél., 5e ét. Prix 420.000 F. - 627-78-52.

18e arrdt.

LAMARCK-CAULAINCOURT
Pierre de T., beau 3 p., entrée, cuis., wc, s. de bains, chauff. central, 340.000 F. Voir jeudi, vendredi, 124, rue Damrémont.

19e arrdt.

85.000 - AVEC 15.000
proche O.R.T.F. Studio, vraie cuis. équipée, wc, s. de bches, chauff. central. Locat. possible 9.000 F annuel. - Bel immeuble brique apparente. Parfait état d'entretien. Tél. propriétaire : 720-89-18 (poste 32)

NEUILLY CHATEAU - Magn. duplex 300 m2
Piscine terrasse 350 m2, parkg. Serv. - Calme - Verdure - Soleil « TAC » — 329-33-30

BOULOGNE - Immeuble 1958, 6 P., envir. 130 m², tt conft, excellent plan EST - OUEST. Prix intéressant - 266-92-15.

Plein centre, très calme, BOURG-LA-REINE
beaux appartem. de 4 P. et 8 P., gar. 320 et 620.000 F. - Tél. : 663-55-70.

NEUILLY RESIDENTIEL
DANS BEL IMM. STANDING ENTIEREMENT sur VERDURE
4 PIECES (double living + 2 chbres),
entrée, cuis., bains, TELEPH.
PRIX 640.000 F
Vendredi, samedi, 14 h-17 h 30 :
136, RUE PERRONET ou 723-91-28

PRES BOIS 140 m2 + 130 m2 de terrasse
de plain-pied, 7e et dernier ét. Me voir s/pl. 43-45, boul. Jean-Jaurès, Boulogne, vend. et sam. 13 à 18 h, ou tél. : 918-23-88.

BOULOGNE Part. vend 5 P., 91 m2, imm. 1974,
tt cft, gd balcon, calme, soleil, park. 620.000 F. Tél. 609-05-91.

94 Val-de-Marne

VINCENNES - Résidentiel, près métro, bois, R.E.R., belle restauration imm., asc., ch. cent., interphone - STUDIOS depuis 103.000 F, 2 p. depuis 208.000 F, livrés entièrement terminés. Visite sur place ce jour, samedi et dimanche, de 10 h. à 19 h., 38, av. Franklin-Roosevelt - GEFIC CTI, 723-78-90.

Directement propriétaire dans petite résidence récente.
MAIRIE DE SAINT-MAUR
sur verdure, calme, studios 2/3 p., confort, ascenseur, 7' R.E.R. Téléph. : 574-75-88.

Province

CANNES. Du studio au 5 pièces, luxe, piscine, calme, proche lycée, commerç., crédit 80 %. Possible brochure gratuite. -

Eden Square, 4, rue Rébuffel, 06110 LE CANNET-S/CANNES.

BORDEAUX
Pptaire vends 10 appartements (dont 8 libres à la vente). TEL. : 483-06-81.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts ttes surfaces et immeubles, paiement comptant.

pavillons

SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE
PAVILLON neuf, 1 080 m2 terrain, séjour double, 4 chambres, sous-sol complet, garage double. Prix : 800 000 F à débattre. AGENCE MODE : 928-68-00.

SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE
PAVILLON 9 pièces à rénover, 1.100 m2 de terrain, 630.000 F. à débattre. Téléph. : 928-68-00.

62, RUE H.-DUNANT
EPINAY-sur-Orge 91360
Pavillon à vendre, type F5, jardin. Tél. 934-30-72. Visite le soir après 18 h. Prix 300.000 F.

BRY-SUR-MARNE
prox. R.E.R. et Marne - Villa rez-de-ch. surélevé, séjour dble, 2 chbres, cuis., bains, sous-sol av. gar. 2 voit. + dépendances, jardin d'agrément. 480.000 F. AGENCE REGNIER 254, av. Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX - 324-17-63

LE PERREUX
PAV. 4 pièces, cuis., bains, état parfait, situation privilégiée près Marne et centre. 350.000 F. AG. REGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX. 324-17-63.

maisons de campagne

MAISON CAMPAGNE. Calme, bon état, 5 pièces (maîtresses poutres et solives), gde cheminée, cellier, garage, cour, jardin, pelouse (1.400 m²), surface habitable (170 m²), conft. Téléphoner (31) 78-10-06 FIERVILLE-BRAY (Calvados).

YONNE
Dans villa près AUXERRE MAISON DE VIGNERONS à restaurer s/cave voûtée, G. O. bon état, 3 gdes P., possib. grenier aménag., jard. devant. Prix 60.000 F. Cab. BOUVRET, 27, av. Gambetta, Joigny - (86) 62-19-44.

A vendre, dans l'Yonne, 100 km. de Paris, belle maison de campagne, granges, dépendances, tr. belle cave, jardin 250 m2. Cabinet RENARD - Pont-sur-Yonne. PRIX : 200.000 FRANCS. Tél. : (86) 67-02-73.

constructions neuves

RARE - NEUF
COURBEVOIE
CALME ET RESIDENTIEL 2 PIECES
213.000 F
CABINET ED.-QUINET
788-67-57

6-14, RUE LEIBNITZ
CHAMBRE 2 P., 3 P., 5 P. terminés, loggias. Nouveau prêt Pic. Sur place lundi 14-19 h. Téléph. : 359-63-63 ou 627-06-49.

locations non meublées Offre

Paris

Mo PLACE-DES-FÊTES
FACE SORTIE COMPANS
PRES MAGASIN RADAR
Immeuble neuf, jamais habité :
— 3 Pièces, 71 m2, 1.880 F,
— 4 Pièces, 91 m2, 2.360 F,
— 5 Pièces, 108 m2, 2.750 F.
Parking sous-sol et provisions s/ch. compris. - Visites, lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 13 à 18 heures, 3, RUE DES LILAS. H. LE CLAIR.

Région parisienne

AUTEUIL Standing, 4-5 pièces, tt confort, 150 m2 + 2 chbres serv., sur rue calme, 4.500 F + charges. - 346-11-76.

A louer, LIVRY-GARGAN : studio neuf, cave, parking. Téléphone : 383-39-46.

locations non meublées Demande

Paris

POUR CADRE STE INTERNATIONAL 2 OU 3 PIECES, RESIDENTIEL. Tél. 742-62-65.

Région parisienne

Pr Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE
rech. du STUDIO au 6PIECES pour cadres étrangers, garantis par BANQUE ou AMBASSADE. Téléphone : 555-84-23.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villas, banlieue Ouest. Propriétaire directement. — 265-67-77.

Région parisienne

SERVICE ETRANGERS
pour cadres, mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

immeubles

Buttes-Chaumont, imm. brique, 687 m² dont 186 m² libres (4 appts), 27 m² terrasse, 14 appartem. de 2 et 3 pces, confort - 757-84-50.

ACHÈTE EN 48 HEURES
Immeuble libre Paris ou périphérie. Tél. M. Gérard 563-11-40 (heures de bureau). C.F.I. 8, av. Hoche, 75008 Paris.

Mo GLACIÈRE
S/BOUL., imm. comm. et habitation, 550 m2 + parkings. Px : 1.850.000 F. T. : 331-59-54.

fonds de commerce

Bail à céder, tous commerces, RUE ROYALE, 250 m2 sur rue. TEL. : 265-28-47.

Cause retraite, vds parfumeries Instituts de beauté, gdes marq., chiffres aff. import., bail neuf, rég. Mont-Blanc. Interm. s'abst. Ecr. à 584, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

A vendre MOTEL. Construction neuve, pas encore ouvert, dans le sud de l'Espagne (Costa-Blanca), bien situé entre route principale et la Méditerranée, 103 appartements avec garage, piscine, tennis, possibil. d'aménagement en centre de vacances. Prix très intéressant. Vendons aussi hôtels de luxe et bungalows. Pour tous renseign., s'adresser à S.B. Postfach 261, D-7800 FREIBURG.

VAUCLUSE
A vendre
murs et fonds commerce fleurs + cadeaux. Très bon placement. Prix 160.000 F. Ecrire HAVAS, AIX-EN-PROVENCE no 178.

bureaux

9e Bureaux meublés à louer
Tél. : 770-35-85

1 à 20 BUREAUX ts quartiers
Location sans pas-de-porte
MAILLOT ST-LAZARE 293-45-55

RICHELIEU-BOURSE
Immeuble ancien rénové 420 m², 23 burx sur 2 niv. tt cft, clairs et calmes, loyer ann. 200 000 F. TEL. : 766-91-80.

MAIRIE 17e
Imm. stand. LOCAL rez-de-ch.
260 m2 + 1er ét. 90 m2. Parkings. Loy. 90.000/an
18e - Mo PLACE-CLICHY
110 m2 burx standing, rez-de-ch. s/verd. + sous-sol.
Cession 60.000 F + loyer 30.000 F/an
MGN 38, bd des Batignolles 387-71-55

Plein centre POITIERS
entrée rue piétonne dans bel immeuble de prestige, 3 étages de 230 m² divisibles.
TOURAINE ET POITOU (49) 21-09-65.

16e EXELMANS. Hôtel partic., 300 m², 9 bureaux+dépendances, 23 mois ou 3-6-9.
AG. MAILLOT - 293-45-55.

7e Raspail - Grenelle, calme, 180 m², r.-de-ch., hôtel partic., 1.600.000 F - 266-19-00.

RICHELIEU-DROUOT
A vendre 120 m2, 1er étage, usage bureaux ou autres. Prix : 4.000 F le m2. Libre à la vente. Tél. : (16-4) 402-09-75, sur R.-V.

Plein centre Paris
A LOUER 7 BUREAUX
rénovés 125 m2, 3 lignes tél., très clairs. Téléph. : 508-97-40.

viagers

VENCE - Luxueux 2 pièces loué 855 F mensuels + studio loué 700 F, 3e même étage 340.000 F + 2.150 F mensuels, 84-85 ans.
F CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

12 km de GRASSE, studio tout confort, occupé couple 78-80 a., 22.000 F + 500. - F. CRUZ, 8, rue La Boétie - 266-19-00.

Villiers-sur-Marne, gd pav. 6 p., occupé femme 78 a., s/1.000 m², 120.000 + 1.600/mois. F. CRUZ, 8, rue La Boétie - 266-19-00.

propriétés

Rég. GISORS Charmante MAIS. NORM.
Gd séjour, cheminée, tomettes, cuis., 2 chbres, salle d'eau, jard. clos haies 900 m2. Px 195.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, faubourg Cappeville, GISORS. - Tél. : (16-32) 55-06-28.

LOUVECIENNES Propriétaire vend direct.
tr. belle maison moderne avec parc 1.500 m2. Accès dir. forêt. Rez-ch. : cuis., récept., ch. av. s. bns. 1er ét. : 3 ch., s. bains, gar. 2 ou 3 voit. vaste sous-sol. Px 2.200.000 F. Tél. 527-53-60.

VITRY Belle maison bourgeoise 7 pces 160 m2 habitabl. Terrain 635 m2 clos de murs + gar. 630.000 F. Tél. : 375-34-88.

70 km AUTOR. OUEST
VILLA LISIERE FORET
FERME ANCIENNE s/3.200 m2.
CHANTACO 478-32-83 478-33-24

VILLE-D'AVRAY
pprîété de caract. à colombage, s/1.900 m² de parc traversé par riv. Récept. dble, s. à m., cuis. équip., lingerie, 6 chb., 4 s. bs, sous-sol complet (labo. photo). Parfait état (refait en 1972). Près commerces, écoles et gare. Tél. : 926-21-45 après 19 heures.

A VENDRE MOYEN VAR
60 km de SAINT-TROPEZ
Magnif. propriété : 1.000.000 F. TEL. : (94) 70-64-47

MAISON RESTAUREE, 15 km d'AGEN vers Toulouse. Jardin 1 280 m2 + jardin d'agrém. + cour. Gde cuis. Gd séj. 2 ch. Couloir. Salle d'eau, wc + 1 p. aménageable. Ch. centr. fuel. Garage. Prix : 240.000 F. Ecr. no 6981, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

villas

ENGHIEN 22, rue des THERMES
Villa caractère sur sous-sol. Hall, living, 3-4 ch., s. d'eau + toil. Jardin clos 300 m2. Gar. - A saisir : 480.000 F. Jeudi, vendredi, 14-18 hres. Agce s'abstenir. - 989-60-60.

BAGNEUX Superbe villa pierre et brique
130 m2 habit. Séj. en L 33 m2, 3 ch. Jard. arborisé. Etat impeccable. 630.000 F. — 950-14-60.

châteaux

CHATEAU : 50 km Bruxelles (Brabant), château 18e, 20 ha. terre, bois, étang, 15.000.000 FB

100 km. Bruxelles (Flandres), splendide château construit au début du siècle, en parfait état d'entretien, entouré de 8 ha. de terrain à bâtir : 85.000.000 FB.

RENSEIGNEMENTS : De Ridder & De Wulf, Pekelharing 21, Gand. T. 91/25-55-58, télex : 12-184.

fermettes

110 KM PARIS
Fermette restaurée habitable de suite. Pierre, tuiles plates. Sél. salon, chambre, cuisine, s. bns, w.-c., poutr. app., chff. cal fuel, gren. amén, atelier. 1.700 m2 terrain clos. - 280.000 F.
AVIS 2, rue du Gal-de-Gaulle, SENS. - (16) 86-65-09-03. Paris 274-24-45

terrains

CHAMPIGNY
S/MARNE - EXCEPTIONNEL
TERRAIN A BATIR
viabilisé 556 m2, façade 17,80 m. Prix : 247.881 F 76 T.T.C.
DEVIQ 60, avenue Joffre, Chantilly.
Tél. : (16-4) 457-12-02 (arrêté préfectoral 75.262 du 11-10-1977).

CROISSY - SUR - SEINE 500 m centre
BEAU TERRAIN 1.080 m2
Grande façade - Tte viabilité
Px T.V.A. INCLUSE 380.000 F.
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET - 976-05-90

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur licit. au Pal. Just. Paris, lundi 5 févr. 79, 14 h. - En un seul lot
IMMEUBLE PARIS-15e 46, Rue de Cronstadt
Bât. en façade sur rue, élevé sur caves, d'un rez-de-ch. et de 6 ét. carrés. Chauffage central - Annexe en aile à gauche sur cour, élevé d'un rez-d-ch. sur terre-plein et d'un ét. pour partie - Cour derr. le bât. - Atelier au fond
Contenance 419 m2 env. Loyer brut annuel environ 115.431 F Entièrement LOUE sauf un logem.
M. A PX 1.000.000 de F.
S'ad. Me L. MELESSE, avoc. Paris-8e, 8, r. de l'Isly, 387-37-53
Me P.-J. REGNAULT, avoc. à la cour, 43, r. Courcelles, Paris-8e, 227-42-71 ; Me P. MUSSAT, avoc. à la cour, 144, av. de Malakoff, Paris-16e, 500-19-19 ; Me S. ALCANDRE, avoc. à la cour, 48, r. de Paradis, Paris-10e, 824-96-46.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 8 février 1979, à 14 heures
UNE PROPRIÉTÉ A USAGE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL SITUEE DANS LA ZONE INDUSTRIELLE
de SENS (Yonne) sur les communes de SAINT-DENIS-LES-SENS
Lieudit Sainte-Colombe et de SENS lieudit rue du Général-Leclerc
SUPERFICIE : 8.623 m2 - MISE A PRIX : 600.000 FRANCS
S'adresser à Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann, Paris (8e) : Me R. THIELLAND, avocat, 16, av. George-V à Paris : à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil ; Me A. SAGETTE, synd., Paris, 6, rue de Savoie - PRET possible du CREDIT FONCIER DE FRANCE et de la BANQUE GRINDLAY OTTOMANE

Vente sur saisie au Palais de Justice à Bobigny, mardi 6 février 79, 13 h. 30
EN UN SEUL LOT
1) UNE PROPRIÉTÉ A USAGE DE
BUREAUX et MAGASINS
à PANTIN (93)
30, rue Auger
2) DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS A PANTIN (93)
28, rue Auger
SEPT GARAGES dans le bâtiment C, deuxième cour
UNE PIECE à usage d'habitation au premier étage au-dessus des garages
UN GARAGE dans le bâtiment E, deuxième cour
MISE A PRIX : 450.000 FRANCS
S'adresser à Me BORONAT, avocat, 64, rue d'Amsterdam à PARIS, tél. 874-17-24 et 874-17-25 ; à Me KARSENTY, avocat, 24, place Malesherbes à PARIS (17e) ; sur les lieux pour visiter ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de BOBIGNY, PARIS, NANTERRE et CRETEIL.

Vte Pal. Evry (91), mardi 13 fév., 14 h.
PROPR. à ÉTRECHY (91)
24, rue Jean-Sébastien-Bach.
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS.
S'adr. S.C.P. **ELLUL - GRIMAL, avocats** à Evry (91), 3, rue du Village. Tél. 077-96-10 ; sur place pour visiter.

Vte s/saisie Pal. Just Pontoise (95), jeudi 1er février, à 14 heures
PROP. à ST-PRIX, cont. 375 m2
(95) - 71, rue du Colonel-Fabien. Maison - Garage - Atelier - Jardin. MISE A PRIX : 40.000 F. - S'adr. à
Me BUISSON, avoc., 032-31-62

VENTE s/saisie immob. au Palais de Justice d'Evry, rue des Mazières, le mardi 30 janvier 1979, à 14 heures.
UN TERRAIN
situé à
MORSANG-SUR-ORGE (Essonne)
6 ter, avenue de l'Avenir, d'une contenance de 4 a 4 ca.
MISE A PRIX : 20.000 FRANCS
Consignation indispensable pr enchér. Renseig. Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats, 51, rue Champlouis, CORBEIL-ESSONNES (Tél. : 496-30-26 - 496-14-18).

VENTE après L.B. au Pal. de Just. à Paris, le jeudi 1er févr. 1979, à 14 h., EN UN SEUL LOT
UN PAVILLON sis à COLOMBES (92)
72 bis, boulevard Charles-de-Gaulle
à USAGE D'HABITATION et de COMMERCE, comprenant : un rez-de-ch. à usage de Boutique et un 1er étage divisé en 3 P., salle de bains, le tt édifié sur un terr. d'une conten. de 126 m2 et les parties communes y affér.
LE FONDS DE COMMERCE de Vente de Bois au détail, Meubles de cuisine, Quincaillerie, couleurs, produits d'entretien, plastiques, l'achalandage y exploité.
OCCUPÉ PAR LE LIQUIDÉ DE BIENS OU SA FAMILLE
MISE A PRIX : 105.000 F (100.000 F pour les biens immobiliers et 5.000 F pour le Fonds de commerce).
S'adr. à Me J. LYONNET DU MOUTIER, anc. avoué, avoc., 182, r. de Rivoli, Paris-1er, tél. 260-63-21 ; Me Jacques-Marie GARNIER, syndic, 63, bd Saint-Germain, 75005 Paris ; au greffe des Criées du Trib. de Gde Inst. de Paris, bd du Palais, où le cah. des charges est déposé, et s/lieux pr vis. PRET poss. du CREDIT FONC. de FRANCE et de la BANQ. GRINDLAY OTTOMANE.

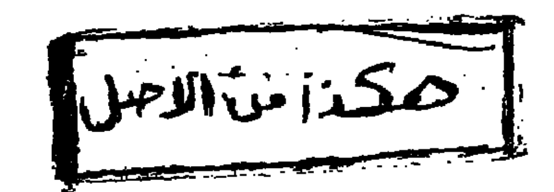
VENTE s/saisie immob. au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'audience des Criées et des Saisies Immobilières du Tribunal de Grande Instance de Tours, au Palais de Justice à Tours (Indre-et-Loire), place Jean-Jaurès, le MARDI 13 FEVRIER 1979, à 14 heures
UNE PROPRIÉTÉ à AMBOISE
36, quai Charles-Guinot
comprenant Hôtel-Restaurant « LE CHOISEUL »
M. à P. : 300.000 F Il est rappelé que le cahier des charges dressé par l'avocat soussigné est déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance de Tours, où chacun peut en prendre connaissance. Les frais de poursuite de vente seront à la charge de l'adjudicataire. Les enchères ne pourront être portées que par des avocats au Barreau de Tours.
S'adr. pour rens. à 1) Me Michel VERNUDACHI, avocat poursuivant, demeur. à Loches, 9, rue des Ponts, tél. (47) 59-07-26 ; 2) au Greffe du Trib. de Gde Inst. de Tours, où le cah. des charges est déposé ; 3) ts avoc. au Barr. de Tours.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE au PALAIS de JUSTICE à BOBIGNY, LE MARDI 30 JANVIER 1979, à 13 h. 30, en 59 LOTS
APPARTEMENTS 2 de 4 pièces 17 de 3 pièces **2 CHAMBRES - STUDIOS**
UNE RÉSERVE - BOXES - PARKINGS - CAVES le tout dépendant
d'un ensemble immobilier à **ROSNY-SOUS-BOIS (93)**
10 à 30, r. du Général-Gallieni, 6 à 12, pl. Carnot, r. P.-Timbaud sans no
MISES A PRIX : LOCAUX D'HABITAT. 60.000 F - 45.000 F - 15.000 F BOXES 2.500 F - Emplacement de Parking 2.000 F.
TOTAL DES MISES A PRIX : 997.900 FRANCS
S'adresser à Me André-J. GUIBERT, avocat à Paris, 52, bd Malesherbes ; Me MICHEL, administrateur judiciaire, 206-208, rue de Rivoli ; à tous avoc. postulant près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil et Pontoise ; pour vis. Me THERON, huissier à Rosny.

VENTE Pal. Just. Nanterre, 179-191, av. Joliot-Curie, mercr. 21 févr. 1979, 14 h.
APPARTEMENT Bât. A, 2e ét., Lot 17, Type PB. G. **PARKING** Bât. A/S/niveau I, no 8. Lot 69.
CAVE Bât. A no 23, S/niveau 3, Lot 94.
COURBEVOIE (92), 67, RUE NORMANDIE - M. à P. 150.000 F
S'ad. S.C.P.A. Y. BODIN - Ph. LUCET - A. GENTY, avocats, Paris
15, place de la Madeleine (8e), tél. 265-37-48 et 073-33-10 ;
Me B. MASSU, avocat, Paris (8e), 2, rue de Berne, tél. 387-40-49.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PALAIS DE JUSTICE A EVRY. le MARDI 6 FEVRIER 1979, à 14 heures
UNE PROPRIÉTÉ sise à ITTEVILLE
(Essonne)
97, rue Saint-Germain
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
Consignation indispensable pour enchérir
Renseignements Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à CORBEIL-ESSONNES, 51, rue Champlouis, tél. 496-30-26 et 496-14-18.

Cabinet de Me Pierre MONNIOT, avocat à 83000 TOULON, 11, avenue Vauban, tél. 93-54-59 - VENTE sur surenchère du dixième au Tribunal de Grande Instance à TOULON, place Gabriel-Péri, le MARDI 13 FEVRIER 1979, à 14 h. 30
UNE PROPRIÉTÉ à LORGUES (Var)
de 43 HA 14 A 64 CA comprenant divers bâtiments d'habitation, d'exploitation et dépendances
Le tout dépendant de la liquidation des biens PIEROTTI à TOULON.
Mise à prix : 837.100 francs



Le Monde

régions

Languedoc-Roussillon

POINT DE VUE

Bessèges l'écorchée

par JEAN-PIERRE CHABROL (*)

LA petite ville a pris le train pour aller se plaindre à la sous-préfecture. Deux mille personnes d'un coup (sont restés au chaud les papés, les bébés, la gare n'avait jamais vu ça). Trente kilomètres, et débarque en Alès à 14 h. 30, le vendredi 12 janvier 1979, cette foule rare, compacte, transie, derrière ses élus, ses responsables, socialistes et communistes, C.G.T. et C.F.D.T. Un silence, une famille en deuil. J'étais là, sur le trottoir ; j'aurais voulu manifester parmi eux, j'ai pas osé, je n'avais pas, moi, la lame sur le cou. Au bord d'une tombe, on serre les mains; on ne se met pas sur les rangs. En tête, un haut-parleur à main lançait des mots d'ordre que personne ne reprenait. Gorges bloquées. Des condamnés. Pour quel crime, de quel droit ?

Le peuple, oui. Gueules taciturnes mais parlantes. Les pue-la-sueur, les durs-au-labeur, les économes, les probes, les exacts, la main-d'œuvre rêvée ! Ils ont bossé, payé leurs impôts, accompli leur service, fréquenté la voisine, fondé un foyer, élevé ces gosses qui les suivent, fait chanter chaque année la Grand-Rue pour la fête, le premier dimanche de septembre... Ils sont une petite civilisation chaleureuse, irremplaçable.

Et les voici obligés de se traîner dans les rues, de supplier, de se battre, mais pourquoi, vingt dieux, après tant d'années, pour aller s'éclater à Tahiti ? Non, pour continuer, tout bêtement, pour garder le droit d'aller s'user les forces et le tempérament dans une usine dégueulasse pour 2 100 F par mois. Et on les traite en quémandeurs ! On parle de leur « donner » du travail ou non, on se permet de leur jeter : « C'est ça ou rien. » A la rigueur, on les plaint, forme de pitié, mépris : « C'est la faute à pas d'chance, mes pauv's amis... »

⁂

Bessèges, dans le Gard, bloquée au fond de sa vallée, traquée, ses cinq mille deux cents habitants le dos au mur.

La dernière de nos petites cités à vivre encore un peu. Molières, Rochessadoule, Le Martinet, Robiac, Saint-Florent (j'en cite encore ?), toutes assassinées, mines fermées, condamnées en avril 1951 par la création de la Communauté du charbon et de l'acier, premier acte d'une Europe des trusts qui ne cesse de grandir et d'écraser. Depuis, dix mille mineurs du pays se sont expatriés. Restait Vallourec.

Le 8 janvier, meilleurs vœux, le directeur de cette usine de tubes annonce cinquante licenciements sur quatre cent sept salariés. La petite ville sursaute. Le curé Kowalski sonne le tocsin. Les commerçants baissent le rideau.

Mais on est raisonnable, dans la classe ouvrière :

« Allons, monsieur le directeur, si le sacrifice de cinquante camarades permet à l'usine de survivre, si vous prenez l'engagement, pour les trois cent cinquante qui restent...

— Non. »

C'est donc bien le commencement de la fin, ça se sentait, mais on est toujours prêt à croire que...

... Non ! Que voulez-vous ! Depuis 1974, l'Italie, et surtout l'Espagne bradent leurs tubes à 1,60 F le kilo, contre 2 F pour les nôtres...

Pendant ce temps, à quelque 100 kilomètres de là, à Paulhan, près de Montpellier, le directeur d'Irrifrance (usine Vallourec à 98 %) se plaint pareillement des produits espagnols, il vient de licencier soixante-neuf salariés sur quatre cents... « Manqu'de bol, les gars. »

Qu'ils disent, les directeurs. Ce qu'ils ne disent pas : les usines de tubes espagnols et italiens, Tubacex, la CICA près de Saragosse, l'IBERSA, près de Barcelone, tout ça fait partie de la grande famille Vallourec, énorme multinationale (trust Denain, Norest, Longwy) qui, en plus, contrôle l'ensemble du commerce des tubes étrangers en France. Un vrai scandale ! M. Monory, ministre de l'économie, a dénoncé dans une lettre du 31 mai 1978 cette « entente illicite », espèce de fabuleux racket pratiqué aussi par les trusts pétroliers. Bref, on joue une de ses propres usines contre une autre, pour se déplacer vers les contrées attardées où les salaires et les avantages sociaux sont au plus bas.

La belle Europe qu'on nous définit par « la libre circulation des capitaux et des hommes », dans l'ordre, Vallourec la pratique déjà, très discrètement.

« Mais, tout de même, monsieur le directeur, nous voudrions consulter le bilan !

— A Bessèges, Vallourec n'établit pas de bilan.

— Pas possible ! Mais, alors, comment vous savez que notre entreprise est en déficit ?

— On procède par déduction avec les autres usines Vallourec.

— Alors, les autres établissent un bilan ?

— Non. »

On les a usés, on les vire, on se fout d'eux. Ce dialogue entre le représentant de quatre cents pères de famille à 2 100 F par mois et le représentant de Vallourec, vingt usines et quinze mille neuf cents salariés (rien que pour la France), 2 milliards d'anciens francs de bénéfices en 1973, le double en 1974, le sextuple en 1975, bizarrement tombé en déficit pour 1977 et qui distribue cependant, cette même année, 5 milliards de bénéfices à ses actionnaires.

Paisiblement, méthodiquement, le trust retire ses billes du Midi de la France. Il remplira ce vide avec les tubes qu'il fabrique en Espagne et en Italie. Autour d'un tapis vert, des messieurs, qui n'ont jamais vu Bessèges rayent la ville de la carte, l'œil sur des graphiques trilingues. Les Bességeois ont fait grève, ont occupé l'usine, retenu le directeur dans son bureau pendant vingt-quatre heures, alors nos sages super-supranationaux de mon fric ont mandé au tribunal d'Alès, MM. de Bouteiller et Guillo, hauts cadres spécialisés dans les conflits sociaux, des experts, de vrais professionnels.

Vallourec fermé ? Bessèges verra supprimer sa voie ferrée, partir ses instituteurs. Ses commerces, passés de deux cent onze à cent quarante-six, en moins de trois ans, disparaîtront presque totalement.

⁂

Pourtant, il y a des solutions conditionnées par l'autonomie régionale. L'Occitanie consomme 9 000 tonnes de tubes par mois, Bessèges n'en fabrique que 3 900 tonnes. La région a besoin de ces tubes, elle sait et peut les fabriquer sans passer par Paris ou Bruxelles. Et elle le prouve : malgré l'écrasante concurrence étrangère, et surtout celle de Vallourec (qui obtient de sa bonne parente Usinor la matière première à des prix tellement avantageux que le contribuable doit renflouer ce trust métallurgique), malgré les calculs sur l'Europe et la comète, en dépit de toute raison d'Etat, de petites industries de tubes se sont installées, Tubindustrie à Sénas, près de Salons, Richier à Cavaillon, Fournier à Mollegrasse, près d'Aubagne, et elles vivent, dans le pays, et ça vit, tout autour...

Vallourec doit avoir des plans planétaires, qui peut se permettre de refuser un marché de 5 milliards annuels pour la Chine.

Le cortège, au pas de corbillard, se rend à la sous-préfecture. Là, une délégation des « 2 100 F » est reçue par qui, bof ! par un qui n'y peut rien, un dont c'est le métier d'administrer au nom du pouvoir, calmer ou tancer, dressé pour, il vient d'ailleurs, partira pour ailleurs, en avancement si ses notes sont bonnes. Pour lui, un mauvais moment à passer, délicat. Nous, on reste. Venez quand vous voudrez, notre tombe est ici.

(*) Jean-Pierre Chabrol, écrivain, est l'auteur avec Robert Lafont et Emmanuel Maffre-Baugé du manifeste occitan *Mon païs escorjat* (« Mon pays écorché ») contre l'Europe des trusts et pour l'autonomie régionale qui a recueilli à ce jour plus de trois mille signatures.

Alsace

L'Europe vue de Wissembourg

« Nous sommes devenus les Espagnols des Allemands »

Wissembourg. — A l'extrême pointe nord de l'Alsace, dans la région de Wissembourg (Bas-Rhin), là où la Lauter quitte sa vallée étroite pour devenir frontière entre la France et l'Allemagne, le « drapeau » européen est hissé. Particularisme d'une région frontalière qui, plus qu'aucune autre, s'enfonce au cœur de la Communauté des Neuf ? Certainement. Mais force est de constater qu'à l'ombre de cet emblème qui agite tant de régions soucieuses de leur avenir, ici, à Wissembourg, sous-préfecture de sept mille habitants, on vit apparemment sans inquiétude. Et, finalement, ce que l'on réclame le plus souvent « c'est la suppression des postes frontières avec l'Allemagne » que la majorité des habitants trouvent « anachroniques ».

Dans cette vieille région carolingienne, « l'Europe du quotidien » est entrée dans les faits. Des exemples ? Il existe, sur le territoire français, une station d'épuration commune à Wissembourg et à la ville allemande de Schweigen, et le même schéma d'aménagement couvre les communes de Scheibenhard, en Alsace, et de Scheibenhart, de l'autre côté. L'aérodrome desservant la sous-préfecture est situé en Allemagne alors que l'hippodrome se trouve à Wissembourg. Un feu éclate dans un village alsacien frontalier ? Les pompiers allemands se déplacent aussitôt pour le combattre, et, évidemment, la réciproque est vraie.

Economiquement, cette région alsacienne doit beaucoup à l'Europe, plus précisément à l'Allemagne. Il y a dans l'arrondissement de Wissembourg près de douze mille ouvriers. Sur ce total, huit mille sont employés dans des entreprises étrangères dont la majorité sont allemandes. Ainsi quatre mille cinq cents Alsaciens prennent chaque matin le chemin du Palatinat ou du pays de Bade et les trois mille cinq cents autres travaillent pour la plupart dans dix entreprises (sept allemandes, une américaine et deux à capital franco-allemand également réparti) installées dans l'arrondissement de Wissembourg. Situation qui permet à un notable de déclarer :

« Ici, nous n'avons pratiquement pas de chômeurs. » Il ajoute : « Ce que les gens de cette région craignent avant tout, c'est une récession économique outre-Rhin. Entre octobre et décembre, le chômage, par exemple, a augmenté de 11 %, tout simplement parce qu'une entreprise allemande a fermé ses portes. »

Des équipements communs, des emplois nécessaires, tout cela fait

De notre envoyé spécial

dire à M. Jean Michel Menhert, le sous-préfet : « Le problème européen, ici ? C'est une rationalisation de ce qui est vécu. » Et il conclut, logique : « L'Europe ne saurait donc, dans cette région, être remise en cause. » Mais dans une auberge populaire de Wissembourg, non loin de la mairie, un consommateur lance, sans animosité, mais avec regret : « Nous voilà devenus les Espagnols des Allemands. »

Mais le revers de la médaille, lui aussi, à sa traduction quotidienne. Le voisin allemand est présent partout. Dans les restaurants comme dans les supermarchés. Voilà le malaise. « Les gens aiment bien prendre l'argent des Allemands mais n'aiment pas être envahis », note un commerçant. C'est une longue histoire. « Au nord du pays, le caractère germanique des populations alsaciennes s'accentue. Les masses rurales des arrondissements de Haguenau, de Wissembourg et de Saverne représentent certainement les éléments les moins francisés du pays. C'est la terre classique de l'autonomisme », écrit Frédéric Hoffet, dans sa « Psychanalyse de l'Alsace ». « Fait curieux, ajoute-t-il, si les campagnes de ces régions sont les plus germaniques de l'Alsace, il n'en est pas de même des petites villes, qui sont des foyers du patriotisme français. C'est le cas, en particulier, de Wissembourg, de Saverne et de Phalsbourg. »

Pas de complexe à avoir

Ce texte prend toute son actualité lorsque l'on sait que les « masses rurales » ne représentent plus que 9 % de la population active de l'arrondissement de Wissembourg et que la puissance économique de la République fédérale pèse de plus en plus lourd sur l'avenir des régions frontalières.

C'est dans ce contexte sociologique que s'inscrivent les trois dernières guerres qui ont marqué profondément la région et dont le souvenir reste vivace chez ceux qui ont passé la trentaine. « Aujourd'hui, l'Allemagne est une nécessité économique, mais les Alsaciens ont leur fierté. Le leadership de l'Allemagne en Europe, cela leur ferait mal. »

Dans sa mairie de Wissembourg, M. Alfred Zoog (R.P.R.) atténue quelque peu le propos. « L'Europe va se faire. Elle se fera d'une façon ou d'une autre avec les événements ou avec nous. L'Alsacien est réaliste, mais il n'a aucun complexe à avoir vis-à-vis des Allemands. Il faut faire face au dynamisme de nos voisins. Nous aussi, nous avons des cartes à jouer, à nous de savoir les abattre. » Européen convaincu, il estime que les Allemands, « c'est vrai, ils sont là, comme les Chinois et les autres ». Pour le moment, M. Zoog se prépare à poser la première pierre du premier relais culturel régional français, dont le financement sera assuré par la région, l'Etat et la ville. « Ce relais permettra notamment d'animer différentes manifestations culturelles nationales, mais aussi spécifiquement alsaciennes. »

Européens, le sont également les militants socialistes. M. Roche Perrin, professeur, et M. Charles Schweinberg, fonctionnaire, affirment qu'ils sont « pour l'Europe des travailleurs », mais ajoutent aussitôt : « L'Europe aurait dû être construite en 1958, il existait alors une certaine dynamique. Aujourd'hui, il ne reste plus rien de tout cela. On bénit la manne apportée par les Allemands, mais la fierté demeure et rejaillit dans le nationalisme alsacien et français. Finalement, dans cette région, l'Allemand on l'admire mais on ne l'aime pas. C'est le frère riche. » Ces militants socialistes sont un peu « tristes » de constater Outre-Rhin « la montée du mark, du pouvoir d'achat et du niveau de vie ». A qualification égale, un ouvrier de la zone rhénane industrielle voisine de Wissembourg gagne deux fois plus que le salarié en France. « C'est la preuve que nous sommes mal gérés. » Et l'on conclut chez les socialistes : « Oui à l'Europe, mais comment éviter désormais que l'Europe soit allemande ? »

Dans son petit hôtel de ville de Reischshoffen, M. François Grus-Reischshoffen, M. François Grussenmeyer (R.P.R., député de depuis vingt ans, soupire : « Il y a près de quinze ans que je dénonce au Parlement la germanisation pacifique du nord de l'Alsace. » Cet Alsacien, pure race, qui a jumelé en 1961 sa commune avec Kandel, dans le Palatinat, dit aujourd'hui « Oui à l'Europe », mais ajoute : « Il faut pouvoir, demain, dire son mot. Face à la puissance de la République fédérale, il faut en France une politique économique rigoureuse, moins de grèves, moins de chômage. Le gouvernement doit vite mettre en pratique la volonté du président de donner une ardeur nouvelle à notre économie. Alors là, oui, face à l'Allemagne, on pourra parler entre Européens, sinon... »

JEAN PERRIN.

TRANSPORTS

D'AUTRES AILES POUR AIR FRANCE

M. Pierre Giraudet, président d'Air France, a récemment présenté, devant le conseil d'administration de la compagnie nationale, un plan d'élargissement de la flotte. Dès cette année, devraient être commandés quatre Boeing-747, dix Boeing-727 (à la place des Boeing-737 que les navigants refusent de piloter à deux) et six Airbus. L'an prochain, devraient s'ajouter à cette liste : trois Boeing-747, trois Boeing-727 et cinq Airbus A-310.

Air France attend maintenant du gouvernement l'autorisation d'emprunter pour financer ces achats. La compagnie nationale pourrait dégager sur ses fonds propres 930 millions, sur un investissement global de l'ordre de 1,8 milliard de francs à l'horizon 1980.

● *Swissair : remplissage record.* — Swissair a transporté plus de 6,8 millions de passagers (environ cinq cent mille personnes de plus que la population de la Suisse) en 1978, soit une augmentation de 4,6 % par rapport à 1977. Le coefficient de remplissage des avions est passé de 60,7 % à 62,5 %, soit la moyenne la plus forte depuis 1956 (64,5 %).

● *Trafic 1978 : année record pour les compagnies américaines.* — Le trafic aérien aux Etats-Unis a atteint un niveau record en 1978 : 280 millions de passagers au lieu de 240 millions en 1977, soit une progression de 17,7 % par rapport à l'année précédente. Le coefficient de remplissage des avions, tant sur les lignes intérieures qu'internationales, a été de 61,6 % en 1978, au lieu de 55,9 % en 1977.

Ile-de-France

A Paris

LES RIVERAINS DES CHANTIERS DE LA GARE DU NORD PROTESTENT

Les riverains du chantier de la gare annexe Paris-Nord, en cours de construction, protestent à nouveau contre les nuisances graves qu'engendrent pour eux les travaux et, au cours d'une conférence de presse, se sont « indignés de l'attitude de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. dans cette affaire ».

Les membres de l'association de défense des diverains déclarent avoir constaté qu'« après dix-huit mois de démarches, dont six mois de procédures, ils n'ont pu obtenir que quelques bonnes paroles de la S.N.C.F. et quasiment rien de la R.A.T.P. ». Les travaux de terrassement entrepris sont responsables, selon eux, de « fissures, lézardes ou inclinaisons inquiétantes » dans des immeubles à l'aplomb du chantier, dont l'un, situé au 5, rue Jean-Robert, « menace de s'effondrer depuis un an et demi » sans que ses habitants soient relogés.

Les riveraiens demandent l'indemnisation des dommages engendrés par le chantier, l'insonorisation des immeubles qui le bordent.

La R.A.T.P. affirme qu'elle n'est pas concernée par cette polémique : « Le chantier en question est un chantier de la S.N.C.F. auquel nous ne participons pas. » La S.N.C.F. précise que, « pour connaître les causes exactes des détériorations des immeubles à l'aplomb du chantier, des actions judiciaires sont en cours qui nécessiteront un rapport des experts. »

APRÈS L'ARRIVÉE DU « PACIFIC-FISHER »

Politiques et écologistes s'interrogent sur leur « stratégie » antinucléaire

« Accepteriez-vous qu'on entreposât quelques bocaux de cyanure dans votre salle à manger ? », *demande dans une lettre adressée au premier ministre M. Louis Mexandeau, député socialiste du Calvados, pour protester contre le stockage de déchets nucléaires à La Hague (Manche).*

« A cette question simple et brutale, vous ne manqueriez pas, j'imagine, d'apporter une réponse négative », *écrit le député.* « Pourtant le gouvernement que vous dirigez a placé dans une situation semblable des dizaines de milliers de personnes en acceptant que l'usine de La Hague devienne l'entrepôt de déchets nucléaires du monde entier. »

De notre correspondant

Cherbourg. — La manifestation organisée le lundi 22 janvier à l'occasion de la première escale du Pacific-Fisher oblige ses organisateurs à s'interroger — séparément en raison de leurs différences — sur les suites d'un mouvement qui risque d'entraîner leurs troupes vers de nouveaux affrontements, tant paraît ferme la volonté de s'y opposer des pouvoirs publics.

Qualifiée par la C.F.D.T. d'« échec cinglant pour la COGEMA », l'escale mouvementée du cargo anglais n'a pas empêché celle-ci de recevoir douze heures après ses six premiers « châteaux de plomb » japonais. Si l'on excepte un certain nombre d'enseignants (objets d'une vive attaque de la Fédération Lagarde des parents d'élèves), les appels à la grève lancés dimanche par C.F.D.T., le P.S. et les écologistes n'ont pas été suivis. Les plus satisfaits bien sûr sont les mouvements antinucléaires qui, par la voix de leurs porte-parole, ont estimé avoir atteint leur but en canalisant les protestations « vers une usine dont on n'avait jamais autant parlé au plan national ».

Conscients du danger, les responsables de la COGEMA paraissent décidés à sortir de leur tour d'ivoire et les cadres de l'entreprise réagissent. Des rencontres ont eu lieu avec les élus, invités à s'exprimer à la veille des récents événements. M. Louis Darinot, député, maire socialisite de Cherbourg, qui regrette « la violence utilisée au détriment de la concertation », nous indiquait mardi qu'il avait demandé « son admission au conseil d'information sur l'énergie nucléaire que préside Mme Simone Veil ».

Enfin, le député de Cherbourg vient d'interroger tous les délégués susceptibles de présenter à Metz, lors du prochain congrès du parti socialiste, une motion sur le nucléaire et l'énergie, car « il faut que le P.S. définisse sa politique de l'énergie ».

Du côté des pouvoirs publics, on compte beaucoup sur le temps. Le Pacific-Fisher à ce jour est un bateau unique en son genre. Un deuxième cargo spécialisé a été commandé à un chantier japonais, mais l'un comme l'autre ne pourront effectuer au mieux que trois rotations annuelles entre le Japon et l'Europe. Pour l'escale inaugurale, la mobilisation antinucélaire a certes été forte, mais l'accord a été réalisé non sans peine entre les différents courants d'opposition. Qui peut dire ce qu'il en restera en mai, date probable de la deuxième escale ? Le projet de voie ferrée entre Cherbourg et La Hague paraît mûr — tout le monde en est désormais conscient — et sa réalisation rapide permettrait peut-être de calmer des élus qui ne veulent plus d'un terminal ferroviaire situé en pleine ville comme celui d'Equeurdreville (*le Monde* du 16 décembre 1978).

RENÉ MOIRAND.

ENVIRONNEMENT

L'estimation des risques d'accident dûs à des réacteurs nucléaires est remise en cause par l'administration américaine

La Nuclear Regulatory Commission (N.R.C.), l'agence fédérale américaine chargée de la sûreté et de la réglementation concernant les réacteurs nucléaires, vient d'indiquer, dans un bref communiqué publié à la fin de la semaine dernière, qu'elle ne considérait plus comme « digne de confiance » l'estimation des risques d'accident pouvant survenir à un réacteur, réalisée dans une étude qu'elle avait supervisée et publiée en 1975. Cette étude, baptisée Reactor Safety Study, commandée en 1972, avait donné lieu à la rédaction de près de trois mille trois cents pages de documents, et est connue sous le nom de rapport Rasmussen, du nom du professeur Norman Rasmussen, directeur du département d'ingénierie nucléaire au Massachusetts Institute of Technology, qui en a assumé la direction.

L'étude, qui s'intéressait aux risques d'accident sur un réacteur à eau pressurisée (P.W.R.) de 1 000 mégawatts environ de puissance électrique, et à leurs conséquences, concluait que la probabilité pour qu'un accident très grave survienne est de l'ordre d'une chance sur un milliard par an et par réacteur : et que le nombre total de morts qu'il serait susceptible d'entraîner, à court et à long terme, ne dépasse pas dix mille.

Les critiques contre le rapport Rasmussen

Les résultats du Rapport Rasmussen avaient été très favorablement accueillis dans le monde entier par les partisans de l'énergie nucléaire ; ils leur permettaient d'affirmer que les risques liés aux centrales sont plus faibles que ceux résultant d'autres activités humaines (chutes d'avion, explosions, gaz toxiques), ou de phénomènes naturels (tornades, météorites). Surtout, le rapport servait d'instrument de base à la N.R.C. pour la mise au point de la réglementation nucléaire et pour l'attribution des autorisations de construction ou de mise en service des centrales.

Dès sa parution, le rapport Rasmussen avait cependant été l'objet de certaines critiques. Leur convergence et leur multiplication, notamment dans les milieux scientifiques, avaient conduit la N.R.C., dans le courant de l'été 1977, à nommer un groupe d'experts indépendants afin qu'ils réalisent un réexamen du rapport. C'est à la suite de ce travail que la commission a décidé d'adopter cette nouvelle attitude vis-à-vis du rapport Rasmussen. La N.R.C. précise cependant que ses équipes continueront, dans leur travail, de s'appuyer sur certaines parties du rapport. Elle afirme d'autre part sa confiance dans la « méthodologie de base » utilisée par ses auteurs. Dans l'immédiat, indique-t-elle, il est hors de question pour elle, d'affirmer que les risques d'accident sont plus élevés ou moins élevés que ce qu'indiquait le rapport ; simplement, la marge d'erreur est probablement plus large que ce que l'on croyait.

Les conséquences de ce « reniement » de la N.R.C. n'apparaîtront sans doute que peu à peu. En attendant une éventuelle modification de la réglementation, que rien ne permet pour le moment de prévoir, il semble certain que cet événement, dans un premier temps, a toutes les chances de compliquer encore les procédures légales nécessaires, aux Etats-Unis, à la construction et à la mise en route des centrales ; et l'industrie nucléaire, comme les compagnies d'électricité ne cesse déjà, depuis des années, de dénoncer leur lourdeur.

Le Monde

économie

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Longwy et son bassin disent «non»

Longwy. — L'hiver ici est rude. La *nege, puis la glace, puis le verglas,* et voilà déjà que les camions des ponts et chaussées ont dévoré presque totalement leurs provisions de sel pour l'année. Le chômage, la hausse des prix et les licenciements à venir... et voici que les hommes ont sérieusement entamé leur capital de confiance en cette valeur quasi-séculaire du travail justement récompensé.

Curieux pays que ce pays haut, ce bout du bout de la France, cet appendice extrême de Meurthe-et-Moselle, encerclé par trois frontières. Sans doute faut-il être natif du terroir pour trouver un charme particulier à ces temps de « *pot de chambre* » ou à ces architectures « *industrieuses* ». *Mais Longwy,* si l'on ose dire, n'a jamais été payé pour plaire. Simplement pour travailler. Les industries lourdes n'ont pas *de ces grâces verdoyantes, de ces* tons pastels qui vous font les paysages bucoliques. Non, ici, tout est travail et architecture du travail, les hauts fourneaux, les cheminées de briques, les cités ouvrières alignées au cordeau, les H.L.M. grises, les petits pavillons qui s'essaient vainement à la différence. Tout est tra*vail, avec des monuments* qui *ne* seront jamais que de patients autels dressés à la gloire du sacro-saint labeur, ce crassier haut comme une montagne et ces hauts fourneaux jetant leurs lueurs rouges dans la nuit comme pour affirmer que la flamme de l'acier est encore maintenue.

Longwy et son bassin, c'est l'histoire d'un pays qui s'est forgé autour de ses forges. On y était métallurgiste de père en fils, comme d'autres notaires ou boulangers. « *Vous savez, ici, on ne sait rien faire d'autre* », diront presque en s'excusant tous ceux que l'on rencontrera. C'est que le motif de fierté, « *être un bon métallo* », est devenu aujourd'hui sujet d'inquiétude. On ne sera plus métallurgiste. Les pères sont licenciés, les fils non embauchés. Car il y a maintenant le plan acier : vingt *mille emplois sacrifiés à terme.* Dans le bassin de Longwy vivent aujourd'hui cent cinq mille personnes dont trente-sept mille actifs. Et demain ?

Le 19 décembre, ici, ce fut, si l'on ose dire, un coup de poing dans les gueules lorraines, une manière d'insulte à ceux qui avaient fait la grandeur austère de ce pays. Pour six *mille cinq cents emplois supprimés,* on proposait à peine une centaine d'emplois nouveaux. On veut bien que Longwy ce soit loin, très loin de Paris. On veut bien que quelques technocrates se soient imaginé ces « braves » Lorrains en termes d'images d'Epinal, lents à la réaction, lourds à la détente, passifs ou résignés pour avoir connu pire. Mais, tout de même, qu'imaginait-on ? Faut-

De notre envoyé spécial

il le croire cet instituteur longovicien qui a composé dans des rimes pauvres un hymne aux métallos en colère — « *Les yeux fixés sur l'horizon, sur celui de l'an 2000, ils nous prennent pour des cons* » — ou faut-il plutôt se ranger à l'opinion qui commence à s'exprimer ici : on aurait annoncé le pire le 19 décembre dernier, pour négocier ce qu'on veut réellement obtenir dans les semaines à venir.

Le dos au mur

A la limite, peu importe. Le résultat aura été le même. Le bassin de Longwy s'est soulevé. A sa manière, *lente, lourde, pacifique et parfois cahotante de gens plus habitués au* travail qu'à la défense de ce travail. L'union sacrée, circonstancielle sans doute, s'est faite parce que toute la population, finalement, a *le dos au mur.*

C'est une radio libre cédétiste qui émet tous les soirs de 19 heures à 20 heures. Pas question de brouillage, les syndicats de la T.D.F. s'y sont opposés lorsque les autorités ont voulu faire taire « Radio crassier ». Ce sont les occupations temporaires *ou permanentes, en tache* d'huile et, pour couronner le tout, mardi 23 février, l'occupation du central téléphonique de Longwy par l'intersyndicale de Gorcy. Là on en est même arrivé à bloquer un certain nombre de lignes « *d'entreprises ou de particuliers importants* ».

Longwy, ce sont encore les assises locales du R.P.R., qui non seulement demandent la révision du plan acier mais proposent la sécession du pays Haut, rebaptisé département du Chiers, préfecture Longwy. Ou bien encore les ouvriers de Chiers s'opposant au démontage d'une armoire électrique destinée à l'aciérie de Neuves-Maisons, car « *pas un boulon ne sera démonté* », ou ceux d'Usinor Longwy empêchant par trois fois la tenue des réunions du comité d'entreprise ou de réunions des délégués syndicaux avec la direction.

Quelle stratégie suivre ?

Longwy et son bassin, Longuyon, Villerupt, disent non. Ni à la manière de ceux qui ont collé de curieuses affiches dans l'enceinte d'Usinor, deux grenades en faisceau soulignées par un texte court : « *Cela sera la révolution* », ni à la façon d'un petit village frontalier, Lexy, qui a demandé à être rattaché au Luxembourg. Mais à leur manière, à la fois bon enfant et déterminée. De toute évidence, les principaux syndicats ouvriers, la C.G.T., nettement majoritaire (60 %) et la C.F.D.T. (30 %), F.O. (10 %) ne sont pas d'accord sur la stratégie à suivre. La C.G.T., qui juge les déclarations de M. Pierre Messmer « *comme une manœuvre* », mais une manœuvre de recul semble opter pour une mobilisation nationale de la sidérurgie. La C.F.D.T., elle, n'y voit que l'intention de casser la mobilisation de toute une région, *mobilisation seule susceptible à ses* yeux de faire pression sur les pouvoirs publics. Mais ces discours restent de pure forme, comme reste de pure forme la course aux occupations de locaux administratifs à laquelle se livrent les militants. Sur le fond, l'accord demeure, axé sur deux principes. Le premier est de contrôler suffisamment les choses pour éviter tout recours à la violence considérée comme une arme suicidaire.

A cet égard d'ailleurs les déclara*tions de la semaine dernière faisant référence à une éventuelle utilisa*tion de la violence ressortaient davantage du bluff, de l'intimidation, que de la réalité des choses. Deuxième principe : le maintien de l'activité sidérurgique à Longwy. Tout en souhaitant l'ouverture de négociations triparties gouvernement-*patronats-syndicats, ces derniers sont* unanimes à affirmer que tout plan de remplacement serait illusoire s'il ne se fondait sur le maintien du potentiel sidérurgique. Tous, y compris les cadres, sont d'accord pour réclamer la création d'une aciérie à oxygène à Longwy. C'est sur cela qu'ils vont se battre, mobiliser, imaginer « *des formes d'action nouvelles* ». Cela était le cas le mercredi 24 dans le bassin de Longwy, où une dizaine de milliers d'enfants ont participé à un rassemblement, « *Les flammes de l'espoir* », organisé par les enseignants et les parents d'élèves. Cette manifestation, pour aussi contestable et démagogique qu'elle paraisse, *a priori,* ne fit, en fait, que traduire une fois de plus le désarroi de toute une population confrontée à une question : « Comment vivre, étudier, travailler demain au pays ? »

PIERRE GEORGES.

● *L'O.I.T. est saisie d'une plainte C.G.T.-C.F.D.T.* — A la suite des « *violations, par le gouvernement français, d'une convention de l'Organisation internationale du travail relative à l'inspection du travail* », le Syndicat C.F.D.T. du travail et de l'emploi et le Syndicat C.G.T. des personnels des affaires sociales ont déposé une plainte auprès de l'organisme international. Selon les deux syndicats, les ministres du travail successifs semblent méconnaître en France la convention n° 81 qui stipule, *dans ses articles 2 et 3, que les* inspecteurs du travail « *ont pour mission d'assurer l'application des dispositions légales relatives aux conditions de travail et à la protection des travailleurs dans l'exercice de leur profession* ».

Les menaces sur l'emploi sont le plus souvent à l'origine de conflits à Paris et en province

Une série de conflits d'inégale ampleur sont observés à Paris et en province à la suite, le plus souvent, de menaces sur l'emploi et parfois de blocage des discussions sur les salaires.

● *Chez Chrysler-France,* à La Rochelle (3 486 ouvriers, 317 employés, 52 cadres), où le personnel est affilié pour 70 % à la Confédération des syndicats libres (C.S.L., ex-C.F.T.), cette dernière organisation a déclenché un débrayage d'une heure le mercredi 24 janvier. Le mouvement a été suivi à 100 % selon le C.S.L., à 70 % selon la direction. Cette action a été décidée à la suite de l'annonce par la direction de compression d'effec*tifs.*

Chrysler-France, passé sous le contrôle du groupe Peugeot en août dernier, a décidé un chômage technique général modulé *entre ses différentes usines* ainsi que le licenciement de 250 salariés à La Rochelle (Charente-Maritime). L'usine de Poissy chômera cinq jours, celle de Sept-Foms trois jours, celle de Sully-sur-Loire huit jours, celle de Valenciennes neuf jours, celle de Bondy dix jours. Les salariés licenciés à La Rochelle recevront, outre les indemnités légales, une prime de 15 000 francs et leur reclassement chez des sous-traitants et dans les autres usines du groupe sera facilité.

« *Ces mesures,* précise-t-on à la direction de la société, *ont pour objet une réduction des stocks et des frais généraux afin de sauvegarder la viabilité de l'entreprise et de ménager son avenir* » Les stocks des modèles 1307 - 1308 se sont en effet gonflés ces derniers mois.

Du côté syndical, la C.G.T. a décidé, devant « *le refus de la direction de communiquer aux élus les données économiques justifiant ces mesures* », de porter plainte pour « *entrave au fonctionnement du comité d'entreprise* » et de se rendre en délégation au ministère du travail pour lui exposer la situation.

● *Au siège de l'AFPA,* à Montreuil (Seine-Saint-Denis), les huit cents salariés poursuivent la grève, déclenchée à nouveau le 24 janvier, pour s'opposer au transfert de ce siège à Bordeaux.

● *A la caisse de Sécurité sociale des mines,* les salariés devaient manifester, jeudi matin, devant l'hôtel Matignon pour *contester* le projet de transfert de cette caisse à Lens.

● *A l'usine Renault du Mans,* une partie des ouvriers ont débrayé pendant deux heures, mardi 23 janvier, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., pour réclamer, nous indique notre correspondant, une augmentation mensuelle uniforme de 300 francs, la cinquième semaine de congés payés, la création de quatre cents emplois nouveaux, la semaine de trente-cinq heures, ainsi que la prise en charge, par le patronat, de la hausse des cotisations de Sécurité sociale. Ce mouvement a été suivi à 75 % selon les syndicats et à 41,2 % (3 336 salariés sur 8 053) selon la direction.

● *Aux Mutuelles du Mans,* le personnel a débrayé à 40 % pendant une heure, mardi 23 janvier, à l'initiative des syndicats C.F.D.T., C.G.T., F.O. et C.F.T.C., pour demander une prime uniforme de rattrapage de 1 000 F au titre de 1978 et le « démarrage » de la grille des salaires à 2 600 F. C'est la quatrième fois depuis le 11 janvier, nous signale notre correspondant, que le per*sonnel des Mutuelles du Mans* observe un arrêt de travail pour appuyer ses revendications.

● *Le personnel des Conserveries du Sud-Finistère,* société en cours de restructuration, est appelé, par la C.G.T., à faire grève le 31 janvier : l'usine Saupiquet, située à Pont-l'Abbé (Finistère), doit transférer ses activités à Quimper, mais quarante-neuf salariés sur cent soixante-dix refusent ce déplacement.

● *A la caisse d'épargne des Bouches-du-Rhône,* à Marseille, les employés ont observé un arrêt de travail de vingt-quatre heures, mercredi 24 janvier, pour protester contre les menaces qui pèsent, selon eux, sur leur statut.

● *A l'Ecole nationale des impôts,* située à Clermont-Ferrand, aucun cours n'a eu lieu mercredi et jeudi : les élèves, qui sont au nombre de neuf cents, se sont mis en grève à l'appel de l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et autonomes) et font porter leur revendications sur « *l'arrêt des licenciements et des reversements en fin de scolarité, le régime indemnitaire, le déroulement et les conditions de la scolarité* ».

● *Le personnel de la coopération ouvrière Chauffage et Ventilation* a décidé de cesser le travail et d'occuper les agences de Brest et de Rennes pour protester contre l'annonce de cinquante-neuf licenciements. Cette coopérative emploie deux cent quatre-vingt-trois salariés dans ses six agences de Bretagne.

● *Licenciements chez « Nounours ».* — Cent quatorze employés de Nounours, à Châtillon-en-Vendelais (Ille-et-Vilaine), viennent de recevoir leur lettre de licenciement, à la suite de la mise en règlement judiciaire de cette société, première entreprise européenne de jouets en peluche qui employait deux cent cinquante personnes (*le Monde* des 17 et 18 janvier).

● *Les électriciens C.G.T. et C.F.D.T.* manifesteront le 6 février, dans toute la France, pour protester contre « *l'attitude du gouvernement et des directions générales d'E.D.F. qui cachent à l'opinion publique les véritables causes de la panne du 19 décembre et refusent de prendre les moyens qui s'imposent pour y remédier* ».

● *Indemnisation du chômage. — Le ministre du travail a invité* par lettre les syndicats et le C.N.P.F. à « *engager très rapidement la négociation paritaire prévue par la loi* » sur la refonte du système d'indemnisation du chômage.

FIN DE LA GRÈVE DU CENTRE DE TRI DES P.T.T. DE LIMOGES

(De notre correspondant.)

Limoges. — Par 66 voix contre 24 et 2 abstentions, les agents du tri postal de Limoges (Haute-Vienne) ont suspendu, le mercredi 24 janvier, le mouvement de grève qu'ils observaient depuis le 8 janvier. « *Compte tenu de l'état actuel des négociations avec l'administration, de l'effritement du mouvement et pour maintenir un rapport de force* », les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. avaient proposé au personnel de mettre fin provisoirement à son action destinée à améliorer les conditions de travail et les effectifs.

Plusieurs dizaines de milliers de lettres en souffrance ne pourront être acheminées vers leurs destinataires avant la fin du mois.

La réduction du temps de travail

(Suite de la première page.)

A quoi bon gagner de plus en plus si l'on ne peut dépenser en loisirs, en activités désintéressées et psychologiquement gratifiantes ? Sans compter qu'avec la concentration urbaine, le temps de transport s'allonge, rognant encore sur celui de la détente. Or, les « salaires américains » comme on disait au début des années soixante pour marquer le degré élevé d'une rémunération, sont maintenant ceux de la Suède, de la Belgique, de l'Allemagne fédérale, des Pays-Bas, qui, en moyenne, *dépassent* ce que l'on paie aujourd'hui aux Etats-Unis. La France est encore en deçà, mais s'en rapproche, alors qu'en 1960 les salaires nets horaires de l'ouvrier moyen n'atteignent même pas le tiers de son homologue américain. En dix-huit ans, le parcours a été assez remarquable. Il explique la nature des nouvelles revendications sur le « temps de vivre ».

Lorsque ces revendications cherchent d'autres justifications, comme celles d'aider à lutter contre le chômage, il faut être beaucoup plus circonspect. Il y a sûrement une seuil, en deçà duquel, sans qu'il y ait évidemment un rapport mécanique entre la compression des horaires et celle du chômage, des emplois peuvent être créés du fait d'une réduction *de la durée du travail.*

Mais la modulation est très délicate, car si la diminution du temps de travail fait baisser la production, elle relance du même coup le chômage... Craignons *donc de jouer les apprentis sorciers et de faire de la réduction* globale et instantanée de la durée du travail un mythe. On ne peut agir que par degrés, en tenant compte des structures des entreprises, des pratiques des pays voisins et en misant plus sur les négociations collectives que sur le législateur pour aboutir.

Il faut savoir aussi que la durée moyenne du travail a baissé d'environ cinq heures en France au cours des dix dernières années et que l'âge de la retraite s'est nettement abaissé. En 1975, plus de la moitié des hommes s'étaient déjà retirés de la vie professionnelle *avant* 65 ans, contre à peine un tiers en *1962* (2). Ces phénomènes n'ont pas pour autant réduit le nombre des chômeurs. On constate, au contraire, selon des chiffres calculés par l'INSEE, que la courbe des retraités et celle des chômeurs croît régulièrement, passant de 5 698 000 retraités en avril 1975 à 6 229 000 en mars 1978 et de 827 000 chômeurs à 1 095 000 chômeurs (selon les définitions du B.I.T.) au cours de la même période.

Carence d'imagination

Pourtant, il est des domaines dans lesquels des coups de pouce du gouvernement seraient les bienvenus et où il pourrait faire preuve d'une plus grande détermination et d'un peu d'imagination :

1) L'attraction du travail à mi-temps ou à temps partiel ne se dément pas. Nous avons suffisamment insisté dans ces colonnes sur l'enrichissement social procuré par cette possibilité d'assouplir nos structures de production en fonction des besoins des travailleurs. Le gouvernement ne craint pas de rudoyer les patrons comme l'a montré M. Barre au dernier forum de *l'Expansion.* On se demande ce qu'il attend pour *mieux préparer les voies à cette réforme* qui ne poserait vraiment pas de cas de conscience à la majorité.

2) L'assouplissement du « travail posté » n'est pas moins urgent. Comme l'indique le « rapport sur l'adaptation du VII° Plan » : en moins de vingt ans, de *1957 à 1974,* la proportion des ouvriers « postés » (c'est-à-dire travaillant en « continu » ou semi-continu ») dans les industries de transformation (non compris le bâtiment) a plus que doublé : elle est passée de 14,3 à 31,3 %. Ce qui signifie qu'une proportion croissante de la population ouvrière est soumise à des conditions d'emploi souvent pénibles. Le gouvernement proposera-t-il la création d'une cinquième équipe dans le travail « posté » ? Nous n'en sommes pas là, mais c'est en tout cas le vœu de M. Lionel Stoleru, secrétaire d'Etat au travail, qui, s'opposant à M. Boulin, son ministre, rejoint ainsi l'appel des syndicats et notamment de la C.F.D.T. qui a décidé de lancer une campagne nationale pour obtenir cette transformation. Les cédétistes estiment que cette mesure permettrait la création de cinq mille à dix mille emplois et qu'elle serait « économiquement » supportable parce qu'elle réduirait les accidents de travail et les taux d'absentéisme qui est, dans le travail en continu, deux ou trois *fois* plus important que dans le travail normal de jour.

3) De nouvelles dispositions ne pourraient-elles être étudiées, qui s'inspireraient de la « stratégie d'emploi » canadienne (3). Une « idée simple comme bonjour », selon l'expression du ministre canadien de l'emploi, M. Bud Cullen, a été introduite comme « projet pilote » durant l'automne de 1977 : plutôt qu'une entreprise licencie 25 % de ses salariés face *à un ralentissement temporaire* de la production, les travailleurs acceptent, en accord avec leurs employeurs, de travailler 30 heures par semaine au lieu de 40 heures (soit une réduction de 25 %). Les prestations d'assurance chômage sont alors versées pour compenser en partie la perte de salaire due à cette répartition volontaire du travail pendant le quart de la semaine à tous les salariés, plutôt que la semaine entière à un quart des travail*leurs.*

L'avantage de cette méthode est double : les salariés gardent leur statut social — au lieu de se sentir déclassés comme chômeurs — ainsi que leur compétence. Quant aux entreprises, elles font des économies de formation lors de la reprise de la production.

Sans doute se sert-on moins en Europe du « volant de main-d'œuvre » pour amortir les aléas de la conjoncture, mais bien des affaires qui ont dû fermer parce qu'elles ont vu leurs carnets de commande baisser n'auraient-elles pas pu garder la tête hors de l'eau, grâce à ce type d'assouplisse*ments ?*

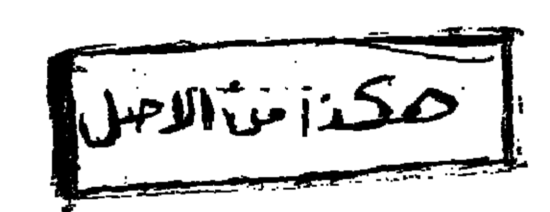
4) Dans le même sillage, pourquoi ne pas créer des « emplois temporaires » intéressant notamment des services sociaux en utilisant pour ce faire une partie des sommes consacrées à l'indemnisation du chômage ? Selon une étude réalisée par Jacques Delors dans le cadre de l'université Paris-Dauphine où il professe, la Belgique a ainsi offert 35 000 emplois nouveaux en 1978, la Grande-Bretagne 100 000 emplois ainsi que l'Allemagne au cours de l'année 1977.

La crise, c'est comme le froid. Elle peut engourdir ou au contraire fouetter le sang. Jusqu'ici, on l'a regardé s'abattre sur l'Occident et la plupart des gouvernements européens se sont recroquevillés *en attendant que la* vague passe. Mais la vague, cette fois, ne passera pas toute seule. Il faudra que les gouvernements se battent pour redonner au travail sa pleine ou plutôt sa vraie mesure, non en encourageant une fièvre de productivisme, mais en laissant aux activités libres la possibilité de se déployer plus largement.

PIERRE DROUIN.

(2) Selon les calculs de Michel *Lévy dans le bulletin de l'INED,* d'octobre 1978.

(3) Lire *Intersocial,* décembre 1978.



SOCIAL

LES ASSOCIATIONS FACE AUX POUVOIRS

Cette loi anachronique de 1901...

De notre envoyé spécial

Lille. — *L'association et les pouvoirs* — administrations, collectivités locales, médias : faut-il que ce thème ait une résonance *particulièrement* actuelle pour avoir réuni près de quatre cents personnes, les 19 et 20 janvier, à l'occasion d'un colloque organisé à Lille par la DAP *(Association pour le développement* des associations de progrès) (1), avec la participation de MM. Pierre Mauroy, maire de la ville *et président* du conseil *régional*, et Alain *Poher*, président du Sénat, mais aussi président de l'Association des maires de France.

Les animateurs du colloque, et notamment M. François Bloch-Lainé, président de la DAP, en ont profité *pour lancer un appel solennel au* Parlement. Ils ont demandé la constitution d'intergroupes parlementaires *s'intéressant aux associations*, la suppression de la taxe sur les salaires qui les frappe comme elle frappe les collectivités — taxe proprement *« scandaleuse »*, a réaffirmé *M. Poher*, — *l'amélioration* du régime des déductions fiscales, la réforme du statut des étrangers et *du droit des associations* internationales. Les personnalités présentes ont vivement réclamé l'étude et la *mise au point de formules juridiques* qui conviennent mieux aux associations que la loi de 1901, toujours en vigueur, mais aujourd'hui dépassée, tournée, et foncièrement insuffisante.

C'est qu'à l'heure actuelle le mouvement associatif, multiforme et foisonnant, appelle un effort de *réflexion et de rationalisation. Dans* le temps même où ce mouvement grossit, déborde ses domaines tradi*tionnels — loisirs, sport, culture...* — pour s'étendre à des sujets plus explosifs — écologie, nucléaire — et devenir *un « nouveau pouvoir »*, *on* voit des malentendus persister ou s'aggraver entre les trois grandes *catégories de personnes concernées :* les militants des associations, les élus politiques et les agents de l'ad*ministration.*

Le premier terrain où se manifestent ces malentendus *est celui de la* commune et du quartier, où on a constaté une évolution très rapide et très récente, à la fois des associations et du personnel politique. D'un côté, les élections de 1977 ont amené *de nouveaux élus* qui ont *du pouvoir* municipal une conception plus dynamique et volontaire. De l'autre, les *associations ont, depuis longtemps*, fait de la réalité quotidienne et locale leur champ d'action privilégié, y *trouvant leur raison d'être.*

Un aiguillon pour les municipalités

Véritable *« poil à gratter »*, suivant l'expression imagée d'un maire, *elles constituent un aiguillon pour* les municipalités, d'où le risque d' « agacements » rentrés et même *de conflits très profonds :* à l'heure actuelle, associations et élus locaux sont *devenus, au mieux*, des rivaux associés. Sans doute les élus, souvent issus des mouvements associatifs, recherchent le contact *avec eux*, mais ils s'en méfient également, les considérant comme un vivier de can*didats aux élections municipales.* Quant aux mouvements, de peur d'être accusés de complicité avec les *pouvoirs locaux, quelle que soit leur* couleur politique, ils se refusent le plus souvent à jouer les courroies de transmission.

Face aux administrations, l'attitude *des associations est souvent ambiguë.* A partir d'une certaine importance, elles tendent à se comporter *comme des administrations, prenant* trop volontiers une allure « régalienne », surtout lorsque leur objet *social est de satisfaire des besoins* en matière *de santé*, de formation, d'éducation ou de sécurité. En outre, de *nombreuses* associations sont suscitées par les administrations, qui ont besoin *d'elles pour compléter ou* prolonger leur action. Dans les deux cas, se pose le problème de la légitimité des *associations :* à l'heure actuelle, lorsqu'il s'agit de bénéficier d'une aide contractuelle, cette légiti*mité est déterminée* uniquement par la puissance publique. Les pouvoirs publics, on le sait, pour établir *leurs* critères, ont besoin de normes. Or les innovations, terrain d'élection des *associations*, outre qu'elles aboutissent souvent à des échecs, ne peuvent se faire qu'en bouleversant *les normes. De plus*, et *c'est là un* fait très grave, certains estiment que les administrations ne sont plus neutres *et que, devenues « politiques »*, elles font des choix, notamment dans le domaine sportif.

Pour les associés, se posent les problèmes d'autogestion, de dépen*dance financière à l'égard des pouvoirs publics*, et de l'hétérogénéité des participants : animateurs et usa*gers, donateurs et bénéficiaires*, volontaires et professionnels.

Une loi « compréhensive »

Ajoutons enfin que, comme les administrations, les entreprises se servent, dûment ou indûment, de la coquille de l'association, *ce qui rend* encore plus urgente la création de *formes juridiques* nouvelles pour éviter que la loi de 1901, déjà extrêmement « compréhensive », ne su*bisse des déviations supplémentaires.* Le statut d'association sert à faire n'importe quoi, n'importe comment, là *où d'autres statuts — ceux d'éta*blissement public ou d'entreprise commerciale — paraissaient moins commodes. *Le critère suprême* est l'absence de but lucratif, mais les *associations* cherchent normalement à réaliser des gains pour pouvoir grandir, ce qui donne à leur action *un sens un peu ambigu, devant le*quel la fiscalité hésite, et que l'éthique devrait tenter de rendre plus *rigoureux.*

Face à ces problèmes, et faute de pouvoir, dans l'immédiat, obtenir une *refonte complète de la loi de 1901*, la DAP propose un certain nombre de solutions partielles. En ce qui concerne la *légitimité et la représen*tation des associations, il serait constitué, dans chaque région, une « commission des associations », présidée par le président du tri*bunal administratif et comprenant*, par tiers égaux, des élus désignés par les conseils généraux et munici*paux, des fonctionnaires représen*tant les services administratifs déconcentrés et des représentants élus *des associations de la région*, inscrites sur une liste tenue à jour, à condition qu'elles prennent l'engagement de produire tous les ans leur rapport moral et financier. Cette commission serait consultée sur les demandes de reconnaissance d'utilité publique, aurait connaissance des états de *subventions*, donnerait des avis sur les conflits entre administrations et associations et pourrait être *saisie de toute question* intéressant le mouvement associatif dans la région.

Pour les ressources, notamment les subventions, le critère « d'utilité sociale » paraît encore bien flou, lié, *pour l'essentiel à une notion de* reconnaissance d'utilité publique qui tient peu compte du mérite *réel des* postulants. Une *autre* procédure serait instituée : une commission centrale administrative, composée de « sages » plutôt que de fonctionnaires exécutifs et recourant aux avis *recueillis localement, opérerait une* sélection en s'efforçant de mesurer le degré de participation au service public.

Autre proposition destinée à diminuer la dépendance des associations *par rapport* à la puissance publique et à sa subvention : l'accroissement du taux des *exonérations fiscales* consenties à l'occasion des versements faits par les particuliers et les sociétés à des organismes d'*intérêt* général. Les tentatives *faites en ce* sens *auprès du gouvernement* et du *Parlement en 1977 et en 1978* pour obtenir un traitement semblable à celui accordé dans *la plupart des démo*cra*ties occidentales*, ont échoué. Notons que l'augmentation de la part du public et *des adhérents dans le* financement des associations risquerait de provoquer des remous dans *certaines associations relevant notam*ment de l'enseignement, pour lesquelles une telle évolution conduirait au *« démantèlement »* de la puissance publique : mai n'est-ce pas plutôt la peur de perdre une manne régulière et au caractère peu contraignant, et d'avoir à affronter le grand *large et les pressions de l'opinion ?*

Au-delà de ces propositions, et quelle que soit la suite qui leur sera *donnée, l'avenir de l'association* passe par un véritable changement d'optique ou, dirait M. Bloch-Lainé, *de « mythologie » : il s'agit de recon*naître plusieurs sources, et par conséquent, plusieurs formes de légitimité dans la structure et le fonctionnement de la vie collective. Les familles, les communes, les entre*prises, les syndicats, les associations* doivent, suivant une formule heureuse d'Augustin Antunes dans la revue *Esprit de juin 1978, prendre « du »* pouvoir, sans prendre « le » pouvoir.

FRANÇOIS RENARD.

(1) 9, rue Vauvilliers, 75001 Paris.

— Libres opinions —

Le cas des étrangers

par ANDRÉ LEGOUY (*)

LA loi du 1er juillet 1901 a consacré le droit d'association : *« Les associations de personnes pourront se former librement sans autorisation ni déclaration préalables... »* (Art. 2.)

Malgré ces dispositions générales, claires et applicables à toute situation, le Parlement de 1901, *au cours d'un vif débat, finit par* voter un article 12 qui mettait en place une réglementation spéciale pour les associations composées d'étrangers : si leurs agissements étaient *« de nature soit à fausser les conditions normales du marché des valeurs ou des marchandises, soit à menacer la sûreté intérieure ou extérieure de l'Etat »*, elles pourraient *« être dissoutes par décret du président* de la République, *rendu* au conseil *des ministres »*. Le législateur instituait ainsi, pour les étrangers, un contrôle gouver*nemental a posteriori et la possibilité d'une dissolution par voie* administrative et non plus judiciaire.

L'ensemble de la loi n'en constituait pas moins un progrès considérable dans l'exercice des libertés.

Les choses en restèrent là jusqu'en 1939 et permirent un fonctionnement convenable de la vie associative.

∴

Au seuil de la deuxième guerre mondiale, le gouvernement Daladier imagina qu'une disposition d'exception lui pemettrait de lutter plus efficacement contre les groupements nazis et apparentés en France. Il présenta à la signature du président Lebrun le fameux décret-loi du 12 avril 1939, devenu le titre IV de la loi de 1901 (art. 22 à 35), qui soumettait toutes les associations « étrangères » à l'autorisation préalable et au contrôle discrétionnaire du ministre de l'intérieur.

Ce *décret* ne changea évidemment rien au désastre qui se préparait en France, mais devint par contre un vulgaire instrument de répression entre les mains des hommes de Vichy, qui l'utilisèrent cyniquement contre le parti communiste, réputé association étrangère *comme ayant ses instances à Moscou.*

Aussi est-ce à l'initiative du P.C.F. que fut déposée en 1948 une proposition de loi tendant à l'abrogation du décret-loi de 1939. Cette proposition, renvoyée en commission, y fut bientôt enterrée, soit que les parlementaires aient estimé qu'ils avaient d'autres chats à fouetter, soit qu'ils aient pensé que ce dispositif d'exception tomberait de lui-même en désuétude.

C'est ce que l'on aurait pu croire jusqu'à une date récente. D'autant plus qu'un doute sérieux pèse sur la légalité de ce décret qui, par définition, n'a jamais reçu de ratification législative. En *toute hypothèse il doit être actuellement considéré comme inconsti*tutionnel : le Conseil constitutionnel a, en effet, réaffimé expressément dans sa décision du 16 juillet 1971 qu' *« au nombre des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République et solennellement réaffirmés par le préambule de la Constitution il y a lieu de ranger la liberté d'association ; qu'en vertu de ce principe les associations se constituent librement et peuvent être rendues publiques sous la réserve du dépôt d'une déclaration péalable »*.

Des événements récents prouvent que le gouvernement actuel *ne l'entend pas de cette oreille et prétend au contraire se servir du* décret-loi de 1939 dans l'arsenal des mesures multiples mises en place contre les étrangers.

Le coup d'envol a été donné par M. Poniatowski, le 23 décembre 1976, dans un arrêté frappant de nullité l'organisation des communistes africains, OCA (*le Monde* du 8 janvier 1977).

A la *même époque* et dans les *mois* qui suivirent, toute une série d'associations de travailleurs ou d'étudiants étrangers se virent sommées de se soumettre à l'autorisation du ministre de l'intérieur ou menacées de dissolution, comme, par exemple, l'Association des Marocains en France — pourtant légalement constituée depuis *de nombreuses années*, — que *le ministre accusait de manquer à* la *« neutralité politique »* (*le Monde* du 26 avril 1977). Déjà plusieurs associations ont essuyé un refus d'autorisation, refus jamais motivé, *l'administration s'arrogeant un pouvoir exorbitant par le moyen d'une* procédure dont toute l'instruction échappe entièrement aux intéressés.

Tout récemment enfin, un arrêté ministériel paru au *J.O.* du 13 juin 1978 frappait de nullité l'association des *travailleurs maliens* en France, S.T.M.F. — pourtant créée légalement en 1970 — sans même que l'administration ait pris la peine d'en avertir les respon*sables. Ce n'est qu'après que ceux-ci eurent déposé un recours* au Conseil d'Etat contre la décision ministérielle que le ministère s'est avisé de la nécessité de leur en faire donner notification directe, *le 18 octobre, soit quatre mois après l'arrêté. C'est dire* dans quelles voies arbitraires nous sommes, pour l'heure, engagés.

∴

Cette remise en vigueur progressive d'une disposition d'exception représente un grave danger pour les libertés et ne peut être *tolérée. D'abord, parce qu'elle bafoue, en la personne des étrangers* qui vivent en France, un droit fondamental : le droit de s'associer et de s'exprimer librement. Par voie de conséquence, elle développe *une discrimination dans l'exercice des libertés entre Français et* étrangers qui tourne en dérision l'esprit de la loi du 1er juillet 1972 contre le *racisme. Menace ajoutée, hélas,* à tant d'autres qui pèsent sur *leurs droits au travail*, au séjour, à la formation, au regroupement familial, à la sécurité et qui rendent leur vie en France, — le pays des droits de l'homme ? — de plus en *plus précaire.*

Mais menace aussi — qu'on y prenne bien garde — pour l'ensemble des associations de la loi de 1901. En effet, d'après le *décret-loi de 1939, sont réputées associations étrangères celles « qui ont leur siège à l'étranger ou qui, ayant leur siège en France, sont dirigées en fait par des étrangers, ou bien ont soit des administrateurs étrangers (1), soit le quart au moins de membres étrangers »*.

Faudra-t-il que toutes les associations d'entraide, de quartier, de locataires, les centres sociaux, les *associations familiales*, les associations de parents d'élèves ferment les portes de leurs instances à tout étranger et pratiquent une soigneuse comptabilité pour ne *pas dépasser le quart fatidique parmi leurs membres ? Ou bien les* associations qui se refusent à pratiquer la ségrégation devront-elles, de fil en aiguille, se déclarer associations « étrangères » et se *trouver soumise à l'autorisation préalable*, susceptibles d'être interdites du jour au lendemain selon le bon plaisir du ministre de l'intérieur ou de ses préfets ?

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : plusieurs associations françaises de la loi de 1901 ont déjà été rappelées à l'ordre par les *préfectures en vertu du décret-loi de 1939. Selon la tournure des événements* rien n'empêchera le pouvoir d'étendre cette pratique à qui bon lui semblera. Façon discrète et sournoise de remettre *en cause la loi de juillet 1901 et de prendre* sur les associations le contrôle que le gouvernement tenta de s'assurer en 1971 par le moyen d'une nouvelle loi. Entreprise qui fut mise en échec par le *Conseil constitutionnel.*

La seule manière de mettre un terme à ces pratiques dangereuses, c'est l'abrogation du décret-loi de 1939. *Sur ce point l'ensemble des forces démocratiques en France* paraissent faire l'unanimité. Raison suffisante pour ne pas remettre à demain cette action de salubrité politique.

(*) Prêtre, membre du GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés).

(1) Il suffit d'un seul étranger parmi les administrateurs d'une association 1901 pour que celle-ci soit réputée « étrangère » !

CONJONCTURE

La hausse des prix en 1978 a été de 9,7 %

M. Monory espère la ramener à 8,5 % en 1979

La hausse des prix de détail a été de 0,5 % en décembre, ce qui porte l'augmentation en un an (décembre 1978 comparé à décembre 1977) à 9,7 %. Ce résultat d'ensemble, souligne le ministère de l'économie, dans un communiqué, recouvre des évolutions différentes en début et en fin d'année : de janvier à juillet, les prix à la consommation ont augmenté à un rythme annuel de 11 % « à la suite d'ajustements de prix et notamment de tarifs publics ». Une nette décélération a été constatée au cours de la seconde partie de l'année, les prix ayant augmenté à un rythme annuel de 7,9 % entre août et décembre.

Après avoir commenté les résultats de 1978, jugés plutôt satisfaisants, M. Monory a déclaré qu'en raison du gel, de la hausse des loyers et de l'essence, de la crise iranienne qui pèse sur les cours mondiaux du pétrole, l'indice de janvier ne serait pas bon ; non plus que le résultat d'ensemble du premier semestre (+ 4,4 % à 4,5 % prévus pour les six premiers mois de l'année), à cause notamment de l'évolution des tarifs des services, « facteurs d'un peu d'inflation », a déclaré le ministre et de la hausse du « brut » décidée par les pays de l'OPEP. M. Monory a prévu un ralentissement des hausses par la suite : + 4 % au second semestre. Dans ces conditions, l'augmentation des prix pour l'ensemble de l'année devrait se situer, selon le ministre, aux alentours de 8,5 %.

En 1978, la hausse *des prix de* détail en France a donc été infé*rieure à 10 %. Les « bons » indices* de novembre et de décembre (+ 0,5 % chaque fois) auront permis cette médiocre performance. Médiocre est incontestablement le bilan 1978 de la lutte contr el'inflation, au niveau des *chiffres en tous les cas : 9,7 % de* hausse en un an c'est, à peu de choses près, autant qu'en 1975 (9,6 %) et 1976 (9,9 %), un peu plus même qu'en 1977 (9 %). Il est des habitudes dont on se défait difficilement.

La comparaison des résultats internationaux est une seconde *raison incitant à la modestie*, peut-être au pessimisme : l'augmentation moyenne des prix de détail dans les pays industrialisés aura été, l'année dernière, inférieure à 7 %. Le « score » réalisé par la R.F.A. (+ 2,3 % en 1978) *est d'autant plus accablant pour* nous que l'économie allemande a retrouvé les chemins de l'expansion et que le « boom » de la construction de logements outre-Rhin provoque depuis plus de six mois chez nos voisins de réelles *tensions inflationnistes. Le rai*sonnement confortable, qui a permis des années durant (1970-1975) à ceux qui avaient la charge de l'économie française de se justifier d'une *forte* inflation en opposant notre forte expansion *industrielle à la faible croissance* allemande, ne peut plus être utilisé.

Embarrassante question

Alors qu'il commentait mercredi soir 24 janvier l'évolution *des prix au cours de l'année 1978*, M. Monory s'est vu poser par un journaliste britannique l'embarrassante question de savoir si le franc pourrait rester longtemps dans le système monétaire européen, avec des prix augmentant *trois à quatre fois plus vite en* France qu'en Allemagne fédérale. Tel est bien, en effet, le problème et le risque. Risque d'autant plus grand que personne ne peut dire si MM. Barre et Monory conserveront en 1979 la « baraka » qui *le as si bien servis tout au long* de l'année 1978 : prix alimentaires augmentant modérément grâce à un été et une arrière-saison presque parfaits (la récolte de blé a été l'année dernière la plus forte jamais enregistrée), dollar se dévaluant et *faisant* baisser les prix de nombreux pro*duits importés de l'étranger*, à commencer par le pétrole. Le ciel et les pays du tiers-monde auront donné en 1978 un sérieux coup de main aux dirigeants français. En sera-t-il de même en 1979 ?

Sauf explosion sociale...

Les 9,7 % de hausse de prix en 1978 constituent tout de même une performance puisque, depuis cinq mois, les industriels français ont retrouvé, pour la fixation de leurs tarifs, une totale liberté de manœuvre, ce qui ne s'était pratiquement jamais produit depuis 1945. Durant l'été dernier, la plupart des commentateurs et nombre de conjoncturistes prévoyaient des hausses de prix importantes et *un résultat moyen pour 1978 dé*passant assez largement les 10 %. *Le sentiment le plus couramment* répandu était que la France serait incapable de poursuivre plus de six mois son expérience de libération des prix.

Complètement décomplexés par l'échec de la gauche aux élections législatives, *MM. Barre et Monory* ont brusquement radicalisé une politique économique qui, jusqu'en 1978, n'avait pas brillé par son originalité. Transfert des *pouvoirs de décision aux entre*prises (notamment par la « vérité » des prix et des tarifs), désengagement de l'Etat dans bien des domaines, remise en cause plus ou moins avouée de la conception égalitaire qui, depuis *1945, prévalait en matière de pro*tection sociale : les signes d'une « conversion » économique et psychologique majeure se sont multipliés depuis neuf mois. Sauf explosion sociale, rendue possible par un chômage qui ne cesse *d'augmenter, c'est cette rupture* fondamentale avec les trente an*nées passées qui aura marqué* l'année 1978. En comparaison, le pourcentage de hausse des prix en 1978 apparaissait au gouvernement secondaire.

M. Monory en déduisait, il y a quelques jours, que le plan Barre avait maintenant réussi. A l'évidence, rien ne le prouve encore : les prix et les salaires augmentent *en France beaucoup trop vite par* rapport à l'étranger ; le chômage s'aggrave ; *l'équilibre* des paiements extérieurs reste fragile. Une chose apparaît certaine en revanche : aussi discutable soit-elle sous bien de ses aspects, *une politique économique cohé*rente a été mise en place. Ses premiers fruits ont été récoltés : amélioration de la situation financière des entreprises, trésoreries plus à l'aise, moindre endettement. Reste à savoir si cette *logique libérale se développera* conformément au fameux « adage allemand » : plus de profits font plus d'investissements et, à terme, plus d'emplois. Cette logique-là reste à vérifier.

ALAIN VERNHOLES.

LA HAUSSE (en %)

	En 1 mois	En 6 mois	En 1 an
Ensemble	+ 0,5	+ 4,5	+ 9,7
Alimentation .	+ 0,4	+ 3,8	+ 7,9
Prod. manufact.	+ 0,5	+ 4,6	+ 9,9
Services	+ 0,3	+ 5	+11,3

Aux États-Unis

LE COUT DE LA VIE A AUGMENTÉ DE 9 % EN 1978

Washington *(A.F.P.)*. — Le coût de la vie a *augmenté de 9 %* aux Etats-Unis en 1978, a annoncé le 25 janvier le département du travail. Il s'agit de la plus forte hausse enregistrée depuis 1974, année qui avait été marquée par une augmentation de 12,2 % des prix *de détail*. Ces prix s'étaient accrus de 6,8 % en 1977. Pour *1979*, la *Maison Blanche prévoit* une hausse de 7,4 %.

L'indice des prix a terminé l'année à 202,9 (base 100 en 1967), (+ 0,6 % en décembre). Cependant le pouvoir d'achat de l'ouvrier moyen *américain* a di*minué de 0,1 % en décembre* et de 3,4 % pour l'ensemble de l'année. *En 1978* les prix alimentaires ont augmenté de 11,6 %.

● *Les prix autrichiens* ont augmenté en décembre de 0,3 %, soit une hausse de 3,7 % par rapport au même mois de 1977. Le *taux d'inflation s'élève, pour* l'ensemble de 1978 à 3,6 %. — *(A.F.P.)*

ADMINISTRATION

M. Guy Vidal, nouveau directeur du budget

Un homme de terrain

M. Guy Vidal, directeur général des douanes et des droits indirects, a été nommé directeur du budget au conseil des ministres du 24 janvier. Il remplace à ce poste M. Paul Deroche, récemment décédé.

∴

M. Guy Vidal dirigeait depuis mars 1975 une véritable armée : huit mille hommes en uniforme, armée équipée d'avions, d'hélicoptères, d'une flottille de cinquante bateaux. La douane, c'est aussi cela. Aux hommes de terrain — les brigades, — s'ajoutaient douze mille hommes de bureau. Et c'est donc vingt mille hommes en tout dont M. Vidal avait la charge.

Sorti de l'ENA en 1952 — en même temps que M. Jean-Pierre Fourcade, — M. Vidal avait, depuis octobre 1954, gravi successivement presque tous les échelons qui mènent à la direction du budget avant de bifurquer brusquement en 1975. Son entrée aux douanes fut plus qu'un passage : le contact avec une réalité qu'on ne perçoit que d'assez loin, quand on suit la voie parallèle des cabinets ministériels ou des grandes directions que sont le trésor et le budget.

Dans une conjoncture rendue difficile par la crise mondiale et la concurrence acharnée que se font entre eux les pays industrialisés et les pays du tiers-monde, M. Vidal a eu la tâche difficile de sauvegarder — aux frontières — les intérêts français.

L'information, un centre de documentation moderne qu'il a créé, ont permis à M. Guy Vidal de très bien réussir son passage.

Grand, brun, un physique qui le fait prendre dans la rue pour l'acteur Daniel Ceccaldi, M. Guy Vidal a tout juste cinquante ans. Il prend la charge d'une direction au poids écrasant, dont on dit qu'après l'avoir refusée — pour trop bien la connaître — il ne l'a acceptée que sur l'intervention personnelle de M. Giscard d'Estaing. — AL. V.

[Né le 21 août 1929 à Troyes, ancien élève à l'Ecole nationale d'administration, M. Vidal a été administrateur civil au ministère des finances (1954), avant de devenir chef de bureau à la direction du budget (1962). Conseiller technique au cabinet du ministre des finances et des affaires économiques (1965-1966) il a été nommé sous-directeur à la direction du budget (1966-1970) puis chef de service, adjoint au directeur du budget (1971). Directeur-adjoint du cabinet de M. Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'économie et des finance (1974-1975), il est devenu, en 1975, directeur général des douanes et des droits indirects.]

● *M. Monod à la Lyonnaise des Eaux.* — M. Jérôme Monod, conseiller référendaire à la Cour des comptes, quittera l'administration en mars prochain pour entrer au groupe de la Lyonnaise des Eaux en qualité de chargé de mission auprès du président.

Dans les mois qui suivent, il entrerait au conseil d'administration pour exercer d'importantes fonctions dans le groupe.

ÉTRANGER

APRÈS DEUX MOIS DE CONFLIT

Des journalistes du « Times » envisagent les transformations de l'entreprise en coopérative

De notre correspondant

Les journalistes du « Sunday Times » ont publié, ce *jeudi 25 janvier*, un journal de petit format sur quatre pages, « The Reporter », consacré au *conflit qui a éclaté au* sein du groupe, et dont l'éditorial critique l'attitude de la direction. Tous les syndicats (journalistes, employés, ouvriers) du « Times » vont distribuer, ces jours prochains, cent mille exemplaires d'un journal de petit format de seize pages, « The Challenger », qui recommande la reprise des négociations. L'espoir subsiste qu'une formule proposée par le ministre du travail permettra la reprise des négociations et la reparution des journaux du groupe « Times ».

Londres. — Dans la perspective d'un prolongement du conflit du *Times* — qui a suspendu sa publica*tion le 30 novembre,* — des journalistes de l'entreprise ont pris l'initiative de commander à une compagnie *spécialisée une étude sur les possibilités* de transformer le groupe *Times* en coopérative. Certains jour*nalistes craignent que, si la suspension des publications continue pendant de nombreux mois, les dirigeants du groupe soient obligés de vendre « certains titres ou l'ensemble de leurs publications. Dans cette hypothèse, ajoutent-ils, nous cherchons à déterminer si l'achat du journal par ceux qui y travaillent pourrait être une solution ».*

Certains des partisans de la formule de coopérative sont motivés par des raisons idéologiques. Mais la majorité semble considérer qu'il serait préférable de garder le contrôle des publications plutôt que de les laisser racheter par des intérêts étrangers au groupe. L'étude envisagée viserait à établir si le *Times*, commençant tout juste à équilibrer son budget, serait rentable *dans de nouvelles structures* juridiques, et si la coopérative aurait plus de chance que la direction actuelle de régler les problèmes fondamentaux concernant le règlement des conflits du travail, le personnel en surnombre et surtout l'introduction de nouvelles technologies. D'autre part, l'étude appréciera si la coopérative devrait se limiter aux seuls journalistes ou comprendre l'ensemble du personnel, ou encore s'il faudrait envisager plusieurs coopératives liées les unes aux autres par contrat.

Un précédent

Les milieux professionnels évoquent le seul précédent en la matière, celui du *Scottish Daily News*, qui fut un échec, et son donc très sceptiques. L'initiative des journalistes n'en est pas moins *révélatrice* de leur inquiétude pour l'avenir de l'entreprise, malgré les déclarations rassurantes de lord Thomson, répétant qu'il ne vendrait jamais les titres de son groupe. Les directeurs de publications (le *Times* et ses suppléments, le *Sunday Times*) travaillent à des projets à long terme, visant à améliorer leurs journaux et à procéder à la mise en place de nouveaux équipements. Ils auraient également acheté des pages entières de publicité, à publier le jour de la reparution.

L'optimisme des cadres du groupe *Times*, encouragé par un courrier abondant d'annonceurs et de lecteurs leur apportant leur soutien, n'est pas partagé par tous les journalistes. Ceux-ci constatent que les parties en conflit n'ont en rien assoupli leur position. La direction insiste toujours pour que soient signés de nouveaux accords de travail (mille deux cents salariés seulement, sur un total de quatre mille deux cents, les ont signés pour l'instant). Le principal syndicat ouvrier refuse toujours de négocier, tant que la suspension se prolonge. D'autre part, les tentatives de médiation du ministre du travail n'ont pas abouti. L'opinion moyenne, chez les journalistes, est que le conflit se prolongera encore pendant plus d'un mois, et certains pensent même que le journal ne pourra pas reparaître avant le printemps, voire le début de l'été. Sept cents employés, garçons de bureaux, secrétaires, balayeurs, ont déjà été licenciés, et trois mille autres sont menacés à bref délai, à l'expiration de leur avis de congé.

Les journalistes sont divisés sur l'appréciation des responsabilités. Mais, au *Sunday Times*, une majorité a exprimé l'avis que le départ de M. Hussey, directeur général du groupe *Times*, accusé d'intransigeance, était une condition préalable à la reprise des négociations. Les journalistes viennent deux fois par semaine au journal et continuent de travailler sur des projets de reportages. Certains préparent des « éditions fantômes » destinées aux archives (*le Monde* daté 7-8 janvier). La préoccupation majeure de la direction du groupe *Times* est que, si le conflit se prolonge pendant plusieurs mois, certains des meilleurs correspondants et éditorialistes ne soient tentés de quitter l'entreprise pour d'autres publications.

HENRI PIERRE.

En Turquie

LA BANQUE CENTRALE ÉCHANGE DE L'ARGENT CONTRE DE L'OR

Ankara (A.F.P.). — Afin d'augmenter ses réserves, la Turquie a décidé d'échanger 5 600 000 pièces d'argent — soit 84 tonnes — contre des lingots d'or, apprend-on le 25 janvier *de source officielle à Ankara*. Il s'agit d'anciennes pièces de 10 livres turques frappées après la révolution du 27 mai 1960, qui avaient été retirées de la circulation en 1962 après que leur valeur réelle eut dépassé *leur valeur d'achat. Ces pièces* contiennent 69,7 % d'argent pur.

La firme bancaire britannique Johnson Mattheys a été chargée de la transaction qui devrait apporter au Trésor turc *environ 15 millions de dollars*. Une partie des pièces a déjà été acheminée vers Londres par un vol spécial de la Turkish Airlines. La Banque centrale turque n'a pas révélé le prix payé pour la conversion de l'argent en or.

MONNAIES

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dep −	UN MOIS	DEUX MOIS Rep + ou Dep −	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep + ou Dep −	SIX MOIS
$ E.-U.	4,2335	4,2405	— 150	— 115	— 290	— 250	—1010	— 940
$ can.	3,5535	3,5610	— 160	— 115	— 275	— 225	— 805	— 730
Yen (100)	2,1370	2,1430	+ 80	+ 125	+ 170	+ 215	+ 410	+ 475
DM	2,2915	2,2965	+ 40	+ 75	+ 90	+ 130	+ 265	+ 325
Florin	2,1210	2,1260	— 35	— 5	— 55	— 20	— 115	— 55
F B. (100)	14,5295	14,5610	— 315	— 195	— 500	— 335	—1465	—1070
F. S	2,5175	2,5235	+ 125	+ 160	+ 260	+ 300	+ 800	+ 875
L. (1 000)	5,0660	5,0784	— 295	— 235	— 545	— 470	—1720	—1585
£	8,4545	8,4705	— 495	— 415	— 955	— 855	—2985	—2830

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 1/16	3 7/16	3 3/8	3 3/4	3 9/16	3 15/16	3 15/16	4 5/16
$ E.-U.	3 5/8	4	10 1/4	10 5/8	10 1/2	10 7/8	11 5/16	11 11/16
Florin	7 3/8	8 1/8	7 3/8	7 7/8	7 3/8	7 7/8	7 3/8	7 7/8
F B. (100)	8 1/2	10	8	8 7/8	8 1/8	8 7/8	8 7/16	9 1/8
F S	— 1/8	+ 1/4	— 1/8	+ 1/4	— 1/8	+ 1/4	+ 1/8	+ 1/2
L. (1 000)	7 3/4	10 1/4	12	13	12 1/8	13 1/8	12 7/8	13 7/8
£	11 3/8	12 1/8	12 1/2	13 1/4	12 3/4	13 5/8	13 1/2	14 1/2
Fr. franc.	6 1/4	6 3/4	7 1/4	7 7/8	7 1/2	8	8 5/8	9 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

elf aquitaine

La Société nationale Elf Aquitaine rappelle que, dans le cadre de l'autorisation reçue de l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 1978 le conseil de la société, réuni le 8 novembre 1978, a décidé d'augmenter le capital social de 755 311 100 F à 906 373 300 F par l'incorporation de 151 062 200 F prélevés en totalité sur le poste « Prime d'apport » et la création corrélative de 3 021 244 actions de 50 F de nominal réparties *gratuitement* aux actionnaires.

Les actions nouvelles qui sont soumises à toutes les dispositions statutaires porteront jouissance du *1er janvier 1978 et seront reparties* à raison d'une action nouvelle de 50 F pour cinq actions anciennes de 50 F possédées.

Les demandes d'attribution seront reçues *sans frais* à partir du *12 février 1979*, en échange du coupon n° 23, aux guichets des établissements suivants (sièges, agences et succursales) :

1) *En France :*
Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Banque nationale de Paris, Crédit lyonnais, Société générale, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial, Banque de l'Union européenne, Société bordelaise de crédit industriel et commercial, Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, Caisse *centrale des banques populaires*, Banques Vernes et commerciale de Paris, Banque de l'Indochine et de Suez.

2) *En Belgique :*
Banque de Paris et des Pays-Bas Belgique, Société générale de banque, Banque Bruxelles Lambert.

3) *Au Luxembourg :*
Banque de Paris et des Pays-Bas pour le grand-duché de Luxembourg.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

Le public a été informé du vol d'ébauches de formules de chèques B.N.P., non personnalisées ni magnétisées, opéré il y a *peu de temps chez un fournisseur* de la Banque nationale de Paris.

La direction générale de la Banque nationale de Paris a elle-même, tant par la voie de la presse que directement, fourni à ses clients, et, d'une façon générale, à tous les commerçants les préci*sions que justifiaient les circonstances touchant les caractéristiques* des formules dérobées en vue de déjouer les tentatives d'utilisation frauduleuse de celles-ci, dont aucune d'ailleurs n'a actuellement, à notre connaissance, fait l'objet d'une présentation au paiement.

Cependant, pour assurer de façon plus complète la sécurité de sa clientèle, et surtout celle de tous les commerçants qui honorent ses chèques, la Banque nationale de Paris a mis en place, dans le secteur touché par le vol évoqué ci-dessus, c'est-à-dire ses sièges des départements de l'Ouest, ainsi que des régions de Caen et de Mantes-la-Jolie, de nouvelles formules de chèques.

L'échange systématique des chéquiers anciens détenus par la clientèle des guichets du secteur désigné ci-dessus auquel il a été procédé, a eu pour objet de retirer de la circulation la presque totalité des formules de chèques de modèle identique aux formules dérobées, lesquelles portaient, à gauche de la case « payable » et dans le sens de la hauteur, la mention BIL SC 78 ; ainsi, les formules présentant encore ces caractéristiques et qui, exceptionnellement, se trouveraient encore en circulation pourront-elles faire l'objet d'un contrôle rapide et aisé touchant leur authenticité.

JAEGER

Le groupe Jaeger a poursuivi sa croissance au cours de l'année 1978 et l'ensemble de ses ventes est supérieur au milliard de francs.

Le montant total des facturations s'établira, en effet, à 1 milliard 29 millions de francs, et le chiffre d'affaires consolidé à 955 000 000 de francs, accusant une progression de 16 % sur l'exercice 1977.

Ces chiffres intègrent les ventes de la société *Bayard*, dont Jaeger a pris le contrôle au mois de juin 1978.

Bénéficiant d'une conjoncture favorable, les filiales à l'étranger accusent une forte progression et le chiffre d'affaires global passe la barre des 200 millions de francs. Leurs facturations s'établissent, malgré l'évolution de certaines parités monétaires, à 202 millions de francs, en hausse de 20 % sur 1977.

La baisse de production des véhicules industriels, conjuguée avec la situation de la réglementation, inchangée dans le domaine du tachygraphe, a pesé sur l'activité du G.I.E. Gitac de telle sorte que les filiales françaises, dans la structure ancienne, présentent un léger fléchissement de leur chiffre d'affaires.

Dans la nouvelle structure, l'ensemble des filiales françaises représente, en 1978, un chiffre global de 123 000 000 de francs.

Le chiffre d'affaires de la société mère s'établit à 704 000 000 de francs. L'évolution est due, en particulier, à une progression importante de l'activité automobile.



NATIO - VALEURS

Société d'investissement à capital variable

Natio-Valeurs a été créée par la Banque nationale de Paris et ouverte au public le 1er août 1978, pour permettre aux épargnants de bénéficier des avantages fiscaux offerts par la loi *du 13 juillet 1978* (loi Monory).

Au 31 décembre 1978, l'actif net de Natio-Valeurs s'élevait à 718 322 439 F. La valeur liquidative de chacune des 2 558 780 actions en circulation à cette date s'établissait ainsi à 280,73 F, en augmentation de 8,08 % sur celle du 1er août date de l'ouverture au public (259,75 F), et se situant au voisinage du plus haut atteint le 4 octobre (282,63 F).

La répartition de l'actif net au *31 décembre* est la suivante :
Actions françaises .... 50,05 %
Obligations à court terme garanties par l'Etat .... 13,60 %
Autres obligations *françaises* 18,13 %
Actions étrangères .... 0,35 %
Autres éléments d'actif net 18,87 %

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POURSUIT SON PROGRAMME DE DÉCENTRALISATION

Une nouvelle direction régionale vient d'être installée à Toulouse. Sa compétence géographique s'étend sur onze agences *mères regroupant* cent six guichets permanents des régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Comme pour les cinq délégations déjà mises en place, cet échelon décentralisé, qui jouit d'une très large autonomie en matière d'octroi de crédit, est un véritable centre de décision régional.

La Société générale entend ainsi, en se rapprochant de sa clientèle, améliorer encore, par une meilleure *connaissance de l'économie régionale*, les services que peut rendre un établissement au rayonnement mondial.

L'AIR LIQUIDE

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, convoquée pour le lundi 29 janvier 1979, ne pourra valablement délibérer à cette date, faute de quorum. Elle sera à nouveau convoquée pour le jeudi 15 février 1979 à 16 heures avec le même ordre du jour, au Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e.

MOET - HENNESSY

Pour des raisons techniques, la date de mise en paiement de l'acompte sur dividende de 5 F précédemment annoncée est reportée du 29 au 31 janvier 1979.

LES M

PARIS

BOURSE DE PARIS

VALEURS

هكذا من الاصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 JANVIER

L'or au plus haut
Marché hésitant

Pour la seconde fois de la semaine, le fait saillant de la séance a été une fois encore la hausse du lingot d'or, qui, débordant ses plus hauts niveaux, s'est inscrit au cours inégalé de 31 800 F après 31 750 F contre 31 190 F la veille. Cette flambée du métal jaune, sur les indications de Londres, est évidemment liée aux événements d'Iran (voir d'autre part). Elle s'est accompagnée d'un accroissement du volume d'affaires, passé d'un jour à l'autre de 8,8 à 13,6 millions de francs, mais n'a eu aucune influence sur le napoléon (269,50 F contre 269,80 F). En revanche, une forte remontée des mines d'or a été enregistrée, dont les gains se sont échelonnés de 3,4 % à 13,1 % (East Rand).

Sur le marché des actions, où pourtant le nouveau mois boursier débutait, l'activité est demeurée assez faible et, malgré la réapparition d'assez nombreux îlots de fermeté, la tendance s'est révélée assez indécise, l'indicateur instantané n'enregistrant en clôture qu'un modeste gain de 0,4 % environ après 0,6 %.

Un seul compartiment s'est vraiment détaché : l'alimentation.

Manifestement, la Bourse ne s'est pas encore remise de ses efforts de l'an passé. « Mieux vaut ne pas trop compter maintenant sur les SICAV Monory, qui ont pratiquement fait le plein », *affirmaient certains professionnels, satisfaits, malgré tout, de la bonne tenue du marché. Beaucoup, néanmoins, étaient quand même déçus. Pour eux, le fautif est Peugeot qui « f... la v... au marché ». De fait, déjà précédemment attaqué, le titre, avec la décision de chômage partiel prise dans la filiale Chrysler-France, s'est remis à baisser. Est-il le véritable responsable des hésitations de la Bourse ? Pour partie sans doute, l'environnement national et international n'étant pas, de son côté, particulièrement de nature à favoriser les placements d'actions.*

LONDRES

Le marché se stabilise jeudi matin après son recul des jours précédents. Les industrielles varient peu, à l'exception de quelques vedettes en légère reprise. Les pétroles se redresse un peu. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 235 10 contre 236 10

VALEURS	CLÔTURE 24 I	COURS 25 I
Beecham	603 ...	605 ...
British Petroleum	883 ...	890 ...
Courtaulds	118 ...	111 ...
De Beers	452 ...	438 ...
Imperial Chemical	363 ...	354 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	262 ...	262 ...
Shell	556 ...	560 ...
Vickers	183 ...	183 ...
War Loan 3 1/2 %	23 7/8	23 15/16
*West Driefontein	31 1/2	31 1 4
*Western Holding	26 3 4	27 3 8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SAGEM. — La société va augmenter son capital par l'émission en numéraire (à un prix sensiblement inférieur de 50 % au cours de Bourse de l'action ancienne) de deux actions nouvelles pour deux anciennes.

UNION CARBIDE. — Bénéfice net de l'exercice 1978 : 394,9 millions de dollars contre 385,1 millions, soit 6,10 dollars par action contre 6,05.

XEROX CORP. — Bénéfice net pour 1978 : 476,9 millions de dollars contre 404 millions, soit 5,92 dollars par titre contre 5,03 antérieurement.

S.F.I.M. — La société a l'intention d'augmenter son capital, en une ou plusieurs fois, de 15,22 millions de francs à 60 millions, et ce par tous moyens.

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN. — La Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal, autorisée par le gouvernement du Québec à acquérir le Crédit foncier franco-canadien, a annoncé que, en vertu de son O.P.A. à 140 dollars l'action, Paribas a déposé les 180 000 actions C.F.F.-C. (21 % du capital) qu'il détenait.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 I	25 I
1 dollars (en yens)	193 10	193 85

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 1 2 %

NEW-YORK

Consolidation dans un marché actif

Le marché est resté très actif mercredi à Wall Street et, à l'issue d'une séance au cours de laquelle 31,82 millions d'actions ont changé de mains (contre 30,22 millions la veille), l'indice Dow Jones a consolidé ses gains, s'établissant à 846,41 contre 846,85. La participation institutionnelle a, elle aussi, augmenté : 412 « paquets » d'au moins 10 000 actions ont été échangés.

Sur 1 880 valeurs traitées, 827 ont reculé, mais 650 ont encore progressé, tandis que 403 restaient inchangées.

La levée des mesures monétaires restrictives de la Suisse, qui a provoqué un affaiblissement du dollar (voir d'autre part), n'a, pour l'instant, guère ému les opérateurs. De même, l'annonce d'une hausse des prix dépassant 9 % pour 1978 (contre 6,1 % prévus par l'administration) n'a pas eu les répercussions négatives que l'on pouvait craindre.

Pour le moment, seuls les résultats positifs publiés par les sociétés continuent de retenir toute l'attention des boursiers...

VALEURS	COURS 23 I	COURS 24 I
Alcoa	51 3/4	51 3 4
A.T.T.	62 5/8	62 5 8
Boeing	77 5/8	78 ..
Chase Manhattan Bank	31 7/8	31 3 4
Du Pont de Nemours	137 1/2	137 3 8
Eastman Kodak	62 7/8	61 3 4
Exxon	49 3/4	49 1/2
Ford	42 1/4	40 5 8
General Electric	49 1 4	49 1 2
General Foods	34 7 8	35 5 8
General Motors	58 1 2	58 1 4
Goodyear	18 7/8	18 1 2
I.B.M.	311 1/4	308 3 8
I.T.T.	29 1/2	29 1 2
Kennecott	22 ..	22 ...
Mobil Oil	70 1/4	68 1/4
Pfizer	33 3/4	32 1 4
Schlumberger	97 3/8	96 3 8
Texaco	24 1/2	25 ..
U.A.L. Inc.	32 1/2	31 3/4
Union Carbide	36 7/8	36 3/4
U.S. Steel	25 7 8	25 5/8
Westinghouse	18 1/2	18 1/2
Xerox	58 5/8	57 7/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	23 janv.	24 janv.
Valeurs françaises	104,8	105,4
Valeurs étrangères	106,1	107,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	89,9	89,7

BOURSE DE PARIS - 24 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	36 20	0 953	GAN (Sté) Centr.	654	654	Laffitte-Bail	174 50	174 50	Immoinvest	103 60	102 10
5 %	65 90	4 984	S.P.E.G.	193 50	193 ..	Locabail Immob.	322	322	Cie Lyon. Imm.	118 10	117

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	563	569	Eurobail	159 10	160	Fonc. Chât.-d'Eau		605	(Li) Dév. R. Nord	167	167
E.D.F. parts 1959	539 50	541	Financière Sofal	387 50	388	(M) S O F I.P.	77	73 50	Electro-Financ.	297 50	298 50
Ch. France 3 %	163	163	Foncia-Crédit	380	379	Fonc. Lyonnaise	590	570	(M) Et Particip.	76 50	76 50
A.G.F. (Sté Cent.)	435	435	Franco-Bail	324	324	Leuvre	233	233	Fin. Ind. Gaz Eaux	587	586
Ass. Gr. Paris-Vie	1850	1850	Hydro-Energie	17 85	17 85				Fin. et Mar. Part.	87	87 90
Concorde	364	360	Immobail B.T.P.	219	219	SINVIM	126	126	France (La)	562	564
Epargne France	..	274	Immobanque	318	328	Cogrif	148	148 20	La Mure	64 50	62 10
Financ. Victoire	298	292	Immofice	263	260	Fincma	118	117 50	Lebon et Cie	245 20	247
France I.A.R.D.	216 50	216 50	Interbail	279	277	Gr. Fin. Constr.	149 80	150	(NY) Lordex	132	131 50
			— (obl. conv.)	251	245	Immindo	151	149	Cie Marocaine	33 50	33 50

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
725	4,5 % 1973	722 80	728 10	730 ..	729 ..
2720	C.N.E. 3 %	2714	2746	27.0 ..	2760 ..
400	Afrique Occ.	401	395	392	398 10
415	Air Liquide	413	417	413 20	415 ..
89	Als. Part. ind.	89	89 60	89 60	89 20
280	Als. Superm.	288	284 90	284 90	280 ..
385	E.J. Lefebvre	383 80	380	390	384 90
80	Esso S.A.F.	80 40	81 50	81 75	80
320	Eurafrance	320	321 50	321 50	319 50
910	Europe n° 1	907	911	900	910
450	Ferodo	455	452	452	455
470	— obl. conv.	470	470	470	468 50
119	Nouvel. Gal.	119 30	123 10	123 10	122 10
184	Olida-Caby	184	191 50	191 50	188 70
108	Opfi-Paribas	108 10	108	108	108
118	Paris-France	118	117	117	115 20
109	Pechelbronn	109	111	111	112 50
76	P.U.K.	76 10	76 30	76 80	75 50
375	Tél. Ericsson	375	382	382	375
240	Thomson-Br.	242	238	240 50	239
370	U.I.S.	372	372	372	372
250	U.C.B.	250	254	250	251 60
328	Un. F. Banques	328	328	320	320
225	U.T.A.	228 50	226 20	226 40	229 40
245	Gén. Motors	244 80	247 50	247 50	244
16	Goldfields	15 95	16 50	16 85	16 25
20	Harmony	20 10	21 85	22 45	22
6	Hitachi	5 95	5 95	5 90	6 05
300	Hoechst Akti.	302 10	304	304	310
30	Imp. Chem.	29 70	29 70	30	30
76	Inco Limited	79 20	76 10	76 50	76 10
24	De Beers (S.)	24 90	25 80	25 80	25 40
695	Deuts. Bank	693	688	691	692
335	Dome Mines	334	352	366	348
585	Du Pont Nem.	583	591	589	590
265	East. Kodak	266	264	263 50	268 90
18 50	East Rand	18	17 80	18 50	17 60
138	Ericsson	136 10	134	134	133 80
210	Exxon Corp.	210 90	209 50	209 50	209 50
175	Ford Motor	176 50	178	178	175 50
89	Free State	90	99 10	100 50	97 50
210	Gen. Electric	209 ..	210	210 ..	208 50
47	Shell fr. (S)	46 90	47 20	48 80	47
6:5	Siemens A.G.	638	638	636	639
37	Sony	37 65	37 ..	37	37
265	Unilever	265	285	265	282
17 50	Union Corp.	17 45	18 50	18 65	18 10
109	U. Min. 1/10	109 40	109 40	109 40	109 50
140	West Deep	139 80	144	144 50	145
51	West Drief.	51 60	54 20	57 ..	55
108	West Hold.	106	116 50	116 40	114 30
248	Xerox Corp.	249 80	250	250	246
0 77	Zambia Corp.	0 76	0 84	0 83	0 82

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 I	COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 241	4 241	4 28
Allemagne (100 DM)	228 820	229 570	229
Belgique (100 F)	14 567	14 561	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	212 950	212 540	210 50
Danemark (100 krd)	82 940	82 355	81 50
Norvège (100 k)	83 180	83 500	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 473	8 461	8 50
Italie (1 000 lires)	5 078	5 077	5 10
Suisse (100 fr.)	252 590	252 630	251
Suède (100 krs)	97 460	97 450	96 75
Autriche (100 sch.)	31 340	31 335	31 25
Espagne (100 pes.)	6 098	6 102	5 88
Portugal (100 esc.)	9 080	9 075	9
Canada ($ can 1)	3 570	3 566	3 595
Japon (100 yens)	2 144	2 140	2 11

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24 I
Or fin (kilo en barre)	31100	31780
Or fin (en lingot)	31190	31800
Pièce française (20 fr.)	269 80	269 50
Pièce française (10 fr.)	214 50	218
Pièce suisse (20 fr.)	269 50	272 50
Union latine (20 fr.)	240	239
Souverain	279 50	281 10
Pièce de 20 dollars	1260 40	1270
Pièce de 10 dollars	700	701
Pièce de 5 dollars	455	455
Pièce de 50 pesos	1243 50	1249 50
Pièce de 10 florins	244 50	245 20

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— INDOCHINE.

3. ÉTRANGER
— La crise iranienne.

4. EUROPE
— ITALIE : le P.C.I. demande un « sursaut de conscience démocratique » contre le terrorisme.

4. AFRIQUE

5. DIPLOMATIE
— La session du nouveau comité du désarmement à Genève.

6. DROITS DE L'HOMME

6. ASIE

7. JEAN PAUL II EN AMÉRIQUE LATINE

8. LE DÉBAT EUROPÉEN
— Les giscardiens accusent M. Chirac de diviser la majorité.

9-10. POLITIQUE

11. SOCIÉTÉ

JUSTICE

12. ÉDUCATION
— La crise de la Mutuelle nationale des étudiants de France.

12. PRESSE

13 à 19. UNE SEMAINE AVEC RHONE-ALPES

21 à 24. LA RÉCEPTION DE M. EDGAR FAURE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

LE MONDE DES LIVRES
Pages 25 à 30

LE FEUILLETON de Bertrand Poirot-Delpech : « Un ange passe », de Roger Vrigny ; « l'Iroquoise », de Bernard Clavel : « la Passion d'Emile », de René de Obaldia.

LETTRES ÉTRANGÈRES : Le mystère Joyce Carol Oates ; Iouri Dombrovski, conservateur de l'inutile.

SOCIÉTÉ : Vue apaisante sur le terrorisme.

POÉSIE : Voix d'Haïti.

HISTOIRE LITTÉRAIRE : Trois portraits de Robert Desnos.

34 à 36. CULTURE

36. MODE

36. SPORTS

39. RÉGIONS
— POINT DE VUE : « Bessèges l'écorchée », par J.-P. Chabrol.
— ALSACE : l'Europe vue de Wissembourg.

40 à 42. ÉCONOMIE

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (33)

Annonces classées (37 et 38) ; Aujourd'hui (32) ; Bulletin d'enneigement (32) ; Carnet (31) ; « Journal officiel » (32) ; Loterie nationale, Loto (32) ; Météorologie (32) ; Mots croisés (32) ; Bourse (43).

A L'ÉCOLE NATIONALE DES INSPECTEURS DE CANNES-ÉCLUSE

Le comportement du policier doit être exemplaire

déclare le président de la République

La population a confiance dans sa police, mais il faut que les policiers mesurent bien la valeur de cette confiance, qui implique de leur part une exigence de responsabilité et de dignité, telle est en substance l'essentiel de l'allocution qu'a prononcé, ce jeudi 25 janvier, M. Giscard d'Estaing, lors de sa visite de l'Ecole nationale des inspecteurs de police à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne).

Auparavant, il avait rendu hommage à l'inspecteur Capela, « *mort alors qu'il assurait la sécurité* ». « *C'est*, déclarait-il, *la mission que vous avez choisie d'exercer, mission dangereuse, mais aussi la plus nécessaire dans une époque où la sécurité est ressentie par les Françaises et les Français comme un besoin fondamental* », en un moment où la violence est devenue un phénomène à « *dimension de société et qu'il faut traiter par une politique d'ensemble.* »

« *Vouloir arracher les racines de la violence* », concerne, pour le président de la République, « *la famille, l'éducation, la vie sociale tout entière* ». Au passage, il évoque la légitime défense : elle « *est légale, dans des cas très précis, mais elle est toujours un pis-aller. Quant à la justice que l'on exerce soi-même, c'est le contraire de la justice (...). Une société qui ne serait que l'addition d'égoïsmes individuels et d'égoïsmes collectifs, une société qui choisirait d'utiliser la violence pour soutenir telle ou telle demande, qui peut toujours être exprimée par la voie pacifique, n'auraient pas vocation à la sécurité* ».

« Des responsabilités essentielles »

« *La sécurité, problème de société, exige une politique d'ensemble*, affirme le chef de l'Etat. *C'est pourquoi le gouvernement a entrepris, depuis dix-huit mois, une série d'actions cohérentes, sur lesquelles le conseil des ministres est désormais appelé à faire le point tous les semestres.* »

Au centre de cette politique, figure la police avec les « *responsabilités essentielles* » que lui « délègue » la collectivité. « *Une police de qualité n'est pas moins nécessaire qu'une magistrature indépendante* », déclare M. Giscard d'Estaing, pour qui « *le bon exercice de la mission confiée à la police dépend des moyens qui lui sont donnés et de la manière dont elle sait s'organiser pour les employer. Elle dépend aussi de la manière dont s'établissent les rapports entre la société et ceux auxquels elle confie le soin d'assurer sa sécurité* ».

Pour ce qui concerne les moyens, le gouvernement a pris « *les décisions nécessaires* ». Rappelant, au passage, que « *la France est, parmi les pays comparables, celui où le nombre des agents de la sécurité est le plus élevé par rapport à sa population* », M. Giscard d'Estaing annonce la poursuite de l'effort avec le recrutement de dix mille policiers et gendarmes supplémentaires en cinq ans. Il admet ensuite qu' « *un rattrapage paraît nécessaire* » pour les moyens de fonctionnement et les conditions de travail. En 1979, mille cent policiers détachés retourneront au service actif. « *Je demande au ministre de l'intérieur de veiller à ce que l'affectation des fonctionnaires de police soit conforme à leur vocation première* », précise M. Giscard d'Estaing, qui demande aussi une présence dans la rue « *mieux assurée* ».

De la formation des policiers, enfin, dépend « *le bon exercice de la mission de police* ».

« *La considération dont le policier a besoin pour bien faire son métier, et pour faire ressentir la mission d'intérêt général qui lui est confiée par la société, suppose une formation solide et des connaissances élevées lui assurant une évidente qualification technique.* » Le recrutement doit permettre « *une sélection de qualité* », la formation doit avoir « *une durée suffisante* », les stages pratiques doivent être « *mieux intégrés à la scolarité* », et la formation continue doit « *être ouverte de façon systématique à tous* ».

« *Mesdames et messieurs les inspecteurs élèves, vous vous interrogez, j'en suis sûr, sur votre avenir et celui de la profession que vous avez choisie*, dit alors le président. *Les policiers ont pu croire que les Français comprenaient mal la nature et l'importance de leur fonction. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La France se rassure quand la police arrête, malgré les risques encourus, un criminel dangereux. Les Français sont fiers de savoir que leur police est reconnue parmi les meilleures du monde.*

» *La police française n'est pas seulement courageuse : elle est honnête ; elle est fidèle à la loi et aux institutions républicaines. Les Français le savent. C'est pourquoi, la police n'est pas isolée dans la nation. J'attache une importance essentielle à la considération que la société porte à ceux auxquels elle confie le soin d'assurer sa sécurité. (...)*

» *Cette confiance, il faut que les policiers en mesurent bien la valeur. C'est le meilleur des encouragements dans leur tâche difficile. Mais c'est en même temps une exigence de responsabilité et de dignité.*

» *Pour le citoyen, le policier n'est pas un fonctionnaire comme les autres. (...) C'est pourquoi le comportement du policer doit être exemplaire.* »

CINQ CENTS INSPECTEURS FORMÉS CHAQUE ANNÉE

Jadis installée dans l'ensemble vétuste de l'îlot Beaujon, à Paris, l'Ecole nationale de police fonctionne depuis 1974 à Cannes-Ecluse. Elle forme chaque année environ cinq cents inspecteurs recrutés parmi les détenteurs d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent.

Tout en perfectionnant leurs connaissances générales, les stagiaires reçoivent, en une année, un enseignement « technologique » varié, allant de l'urbanisme à la criminologie en passant par les techniques policières et la sociologie. L'allongement de deux mois de la scolarité, il y a quelques années, *s'est accompagné d'un effort* d'« ouverture » sur le monde extérieur par l'appel à des conférenciers extérieurs à l'école et *même à la profession.*

A noter que, depuis quelques mois, à la demande des syndicats de policiers eux-mêmes, on *a renoncé à initier les stagiaires* de l'école au tir instinctif.

La prochaine augmentation des tarifs voyageurs de la S.N.C.F.

+ 12,5 % POUR LES ABONNEMENTS

La S.N.C.F. augmentera ses tarifs voyageurs de 7,5 % en moyenne à *dater du jeudi 1er février.* Cette hausse donnera lieu à des « ajustements » dont nous donnons ci-dessous les détails :

- ***Tarif voyageur normal* : le prix du kilomètre passe de 20,6 centimes en deuxième classe à 22,15 centimes et de 30,9 centimes en première classe à *33,22* centimes, à quoi s'ajoute la taxe complémentaire fixe qui, elle aussi, augmente de ,5 %.**
- **Couchettes (en première et deuxième classe) : leur prix passe de 36 F à 39 F.**
- ***Voitures-lits : pas de hausse*, la dernière augmentation remontant au mois de novembre 1978.**
- **Trains à supplément et T.E.E. : le relèvement des taxes — en moyenne de 7,5 % — subit une modulation : de — 15 % à + 15 %.**
- ***Automobiles accompagnées* : la hausse est de 7,5 % sans modulation.**
- **Réservation de places : elle demeure fixée à 5 F.**
- **Carte vermeil : son prix passe de 32 F à 35 F.**
- **Abonnements à libre circulation, à demi-tarif, sociaux (élèves, étudiants, apprentis) : la hausse du prix des cartes est de 12,5 %.**
- **Bagages accompagnés : l'augmentation des tarifs est de 7,5 %.**
- **Tickets de quai : son prix dedemeure fixé à 1 F.**

LA FRANCE LIVRERA CINQUANTE-DEUX RAMES DE MÉTRO A L'ÉGYPTE

Un contrat, d'une valeur de 410 millions de francs, pour la fourniture par l'industrie française de cinquante-deux rames automotrices électriques destinées au métro du Caire, a été signé le mercredi 24 janvier dans la capitale égyptienne, *indique le* groupement industriel chargé de cette réalisation, dont le chef de file est la société Alsthom-Atlantique, et qui comprend également Francorail-M.T.E., Traction CEM-Oerlikon et C.I.M.T. Le contrat est également signé par la Compagnie internationale d'infrastructures, filiale commune de la C.G.E. et d'Empain-Schneider, qui assure la préparation et la coordination des opérations de métros et de chemins de fer « clés en main ».

Ce contrat constitue la première phase de la réalisation du métro du Caire, dont l'étude a été faite par la SOFRETU (Société française de réalisations et d'études de transports urbains), filiale de la R.A.T.P.

● *Un gardien de la paix de Bron (Rhône), M. Marc Inarra*, qui avait fourni une fauses carte d'identité à M. René Nivois, alors qu'il était en fuite de la centrale de Poissy, au printemps dernier, a été condamné, mercredi 24 janvier apr la cinquième chambre du tribunal correctionnel de Lyon, à quatre ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis.

Lors de sa rentrée dans l'atmosphère

LES CONTROLEURS DE HOUSTON ORIENTERONT « SKYLAB » VERS DES ZONES PEU HABITÉES

Houston (*A.F.P.*). — Le centre spatial de Houston télécommande ce jeudi 25 janvier, sur Skylab, une manœuvre de contrôle pour la rentrée de la station orbitale dans l'atmosphère.

La manœuvre consiste à placer Skylab dans une position telle que les contrôleurs au sol pourront modifier si nécessaire sa trajectoire de rentrée au cas où la station se dirigerait vers des régions peuplées. La NASA précise que la manœuvre est susceptible de raccourcir de quelques semaines la vie orbitale de la station, qui doit prendre fin entre avril et septembre.

Quatre cents à cinq cents morceaux de la station survivront à la traversée de l'atmosphère. Les plus gros ne pèseront pas plus de 2 *tonnes* chacun, et le poids total ne dépassera pas 25 tonnes. Ces morceaux seront dispersés le long d'une bande de 7 000 kilomètres de *long et de 16*: *kilomètres de large*, et ne présenteront pas plus de danger que des météorites naturels, affirme la NASA.

Le numéro du « Monde » daté 25 janvier 1979 a été tiré à 600 251 exemplaires.

A B C D E F G

Le rand sud-africain devient « flottant » pour tenter les investissements étrangers

De notre correspondante

Johannesburg. — Le rand *sud-africain a été détaché du* dollar américain, sur lequel il était indéxé depuis juin 1975, et devient « flottant ». En faisant connaître cette décision, le ministre des finances, M. Owen Horwood, a également annoncé l'abandon progressif du rand dit de « sécurité » pour un nouveau rand financier, moins cher que le rand commercial, mais surtout dépouillé des effets restrictifs de l'ancien, afin de faciliter les apports de capitaux étrangers.

Le gouvernement sud-africain souhaite ainsi se dégager des inconvénients d'un dollar extrêmement versatile. Et cultive l'esjoir d'attirer de nouveaux investisseurs, ce qui stimulerait l'activité économique et permettrait de limiter un taux de chômage de plus en plus important. Selon M. Horwood, industriels et financiers étrangers ne cessaient de lui répéter que le système restrictif du rand de sécurité, introduit après la manifestation africaine de Sharpeville en 1960 — brutalemen tréprimée par la police et l'armée — pour *se protéger des* fuites de capitaux constituait un obstacle aux investissements étrangers en Afrique du Sud.

« *La situation jusqu'à présent*, a expliqué le ministre des finances, *était-elle que l'investisseur étranger qui faisait entrer son argent au taux officiel le ressortait avec une perte de 4 %. Il n'avait la possibilité de le réinvestir pour sept ans que dans un domaine limité, avant de pouvoir rapatrier ses capitaux au taux officiel. Ce système était très décourageant.* » M. Horwood a, toutefois, senti la nécessité de rassurer les inquiets : « *Il faut rappeler à ceux qui craignent une fuite des capitaux que ceux qui retireront leurs capitaux devront payer des taxes très importantes.* »

Plus que jamais, la prospérité de l'Afrique du Sud dépendra, de fait, de sa situation politique. *Ainsi, si l'opposition* parlementaire se félicite de la décision du gouvernement, elle souligne cependant l'importance d'une vie politique intérieure sans heurts violents. De nouvelles émeutes raciales pourraient avoir des répercussions catastrophiques.

« *Nous devons réaliser que si nous traversons des difficultés actuellement, la responsabilité en incombe à la politique d'apartheid (discrimination raciale) du gouvernement, qui mine la confiance dans notre pays et dans notre monnaie* », a déclaré M. Zach De Beer, député du parti progressiste et l'un des directeurs de l'« *Anglo-American Corporation* » de M. Harry Oppenheimer. « *Quand l'apartheid disparaîtra*, a-t-il ajouté, *la force naturelle de notre économie se rétablira librement et apportera la croissance et la prospérité à tous les Sud-Africains.* »

L'accueil réservé au flottement du rand et à l'établissement du nouveau rand financier a été extrêmement favorable dans les milieux économiques et industriels. Toutefois, comme l'a souligné M. Horwood, il n'y aura pas de changement soudain. « *Le rand restera pour le moment lié au dolla, mais le gouvernement a accepté de mettre en marche un processus vers un rand dont la valeur sera déterminée par le marché, sous la surveillance de la banque centrale.* »

A la réouverture de la bourse de Johannesbourg, vendredi 26 janvier, après quarante-huit heures de fermeture décidée pour éviter tout mouvement de spéculation, le cours à la vente sera toujours de 1 rand = 1,1486 dollar et celui à l'achat de 1 rand = 1.1515 dollar, avec un taux intermédiaire de 1 rand = 1,15 dollar.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) La parité était de 1,15 dollar pour 1 rand.

● *M. Jacques Gaultier de la Ferrière*, ministre plénipotentiaire, est nommé secrétaire général adjoint de la défense, en remplacement de M. Jacques Blot, qui est devenu directeur adjoint *du cabinet de M. Jean François-Poncet*, ministre des affaires étrangères.

[Représentant permanent adjoint *de la France à l'OTAN depuis 1975*, M. Gaultier de la Ferrière est âgé de cinquante-six ans. Consul adjoint à Sfax (Tunisie), en 1957, premier secrétaire à Karachi en 1959, puis consul général adjoint à San-Francisco de 1961 à 1965, il est, de 1966 à 1969, sous-directeur à la direction générale des affaires culturelles. Conseiller d'ambassade à Budapest, en 1969, il est ensuite premier conseiller, puis chargé d'affaires en Israël de 1972 à 1975.]

Au Tchad

NOUVEAUX DÉSACCORDS ENTRE LE PRÉSIDENT MALLOUM ET M. HISSÈNE HABRÉ

N'Djamena (A.F.P., Reuter). — La crise politique qui couve au Tchad depuis plusieurs mois (*le Monde* du 26 octobre 1978) et oppose le général Félix Malloum, chef de l'Etat, à M. Hissène Habré, premier ministre, connaît de nouveaux développements : interdiction signifiée au secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de se rendre au Mozambique et arrestation de M. Mahamat Saleh, président du Conseil national d'union, organe législatif du pays.

Le président Félix Malloum et M. Hissène Habré ont confirmé mercredi 24 janvier que M. Hissène Alkhali, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et considéré comme proche du chef du gouvernement, s'était vu retirer son passeport, mardi, au moment où il s'apprêtait à partir pour Maputo pour participer à une conférence des pays non alignés.

Mercredi matin, des informations concordantes faisaient état de l'interpellation de M. Mahamat Saleh, *considéré comme le* « numéro trois » du régime.

Dans la soirée, son « *arrestation* » n'était pas démentie par le premier ministre, qui déclarait en avoir été « *informé* ».

Mardi soir, le premier ministre a affirmé que M. Mahamat Nour, son conseiller administratif et financier, avait été arrêté puis relâché au cours de contrôles de police établis en plusieurs points de la capitale. Selon lui, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères aurait été « *molesté* ».

M. JOSEPH HANSEN ancien secrétaire de Trotski EST MORT

M. Joseph Hansen, ancien secrétaire de Léon Trotski, est mort jeudi 18 janvier à l'hôpital du Mont Sinaï, à New-York, a-t-on appris mercredi 18 janvier 1979. M. Hansen, citoyen américain, né dans l'Utah, était le dernier survivant des proches collaborateurs du leader communiste, qu'il avait rejoint en exil à Mexico en 1937. Il l'avait aidé à organiser le congrès fondateur de la Quatrième internationale en 1938.

Le 20 août 1940, il était aux côtés de Trotski, qui venait d'être mortellement blessé par le coup de piolet de Ramon Mercader. « *C'est la fin* », lui dit en anglais le leader communiste. « *Le Vieux*, écrivit M. Hansen par la suite, *pressa nos mains convulsivement, les yeux soudains remplis de larmes et Natalya* (l'épouse de Trotski), *secouée de sanglots, restait penchée sur lui, embrassant sa blessure* ». C'est également M. Hansen qui recueillit sur un calepin le dernier « message » politique de Trotski : « *Je suis sur le point de mourir sous les coups d'un assassin politique (...). Je suis sûr de la victoire de la Quatrième internationale.* »

Rentré à New-York, M. Hansen s'est présenté en 1946 et 1950 à des élections sénatoriales pour le compte du Socialist Workers Party (S.W.P., *Parti socialiste ouvrier*). Il a dirigé jusqu'à sa mort l'*International press*, organe de langue anglaise de la Quatrième Internationale. Il était âgé de soixante-huit ans.

